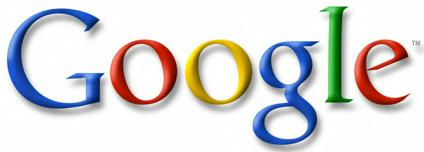
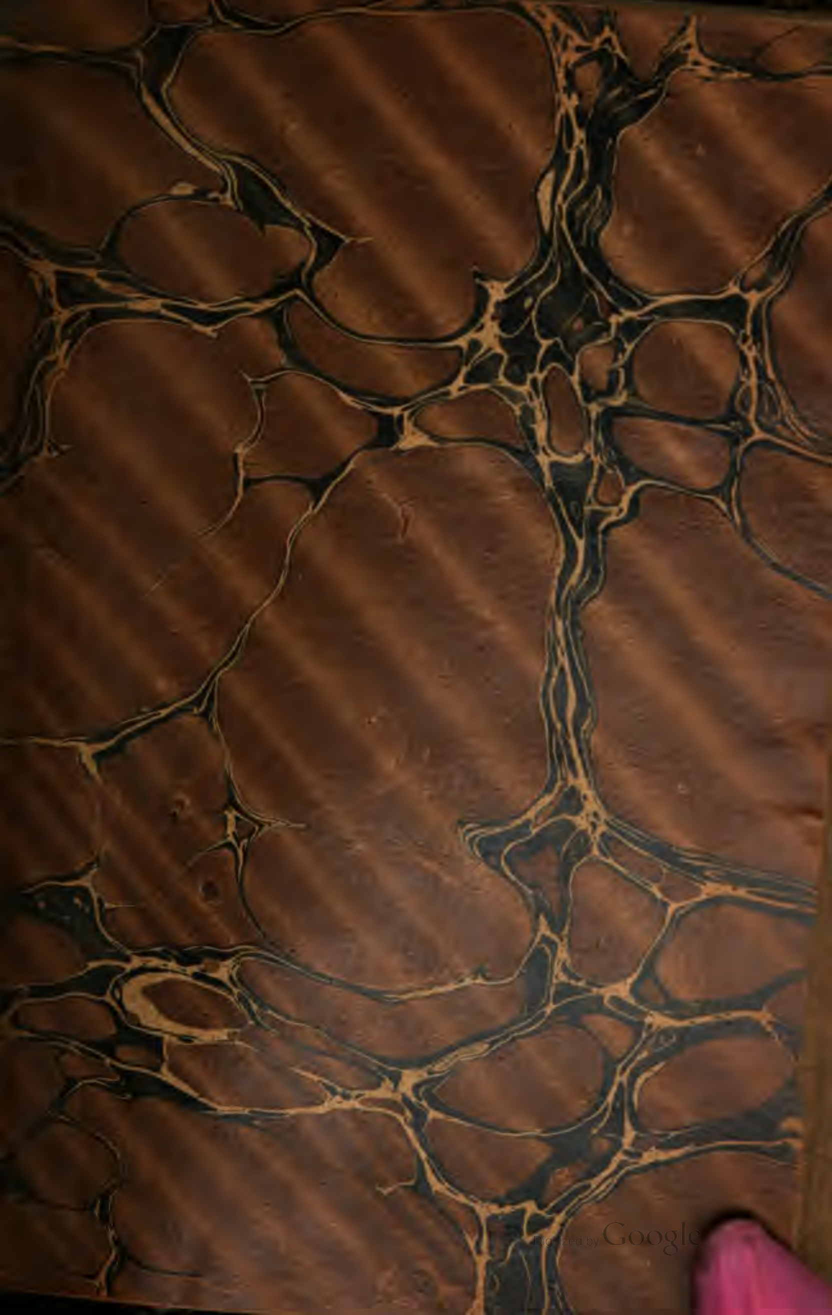






Paul RISSON

Histoire sommaire

du

Commerce

PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

HISTOIRE SOMMAIRE

DU

COMMERCE

HISTOIRE SOMMAIRE

DU

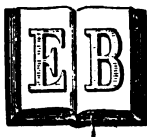
COMMERCE

PAR

M. Paul RISSON

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SPÉCIALE DE CLUNY
PROFESSEUR AGRÉGÉ
AU LYCÉE CHARLEMAGNE ET A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE PARIS
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN
BELIN FRÈRES
RUE DE VAUGIRARD, 52

1903

Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de notre griffe sera réputé contrefait.

Belin Frères

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES

PRÉFACE

Cette *Histoire sommaire du commerce* est avant tout un livre d'enseignement et, comme tel, sans prétentions scientifiques ou littéraires, bien que nous ayons utilisé, avec les divers traités d'histoire générale et particulière, les remarquables ouvrages de nos devanciers, notamment de MM. Pigeonneau, Périgot, Cons et Noël.

Notre seule ambition a été de fournir aux élèves des *écoles supérieures de commerce* un manuel pratique, capable de leur rendre service au moment de la préparation de leurs examens de sortie. Il ne saurait suppléer aux explications orales des professeurs. Bien au contraire, il a besoin d'être éclairci, amplifié, complété par la parole autorisée de nos collègues. Nous croyons qu'il peut également être étudié dans les *écoles pratiques de commerce et d'industrie*, dans les troisième et quatrième divisions des *écoles primaires supérieures*, dans les *écoles professionnelles* et dans les classes de l'*enseignement moderne*.

Enfin, nous nous permettons de le présenter à tous les commerçants. C'est un peu à leur intention que nous l'avons écrit, pensant qu'ils auraient peut-être plaisir à retrouver, ainsi condensées, les sé-

vères leçons de l'histoire et à suivre l'influence de leur utile et noble profession sur la marche des événements.

Il ne nous appartient pas d'entreprendre la critique d'un ouvrage dont nous ne nous dissimulons ni les imperfections, ni les défectuosités. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien s'en charger.

C'est avec reconnaissance que nous recevrons leurs observations, leurs avis, leurs indications, et nous nous proposons d'en tenir le plus grand compte dans les éditions ultérieures qui pourraient nous être demandées.

RISSON.

Paris, juin 1901.

HISTOIRE SOMMAIRE DU COMMERCE

L'Antiquité

« L'histoire du commerce, dit Montesquieu dans l'*Esprit des Lois*, est l'histoire de la communication des peuples. »

L'histoire du commerce, c'est-à-dire de la circulation des produits naturels et fabriqués, est le chapitre le plus important peut-être de l'histoire générale. Elle repose sur l'étude des faits politiques et sociaux; elle éclaire la marche de la civilisation dont le commerce est un des facteurs essentiels, moins par ses conséquences matérielles, comme l'augmentation du bien-être, que par le concours qu'il apporte à l'échange des idées et des mœurs. Les questions du transport des marchandises, des courants commerciaux, des systèmes économiques intéressent non seulement le commerçant qui retrouve dans l'histoire ses vrais titres de noblesse, mais encore tous les hommes qui veulent se rendre compte du passé et y puiser des leçons salutaires. On ne peut se représenter l'humanité sans le commerce puisque la vie sociale est faite de relations d'affaires, et si les échanges n'ont pris qu'à l'époque moderne un caractère compliqué et savant, ils ont nécessairement existé de toute antiquité.

Il y en avait déjà, imparfaits et rudimentaires, dans les âges préhistoriques.

Temps préhistoriques. — Les temps préhistoriques comprennent 300 à 400 siècles d'après quelques savants, plus de 2000 d'après quelques autres, et il faudrait ajouter cette longue période d'enfance aux 7000 ou 8000 ans de la période historique pour évaluer approximativement la durée de la vie des hommes sur la terre jusqu'à nos jours. L'homme, en effet, dernier terme de l'évolution animale, semble avoir fait son apparition au début de l'époque géologique dite *quaternaire*.

Une science nouvelle, née de l'alliance de la géologie et de l'histoire, la *paléethnologie*, distingue dans cette nuit du passé cinq moments non successifs mais parfois simultanés qu'on appelle : l'âge du bois (le plus éloigné, caractérisé par l'usage de la massue) ; l'âge de la pierre éclatée ; l'âge de la pierre taillée ; l'âge du bronze ; enfin, l'âge du fer, qui est le nôtre.

On est parvenu à reconstituer la vie des premiers hommes contemporains des races animales disparues, du mammouth, du lion sans crinière, de l'ours des cavernes, du rhinocéros à narines cloisonnées. Ces premiers habitants du globe, nos ancêtres communs, se nourrissaient des fruits de la terre, des produits de la chasse et de la pêche. Ils se servaient d'armes en bois à pointe d'obsidienne, de silex, dont on a retrouvé de véritables ateliers de fabrication, par exemple dans la Brenne, au Grand-Pressigny, et dans les îles Orcades. L'invention des premiers procédés de culture, la domestication des animaux ont dû occuper les hommes de la période néolithique ; puis est survenue, on ne sait comment (les Grecs l'expliquaient par la légende de Promé-

thée), l'admirable découverte du feu, principe et cause de toutes les véritables industries. Alors les habitants de la terre apprirent à travailler les métaux, le cuivre d'abord; à fabriquer le bronze et les poteries; à tisser des étoffes de laine et de poils d'animaux; à créer des outils, des machines rudimentaires; puis ils imaginèrent les premiers bijoux, les premières œuvres d'art. Lentement, péniblement, l'humanité sortait de son ignorance et de sa sauvagerie.

Que pouvaient être les échanges dans ces temps reculés? D'abord, les hommes, lorsqu'ils ne s'entre-déchiraient point, s'abandonnaient mutuellement le superflu de leur travail : les pierres taillées et polies, le gibier, le poisson, les fruits et les racines, les objets fabriqués. La première forme du commerce fut évidemment le *troc*, tel qu'il se pratique encore parmi les peuplades de l'Afrique centrale. Les premiers marchands furent des colporteurs; ils suivaient les routes naturelles, les cours d'eau principalement, mais on devine quels obstacles ils rencontraient dans la barbarie, les habitudes de brigandage des habitants de la montagne. Il n'est pas permis d'être très affirmatif sur tout ce qui se rapporte à cette longue enfance de nos races.

L'histoire officielle ne commence que lorsque l'homme est capable de laisser des témoignages irréfutables, lorsqu'il sait construire des monuments, dessiner, écrire; en un mot l'histoire prend naissance avec la civilisation.

En attendant que l'on soit mieux éclairé sur l'antiquité chinoise et sur les Dravidiens ou autres peuples très anciens, il faut se contenter de l'histoire des races blanches : familles chamitique (Egyptiens), sémitique (Assyriens, Phéniciens, Juifs) et japhétique (Mèdes et Perses).

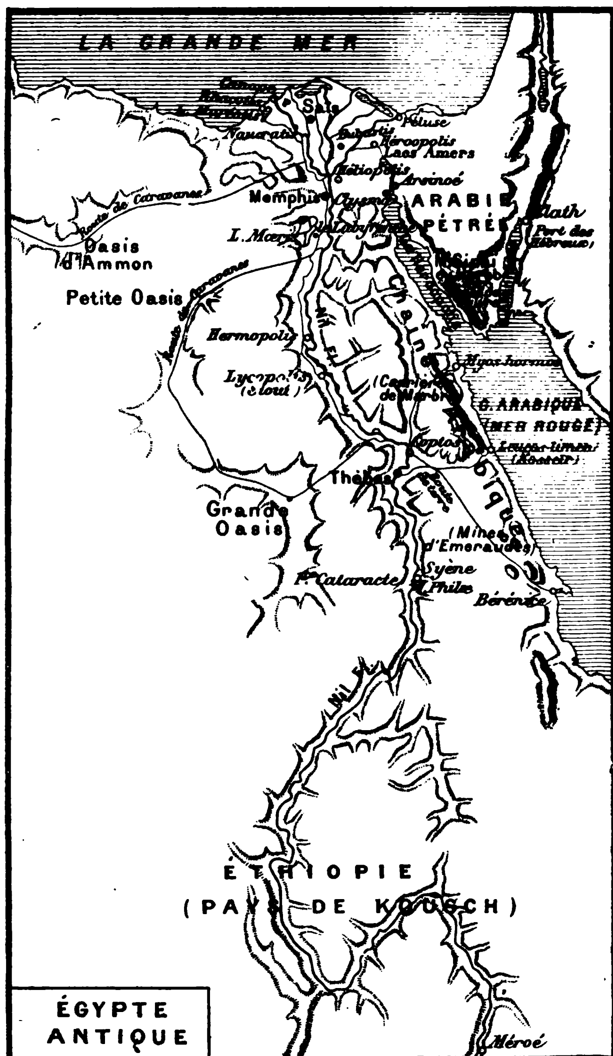
L'ensemble de ces données forme l'histoire ancienne des peuples de l'Orient.

HISTOIRE ANCIENNE DES PEUPLES DE L'ORIENT

LES ÉGYPTIENS

Ils habitaient le pays de *Kémit*, le pays *noir*, ainsi dénommé à cause de la couleur de son sol d'alluvions et non à cause de la couleur de ses habitants. Les Egyptiens étaient en effet de race blanche; ils étaient probablement originaires d'Asie. Leur histoire offre quelque certitude à partir de la quatrième dynastie des Pharaons, c'est-à-dire environ 4300 ans avant Jésus-Christ.

Établis dans la riche vallée du Nil, ayant peu de besoins sous un ciel clément, ils parvinrent vite à une civilisation spéciale, fermée à toute influence étrangère, et, par conséquent, originale. Ils cultivaient la terre à l'aide de la charrue à bras, récoltaient le blé, le millet, le lin, la fève d'Egypte qui est le fruit d'une variété de lotus, les olives, le raisin, les oranges et les dattes; ils coupaient le papyrus, roseau dont la tige servait à fabriquer une sorte de carton, et élevaient le bœuf, le mouton, et plus tard, après l'invasion des Hyksos, le cheval et le chameau. Ils tissaient la laine et le lin; ils travaillaient le cuivre qu'ils retiraient des mines du mont Sinaï; ils taillaient le granit et le porphyre qu'ils extrayaient de la chaîne Arabique; ils excellaient dans la verrerie, dans la fabrication des faïences vernissées, des objets en albâtre, et ils savaient même faire des meubles incrustés d'ivoire. — Pour la construction de leurs temples, de leurs palais, de leurs pyramides, de leurs hypogées, ils se procuraient les esclaves nécessaires à d'aussi gigan-


LA GRANDE MER
Saïs
Naucratis
Bubastis
Péluse
Héroopolis
Lacs Amers
Héliopolis
Arsinoé
Memphis
ARABIE
PÉTRÉE
Port des Hébreux
Route de Caravanes
L. Mœris
Oasis d'Ammon
Petite Oasis
Route de Caravanes
Hermopolis
Nil Fl.
Lycopolis (Siout)
(Carrières de Marbre)
Myos hormos
G. ARABIQUE (MER ROUGE)
Coptos
Thèbes
Grande Oasis
(Mines d'Emeraudes)
Syène
Philæ
Bérénice
Nil Fl.
ÉTHIOPIE
(PAYS DE KOUSCH)
Méroé
ÉGYPTE ANTIQUE

tesques travaux par des *razzias* opérées chez leurs voisins les nègres d'Ethiopie ou, comme on disait, du pays de *Kousch*. Les Egyptiens sortaient peu de l'Egypte. Longtemps ils eurent l'horreur de la mer et des voyages maritimes. Cependant quelques grosses barques naviguaient sur la mer Rouge, plus calme que la Méditerranée. Ces navires primitifs mesuraient 22 mètres de longueur et leur équipage était de 30 à 40 hommes. Ils s'abritaient dans les ports de Myos-Hormos, de Leucos-Limen (aujourd'hui Kosséir) et de Bérénice, d'où partait une route qui conduisait en douze jours à Coptos, ville du Nil. C'est par là que passaient les aromates, les parfums venus d'Arabie.

Une autre voie utilisée de temps immémorial était le Nil moyen. Elle menait, par Méroé, chez les tribus africaines qui, dans des marchés temporaires appelés *palabres*, échangeaient les bois, la gomme, l'encens, les peaux d'animaux, la poudre d'or contre les armes, la verroterie, les bijoux de Memphis, de Thèbes aux cent portes et de Saïs, les trois capitales de l'Egypte. Il exista plus tard une voie très fréquentée de Thèbes à Carthage par l'oasis d'Ammon et les bords de la Grande-Syrte.

Le commerce ne prit d'extension qu'avec les rois conquérants des dix-huitième et dix-neuvième dynasties (1700-1300 av. J.-C.). Ramsès II Meïamoun, le Sésostris des Grecs, ouvrit à ses sujets la route de la Syrie et des pays de l'Euphrate, de l'Arménie et du Caucase, à travers l'isthme de Suez. La Méditerranée, la *Grande Mer*, effraya toujours les Egyptiens, et ils laissèrent aux Phéniciens d'abord, aux Grecs ensuite, le soin de les approvisionner par les ports de Péluse et de Canope, à l'extrémité des deux branches extrêmes du Nil.

Avec la vingt-sixième et dernière dynastie, l'Egypte

semble sortir tout à fait de son isolement systématique. Les Grecs sont établis officiellement à *Naucratis*, sur la bouche Canopique, à peu de distance de Saïs. Le roi Néchao, le même dont on dit qu'il fit faire le tour de l'Afrique par une flottille phénicienne, commença le canal qui porte son nom, entre la mer Rouge et le Nil, et qui, toutes proportions gardées, joua quelques siècles après, du temps de la domination perse, le rôle du canal de Suez de nos jours. Le canal commençait entre Clysma et Arsinoë sur la mer Rouge (Suez, aujourd'hui) et par les lacs Amers et la ville d'Héroopolis se dirigeait sur la bouche Pélusiaque, près de Bubastis (sixième siècle av. J.-C.).

Mais, en 525, l'Egypte fut conquise par les Perses. Depuis elle n'a jamais ressaisi entièrement son autonomie et a, tour à tour, fait partie des possessions grecques, romaines, arabes, turques, anglaises. Et c'est précisément sa richesse, sa fertilité, l'avantage de sa situation géographique, sa grande population, son grand commerce, qui ont excité et qui excitent encore les plus âpres convoitises.

LES ASSYRIENS ET LES CHALDÉENS

Si les Egyptiens ont été un peuple doux, pacifique, moral et profondément religieux, les Assyriens, au contraire, ont eu un tempérament violent et cruel et n'ont marqué en histoire que par leurs guerres et les progrès qu'ils ont fait réaliser à l'art militaire. Mais la guerre, de tout temps, a été l'auxiliaire plus ou moins conscient du commerce. C'est elle qui ouvre les voies de pénétration

avec les pays voisins de l'État conquérant et, à ce titre, les Assyriens méritent une mention particulière.

Les grasses plaines de l'Euphrate et du Tigre, fleuves alors plus abondants qu'ils ne le sont actuellement, produisaient en quantité le blé qui poussait à l'état naturel,



L'ASSYRIE ET LA CHALDÉE

le millet, le sésame dont on tirait de l'huile. Le palmier-dattier y croissait à profusion et servait, dit Hérodote, à trois cent soixante usages. Même les noyaux de dattes, concassés et macérés dans de l'eau, étaient employés à la nourriture des bestiaux, bœufs et moutons, fort nombreux, surtout en Chaldée dont les habitants vivaient de la vie pastorale. L'Assyrie avait de moins beaux pâturages que la Babylonie, mais, située dans une région plus montueuse, elle possédait des mines de cuivre, de plomb, d'argent, de fer, ainsi que des carrières de grès, de marbre et d'albâtre. Pays de chasse, la Susiane renfer-

mait des buffles, des gazelles, des onagres (ânes sauvages), des autruches et des bêtes féroces comme les lions et les léopards. — Quant à la Mésopotamie, plaine située entre *les deux fleuves*, arrosée en outre par une multitude de petits canaux, elle passait avec raison pour la province la plus fertile de l'empire.

Après *Assur*, la grande ville de l'Assyrie fut Ninive, sur le Tigre : des routes la mettaient en communication avec le plateau de l'Iran, avec l'Arménie et les pays de la mer Noire. Mais le commerce utilisait plus volontiers le cours de l'Euphrate que descendaient ces petites embarcations démontables et portatives en cuir et en bois de saule, décrites par Hérodote, ou des radeaux posés sur des outres et qu'on appelle des *kélecks*. Il se centralisait à *Thapsaque,* près d'un gué commode, à proximité des ports de la Phénicie; à *Carkhémis,* dont les foires annuelles étaient très fréquentées, et enfin dans la merveilleuse *Babylone*, *le pays où fleurit le commerce,* dit le prophète Ezéchiel, Babylone, grande comme la ville de Londres, quoique bien moins peuplée, Babylone où l'on fabriquait les étoffes de laine et de lin, peut-être aussi de coton, les tapisseries, la céramique, les armes damasquinées, les meubles de bois et d'ivoire incrustés d'or et d'argent, les selles et les harnais, les colliers, les bracelets, les boucles d'oreilles, toutes les parures si recherchées des guerriers assyriens. — La plupart des matières nécessaires à ces industries de luxe, ainsi que les parfums et les épices, provenaient d'Arabie, de l'Inde, même des îles de la Sonde; elles étaient apportées par des navires qui jetaient l'ancre dans le golfe Persique, à l'embouchure de l'Euphrate, alors indépendante de celle du Tigre, en vue du port fluvial de Térédon.

Ninive et Babylone n'eurent qu'une durée éphémère.

Ninive succomba la première sous une coalition des Chaldéens et des Mèdes, en 625 avant Jésus-Christ, après avoir exercé sa domination sur l'Asie occidentale pendant trois siècles. Babylone fut conquise par les Perses, en 538.

La race sensuelle et féroce des Assyriens, dépourvue de moralité et d'idéal, a été vouée au néant. Celle des Chaldéens a servi davantage les intérêts généraux de l'humanité. — Il en est sorti les premiers savants qui aient étudié le ciel, effectué la première division du temps en années, mois, jours, heures, etc..., et inventé un système de poids et mesures. C'est à eux que les Grecs devaient emprunter pour les mesures de longueur : l'*empan* (0^{m},27), la *coudée* (0^{m},52), la *perche* (3^{m},25), le *plèthre* (32^{m},40) ; pour les mesures de surface ces unités élevées au carré ; pour les poids : la *drachme* (0^{Kgr},008), la *mine* (0^{Kgr},505), le *talent* (30^{Kgr},300), etc. Pas plus que les Égyptiens, les Chaldéens n'ont connu la monnaie. Cependant, de même que les commerçants de l'Égypte employaient quelquefois, pour faciliter leurs payements, des anneaux de métal précieux qu'ils pesaient soigneusement, de même les marchands de Babylone avaient à leur disposition des lingots de bronze, d'argent ou d'or, dont la variété la plus répandue fut le *sicle*, d'un poids de 8^{gr},417.

Chaldéens et Assyriens avaient recours au crédit. Leurs banquiers, les premiers dont il soit fait mention, consentaient des prêts, se chargeaient de la vente des terres et des esclaves, et mettaient en circulation des billets à ordre, de véritables lettres de change, écrits sur des briques, en caractères cunéiformes. L'assyriologie, science historique qui fait pendant à l'égyptologie, a prouvé désormais l'existence d'une civilisation avancée dans cette partie de l'Asie, alors plus riche et plus pros-

père qu'elle ne l'est devenue sous la mauvaise administration des Turcs.

LES HÉBREUX

Les Hébreux ou Juifs de l'antiquité appartiennent à la race sémitique comme les Assyriens. Ce furent des pasteurs de la Chaldée qui, poussant leurs troupeaux du côté de l'ouest, gagnèrent par migrations fort lentes le pays appelé *Palestine* entre le désert de Syrie, la Phénicie et le désert d'Arabie : on désigne ces pasteurs sous le nom de *Patriarches*, en histoire sainte.

La Palestine ou pays des Philistins, partie méridionale de la Terre de Chanaan, était assez pauvre et sans issue sur aucune grande mer. Après leur exil en Égypte, les Hébreux s'y établirent à demeure, abandonnèrent leurs habitudes de nomades, s'attachèrent à leur maigre sol et y cultivèrent le blé, l'orge, le lin, la vigne, l'olivier et le figuier; mais, quoique peu nombreux, ils récoltèrent tout juste assez pour leur propre consommation. De même, leur industrie produisait peu : tissus, poteries et verreries dont ils exportaient une partie par le port d'Elath sur la mer Rouge. Leur commerce d'importation, fort restreint, consistait en bois de construction (cèdre du Liban), en métaux précieux, en aromates et parfums destinés au Temple de Jérusalem. La loi mosaïque n'était guère favorable aux échanges internationaux; elle cherchait plutôt à préserver les fidèles du contact des peuples impies qui entouraient la Palestine. — Les Hébreux n'ont guère marqué dans l'antiquité que par leur religion et leur morale. Leurs rois, David et Salomon, voulurent enfin les tirer de leur isolement. Ils agrandirent leurs

États et gouvernèrent de Thapsaque, sur les bords de l'Euphrate, à Elath, sur le golfe Ælanithique (dixième siècle av. J.-C.); ils ordonnèrent la construction de routes autour de Jérusalem, vers Acco et la Méditerranée, vers la Syrie et vers l'Egypte. Malheureusement l'empire fut démembré à la mort de Salomon. Des deux royaumes rivaux d'Israël et de Juda, le premier disparut en 721, absorbé par les Assyriens; le second subit un sort semblable en 587 et devint possession de Nabuchodonosor, pour passer ensuite aux Perses et aux Grecs, puis aux Romains. — Dans le premier siècle de l'ère chrétienne, les Juifs furent dispersés et condamnés à errer comme avant leur établissement dans la Terre promise.

Ils avaient, au temps de leur splendeur, fondé quelques rares colonies La plus célèbre a été Tadmor ou Palmyre, que l'on surnomma un moment la *Reine du Désert*. Elle occupait une belle oasis dans les sables de la Syrie.

LES PHÉNICIENS

Voici le premier grand peuple de commerçants et de marins. Ces aventuriers ont porté la civilisation orientale sur les rivages de l'Occident; ils ont servi de véhicule aux idées, aux mœurs, aux arts comme aux produits naturels ou industriels; ils ont, instinctivement, pressenti les avantages du grand négoce et vulgarisé la merveilleuse invention égyptienne de l'*écriture*.

La Phénicie n'est qu'un tout petit pays, un ruban de terre entre la Méditerranée et les monts du Liban, long de 240 kilomètres, large de 32 à 40 à peine.

De nombreux ports s'échelonnaient depuis Arad, au nord, jusqu'à la presqu'île du Mont-Carmel, au sud. Les

Phéniciens, tribus sémitiques établies dans cette région depuis le seizième siècle avant Jésus-Christ, n'ont jamais formé une nation unique. Ils étaient divisés en plusieurs petits États dont quelques-uns furent souvent tributaires des rois d'Egypte et d'Assyrie ; mais leur puissante marine les rendit bientôt redoutables. Les pêcheurs de *Sidon la Fleurie* fondèrent les premiers comptoirs commerciaux dans le voisinage immédiat de leur patrie, à Chypre (l'île du cuivre), à Rhodes (l'île des roses), en Crète, en Troade. Ils traversèrent l'Hellespont et le Bosphore, où ne les arrêtèrent pas les terribles *Roches Symplégades*, rochers flottants légendaires qui se rapprochaient, disait-on, pour écraser les navires; ils arrivèrent sur la côte de la mer Noire ou Pont-Euxin jusqu'au pied du Caucase. Les rois d'Égypte les chargèrent d'approvisionner leur empire de l'étain et du cuivre qui lui étaient nécessaires; ils leur permirent de s'installer dans un quartier de Memphis. — Sidon éleva d'autres colonies dans la Tripolitaine et dans l'archipel grec, mais la piraterie qu'elle pratiquait en même temps que le commerce lui suscita beaucoup d'ennemis et elle succomba en 1206 avant Jésus-Christ sous les coups des Philistins.

Tyr prit sa place. — Bâtie dans une île, avec un port naturel facilement accessible et le faubourg de Palætyr sur le continent, cette ville devint le siège du gros commerce, la reine des mers. 35000 habitants parvinrent à s'y loger dans des maisons à sept et huit étages. — Mais au moment où la puissance tyrienne se développait, les Grecs prenaient position sur les rivages de l'Asie Mineure : alors les armateurs tyriens, s'écartant des routes tracées par les Sidoniens, poussèrent leurs navires du côté de l'Ouest. Ils firent occuper la Sicile méridionale, la Sardaigne et la Corse, le littoral de la Gaule et de

l'Ibérie et celui de l'Afrique du Nord. Marseille, Narbonne, Ruscino en Espagne, Carthage surtout, doivent être considérées comme des filles de Tyr. L'Espagne ou pays de Tartessos devint leur principale colonie, à cause de sa richesse en métaux : argent et cuivre, et en laine. — Plus de trois cents comptoirs prospérèrent en Afrique, des bouches du Nil aux colonnes d'Hercule. Les navires tyriens, en bois de cèdre incorruptible à l'eau, et montés parfois par six cents personnes, s'avancèrent dans l'océan Atlantique. Les uns abordèrent aux îles Sorlingues ou Scilly qu'on appelait les *Cassitérides*, en raison de leurs riches mines d'étain. D'autres atterrirent en Irlande, où des Phéniciens se mélangèrent aux autochtones (de là le surnom de *Fenians*, corruption du mot *Phénicians*, que prennent aujourd'hui les patriotes irlandais). D'autres enfin, en sens opposé, visitèrent les îles déjà plus éloignées de Madère et des Canaries, que la douceur de leur climat fit appeler les îles Fortunées. Enfin, rappelons que les Tyriens accomplirent le tour de l'Afrique pour le compte du roi égyptien Néchao, et qu'ils parurent dans la mer Rouge et même dans le golfe Persique ou Erythrée. Ce ne sont là que des suppositions : du reste, les Phéniciens gardaient le secret sur leurs voyages et le but qu'ils poursuivaient était purement mercantile.

Mercantile, utilitaire, c'est bien le caractère de cette race. Elle n'a rien inventé; elle n'a fait que perfectionner, rendre pratiques les conceptions des autres. C'est à tort qu'une légende représente ces peuples comme découvrant l'art de la verrerie. En tout, ils n'ont fait qu'imiter, reproduire, vulgariser.

Leurs industries étaient variées : fabrication des objets en verre, de vases peints et émaillés, de statuettes et de

bijoux à bon marché, d'étoffes de laine teintes des diverses nuances de la pourpre, métallurgie, constructions navales, etc. Ils recherchaient moins, en général, la bonne qualité que la quantité et ils ne se souciaient guère que d'obtenir des produits d'un débit facile.

En outre de leur commerce maritime, les Phéniciens faisaient des échanges par les voies de terre, au moyen de caravanes. La route du Sud, la plus fréquentée, les conduisait en Palestine, en Egypte, en Arabie, d'où ils tiraient les fruits, les céréales, les aromates, l'ivoire; la route de l'Est, traversant la Syrie et aboutissant sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, leur servait à l'achat des tissus précieux; la route du Nord, la plus longue, qu menait en Lydie, en Arménie, dans les montagnes du Caucase et sur les bords de la Caspienne, de là en Bactriane et aux portes de l'Inde, servait principalement au trafic des métaux, du bétail et des esclaves. Car ces intermédiaires habiles et sans scrupules tiraient de gros revenus de l'achat et de la vente des prisonniers : ils furent, à ce titre, les grands pourvoyeurs des souverains assyriens et égyptiens.

Les Phéniciens ont manqué de sens moral : leur religion grossière, superstitieuse et sanguinaire (culte de Melkart et d'Astoreth ou Astarté) le prouve assez. Cependant ils ont rendu — à leur insu il est vrai — de réels services à l'humanité. En devenant les *rouliers* des mers, les intermédiaires entre l'Orient et l'Occident, ils ont aidé à la fusion des races et des civilisations. Pour faciliter la tâche de leurs commis et de leurs employés, ils ont abrégé l'écriture hiératique des Égyptiens, choisi vingt-deux caractères représentant chacun un son, et doté ainsi le monde de l'alphabet. Voilà de quoi leur faire pardonner bien des torts.

Dans leurs transactions, les Phéniciens n'ont connu que la forme primitive du *troc*. C'est qu'en fait de commerce maritime, le paiement le plus avantageux est le paiement en marchandises. Ils n'usèrent pas des lingots ou des barres employés en Egypte et en Chaldée : le *retour à vide*, avec ces monnaies, les eût privés du bénéfice de la vente *du fret*. Mais ce fret, ils le composaient surtout d'objets ayant une grande valeur sous un petit volume.

L'histoire de Tyr prend fin avec la conquête macédonienne et la fondation d'Alexandrie d'Égypte, vers 332 avant Jésus-Christ; nous reverrons toutefois le génie commercial des Phéniciens dans sa dernière et plus haute expression, à Carthage même.

L'art de la navigation doit beaucoup à ces hardis matelots de Sidon, de Tyr et de Carthage. Ils furent les premiers qui osèrent s'éloigner du rivage et qui se guidèrent, non plus sur le vol des oiseaux, mais sur l'observation des astres : l'étoile polaire, dont ils avaient reconnu la place fixe, garda chez les Grecs son surnom de « *Phénicienne* ».

LES MÈDES ET LES PERSES

La race japhétique, à laquelle appartiennent aujourd'hui presque tous les Européens, est originaire du plateau de Pamir, le Toit du Monde, ou plutôt, d'après une nouvelle hypothèse, des plaines de la Russie méridionale. Les *Aryens* ou *Aryas*, qui devaient substituer leur domination à celle des peuples chamitiques et sémitiques, étaient, à l'origine, de paisibles agriculteurs,

des éleveurs, des paysans laborieux dont la religion, celle du sage Zoroastre, écrite dans le Zend-Avesta, prêchait le travail comme le plus sûr moyen de vaincre le mal, incarné dans le dieu Ahriman, et de faire triompher le bien, symbolisé par le dieu Ormuzd. Les Aryens émigrèrent suivant trois directions principales : les uns s'établirent dans l'Hindoustan, où leur civilisation s'est immobilisée; les autres, peu à peu, s'infiltrèrent en Europe. Nous n'avons à considérer ici que ceux qui choisirent pour première demeure le plateau de l'*Iran* (altération du mot *Aryas*), et qui subjuguèrent, au sixième siècle avant Jésus-Christ, toute l'Asie occidentale : ce sont les Mèdes et les Perses.

Les Mèdes, venus les premiers, se cantonnèrent au pied du mont Elbourz et vers le grand lac salé d'Ourmiah; ils eurent pour centre *Ecbatane*, au point de croisement de plusieurs routes dirigées du côté de l'Assyrie. Ils cultivèrent le blé, l'orge, le millet, le sésame, les arbres fruitiers et les fleurs; ils entretinrent de beaux pâturages où vivaient les chevaux niséens, *rapides comme le vent;* ils contribuèrent, en 625, à la chute de Ninive, mais ils se corrompirent au contact des Assyriens et perdirent vite les qualités de sobriété et de franchise par lesquelles ils s'étaient distingués des autres peuples de l'Asie. — Alors les Perses, de même race et de même langue, sortirent de leurs montagnes, ne connaissant que trois choses : *monter à cheval, tirer de l'arc et dire la vérité*. Avec le grand Cyrus, ils annexèrent la Médie à la Perse et entreprirent la conquête de la vallée du Tigre et de l'Euphrate : pour la première fois, l'Asie fut réunie sous un seul maître, de l'Indus à la mer Egée, de la Caspienne et du Caucase aux déserts d'Arabie et au golfe Persique. La prise de Babylone et la prise de Sardes;

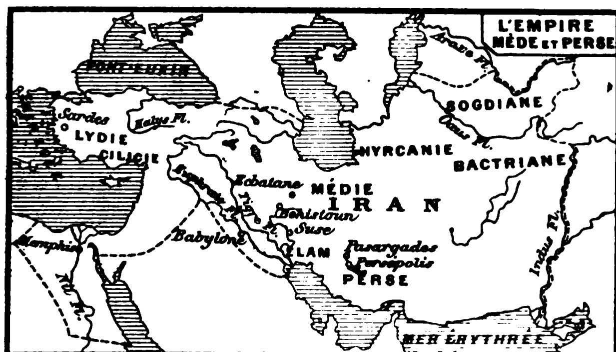
capitale de la Lydie, furent les faits d'armes les plus remarquables de ces expéditions (560-529 av. J.-C.).

La Lydie, située à l'ouest de la presqu'île d'Anatolie, était célèbre par ses richesses. Le *Pactole*, petit fleuve dont les sables contenaient des paillettes d'or, roulait dans ses champs et arrosait Sardes, la capitale. Les Lydiens, dont le dernier roi indépendant fut Crésus, passent à juste titre pour avoir inventé la monnaie-métal. Leurs pièces, en forme de pastilles pesant 14 grammes et demi chacune, étaient faites d'un mélange d'or et d'argent appelé *electron* (70 parties d'or et 30 d'argent); elles portaient d'un seul côté l'empreinte d'une tête de lion ou de taureau, et sur le revers un losange en creux. Toutefois la véritable fortune de la Lydie consistait, non en ses encaisses métalliques, mais en ses florissantes industries : travail du cuir, des tissus, des tapis, orfèvrerie, tapisserie, poteries, armes, etc., et c'est ce qui explique pourquoi la ville de Sardes, tombée au pouvoir des Perses, resta une des grandes cités de l'empire nouveau.

Cet empire s'étendit sous les successeurs de Cyrus. Cambyse y ajouta l'Egypte (525). Darius gouverna un pays grand comme la moitié de l'Europe et peuplé d'au moins 40 millions de sujets. Il le divisa en 20 satrapies payant annuellement pour près de 600000000 de francs d'impôts; il prit le titre de Roi des Rois et décida que Suse serait sa capitale, Persépolis, le lieu de sépulture de sa dynastie, Pasargades, le dépôt de ses trésors. — Plus tard, Alexandre le Grand devait trouver à Pasargades une réserve monétaire de plus d'un milliard de francs!

Ce même Darius, au dire d'Hérodote, fit construire entre Suse et Sardes une route magnifique de 3500 kilomètres de longueur, avec des relais, des hôtelleries, des bazars qui ont donné presque tous naissance à quel-

que ville. Il fit reconnaître le cours de l'Indus, frontière orientale de ses États, et il acheva le canal de Néchao entre le Nil et la mer Rouge. — Quant à ses victoires sur les peuples rebelles, on en trouve le détail emphatique gravé sur le rocher de Behistoun, entre Ecbatane et Suse.



Darius fut moins heureux lorsqu'il s'attaqua aux Grecs. Les guerres Médiques qu'il entama et que son fils Xerxès eut le tort de continuer, devaient être fatales à la dynastie. *Marathon* (490), *Salamine* (480), l'expédition des Dix-Mille nous conduisent ainsi à l'offensive de la race hellénique, à la rapide et incroyable conquête d'Alexandre le Grand (330). L'empire perse avait duré un peu moins de deux siècles et demi. Il avait eu le mérite de fondre ensemble les civilisations éparses de l'antique Orient et d'assurer aux peuples vaincus les bienfaits de la paix pendant une assez longue période. Seul, l'empire romain devait plus tard remplir une plus glorieuse et plus utile mission.

On connaît aujourd'hui la civilisation perse, grâce aux

découvertes et aux études de M. et Mme Dieulafoy, notamment. — Le commerce de l'Asie était facilité par l'institution d'une monnaie royale, les *dariques*, où le souverain était représenté armé de l'arc et du javelot, monté sur son char de guerre. Avec ces dariques, la Perse intervint plus d'une fois dans les affaires politiques de la Grèce, son énergique et intelligente rivale.

LA GRÈCE

La Grèce est une péninsule admirablement découpée, entourée d'îles nombreuses, si bien que la mer, loin d'en séparer les différentes parties, les réunit et facilite les communications entre elles. La Grèce antique ou *Hellade*, petite, montagneuse, mal pourvue de chemins à l'intérieur, n'avait que des ressources médiocres ; la population n'aurait donc pu guère y augmenter, mais, grâce à la mer, les Grecs émigrèrent sur tous les rivages de la Méditerranée et y portèrent leurs mœurs, leur langue, leur religion, leur commerce. Ils ont été avant tout des commerçants et des marins ; élèves des Phéniciens, ils ont égalé, puis surpassé leurs maîtres.

Le développement des côtes, le calme des eaux, la régularité des vents, le grand nombre et l'excellence des ports, tout contribua aux progrès de la marine grecque, à laquelle les bois alors touffus de la Thessalie et de l'Arcadie fournissaient les matériaux nécessaires.

La période historique de la Grèce ne commence qu'au douzième siècle avant Jésus-Christ, après les invasions doriennes et thessaliennes ; mais, antérieurement à cette date, il est certain que les Achéens avaient fait de grandes expéditions maritimes, des actes éclatants de piraterie,

comme la conquête de la Toison d'Or en Colchide, par Jason, et la fameuse guerre de Troie, immortalisée par Homère.



On ne sait rien de bien positif sur les premières populations de la Grèce, les Pélasges, rameau de la famille japhétique. Il reste de cette époque fabuleuse des vestiges de constructions colossales, dites *cyclopéennes*, à

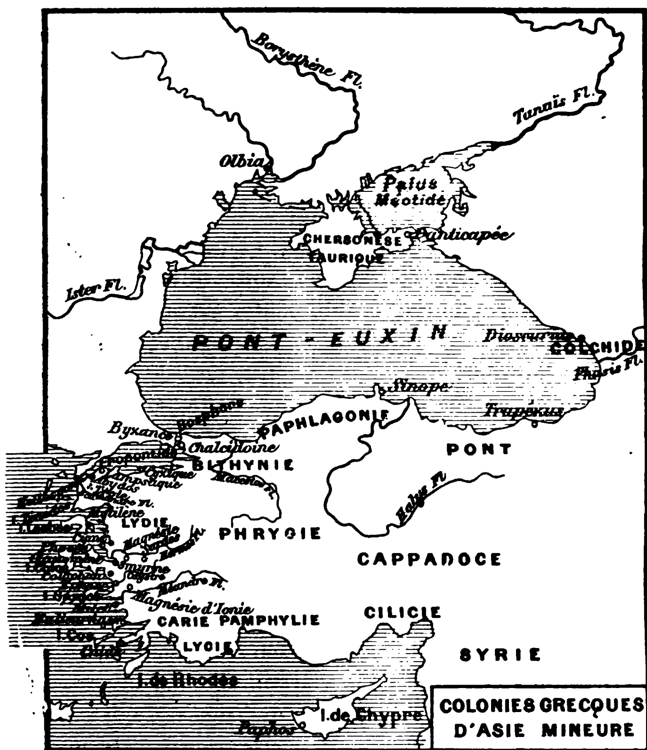
Mycènes et à Tyrinthe; des travaux de desséchement en Laconie et autour du lac Copaïs; des traces d'exploitation des mines par des ouvriers qui portaient une lampe sur le front, d'où est venue la légende des cyclopes. — Les Asiatiques : Phrygiens, Phéniciens surtout, avaient installé quelques comptoirs le long de la mer Egée, lorsque survinrent les Hellènes, pasteurs et guerriers comme les autres Aryens, qui formaient trois groupes principaux : les Doriens, les Ioniens et les Eoliens. A l'étroit sur le sol conquis, ils débordèrent bientôt dans l'opulente Asie Mineure, et cet exode amena la création de colonies libres, nombreuses et prospères.

Les Eoliens partirent les premiers de Béotie, où ils campaient, pour suivre le rivage de la Thrace, et par les îles de Thasos, de Samothrace, d'Imbros et de Lemnos, ils pénétrèrent en Troade et s'y établirent à Abydos sur l'Hellespont, à Cyme et à Magnésie d'Eolie située sur l'Hermos, non loin de Sardes. Les Doriens, débarqués des Sporades et de l'île de Rhodes, en particulier, après avoir colonisé Cythère, la Crète, Carpathos et Cos, occupèrent sur la terre ferme le pays de Cnide et d'Halicarnasse : ce fut la Doride d'Asie.

Enfin, les Ioniens fondèrent l'Ionie d'Asie, la plus grande et la plus belle de ces colonies, comprenant les îles de Chios, de Samos et douze cités confédérées dont le temple commun s'éleva au cap Mycale sous le nom de Panionion (tous les Ioniens). De ces douze cités, les plus célèbres sont : Phocée, Smyrne, Clazomène, Colophon où l'on vendait une résine dite *colophane*, Ephèse, Magnésie d'Ionie et Milet.

Les Milésiens, riches et audacieux, envoyèrent leurs navires dans le Pont-Euxin à la recherche du poisson, du blé, du chanvre et des esclaves. De là les nouvelles colo-

nies de Sinope et Trapézus (Trébizonde), de Phasis à l'embouchure du fleuve de même nom en Colchide (vallée du Rioni), de Dioscurias au pied du Caucase, de *Panti-*



COLONIES GRECQUES D'ASIE MINEURE

capée en Chersonèse taurique, sur le détroit de *Kertsch* ou d'Iénikalé, et d'*Olbia*. Milet et les autres villes grecques de l'Asie surpassèrent leurs métropoles en étendue, en puissance et en civilisation. Cependant, comme toutes

les colonies grecques antérieures au cinquième siècle, elles restèrent *helléniques;* elles gardèrent leur religion, leurs mœurs et leurs coutumes, leur langue primitives. Sans rien perdre de leur originalité au milieu des peuples barbares, elles développèrent le génie de la race et furent autant de foyers d'art, de science et de poésie. Homère naquit à Smyrne, Hérodote à Halicarnasse, Thalès à Milet.

Les Grecs d'Europe essaimèrent en plusieurs autres points du rivage méditerranéen : des Corinthiens et des Athéniens à Potidée et à Olynthe, en Chalcidique, à Byzance sur le Bosphore, en Italie. Ce furent des Crétois qui abordèrent les premiers à Tarente. Après eux, des colons libres s'établirent à Métaponte, à Thurii, à Sybaris, à Crotone, dans toute la *Grande Grèce,* et ne s'arrêtèrent que devant les comptoirs étrusques de Cumes et de Parthénopée (Naples). Ils se rabattirent sur les côtes de la Sicile, à Catane, Syracuse, Camarina, mais au delà, à l'ouest toujours et au nord, ils se heurtèrent à la puissance carthaginoise. On les trouve ensuite en Gaule. Des Phocéens, chassés de leur patrie par l'invasion perse, agrandissent Massilia, en l'an 600. Du port de Lacydon, les compagnons d'Euxène rayonnent en Provence. La nouvelle république, peuplée de 60000 à 70000 habitants, eut à son tour des colonies à Monaco, à Nice, à Antibes, à Toulon, d'un côté; à Agde, Narbonne, Leucate, Port-Vendres, Emporia, de l'autre. Au quatrième siècle avant Jésus-Christ, un Marseillais, Pythéas, reprit l'itinéraire des Phéniciens, dans la mer du Nord, et alla chercher de l'ambre sur les bords de la Baltique.

Un autre courant de colonisation s'était dirigé vers l'Afrique, en Egypte (Naucratis), en Cyrénaïque, à Barca où se vendait le *sylphion*, plante médicinale employée

aussi en guise d'épice. Ainsi toute la Méditerranée orientale reçut la visite des Hellènes. Par la conquête et par le commerce une pénétration irrésistible se fit dans les continents, et, à partir du septième siècle avant Jésus-Christ, les Grecs devinrent les intermédiaires, les courtiers de cette partie du monde connu, tandis que les Carthaginois régnaient plutôt dans le bassin occidental de la mer Intérieure. Par le commerce, plus que par les armes, s'effectua l'expansion de la civilisation la plus belle et la plus complète dont l'humanité ait jamais joui. On l'a dépassée au point de vue des biens matériels ; elle reste notre modèle et notre idéal dans le domaine des lettres, des beaux-arts et de la philosophie.

La Grèce n'atteignit jamais à l'unité politique. Ce fut une des causes de sa faiblesse d'action. Parmi les trop nombreux États qui s'y étaient formés, le premier qui mérite l'attention du commerçant est Corinthe.

Bien placée sur un isthme étroit, ayant pour avant-ports Léchœon, à l'ouest, et Cenchrée, à l'est, que reliait entre eux la route du *Diolcos* où, à l'aide de rouleaux et de plans inclinés, pouvaient être transportés les petits navires du temps, Corinthe devint une puissance maritime sous le gouvernement de la dynastie des Bacchiades. La ville s'adonnait à l'industrie de la céramique (la roue du potier y fut, dit-on, inventée), à l'art de la teinturerie, d'importation phénicienne, à la préparation des essences parfumées, à la vente de chevaux renommés, à la fabrication d'objets artistiques en bronze. Elle avait des comptoirs dans les îles Ioniennes, en Eubée, en Chalcidique et jusque sur le Bosphore. Elle était réputée pour le luxe de ses constructions, pour l'éclat de ses fêtes, de

ses jeux Isthmiques, pour les plaisirs faciles qu'on y trouvait. *Aller à Corinthe,* était chez les Grecs une expression non équivoque et qui témoignait à la fois de la richesse et de la corruption des Corinthiens.

L'importance morale devait passer à d'autres cités.

Sparte ne fut qu'une ville militaire. Les mœurs et les institutions y tendaient toutes à l'éducation d'un peuple de soldats dont la sobriété, l'endurance et aussi la brutalité étaient les premières vertus. Les lois de Lycurgue ne favorisaient ni le commerce, ni l'instruction. Héros bornés, les Spartiates vivaient du pillage, méprisaient le travail, la richesse et jusqu'aux signes de la richesse. Ils se montrèrent plus tard sensibles aux séductions de la fortune, quand les hasards de la guerre les eurent conduits dans d'opulentes cités, et se jetèrent alors sur ce qu'ils avaient dédaigné, avec joie, avec fureur, *comme des gens affamés qui rencontrent une table bien servie,* dit Prévost-Paradol.

Tout autrement s'est comportée Athènes, Athènes la ville du travail et de l'intelligence, la véritable patrie de l'esprit, l'*institutrice* du monde.

Au sixième siècle, Solon lui avait donné une excellente constitution démocratique, que Clisthène et Périclès complétèrent.

Parmi les lois de Solon, il y en a plusieurs qui intéressent le commerce. L'oisiveté fut considérée comme un délit. L'Aréopage punissait de peines sévères les personnes sans profession, après avoir fait une enquête sur l'origine de leurs revenus, et il appartenait à tout citoyen de les traduire devant ce haut tribunal. Le père devait enseigner un métier utile à son fils; s'il négligeait ce soin, il n'était pas autorisé à réclamer de lui aucun secours dans sa vieillesse. Enfin, les étrangers, si mal reçus par-

tout ailleurs, pouvaient acquérir les droits civils à Athènes, s'ils venaient s'y installer et exercer une industrie ou un métier honorable.

Les guerres Médiques placèrent Athènes au premier rang des cités qui avaient aidé à repousser les Barbares et, après la victoire, c'est d'un commun accord que la Grèce lui reconnut l'*hégémonie*.

Directrice de la confédération de Délos, la patrie de Miltiade, d'Aristide et de Thémistocle parvint à son apogée sous Périclès, simple citoyen sans grandes attributions politiques, qui régna cependant par sa sagesse, son éloquence, le prestige de ses talents, de son bon sens et de son caractère (cinquième siècle).

Périclès s'employa à l'agrandissement matériel de l'État et à l'embellissement de la ville. Il donna à Athènes une flotte de 300 trières ou trirèmes, galères à trois rangs de rameurs, et une armée navale de 60000 hommes. Il relia la cité à ses ports du Pirée, de Zéa et de Phalère; il encouragea la marine marchande qui exploitait les richesses de Chios, de Rhodes, de l'Egypte et de la Cyrénaïque. Dans une pensée de haute prévoyance il poussa ses concitoyens à fonder des *clérouquies* (du grec *cléros,* lot, parce que les terrains y étaient partagés en lots qu'on tirait au sort). Ces clérouquies, analogues à nos colonies modernes et où l'État faisait sentir sa tutelle, se multiplièrent dans l'île d'Eubée, à Délos, Naxos, en Chalcidique (telle Amphipolis), dans les îles Lemnos et Imbros et dans la Chersonèse de l'Hellespont. C'étaient des établissements mixtes, à la fois agricoles ou commerciaux et militaires. Le gouvernement y trouvait un double avantage : débarrasser la ville de son trop-plein, de ses éléments turbulents ou pernicieux; ensuite, occu-

per de fortes positions stratégiques et s'assurer certaines routes de trafic, comme l'Hellespont et le Bosphore. Les clérouques ne cessaient pas d'être citoyens d'Athènes : ils formaient les avant-gardes de la nation et veillaient à sa tranquillité. Les progrès du commerce athénien sous Périclès coïncident avec le développement de l'empire colonial.

Alors furent exploitées par des particuliers ou des compagnies, moyennant une redevance versée au trésor, les mines de cuivre de l'Eubée et de Chypre, les mines d'or de la Macédoine et de la Thrace, les mines d'argent de l'Epire et du mont Laurion, les carrières de marbre de Paros et du mont Pentélique; alors affluèrent sur le marché du Pirée et dans les foires installées autour des sanctuaires, le blé, les poissons salés, les viandes fumées, les bestiaux, les légumes secs des pays du Pont-Euxin ; le lin, le papyrus, les cuirs, les laines, le suif de l'Egypte ; les produits divers et précieux de l'Asie Mineure : minerais, vins, cire, minium employé en céramique pour la coloration des vases; les marchandises de toutes sortes de la Grande Grèce comme de la Phénicie, de l'Afrique du Nord comme des pays du Caucase, de la vallée du Rioni (Phase) notamment. — Des magistrats spéciaux, appelés *agoranomes,* furent chargés d'en contrôler l'arrivée, de percevoir les droits d'étalage et de régler les différends entre vendeurs et acheteurs. L'activité était prodigieuse au Pirée, le grand faubourg maritime d'Athènes, lorsque, du mois d'octobre au mois d'avril, les vents étésiens du sud y poussaient les navires chargés de marchandises.

Quant à la ville même, rebâtie sur un nouveau plan après l'incendie et la dévastation causés par les soldats

de Xerxès, elle devint le séjour préféré des artistes, des écrivains, des penseurs, le siège de la science et de la beauté. — Des monuments incomparables : le Parthénon, l'Erechthéion, la Pinacothèque, les Propylées, se dressèrent sur l'Acropole et, le long des flancs de cette butte, furent construits l'Odéon et le théâtre de Dionysos que réunissait presque le portique d'Eumène.

La population athénienne, qui ne dépassa jamais 120000 personnes, comprenait des hommes libres possédant tous les droits civils et politiques, qui paraissaient sur l'Agora, sur le Pnyx, dans les théâtres, les gymnases, les cérémonies religieuses des Panathénées; en second lieu des étrangers, les *métèques*, accueillis généreusement et traités en demi-citoyens; enfin des esclaves dont la condition était bien plus douce qu'en aucun autre pays. Dans les maisons particulières et même dans de véritables ateliers, les Athéniens libres ou esclaves travaillaient côte à côte, fabriquaient des étoffes, des armes et des ustensiles, des lampes et des miroirs en bronze, des coffrets, des meubles, des vases peints, tous objets remarquables par leur goût exquis et leur élégante simplicité.

Le commerce n'était point gêné par des règlements étroits ni par des taxes exagérées. Les droits de douane dépassaient rarement 2 p. 100, *ad valorem*. L'entrée et la sortie des marchandises par la voie de mer étaient soumises en outre à un droit de port égal au 1/100e de la cargaison. Nulle prohibition, sinon la défense expresse de transporter hors de l'Attique le blé, les figues et l'huile d'olive récoltés sur le territoire.

La vie matérielle à Athènes était des plus faciles. On prétend qu'un homme du peuple pouvait s'y nourrir avec une obole et demie par jour, et que son loyer annuel ne

dépassait pas vingt-deux drachmes. L'État se chargeait de fournir du travail à tous les gens valides et il prenait sous sa protection les vieillards et les orphelins : aussi la mendicité était-elle très rare dans ce pays.

Rares aussi les grandes fortunes! Peu d'Athéniens conservaient de grandes réserves en argent. Ils plaçaient leur fortune dans les entreprises du négoce ou ils les confiaient à des banquiers, les *trapézites* (de *trapéza*, table), qui ouvraient des comptes courants, prêtaient à 12, 18, 24, 30 et 35 °/₀, délivraient des lettres de change et même des lettres de crédit à l'usage des voyageurs. Leurs maisons semblent avoir été placées sous le contrôle de l'État.

Athènes et presque toutes les autres villes de la Grèce connurent les formes les plus compliquées du crédit personnel et réel. L'*hypothèque* y a pris naissance. Elle s'appliquait même aux navires, et c'est dans une large organisation du crédit maritime que les Athéniens montrèrent le mieux leurs aptitudes pratiques.

La justice commerciale s'y distinguait de la justice civile ; des commerçants choisis avec soin par leurs pairs se prononçaient sur les affaires litigieuses de leur compétence, dans un délai maximum d'un mois et à frais très réduits. A l'étranger, les intérêts des négociants et des colons libres étaient placés sous la sauvegarde des *proxènes*, qui jouaient à la fois le rôle de consuls et d'ambassadeurs. Ces représentants d'Athènes se recrutaient parmi les notables indigènes à qui l'on conférait, avec des privilèges honorifiques, de grandes immunités.

Enfin, n'oublions pas que l'exemption du service militaire était accordée aux Athéniens qui se consacraient au commerce.

Pour tout ce qui concerne les poids, les mesures et les

monnaies, Athènes employait un système uniforme dont voici le tableau succinct :

Mesures de longueur : le doigt ($0^m,02$), le pied ($0^m,30$), la brasse ou orgye ($1^m,85$), le plèthre ($30^m,80$), le stade (185 mètres).

Mesures de capacité : le cotyle ($0^l,27$), le chous ($3^l,28$), le métrète ($39^l,39$), pour les liquides; le chénice ($1^l,10$), le setier ou hecteus ($8^l,75$) et le médimne ($52^l,52$), pour les solides.

Les poids et les monnaies portaient les mêmes noms :

	Poids.	Valeur.
Chalque.	$0^{gr},09$.	$0^{fr},02$.
Obole.	$0^{gr},72$.	$0^{fr},16$.
Drachme	$4^{gr},36$.	$0^{fr},95$.
Mine.	436 gr.	$98^{fr},55$.
Talent d'argent	27 kilogr.	5733 fr. (monnaie de compte seulement).

Les monnaies de bronze (chalque et obole), d'argent (drachme et tétradrachme), d'or (mine), frappées au marteau, portaient en effigie la tête de Pallas casquée et, sur le revers, la chouette symbolique, attribut de la déesse protectrice d'Athènes.

La rivalité d'Athènes et de Sparte engendra, du vivant de Périclès, les déplorables guerres du Péloponèse, *la plus grande crise qui ait éprouvé les Hellènes*, de 431 à 404. — Thèbes aux sept portes, grâce à ses illustres enfants, Pélopidas et Epaminondas, exerça quelque temps la suprématie. L'or et les intrigues des Perses armèrent bientôt les villes grecques les unes contre les autres : l'influence hellénique décrut en Asie Mineure et en Sicile. Seules, quelques îles comme la république maritime de

Rhodes, brillèrent alors de quelque éclat. Il fallut, pour que le génie grec se réveillât, que parût un des hommes les plus extraordinaires de l'histoire, Alexandre le Grand (quatrième siècle av. J.-C.).

C'est un roman ou plutôt une épopée, la vie de ce roi macédonien, chef d'un peuple, que, la veille encore, les Grecs tenaient pour barbare, à côté et sous les ordres de qui ils marchèrent à la conquête du vaste empire des Achéménides. Le vainqueur du Granique, d'Issos et d'Arbèles est grand surtout par l'usage qu'il fit de ses victoires. Au lieu de détruire, il a créé. Unique entre tous ceux qui ont été d'abord la terreur des hommes, il laissa aux vaincus leurs mœurs, leurs lois, leurs croyances. Il songea à unir les Perses avec les Grecs, pour le plus grand bien de tous. Il assura l'ordre et la sécurité en Asie. Grâce à lui le monde s'agrandit et des pays nouveaux furent mis en valeur. Il avait déjà parcouru la Phrygie, la Cilicie, la Syrie, la Palestine et l'Egypte, lorsqu'en marchant d'abord à la poursuite de Darius fugitif, puis à celle de Bessus, le meurtrier du Grand Roi, il révéla aux Grecs les mystères d'immenses régions, à peine soupçonnées. Il traversa successivement la Parthie, l'Arie, la Drangiane, la Bactriane, la Sogdiane, les vallées du Pendjab et ce ne fut point sa faute s'il ne poussa pas jusque sur les rives du Gange. Mais ses soldats étaient exténués. Il les ramena malgré lui le long de l'Indus et, par la Gédrosie (Béloutchistan), la Carmanie et la Perse proprement dite, il rentra à Ecbatane.

C'est au retour de cette gigantesque expédition qu'il chargea un de ses lieutenants, Néarque, de reconnaître la frontière maritime du plateau de l'Iran. Néarque, avec

EMPIRE D'ALEXANDRE LE GRAND

une flottille improvisée, prit la mer au port d'Alexandre, dans le delta de l'Indus (aujourd'hui Kuratchi); il séjourna dans les rades inhospitalières de la Gédrosie, observa les mœurs des tribus ichthyophages (des mangeurs de poissons crus), pêcha quelques baleines, retrouva les avant-postes de l'armée d'Alexandre qui sortait du désert, près de la côte plus fertile de la Carmanie, repartit sur l'océan Indien et, par le détroit d'Ormuz, entra dans le golfe Persique. Il atteignit le port de Térédon, à l'embouchure de l'Euphrate, au bout de deux mois de fatigues et de dangers de toute espèce. Le voyage de Néarque est au nombre des plus belles explorations accomplies par les anciens.

Au cours de sa rapide conquête, Alexandre le Grand a eu le temps de fonder, et c'est là sa véritable gloire, plusieurs villes importantes qui portent son nom : Iskandéroun ou Alexandrette, sur la Méditerranée, non loin d'Antioche; Alexandrie d'Egypte, au carrefour du monde antique; Alexandrie d'Arie, dans les montagnes du Khorassan (aujourd'hui Hérat); Alexandrie d'Arachosie (Kandahar, dans l'Afghanistan); Alexandraschata, sur l'Iaxartes (Khodjend, sur le Syr-Daria), etc.

Son empire s'étendit plus loin que les limites de la domination des Perses. Il comprenait en Afrique, la Cyrénaïque et l'Egypte; en Europe, la Grèce et la Macédoine (capitale Pella); en Asie, ses frontières étaient parallèles au Caucase et coupaient l'Oxus et l'Iaxartes pour atteindre l'Hyphase, sous-affluent de l'Indus. Le désert seul le séparait de l'Arabie.

Par ces possessions, l'hellénisme s'étendit dans tout l'Orient jusqu'aux portes de l'Inde. La mort du héros,

survenue à Babylone, en 323, fut le signal du démembrement de l'empire, mais n'arrêta point les progrès de la civilisation. La Macédoine et la Grèce suivirent leurs destinées particulières; l'Egypte fut régénérée par la dynastie des Lagides; l'Asie se partagea au deuxième siècle en de nombreux royaumes qui furent : la Bithynie, la Cappadoce, le Pont, le Pergame, la Galatie, l'empire des Séleucides, celui des Parthes et la Bactriane.

La fusion s'acheva entre les idées et les arts de la Grèce et de l'Orient. Le siècle d'Alexandre, comparable au siècle de Périclès, présente les noms de grands artistes : Praxitèle, Xeuxis, Parrhasios; de grands philosophes, de grands écrivains, de grands savants : Socrate, Xénophon [1], Platon [2], Diogène, Epicure, Zénon, Démosthène, Théocrite, Grec de Sicile, et surtout *Aristote*.

Ce dernier, né à Stagyre, en Chalcidique (384 av. J.-C.), était le fils du médecin du roi Philippe de Macédoine. Il étudia à Athènes la philosophie et les sciences, fut le disciple et le rival de Platon, eut l'honneur d'être le précepteur d'Alexandre, qui resta son ami et son obligé. Tandis que son élève conquérait l'Asie, d'où il lui envoyait sans cesse de riches collections d'animaux, de plantes et de pierres, Aristote vivait à Athènes où il dirigeait l'école du Lycée, dite aussi *péripatéticienne*, parce que l'enseignement y était donné au cours de lentes promenades. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages : *les*

1. Cet auteur s'est fait l'interprète des préjugés défavorables aux commerçants. Il a écrit : « Les gens qui se livrent au commerce ne sont jamais élevés aux charges publiques, et c'est avec raison. »

2. Il en est de même de Platon, du *divin* Platon, qui s'exprime ainsi dans son *Traité de la République :* « Quant aux marchands, accoutumés à mentir et à tromper, on ne les souffrira dans la cité que comme un mal nécessaire. » S'il ne les chasse pas de son Etat idéal, comme les poètes, et sans les couronner de fleurs, c'est qu'il convient qu'on ne saurait s'en passer. Ce dernier aveu est à retenir.

Analytiques ou traité de logique; l'*Histoire des plantes*, un traité de *Météorologie*, une *Rhétorique* et une *Poétique*, une *Histoire des animaux*, la *Politique*, etc., qui lui ont valu le renom d'esprit universel, de précepteur de l'intelligence humaine. Ce grand esprit observateur a porté au plus haut degré la science imparfaite des anciens; il l'a débarrassée des imaginations dont les poètes l'avaient encombrée. Même ses erreurs ont été fécondes. Aristote mourut à Chalcis en Eubée (322), un an après Alexandre, et désespéré, dit-on, de n'avoir pu expliquer le phénomène de la marée, qu'il avait eu occasion d'étudier dans le détroit de l'Euripe.

Revenons aux États formés de l'empire d'Alexandre, à ceux principalement qui représentent le mieux le génie grec, à l'Egypte et à la Syrie :

1° **L'Egypte sous les Lagides.** — La terre endormie des Pharaons se réveilla sous l'administration des rois Ptolémées, issus de Lagos, un des généraux d'Alexandre, et sa nouvelle capitale, Alexandrie, devint une des reines du commerce du monde, un des meilleurs asiles de la civilisation, un des pôles de l'humanité. Son influence a duré trois siècles. Construite pour empêcher Tyr de se relever de ses ruines, Alexandrie jouissait d'une situation exceptionnelle sur la Méditerranée, à une faible distance du Nil dont les alluvions ne la menaçaient pas, et cependant reliée au fleuve et à la mer Rouge par le canal de Néchao remis en état et prolongé. Le lac Maréotis, un peu dans l'intérieur des terres, lui servait de second port. La ville, rafraîchie par cette masse d'eau douce et par les vents étésiens qui soufflent de la mer, était un séjour délicieux. Composée de deux parties, Rhacotis, la vieille cité égyptienne, et Brouchion, le nouveau quartier grec,

elle affectait la forme d'une immense *chlamyde* (tunique grecque) qu'habitèrent jusqu'à 900000 personnes de toutes races. Les palais et les jardins prenaient plus d'un quart de la superficie. De larges rues s'y coupaient à angles droits et l'une d'elles avait près de 6 kilomètres de longueur. Des édifices incomparables furent élevés ou réparés par les Lagides : les temples de Sérapis, d'Aphrodite, de Perséphone, d'Arsinoé, de Poséidon ; le Théâtre et l'Hippodrome, le Gymnase, le Stade où l'on célébrait les jeux de la Grèce, et le Musée. Par ce nom de Musée (demeure des Muses), il faut entendre, à Alexandrie, un immense établissement d'instruction publique rassemblant des salles de collections, des laboratoires, des jardins botaniques et zoologiques, des salles de cours pour 14000 étudiants, et les logements d'une armée de savants, de prêtres, de professeurs nourris aux frais de l'État. On y enseignait les mathématiques, l'histoire naturelle, la physique, les lettres et le droit. La Bibliothèque, merveille de ces merveilles, renfermait plus de 700000 manuscrits en toutes langues, et, la plupart, à un seul exemplaire. Aussi peut-on dire que l'incendie qui consuma ces trésors, à l'époque de Jules César (47 av. J.-C.), a été un des malheurs les plus regrettables dont aient eu à souffrir les hommes, et cette perte n'a jamais été réparée. Alexandrie, foyer d'études, était en même temps un centre de production et de consommation, une ville de luxe et de plaisirs. Son port, protégé par une digue de 1300 mètres de long et éclairé la nuit par la tour de marbre de l'île de Pharos (d'où le mot de *phare*), recevait jusqu'à 2000 navires par an. Il garda le premier rang parmi toutes les villes maritimes pendant la domination romaine.

Les Ptolémées ne gouvernaient pas seulement l'Egypte

proprement dite. Ils y avaient joint la Cyrénaïque, appelée aussi Pentapole, et la Libye, une partie de l'Arabie du nord-ouest, l'île de Chypre et la côte méridionale de l'Anatolie.

2° **La Syrie sous les Séleucides.** — Dans l'Asie occidentale, dans la vallée de l'Euphrate et du Tigre, en Arménie, en Syrie et en Perse, les descendants de Séleucus, autre lieutenant d'Alexandre le Grand, ressuscitèrent la grandeur disparue des antiques Chaldéens et Assyriens. Leur capitale, Séleucie, sur les bords du Tigre, au nord de Babylone, où Alexandre avait fait exécuter de grands travaux, Séleucie compta plus de 600000 habitants; elle ne conserva pas longtemps cette importance. Au contraire, Antioche *la belle*, somptueux marché de pourpre, d'ivoire et d'or, Antioche, renommée pour les fêtes qui s'y donnèrent dans les jardins de Daphné, devait survivre au royaume des Séleucides et demeurer l'une des grandes cités de l'empire romain.

Dans le reste de l'Asie Mineure, fractionnée à l'extrême, Pergame, capitale d'un assez grand royaume, fut également un des foyers du commerce, de la science et de l'art helléniques. On y fabriquait en abondance le *parchemin* (ou peaux d'animaux préparées en vue de l'écriture) dont l'usage se substitua à celui du papyrus.

Enfin, sur les limites orientales de l'empire macédonien, dans la vaste Bactriane, s'établit et dura plus d'un siècle un royaume grec dont on a retrouvé l'histoire récemment. Il comprenait la plus grande partie du Turkestan russe actuel, l'Afghanistan, le Béloutchistan et la vallée de l'Indus jusqu'au golfe de Cambaye, d'une part, et jusqu'au Gange, de l'autre. L'Oxus (Amou-Daria) faisait alors communiquer le lac Oxien (lac d'Aral) avec la mer

Caspienne et servait au transport des marchandises de l'Inde. C'est en Bactriane, grâce à des colonies macédoniennes de vétérans, que se fit la fusion entre l'esprit grec et l'esprit hindou, entre la mythologie et le bouddhisme. Une invasion des Scythes détruisit cette puissance et arrêta ainsi l'expansion de l'hellénisme vers l'Extrême-Orient; toutefois il survécut, et pour toujours, des relations de commerce entre les habitants du Turkestan et ceux de la Chine, par le plateau de Pamir et la vallée du Tarim. — La *Tour de pierre* (Tachkend), sur un affluent de l'Iaxartes, resta le rendez-vous des caravanes, le faible trait d'union entre deux mondes qui, même de nos jours, s'ignorent ou se jugent mal, au détriment des véritables intérêts de l'humanité.

Pour en finir avec l'histoire grecque proprement dite, après la mort d'Alexandre, qu'il nous suffise de savoir que les successeurs d'Antigone parvinrent à reconstituer le royaume de Macédoine en occupant, par des garnisons, les principaux points stratégiques de la Grèce. Les guerres et les révolutions réduisirent ces deux pays à l'insignifiance politique. Les Romains en profitèrent pour s'en emparer et, après les batailles de Scarphée et de Leucopétra, derniers efforts d'une nationalité expirante, après la prise et le sac de Corinthe, la Grèce devint une province romaine et perdit jusqu'à son nom. On l'appela Achaïe, à partir de 146 avant Jésus-Christ, mais son esprit et son génie étaient immortels. *La Grèce vaincue triompha de ses farouches vainqueurs.* Athènes, grâce à ses richesses artistiques, à ses souvenirs, à ses écoles, à ses rhéteurs et à ses grammairiens, compta, sinon par son étendue et sa population, parmi les villes les plus importantes du monde latin. Elle a eu la gloire enviable d'in-

struire et d'humaniser les fiers patriciens et de propager les idées de justice, de charité et de paix.

Si nous pouvions résumer en quelques lignes le rôle des peuples antiques les plus connus, nous dirions que les Egyptiens ont doté le monde des premières lois sages, d'une morale pure et des bienfaits de l'écriture; que les Assyriens lui ont fourni la première organisation militaire sérieuse; que les Chaldéens ont éveillé le goût de la science; que les Hébreux ont révélé une religion supérieure; que les Phéniciens ont créé le grand commerce extérieur; que les Mèdes et les Perses ont tiré parti de ces ressources, mais tous ces Orientaux, qui ont institué la civilisation, se sont montrés incapables de la conserver dans sa pureté, de la développer et de la répandre.

Après eux, les Grecs lui ont fait réaliser d'admirables progrès et l'ont amenée à ce point qu'elle ne pouvait plus décroître désormais, qu'elle devait se perfectionner indéfiniment. Malheureusement, si l'on excepte l'œuvre passagère d'Alexandre, ils n'ont pas su s'élever à une forme politique unique qui leur permît de devenir eux-mêmes les agents et les facteurs de la prospérité universelle. Cette dernière tâche était la part réservée aux aptitudes et au génie de Rome.

L'ITALIE ANTIQUE

L'Italie (du grec *italos*, jeune taureau, à cause du grand nombre de buffles qu'y rencontrèrent les Grecs), est une péninsule située au centre du monde méditerranéen, à 50 kilomètres de la Grèce, à 150 kilomètres de l'Afrique du Nord. — C'est une région bien circonscrite par la

nature, dont le sol est fertile, le climat délicieux, et qui devait, par conséquent, attirer les peuplades indo-européennes toujours en migration de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud.



Parmi les plus anciens des habitants connus de l'Italie, on cite les Illyriens, sur les deux rivages adriatiques; les Ligures, le long du golfe de Gênes et dans les îles de

la Corse et de la Sardaigne; les Grecs dans la partie méridionale de la « botte » italienne; enfin les Etrusques ou Tyrrènes ou Tyrrhéniens qui ont laissé leur nom à une partie de la Méditerranée occidentale.

Les *Etrusques* ont été un peuple mystérieux, dont la langue est restée à peu près indéchiffrable. On les croit originaires de la Lydie en Asie; ils ont essayé d'abord de s'acclimater en Egypte et, par la voie de mer, ils ont émigré au fond du golfe Adriatique, vers l'embouchure du Pô. Dès le douzième siècle avant Jésus-Christ, on les voit installés à Adria, Spina et Ravenne et bientôt sur les deux rives du fleuve, à Felsina, Modèna, Parma et Mantua. Mais, inquiétés par les Gaulois cisalpins, ils vinrent habiter le quadrilatère formé par l'Arnus, le rivage de la mer, le Tibéris et les Apennins : ce fut l'*Etrurie*, qu'on appelle de nos jours la Toscane. Partagés en deux confédérations de douze cités chacune, ils bâtirent Luna, Pisæ, Volaterræ, Arretium, Clusium, Perusa, Volsinii, Tarquinii, Véii (cette dernière dans le voisinage de Rome). Leur port principal fut Populonia, située sur un promontoire, en face de l'île d'Elbe, dont les Etrusques exploitèrent les mines de fer.

Navigateurs, pirates et marchands, ils établirent des colonies en Corse, dans le Latium et en Campanie, à Vulturnum, Cumæ, Naples et dans l'île de Capri. Par leurs premières possessions d'Adria et de Spina, ils commercèrent avec les territoires de la Germanie, jusqu'aux rivages de la Baltique, grâce à deux routes qui longeaient le cours de l'Adige et franchissaient les Alpes. — Leur domination politique, la première de quelque importance en Italie, atteignit son apogée vers 500 avant Jésus-Christ. Elle fut combattue par les Gaulois, par les peuples Osques, par les Grecs et les Carthaginois, même par les Rho-

diens. — Puissants par leur marine, mais affaiblis par leurs dissensions, ils commencèrent à décliner depuis leur défaite de Cumes (474), œuvre des Grecs de Sicile et des Grecs de la Grande-Grèce coalisés. Les Romains allaient prochainement achever leur défaite et les incorporer par la prise de Véii (405) et la victoire du lac Vadimon (309).

L'Etrurie fut ravagée, dépeuplée, transformée en déserts et en marécages, exemple terrible qui frappa d'épouvante les ennemis de Rome. Et pourtant, les Romains devaient quelque reconnaissance aux Etrusques : c'est d'eux qu'ils avaient pris des mœurs, des coutumes, des institutions, jusqu'à des rois ; c'est d'eux qu'ils avaient tiré, en partie, leur religion primitive. — L'art divinatoire, les combats de gladiateurs, les sacrifices humains, l'habitude d'exécuter de grands travaux d'utilité publique comme les égouts, les canaux de drainage, furent introduits à Rome par des *lucumons*, nobles venus d'Etrurie, dont trois parvinrent à la monarchie.

Les Etrusques savaient admirablement cultiver la terre, la débarrasser des flaques d'eau ; creuser des nécropoles, des hypogées comparables, par leur grandeur, à ceux des Egyptiens ; travailler le fer, le bronze et l'argile. — La collection Campana, au Musée du Louvre, présente des merveilles de l'art étrusque : terres cuites, vases vernissés, lampes funéraires, qui se vendaient chez les Latins et même chez les Grecs. Le commerce de cette nation était fort étendu et l'on a retrouvé des pièces de monnaie frappées à Populonia, dans des villes de la Pologne.

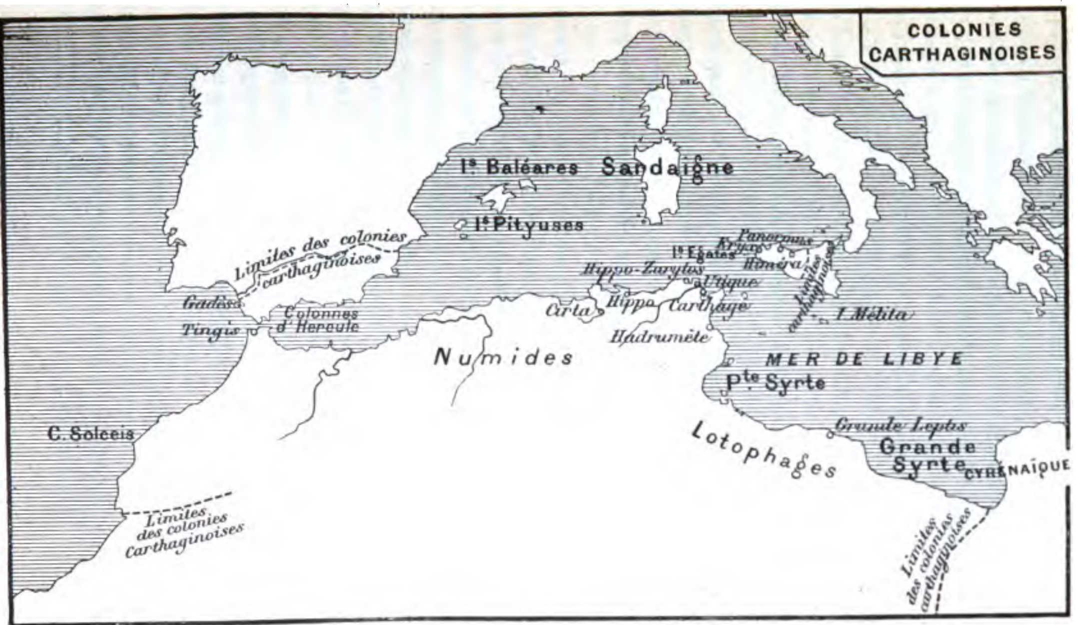
Jusque vers le milieu du quatrième siècle avant Jésus-Christ, c'est-à-dire jusqu'au moment où Alexandre le Grand commence ses conquêtes, et où la puissance romaine accomplit ses premiers progrès, le vieux monde,

riverain de la Méditerranée, était partagé entre ces trois grandes races colonisatrices : les Grecs, les Etrusques et les Phéniciens de Carthage. — Il convient de parler de ceux-ci avant de passer à l'histoire romaine.

Les Carthaginois. — Parmi les colonies lointaines de Tyr, les principales, celles d'Utique et de Gadès, remontent à l'an 1100 avant Jésus-Christ; Carthage, à l'an 800. Une princesse, Elissar, surnommée Didon (la fugitive), pour échapper à l'avarice et à la cruauté de son frère Pygmalion, roi de Tyr, avait entassé ses trésors sur une flottille et était venue les mettre en sûreté sur un point de la côte de la Zugitane (Tunisie), que l'on appela *Karhadohât* (la ville nouvelle), ou *Kart-ago* (la forteresse de la mer).

A partir du septième siècle, Carthage supplanta sa métropole en Afrique et plus tard, à la chute de Tyr, elle recueillit les marchands et les armateurs qui craignaient le joug des Perses ou des Macédoniens.

Protégée par la citadelle de Byrsa, à la fondation de laquelle se rapporte une légende célèbre; en amphithéâtre sur un golfe bien abrité; pourvue d'un port militaire et d'un grand port marchand, Carthage devint une nouvelle Tyr, plus vaste et plus peuplée que l'ancienne. Aux temps de sa splendeur, elle compta 700000 habitants. Elle hérita des anciens comptoirs phéniciens de Sicile, de Sardaigne, des Baléares et d'Espagne; elle y en ajouta de nouveaux, surtout le long de l'Afrique Mineure, depuis la Grande Syrte jusqu'aux confins du Maroc actuel. — Tripolitaine, Tunisie, Algérie, Maroc reconnurent sa prééminence. Elle essaya même de rétablir les anciens établissements de la côte occidentale d'Afrique : tel fut le but de l'expédition de Hannon, au cinquième siècle.


COLONIES CARTHAGINOISES
Iˢ Baléares
Sardaigne
Iˢ Pityuses
Limites des colonies carthaginoises
Gadès
Tingis
Colonnes d'Hercule
Numides
Iˢ Égates
Panormus
Hippo-Zarytus
Utique
Carta
Hippo
Carthage
I. Mélita
Hadrumète
MER DE LIBYE
Pᵗᵉ Syrte
C. Soloeis
Lotophages
Grande Leptis
Grande Syrte
CYRÉNAÏQUE
Limites des colonies Carthaginoises
Limites des colonies carthaginoises

Hannon partit de Carthage avec 60 galères à 50 rames portant des colons, des armes, des provisions ; il franchit les colonnes d'Hercule, doubla le cap Soloeis (cap Cantin), aborda dans l'île de Cerné, au sud des îles Fortunées ; vit l'embouchure du Sénégal, le cap Vert et s'avança jusqu'à l'île *Sherboro* (Sierra-Leone), qu'il appela île des Gorilles parce qu'il dut y combattre des sauvages velus, pareils à de grands singes. — La relation de son voyage, dite *Périple de Hannon*, fut écrite sur un mur du temple d'Eschmoun, à Carthage, où un étranger la copia et la sauva de la destruction de la ville par les Romains.

A peu près à la même époque, un autre Carthaginois, Himilcon, passant lui aussi les colonnes d'Hercule, marchait vers le nord de l'Europe et visitait les îles Œstrymnides, qu'on croit être les fameuses Cassitérides des premiers Phéniciens.

La république de Carthage consacra toutes ses forces à l'expansion coloniale. Elle tira d'énormes revenus des mines de la Sardaigne et de l'Espagne ; elle se maintint fortement dans l'ouest de la Sicile malgré les efforts des Grecs ; elle accapara le commerce de l'intérieur de l'Afrique. Par ses *emporia*, échelonnés sur les deux Syrtes, comme la Grande Leptis, elle attira les caravanes qui charriaient les dattes, la poudre d'or, l'ivoire du Sahara et même du Soudan.

Malheureusement tout était subordonné à l'argent dans cette ville de grand négoce. Une ploutocratie égoïste et cupide y dominait. Les chefs des cent principales maisons de commerce y exerçaient une autorité analogue à celle du Sénat à Rome ; mais tandis que les sénateurs romains avaient des idées justes, des vues intelligentes, les *Centumvirs* de Carthage ne se déterminaient guère que par la considération étroite de leurs intérêts matériels et immé-

diats. Il n'en faut pas moins admirer les Carthaginois (Pœni, *Phéniciens*, en latin) dans leur lutte gigantesque contre les Romains, lutte qui dura de 260 à 146 avant Jésus-Christ et qu'on désigne sous l'appellation de guerres puniques.

ROME

Entre l'Etrurie et la Grande-Grèce, soumis à la suzeraineté étrusque, le Latium était depuis le huitième siècle occupé par des tribus de race osque, les Aurunci, les Volsques, les Herniques, les Eques, les Latins. Ces derniers, vivant sur la rive gauche du Tibre et sur les bords de l'Anio, étaient unis en une ligue dont le seul lien sérieux consistait dans les cérémonies religieuses du mont Albain.

La cité d'Albe la Longue donna naissance à la cité de Rome. Débarrassée des légendes poétiques, la fondation de Rome n'offre aucune particularité saillante. En 754, un aventurier, qui s'appelait peut-être Romulus, se retrancha avec quelques brigands comme lui sur le mont Palatin, pour ravager les pays d'alentour, y renfermer, dit Montesquieu, « *le butin, les bestiaux et les fruits de la campagne* ». La bourgade qu'il habita et à laquelle il donna la forme d'un carré « Roma quadrata », voilà l'origine de la *Ville éternelle*.

Sa position était heureusement choisie. Sur la gauche du Tibre, à l'abri des inondations du fleuve, à une trentaine de kilomètres de la mer, à l'abri par conséquent des incursions des pirates ; en communication facile avec cette mer par le fleuve, alors plus navigable qu'il ne l'est aujourd'hui et praticable en tous cas aux chalands, Rome

se trouvait de plus au point d'intersection des principales routes de l'Etrurie et du Latium. Sa fortune a été rapide, inouïe. Par la fondation de colonies en Etrurie, dans le Latium, en Ombrie, dans le Samnium et dans toute l'Italie méridionale; par la construction de voies militaires; par la guerre surtout, l'Etat romain déborda, fit tache d'huile, d'abord sous les sept rois qui le gouvernèrent de 754 à 510, ensuite et surtout lorsque furent réconciliés les patriciens et les plébéiens qui s'étaient livrés à la guerre civile de 510 à 302 avant Jésus-Christ.

Les patriciens « les pères » avaient chassé les rois pour établir à leur profit personnel une République aristocratique. Ils possédaient le sol « l'*ager romanus* »; ils composaient le Sénat et pouvaient seuls prétendre aux fonctions de consuls, de dictateur, d'édiles curules, de censeurs, etc... Mais ils étaient peu nombreux et leur richesse immobilière s'accroissait faiblement. Au contraire, les plébéiens, c'est-à-dire les nouveaux venus : étrangers, clients, prisonniers de guerre, affluaient de toutes parts et se livraient, faute de terres, aux métiers innombrables de l'industrie et du commerce. Leur nombre, comme leurs biens meubles, augmentaient sans cesse. Maltraités par les patriciens orgueilleux, il réclamèrent et obtinrent au prix de rudes efforts, successivement : l'égalité des droits civils (loi des 12 Tables), l'égalité des droits politiques (création du Tribunat du peuple, de l'édilité plébéienne et l'accès aux diverses administrations, même à la magistrature consulaire), enfin l'égalité religieuse. La fusion entre les deux ordres ayant été réalisée, la paix intérieure rétablie, l'Etat put songer à la conquête des pays voisins. Son peuple de paysans et de soldats, croyant, discipliné, vertueux et héroïque, ne recula devant aucun obstacle. Il vainquit les Etrusques, il repoussa une invasion gau-

loise, il soumit les montagnards du Samnium, il engloba les colonies grecques telles que Tarente, enfin il se heurta à la puissance carthaginoise.

Il y a eu trois guerres puniques. Ce qui est surprenant dans la première, c'est la souplesse avec laquelle les légionnaires romains se transforment en marins, construisent une flotte et battent les Carthaginois sur mer. Les victoires navales du cap Myles, d'Ecnome, des îles Egates ont pour résultat de chasser les Carthaginois de la Sicile et de donner cette île presque entière aux Romains (traité de 241 av. J.-C.). Avant qu'Annibal eût ranimé la lutte, le Sénat prononça l'annexion de la Sardaigne et de la Corse. Il est vrai que la deuxième guerre punique faillit être fatale à Rome. Le génie extraordinaire d'un homme balança sa fortune : le Tessin, la Trébie, Trasimène, Cannes furent de dures leçons, mais la constance, l'intrépidité romaine l'emportèrent à Zama ; en 201, Carthage cessa de compter comme puissance militaire et ne fut plus qu'une ville de commerce privée de vaisseaux de guerre et incapable de faire respecter ses comptoirs. Elle ne fit plus que languir et succomba sous les coups de Scipion Emilien en 146. — Ainsi s'éteignit la grandeur phénicienne, ainsi disparurent les *rouliers des mers*, les rois du négoce antique.

Rome, débarrassée de sa rivale, asservit le monde : elle se corrompit vite par le fait même de ses victoires. Durant les premiers siècles de la République, la vie romaine avait été simple, honnête, laborieuse. Les Romains de l'âge héroïque ne recherchaient ni le luxe, ni même le bien-être ; ils pratiquaient les plus sévères vertus de l'obéissance à l'autorité, du respect pour la religion, de l'amour de la liberté, du dévouement à la chose publique. C'était la belle et chimérique époque des

Fabius et des Cincinnatus, des Fabricius et des Décius. — Travailleurs acharnés pendant la paix, les Romains devenaient, dès que s'ouvrait le temple de Janus, d'intrépides, d'incomparables soldats, de qui les loisirs mêmes étaient utiles, car ils les consacraient à la construction des routes, des ponts, des aqueducs, des tunnels, des canaux.

Au point de vue industriel Rome, produisait peu. Le travail de fabrique était laissé aux esclaves et ne profitait qu'aux riches, à cette aristocratie superbe et insolente, formée d'environ 7000 familles. — Les ouvriers libres ne pouvaient lutter sous le rapport du bon marché contre le travail servile. Découragés, ils prirent l'habitude de la paresse; réduits à la misère, ils vendirent aux nobles leurs suffrages; ils trafiquèrent de leurs droits politiques, implorant la charité officielle de l'Etat ou la charité intéressée des grands personnages candidats aux fonctions publiques.

Cette transformation dans les mœurs, cette dégénérescence était dangereuse. Quelques esprits clairvoyants et généreux le comprirent et voulurent reconstituer la classe moyenne disparue. Ils eurent recours aux *lois agraires*. Après Spurius Cassius et Licinius, les Gracques demandèrent que l'*ager publicus* fût partagé équitablement entre tous les citoyens, co-propriétaires des biens domaniaux; ils s'opposèrent à l'accaparement des terres par les riches. Ils ne rencontrèrent que moqueries, ingratitude et méchanceté.

Alors entrent en scène les ambitieux, les gens sans scrupules et alors s'ouvre l'ère des guerres civiles. Marius et Sylla, Pompée et César, Antoine et Octave, exploitant les passions populaires, combattant ou soutenant tour à tour les privilèges aristocratiques, essayent de rétablir

la monarchie à leur profit personnel. Octave y parvient : il fonde en l'an 30 avant Jésus-Christ le *principat*, forme de gouvernement qui, en réalité, était déjà l'*Empire*.

Avec l'Empire allait régner la *paix romaine*, une paix armée, il est vrai, mais combien favorable au développement économique du monde ancien !

L'EMPIRE ROMAIN

L'Empire romain, d'une étendue de 7000000 de kilomètres carrés sous Trajan, après l'annexion de la Grande-Bretagne, des champs *décumates* entre le Rhin et le Danube supérieur, de la Dacie et de quelques petits royaumes asiatiques, a eu pour véritables origines les colonies militaires. On appelait ainsi, dès le règne de Tarquin le Superbe, des forteresses, des *sentinelles* placées en pays conquis, chargées de surveiller les populations subjuguées et de leur faire connaître les avantages de l'administration romaine. Elles comprenaient en général trois cents vétérans à qui l'on conservait le droit de cité, et leurs familles entre qui l'on partageait la terre. Les premiers postes de cette nature furent établis à Circéi, à Signia, puis dans le Samnium, à Anxur, à Frégelles, à Venouse, à Brindes. D'Italie, ils se déplacèrent constamment dans toutes les directions, de plus en plus reculés, jusqu'aux bords du Rhin, du Danube, de l'Euphrate. — La plupart ont donné naissance à de grandes villes : Bade, Cologne, Nimègue, Leyde, par exemple ; tant leur situation était bien choisie, tant les Romains mettaient d'esprit de suite dans leur politique.

Des voies militaires les rattachaient à la capitale. Tracées en ligne droite le plus possible, ces voies parti-

rent d'abord d'un point sur le Forum, marqué par le *milliaire d'or*. La première en date, la voie Appienne, suivait le littoral jusqu'à Capoue et conduisait de là sur l'Adriatique, par Bénévent et Tarente. La voie Latine menait également à Capoue, mais par la montagne; la voie Valérienne, la voie Flaminienne et la voie Emilienne divergeaient dans la Gaule Cisalpine; les voies Cassienne et Aurélienne traversaient les campagnes désolées de l'Etrurie.

Elles étaient construites avec un art admirable ; aussi ont-elles, en partie, résisté aux bouleversements causés soit par les hommes, soit par la nature. Pareilles à des murs pélasgiques que l'on aurait enfouis dans la terre jusqu'à 4 mètres de profondeur, elles étaient constituées par trois couches superposées de grosses pierres liées entre elles grâce à un ciment inaltérable et, à la surface du sol, de larges dalles les recouvraient. Le long de ces voies, dans le voisinage des villes, s'élevaient les tombeaux ; dans la campagne, des bornes étaient dressées de distance en distance ; partout s'échelonnaient des hôtelleries, des auberges, des relais de chevaux et de coureurs. Auguste y inaugura un système de *Postes impériales*, plus tard, ouvertes au public, qui permettaient d'effectuer en moyenne 38 kilomètres et exceptionnellement jusqu'à 101 milles par jour (150 kilomètres), ce qui facilita singulièrement les transactions commerciales.

A cette époque, le réseau des voies *consulaires*, des voies *municipales* et des voies *vicinales*, sans parler des voies *agraires* ou chemins ruraux laissés à la charge des propriétaires, se développait sur plus de 52 000 kilomètres d'un bout à l'autre de la Méditerranée.

Les plus importantes de ces routes, indiquées sur la carte dite de *Peutinger*, conduisaient d'Antioche à Ephèse


L'EMPIRE ROMAIN
Mur d'Antonin
Eburacum
Gde BRETAGNE
Dubris
Itius Portus
GERMANIE
INDÉPENDANTE
SARMATIE
GERMANIE INF.
Cologne
BELGIQUE
Trèves
GERMANIE SUP.
Champs décumates
LUGDUNAISE
Augustodunum
Cabillonum
Lugdunum
Burdigala
AQUITAINE
RHÉTIE
Vesontio
PANNONIE
NORIQUE
Aquilée
Vindibona
Carnuntum
DACIE
DALMATIE
MŒSIE
NARBONNAISE
TARRACONAISE
LUSITANIE
BÉTIQUE
Corduba
Hispalis
Gadès
Tingis
Carthagène
Sagonte
Valentia
Tarraco
Rome
Ostie
Puteoli
Dyrrachium
MACÉDOINE
Thessalonique
Constantinople
Byzance
PONT
GALATIE
BITHYNIE
Pergame
CAPPADOCE
PAMPHYLIE
CILICIE
LYCIE
Éphèse
Athènes
ACHAIE
Syracuse
Carthage
MAURITANIE TINGITANE
MAURITANIE CÉSARIENNE
NUMIDIE
AFRIQUE
Leptis
CYRÉNAIQUE
Alexandrie
PALESTINE
SYRIE
Antioche
MÉSOPOTAMIE
Tigre Fl.
Euphrate Fl.
ROYAUME D'ARMÉNIE
ROYAUME DES PARTHES
ARABIE
Bérénice

et d'Antioche en Mésopotamie ; de Byzance à Dyrrachium, sur l'Adriatique ; de Carnutum, sur le Danube, à Aquilée ; de la Vénétie à la Rhétie par le col du Brenner, et de l'Italie du Nord à l'Espagne par le col du mont Genèvre dans les Alpes, par Arles, Narbonne, Ruscino et jusqu'à Gadès, sous le nom de voie Domitienne.

A Lyon, se croisaient quatre chemins : l'un qui suivait le Rhône jusqu'à son delta ; l'autre qui remontait la Saône, gagnait la Moselle et aboutissait à Cologne, sur le Rhin ; un troisième longeait la Loire ; le dernier se dirigeait sur Autun et se terminait à Itius Portus, près de Boulogne, d'où l'on s'embarquait pour l'Angleterre.

La Grande-Bretagne était sillonnée de Dubris (Douvres) à Eboracum (York), et toutes les autres provinces étaient dotées d'artères semblables.

Parmi les grandes lignes de navigation de l'Empire romain, nous nous bornerons à citer celles de Portus Augustus, près d'Ostie, à Carthage, repeuplée sous le nom de Colonia Julia Carthago, et à Gadès ; de Puteola, sur le golfe de Gaëte, à Alexandrie ; de Bérénice, sur la mer Rouge, à Océalis (Moka), à l'île Dioscoride (Socotora), à Mangalore, dans l'Hindoustan, en Taprobane (Ceylan) et de là à Cettigara (Singapour ou même Canton, en Chine).

Ainsi, le commerce, du côté de l'Est, dépassait amplement la frontière. La route dite des *négociants grecs* mettait Antioche en communication avec la Bactriane. A la Tour de Pierre, commençait la route des *négociants chinois* qui, par la vallée du Tarim, pénétrait au cœur de la Sérique ou pays des Sères (de la soie). Des relations commerciales et officielles existaient entre les deux plus grands empires du monde, celui de Rome et celui de la Chine, gouverné alors par la dynastie des Han. Vers 166, Marc-Aurèle envoya une ambassade à Cettigara et des

fonctionnaires chinois visitèrent Antioche, qu'à sa magnificence ils jugèrent être la capitale des Romains. Contre l'argent, la verrerie, les tissus de laine, les aromates, le corail, etc., les Chinois échangeaient leurs soieries, leur laque, leur cannelle et leurs vases de jade, dont l'un fut payé 365 000 francs, comme le rapporte Pline.

Entre l'Europe et les Indes, le grand intermédiaire fut l'Egypte. Trajan avait élargi le canal de Néchao. Aussi les navires de Bérénice et de Myos-Hormos, utilisant les moussons propices que le pilote grec Hippalos avait révélées, allaient s'approvisionner de coton, d'épices, de pierres précieuses et de perles, d'indigo et de bois de santal sur les côtes de Malabar et de Coromandel; d'épices encore et d'écailles de tortue dans les îles de la Sonde.

D'Arabie venaient les aromates (l'encens, la myrrhe) et l'albâtre; d'Afrique orientale, jusqu'au sud de Zanzibar, d'où il était en communication avec les caravanes de la région des lacs, le commerce romain attirait l'ivoire, l'écaille, les aromates, les esclaves nègres et des animaux, surtout des singes. La côte occidentale africaine fut moins fréquentée qu'à l'époque carthaginoise; cependant des marchands parurent dans l'oasis du Touât et jusque sur les bords du lac Tchad (expéditions de Suétonius Paullinus et de Septimus Flaccus et Julius Maternus); mais c'étaient là des courses exceptionnelles et aventureuses.

Tout le commerce de l'Empire convergeait vers Rome, vers la capitale, peuplée de près d'un million et demi d'habitants. Chaque province lui apportait son contingent de produits spéciaux : la Mauritanie, ses bois d'ébénisterie; la Tunisie, ses blés, ses huiles, ses marbres, sa pourpre et ses éponges; l'Egypte, un des grands fournis-

seurs du marché romain, le blé, les tissus de lin, le papyrus, les verreries, le porphyre et les émeraudes ; l'Asie Mineure, les dattes, le vin, les matières tinctoriales, le parchemin. l'orfèvrerie ; la Grèce, des marbres, des poteries ; la Dalmatie et la Dacie, l'or, l'argent et le cuivre ; les pays du Danube, le fer ; la Gaule, le blé, le lin, le vin, le fer ; la Grande-Bretagne, l'étain et le plomb ; l'Espagne, le plomb, l'argent, le mercure, l'étain, l'or, le cuivre, de la laine, du blé et des poissons salés ; l'Italie enfin, ses tissus, ses poteries, ses marbres, la mosaïque, l'orfèvrerie, etc. Quant aux régions lointaines de la Baltique, elles adressaient du Samland (rives du Niémen) l'ambre si recherché.

Les produits alimentaires de toute espèce : oiseaux, coquillages, poissons, fruits rares, etc., abondaient à Rome et servaient à entretenir un luxe de table dont on se fait difficilement une idée aujourd'hui. On mettait à contribution l'univers entier pour les besoins du Cirque ; les forêts étaient dépeuplées d'animaux féroces, lions, tigres, hippopotames, éléphants. — Rome recevait tout et rendait peu de chose : c'est qu'elle vivait des tributs que lui payaient les provinces, tributs rarement soldés en métaux précieux, et le plus souvent acquittés en nature. Les céréales, les huiles, les vins, les bestiaux qui entraient par les ports de Puteola et d'Ostie, trouvaient facilement et promptement leur emploi, car l'Etat romain, en vertu des lois *frumentaires*, faisait régulièrement des distributions de vivres, blé, vin, huile, fruits secs, légumes, aux citoyens pauvres qui étaient de beaucoup les plus nombreux.

Avec raison, Rome passait pour être la merveille du monde. — Enfermant dans son enceinte les sept collines (monts Aventin, Palatin, Capitolin, Cœlius, Esquilin,

Viminal et Quirinal), elle avait enjambé le Tibre, par le pont Sublicius et annexé le mont Janicule. Décorée de monuments : temples, thermes, cirques, palais, colonnes, fontaines; embellie par d'immenses jardins, par des places publiques, elle comprenait 47 000 maisons, dont 1800 hôtels privés d'une grande richesse. Sa population bigarrée d'Italiens, de Gaulois, d'Espagnols, de Bretons, d'Asiatiques, d'Africains, se répartissait en quatorze quartiers largement pourvus d'eau, surveillés par un corps de police bien organisé et par des *vigiles* (4200 hommes), destinés à combattre les nombreux et violents incendies qui y éclataient. C'est qu'à part les maisons des riches, en dehors des larges rues telles que la *via lata* et la *via sacra*, les habitations étaient pressées les unes contre les autres, très hautes et, pour la plupart, construites en bois, au moins dans leurs étages supérieurs ajoutés après coup. — Les locataires pauvres se hâtaient d'en sortir le jour pour se répandre dans les établissements publics, thermes (au nombre de 900), cirques, théâtres, où tout était gratuit ou à peu près. — Les thermes étaient de splendides casinos renfermant des salles de bains à eaux froides, à eaux tièdes, à eaux chaudes, des étuves, des salles de massage, des gymnases, des salles de jeux, des bibliothèques, des musées de peinture et de sculpture, des parcs. — Dans les cirques, comme le Colisée, on offrait aux spectateurs, outre le spectacle des combats de gladiateurs et de bêtes féroces, outre celui des *naumachies,* des tombolas dont les billets jetés au peuple permettaient de gagner des lots d'un grand prix. Les courses de chars étaient aussi fort goûtées, mais, en fait de théâtre, les Romains dédaignaient la tragédie, qui était plutôt lue que jouée, pour se complaire aux farces grossières, aux danses et à la pantomime. Quelques cafés (thermopoles), des salles de conférences

et de luxueuses boutiques, en plein vent, attiraient encore les oisifs; ils y faisaient emplette des meubles incrustés, des bijoux, des statuettes, des objets en verre ou en mosaïque que fabriquaient les esclaves les plus adroits, sous la direction de contremaîtres grecs. Les arts industriels, ainsi qu'en témoignent les ruines de Pompéi, l'emportaient à Rome sur les beaux-arts, et les camées, les coupes, les services de table, les candélabres, les poteries en relief, les verres décorés dans le genre du fameux verre dit de Portland, prouvent que l'activité industrielle du monde ancien a été plus grande qu'on ne le croit ordinairement.

Après Rome, les belles villes de l'Empire que l'on peut citer par ordre d'importance numérique sont : Alexandrie (900000 hab.), centre des constructions navales, de la tabletterie, de la vente des armes, des manuscrits, de la gravure sur pierres fines; Antioche (700000 hab.), Carthage (400 à 500000 hab.), Césarée (Kaisarieh) (400000 hab.); puis Ephèse, Pergame, Athènes, Lyon, Arles et Narbonne, Puteola, grand centre ouvrier autant que grand port marchand.

Un mouvement intense animait les villes de la Méditerranée. C'était de Rome en Grèce et en Orient un va-et-vient de fonctionnaires, de professeurs, d'artistes, de touristes; c'était une affluence de négociants et d'artisans, de soldats et de marins. Avec les progrès du commerce, les idées et les races achevèrent de se mêler, de se fondre; la piraterie, vigoureusement pourchassée depuis Pompée, disparut; à l'aide de la *paix romaine* les arts et le luxe se développèrent et le monde fut heureux au siècle des Antonins (deuxième siècle après J.-C.).

Si le commerce des Romains était très étendu, il ne faut point cependant en exagérer l'envergure : on ne sau-

rait le comparer à celui des sociétés contemporaines. Les capitaux étaient rares. Peu répandue aussi la monnaie dont voici quelques unités : en cuivre l'as (0f,07); en argent, le sesterce (0f,21), le denier (de 0f,86 à 0f,37, suivant les époques) et le demi-denier ou *denarius;* en or, l'*aureus* (de 26f,50 à 22f,56), remplacé sous Constantin par le *solidus* (15f,47 en moyenne). Toutes ces pièces portaient l'effigie des empereurs; elles étaient émises par les ateliers de fabrication de Rome et d'Antioche. Les Romains furent *monométallistes :* ils n'admettaient pas de rapport invariable entre la valeur de l'or et celle de l'argent, mais dans la pratique ce rapport fut généralement de 1 à 12.

Si la loi interdisait les carrières commerciales aux Romains de l'ordre *sénatorial*, elle les ouvrait à ceux de l'ordre *équestre.* Aussi les *chevaliers*, malgré leur nom belliqueux, abandonnèrent-ils de bonne heure le métier militaire pour s'occuper de finance et de banque[1]. Manieurs d'argent, on les appela les *argentarii* ou les *mensarii.* Ils recevaient des dépôts, consentaient des prêts à un taux élevé (7 à 8 °/o en moyenne), faisaient l'escompte, tenaient des comptes courants. Ils organisaient des compagnies de commerce, des sociétés en commandite et par actions, des assurances maritimes et même des assurances contre les risques de la marchandise vendue. Collecteurs d'impôts, ils se firent détester dans les provinces par leurs exactions et leur avidité insatiable : c'étaient alors

1. Le commerce, surtout le petit commerce, était méprisé à Rome. Cicéron prétend que « les commerçants ne peuvent faire de profits qu'à l'aide du mensonge », que « le commerce de détail est sordide », et il croit qu'aucun « sentiment noble ne peut naître dans une boutique ». Il a fallu bien des siècles pour triompher de ces préjugés et encore ne sont-ils pas tout à fait sortis de l'esprit des peuples latins.

les *publicains*. De plus en plus envahissants, ils s'attribuèrent l'administration des douanes. Les douanes avaient dans l'empire romain le même caractère que dans l'ancienne Grèce : institutions purement fiscales et non pas instruments de protection économique. — Chaque province établissait ses tarifs. Ils s'élevaient communément à 1/8e *ad valorem* sur les objets de luxe et à 1/40e sur les objets de première nécessité. Toutes sortes de marchandises pouvaient être exportées au delà des frontières de l'empire, sauf, par mesure de sûreté générale, le blé, l'huile, le sel, le fer, les armes. Un préteur d'Asie, Mutius Scévola, imagina, en faveur des négociants de Pergame, la *caution mutienne*, principe de notre acquit à caution, facilitant le transit.

Dans les derniers temps de la monarchie impériale, le commerce subit quelques modifications sensibles. Alexandre Sévère soumit tous les marchands à l'impôt de la patente ou *chrysargire* (or du commerce ou or lustral), payable tous les cinq ans, calculé sur la valeur du matériel d'exploitation, sur le chiffre des affaires et variant entre le 1/15e et le 1/50e des bénéfices réalisés. Les négociants *(negotiatores)* formèrent des corporations analogues à celles des artisans, mais autrement riches et influentés. Par l'effet de l'extension des droits de l'Etat, la liberté du travail avait subi les destinées de la liberté politique. Une réglementation rigoureuse fut donnée aux industries de l'approvisionnement. Des manufactures impériales monopolisèrent la fabrication des étoffes de luxe, des tapisseries, des armes et des machines de guerre. Les ouvriers étaient des esclaves ou des hommes libres. Les uns et les autres ne pouvaient plus quitter leur métier qui devenait héréditaire. Pareil régime s'appliqua aux pêcheries, aux teintureries de pourpre, aux

travaux des mines, des carrières, des salines et aux transports en commun.

Ce n'est pas tout : Dioclétien, le premier des empereurs absolus, rendit en 303 une loi qui fixait un *maximum* pour les prix de vente des comestibles, pour les salaires des ouvriers et même pour les honoraires de certaines professions réputées aujourd'hui libérales. Cet édit du *maximum* eut le sort de toutes les lois écrites qui vont contre les lois naturelles : inefficace, il resta à peu près inappliqué. On peut en dire autant des nombreuses lois *somptuaires* qu'imaginèrent des tyrans capricieux, ainsi que des lois *annonaires* destinées, croyait-on, à empêcher le surenchérissement des denrées alimentaires.

Autrement mieux comprise, autrement charitable avait été la belle création de Trajan : l'*institution alimentaire*, favorable à la fois à l'agriculture, au commerce et à l'armée. Trajan avançait de l'argent aux petits propriétaires fonciers désireux d'améliorer leurs terres, moyennant un faible intérêt de 2 1/2 à 5 %. En retour, il prenait hypothèque sur leurs biens et obligeait ses débiteurs à s'acquitter ponctuellement de leur dette annuelle. Les sommes étaient versées à la caisse des municipalités et employées en faveur des enfants mâles orphelins sans fortune qui, parvenus à l'âge d'homme, étaient tenus d'entrer au service militaire. En d'autres termes, Trajan combinait heureusement le *Crédit foncier* et l'*Assistance publique*.

L'Empire romain pouvait périr : l'esprit romain, fait d'ordre, de logique, devait lui survivre. Ce phénomène est intéressant à étudier aussi bien chez les peuples anciens, comme les Gaulois, que chez les peuples nouveaux, comme les Barbares.

LA GAULE

Avant la conquête romaine, qui eut lieu de l'an 58 à l'an 50 avant Jésus-Christ, la Gaule *chevelue,* c'est-à-dire couverte de forêts sur un tiers de sa superficie, était restée à l'écart du monde latin. Nos ancêtres, les Kymris ou Belges, au nord; les Galls ou Celtes, au centre; les Ibères et les Ligures au sud, n'avaient quelques relations commerciales avec les pays méditerranéens que par l'intermédiaire de Massilia. Marseille régnait sur toute la côte du Sinus Gallicus (golfe du Lion) et, à l'intérieur, dans le pays borné par les Alpes, la Durance et le Rhône. De Provence, ses commerçants pénétraient en Gaule Transalpine par les voies naturelles du Rhône et de la Saône, sur lesquelles se greffaient d'autres routes marquées aujourd'hui par le canal du Midi, le canal du Centre, le canal de Bourgogne et le canal de l'Est. Ils vendaient aux peuplades gauloises les vins, l'huile d'olive, les fruits secs (les figues surtout), les poissons salés, les coquillages, le corail, les tissus de laine, etc., et achetaient les minerais de cuivre, de fer, de plomb et d'argent, le lin, le millet.

Pour se défendre contre des voisins turbulents, Marseille sollicita et obtint l'alliance de Rome, dès le deuxième siècle avant Jésus-Christ. Les Romains s'installèrent à Aquæ-Sextiæ (Aix-en-Provence) et, plus tard, à Narbo-Martius (Narbonne).

On sait comment Jules César, profitant des querelles intestines de la Gaule, fit la conquête de ce pays sous le prétexte de le protéger contre les incursions des Germains, et Marseille elle-même, ayant déplu au grand capitaine pour avoir embrassé le parti de Pompée, fut annexée et commença à déchoir. Le neveu de César,

Auguste, organisa la Gaule romaine. Lui et ses successeurs y firent régner l'ordre et la sécurité. La Gaule se soumit volontiers à la discipline latine, la mieux faite pour corriger les défauts éternels du caractère de ses habitants : l'inconstance et la légèreté. Il n'y eut parfois que des révoltes locales (insurrections de Florus et de Sacrovir, de Vindex, de Civilis, de Sabinus et des paysans Bagaudes). En général, les Gaulois s'accommodèrent de la perte de leur indépendance et adoptèrent la civilisation, la langue et la religion des conquérants. Le pays fut défriché et mis en culture; les villes, autrefois isolées sur des hauteurs, descendirent dans la plaine, au bord des cours d'eau. D'autres furent fondées par les Romains, dotées d'institutions libérales, à l'image de Rome, décorées de monuments, pourvues d'écoles et d'ateliers. Les principales se rencontrent dans le bassin du Rhône : Forum Julii (Fréjus), où se tenait, à l'ancre, une des quatre grandes escadres romaines; Telo Martius (Toulon), qui avait des ateliers de teinture en pourpre; Aix-en-Provence, eaux thermales fréquentées; Arelate (Arles), *la Rome des Gaules;* Narbonne, qui hérita, en partie, de la prospérité de Marseille; Nîmes, où s'élevèrent les Arènes et la Maison Carrée et qui fut alimentée d'eau potable par le grandiose aqueduc du Pont du Gard; Arausio (Orange), où l'on voit encore un arc de triomphe et le mieux conservé des théâtres antiques; Lyon, la capitale de la Gaule. Dans les autres régions de la Gaule, mentionnons Toulouse « la Romaine » dont l'Hôtel de Ville a gardé le nom de Capitole; Bordeaux, *emporium* fondé par les Romains ainsi qu'en témoignent les ruines du palais Gallien; Lutèce enfin, la petite Lutèce, *la ville de la boue,* qui eut ses arènes, son autel d'Auguste, ses thermes et le palais de Julien.

Au point de vue économique, la Gaule romaine fut plutôt une province agricole qu'industrielle. Cependant on fabriquait des *saies* (sortes de vestes) à Vienne et à Arras, des *cuculles* (manteaux à capuchon) à Langres et à Saintes; des *caracalles* (chaussures), des armes, des dentelles, des broderies, des bijoux. La Narbonnaise était réputée pour ses tapis et le Quercy pour ses toiles blanches. Ces produits, ainsi que les fruits de la terre : céréales, bois, vins[1], etc., l'or des Pyrénées, le fer du Berry, du Rouergue et du Périgord, le cuivre des Cévennes et des Alpes, l'étain du Limousin, le plomb du Massif central, circulaient par les soins des marchands romains, de leurs hommes d'affaires, de leurs affranchis ou de leurs esclaves. Toute fraude était rigoureusement réprimée, considérée comme crime de haute trahison. Les paiements avaient lieu surtout à l'aide de virements et de *chèques*.

Nous avons indiqué plus haut la direction des principales voies romaines en Gaule. Elles traversaient les Alpes au Grand et au Petit Saint-Bernard, au col du mont Genèvre, au col de l'Argentière et le long de la côte méditerranéenne; les Pyrénées au col de Perthus, au val d'Aran, au col de Canfranc (Somport), au col de Roncevaux et à celui des Aldudes.

Par eau, le transport, confié à des corporations de bateliers appelés *nautes*, utilisait le cours du Rhône et de la Saône, de la Durance, de la Loire, de la Seine et de la Garonne, ou les nombreux étangs des bords de la Méditerranée. Arles et Narbonne étaient le siège de compagnies de *naviculaires*, armateurs qui s'engageaient à

1. Le poète Ausone, né à Burdigala, chante les vins de l'Aquitaine, rivaux des crus italiens du Massique, du Falerne : « Mes vignobles, dit-il, se penchent sur la Garonne aux eaux jaunissantes. » (Quatrième siècle ap. J.-C.)

amener à Rome les matières destinées aux magasins de l'Etat et qui recevaient, en échange, divers avantages honorifiques ou fiscaux.

Le christianisme, qui pénétra dans quelques grandes



villes de l'Occident à la fin du deuxième siècle et qui ne triompha officiellement qu'au cinquième siècle, en condamnant l'esclavage remit le travail en honneur. Il en fit

même un devoir. La nouvelle religion eut, en Gaule, pour premier foyer, Lyon où saint Pothin et sainte Blandine confessèrent leur foi par le martyre. De nombreux évêchés, de grands monastères furent créés à Embrun, Aix, Arles, Avignon, Marseille, Nîmes, Moutiers, Vienne; à Lyon, qui est resté l'archevêché primat de la Gaule, et dans toute l'étendue du pays : ce furent autant de centres d'industrie et de commerce, sous la protection morale et matérielle d'un prélat qui fut reconnu par l'administration impériale, *défenseur* de la cité, *defensor civitatis*.

LES INVASIONS DES BARBARES

Du cinquième au douzième siècle après Jésus-Christ, le commerce de l'Europe a été troublé, arrêté et en partie détruit par les bouleversements politiques, les guerres et les malheurs de toutes sortes. Ce recul de la civilisation s'appelle le moyen âge; il dura près de 700 ans. Le moyen âge commence avec les premières invasions des Barbares dans l'Empire romain. Ces étrangers appartenaient à trois grandes races : les *Tartares* ou *Mongols :* Huns, Bulgares, Avares, Hongrois, plus tard les Turcs; les *Slaves :* Sarmates, Tchèques, Moraves, Esclavons, Bosniens, Serbes, Croates, et les *Germains :* Francs, Saxons, Alamans, Burgondes, Lombards, Vandales et Goths divisés en Ostrogoths et en Visigoths.

Les Germains étaient, aux yeux des Romains, tous les peuples barbares de l'Europe centrale, campés entre le Rhin, le Danube et la Vistule. On construisit, pour se garantir contre leurs incursions, un retranchement continu depuis Coblentz jusqu'au confluent de l'Altmühl avec le Danube; c'étaient le mur de Trajan et le mur d'Adrien,

destinés à protéger les *champs décumates*, c'est-à-dire dont les habitants *payaient la dîme*. Au troisième siècle, la frontière ayant été dégarnie pendant les guerres civiles, les Germains commencèrent à la franchir : les Alamans occupèrent les champs décumates. Ces nouveaux venus ne vivaient chez eux que des produits naturels du sol et de la chasse; ils avaient peu de goût pour l'agriculture, et leurs mœurs, inspirées par la religion d'Odin, étaient des mœurs guerrières. Cependant le besoin, la faim, les ayant fait sortir de leurs bois et de leurs marécages, ils vinrent offrir leurs services aux Romains, soit en qualité de soldats mercenaires (on les appela *fédérés*), soit comme ouvriers agricoles, métayers et colons (on les appela *lètes*). Ainsi les fameuses invasions des Barbares n'ont été, à l'origine, qu'une sorte d'infiltration de races pauvres, mais jeunes et robustes, dans les domaines des Césars. Elles ne prirent un caractère alarmant qu'à partir du quatrième siècle.

C'est que derrière ces gens venaient d'autres Barbares. Sous la poussée des Mongols, les Slaves et les Germains se présentèrent en foule sur les frontières romaines et demandèrent d'abord humblement, puis la menace à la bouche, des terres où se réfugier, eux, leurs familles et leurs troupeaux. Partout où on leur refusa un abri, ils s'en emparèrent de vive force. Les Romains effrayés évacuèrent les régions voisines de la Germanie, laissant derrière eux des terres en friche et de véritables déserts. Au cinquième siècle, il n'y avait plus une seule ville romaine sur les bords du Danube. Cette retraite ne fit qu'enhardir les envahisseurs. Ils ne conquirent pas l'empire au sens propre du mot ; ils le traversèrent de part en part, tels les Visigoths, qui furent installés, à titre d'alliés, des deux côtés des Pyrénées, avec Toulouse pour capitale ;

tels les Vandales qui, après un long arrêt dans la province d'Espagne qui a gardé leur nom, l'Andalousie, passèrent en Afrique, firent le siège d'Hippone (Bône), défendue par saint Augustin, et rebâtirent Carthage. En Gaule, les Burgondes obtinrent l'autorisation d'habiter la Savoie, d'où ils se répandirent dans la vallée du Rhône; les Francs envahirent le pays désert au nord de la Somme. En Grande-Bretagne, les habitants, après la retraite des légions, appelèrent les Jutes et les Angles, tandis que plusieurs d'entre eux passèrent en Armorique, sur le continent. En Italie, les Hérules, puis les Ostrogoths et, après eux, les Lombards, dominèrent tour à tour. Deux lambeaux de l'empire romain subsistaient encore à la fin du cinquième siècle : le royaume du général Syagrius entre la Somme et la Loire, et l'empire d'Orient, formé de la péninsule des Balkans, où se trouvait la capitale qui avait remplacé Rome, *Constantinople,* plus les possessions de l'Asie Mineure et de l'Egypte.

Le royaume de Syagrius fut acquis par le chef des Francs Saliens, Clovis, après la bataille de Soissons (486). Les Mérovingiens régnèrent sur la plus grande partie de la Gaule, lorsqu'ils eurent vaincu les Alamans, les Visigoths et les Burgondes. On désigna par le nom de ***France*** toute la contrée entre le Rhin et la Loire où l'élément franc se trouvait en nombre; mais plusieurs partages modifièrent la carte politique de cette contrée, à la mort de Clovis, à la mort de Clotaire Ier, au traité d'Andelot (587), sous Dagobert et à l'avènement de Charles Martel, c'est-à-dire de la dynastie carolingienne (714).

Les Barbares avaient fait irruption sans dessein préconçu, sans projets d'avenir. Du reste, ils étaient peu nombreux. Frappés d'un respect instinctif devant des

gens bien plus civilisés qu'eux, ils ne demandaient qu'à vivre tranquillement au milieu des populations latines; ils se hâtèrent d'adopter les mœurs, la langue, la religion des vaincus.

Cependant les invasions introduisirent quelques changements dans l'état social du monde ancien. En quelques endroits, là où passèrent les torrents dévastateurs des Huns et des Vandales, il y eut un véritable retour à la barbarie. Les habitants des villes attaquées démolissaient leurs thermes, leurs théâtres, leurs écoles, pour en utiliser les matériaux et élever des fortifications. Emportées d'assaut, les cités étaient livrées au massacre, au pillage, à l'incendie.

Ailleurs, des Barbares moins féroces imposèrent toutefois aux peuples subjugués quelques-unes de leurs habitudes, de leurs lois, ou du moins ils continuèrent longtemps à garder ces traditions de leur race (comme le wergheld), sans se mêler facilement aux vaincus. Partout, le résultat positif des invasions fut le morcellement de l'empire, la création d'États nouveaux, de *nations*, qui devaient chercher, pendant des siècles, leur assiette et se faire la guerre pour des questions de délimitation de territoire. C'en était fait de la *paix romaine* et de la belle unité administrative obtenue par les empereurs.

Que devinrent l'industrie et le commerce dans ces temps de malheur? Toute grande industrie disparut et les chefs barbares, habitués à la vie de plein air, dédaignant la ville pour la campagne, se contentèrent de faire fabriquer, dans leurs *villas,* les objets strictement indispensables à la vie. Des esclaves, les *serfs,* cultivaient la terre, travaillaient aux métiers de forgerons, de tailleurs, de boulangers, etc., mais ils ne produisaient que juste ce qui était nécessaire à la consommation locale. Il y

avait rarement un excédent de production; par suite il n'y avait pas matière à échange. Une exception est à noter en faveur des ports de la Méditerranée, Alexandrie, Constantinople, Salonique, Marseille, Narbonne, qui conservèrent une certaine activité commerciale. Le trafic par mer résista mieux que le trafic par la voie de terre.

Dans cette nuit des premiers siècles du moyen âge, une puissance morale préserva l'Europe de la décadence irrémédiable : ce fut l'Eglise chrétienne. « Si l'Eglise n'avait pas existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle », a dit Guizot.

Ce sont les prêtres qui se sont interposés alors entre les maîtres et les peuples, qui ont donné à tous l'exemple d'une société bien organisée, où les supérieurs choisissent leurs subordonnés et où les inférieurs élisent leurs gouvernants. Ils ont encore employé leur haute influence à restreindre, puis à supprimer l'esclavage, à adoucir les rigueurs de la législation pénale, à réprimer ou tout au moins à empêcher les guerres civiles, à conserver enfin le dépôt des richesses intellectuelles de l'antiquité.

Le clergé *séculier* fournit des conseillers à la royauté barbare, des magistrats à la cité, des défenseurs aux petits et aux vaincus. Mais c'est au clergé *régulier* que l'on doit principalement le maintien de la civilisation.

Les *moines* étaient, à l'origine, des laïques qui vivaient isolés d'après des principes religieux et non des lois canoniques. Plus tard, ils se rapprochèrent entre eux, se groupèrent, acceptèrent une *règle* commune, élevèrent des monastères, asiles de la paix et du travail capables, par leur solidité et leurs dimensions, par le nombre de leurs habitants, d'imposer le respect aux Barbares hérétiques.

Au nombre des premières abbayes dont se couvrit le

sol français, on peut citer : Saint-Honorat (archipel de Lérins), Saint-Victor (Marseille), Saint-Trophime et Montmajour (Arles), Ligugé et Sainte-Radegonde (Poitiers), Saint-Martial (Limoges), Saint-Martin (Tours), Saint-Denis et Saint-Germain des Prés (Paris), Saint-Médard (Soissons), et Jumièges, et Saint-Omer, et Saint-Claude du Jura et Abbeville, Remiremont, la Charité-sur-Loire, la Chaise-Dieu (maison de Dieu) en Auvergne, etc.

A plusieurs reprises, le clergé régulier se réforma lui-même et réforma l'Eglise, sauva la société. Saint Benoît, du mont Cassin, enseigna que le travail est aussi noble, aussi agréable à Dieu que la prière. Il recommanda à ses disciples la pratique de l'agriculture et des arts; il en fit des missionnaires laboureurs. Sa doctrine fut introduite en France par saint Maur (542). Au huitième siècle, saint Benoît d'Aniane l'appliqua avec succès à l'Ile-Barbe, près de Lyon.

Partout les Bénédictins se mirent à l'œuvre avec enthousiasme. On put les voir défricher les landes, remplacer les pâturages par des cultures, manier le rabot et la lime, fabriquer des meubles, des poteries, des ouvrages de ferronnerie, copier des manuscrits, enluminer des bibles et des missels, ouvrir des écoles, accomplir des travaux formidables, des travaux de *Bénédictins*.

A l'abri de leurs couvents vinrent se grouper les populations. Plusieurs villes sont nées ainsi.

De tels services rendus en France, en Grande-Bretagne, en Germanie, expliquent et justifient l'autorité dont l'Eglise tout entière devait disposer dans les âges suivants.

CHARLEMAGNE

Le règne de Charlemagne est un essai de restauration de l'Empire romain d'Occident, mais de l'Empire devenu catholique. Dans l'histoire du commerce, c'est une tentative plutôt intéressante qu'heureuse du rétablissement de la paix et de l'ordre; elle n'a guère porté de fruits que du vivant du grand chef des Francs.

Les premiers rois francs, de Clovis à Dagobert (sixième, septième siècles), avaient établi leur autorité sur la Gaule presque entière ; les derniers Mérovingiens, les *rois fainéants*, s'étaient au contraire montrés impuissants à lutter contre l'indiscipline et la barbarie de leurs leudes. La *Constitution perpétuelle* de 614, arrachée à Clotaire II par ses turbulents compagnons de guerre, avait achevé de détruire l'idée romaine de l'Etat pour y substituer le pouvoir individuel de chaque chef de bande, de chaque grand propriétaire du sol. La famille austrasienne des Herstal ou Héristal, originaire d'un village des environs de Liège, se proposa, avant même d'avoir supplanté la dynastie mérovingienne, de reformer un Etat compact et de contraindre les leudes à l'obéissance. Dans cette œuvre, Charles Martel s'associa l'Eglise et la papauté qu'il venait de sauver par sa victoire de Poitiers sur les mahométans (732). Son fils, Pépin le Bref, resserra l'alliance entre le *temporel* et le *spirituel* et prit le titre de roi à la place du dernier des descendants de Clovis (752).

Charlemagne, le plus illustre des Carolingiens, ajouta au domaine de ses ancêtres trois grands pays : la Marche d'Espagne, au sud des Pyrénées; la Lombardie, à l'est des Alpes, et la Saxe, à l'est de l'Austrasie. Prince guer-

rier, infatigable et autoritaire, il combattit les Barbares au dehors et l'anarchie féodale au dedans.

En même temps qu'il opposait une digue aux invasions, qu'il conquérait la Germanie au christianisme et à la civilisation, qu'il rétablissait à Rome même le nom et la dignité d'empereur (800 ap. J.-C.), il s'efforçait de faire revivre l'administration romaine et de réveiller l'activité de ses peuples divers. Il dirigeait le clergé en se réservant le droit de nommer les évêques et de s'assurer de leur savoir et de leur moralité ; il refrénait l'ambition des grands en protégeant les hommes libres et en leur interdisant de *se recommander* à tout autre qu'à lui ; il organisait ses vastes Etats en royaumes, duchés, comtés, marches frontières, et il y envoyait périodiquement des *missi dominici*, un comte et un évêque accomplissant ensemble leurs tournées, recevant les appels de justice, prélevant les impôts. Ses ressources financières : revenus des biens domaniaux, produit des amendes dans le genre de l'*hériban* infligé aux propriétaires qui se dérobaient au service guerrier, dons obligatoires, corvées, etc..., il les employait à entretenir ou à réparer des voies romaines, à construire des ponts, à subventionner des abbayes.

Le capitulaire de *Villis* prescrit, dans les fermes impériales, l'ouverture d'ateliers de forgerons, d'armuriers, d'orfèvres, de tisserands et de teinturiers. L'empereur fit tracer en Germanie des routes de commerce, par lesquelles les caravanes armées des Francs pénétrèrent chez les Sorabes et les Wendes pour leur acheter l'ambre, les fourrures et les belles étoffes que ces Barbares dérobaient aux Grecs d'Orient. — Chemin faisant, les marchands répandaient la religion chrétienne, sans négliger, avec le salut de leurs âmes, leurs intérêts matériels.

Le commerce suivait alors de préférence les voies fluviales, plus commodes, plus sûres et moins coûteuses. Charlemagne protégea la liberté de la navigation sur l'Elbe, le Wéser, le Rhin, la Meuse, l'Escaut. La prospérité de Spire, Worms, Mayence, Bonn, Cologne, Liège, Maëstricht, Tournai et Gand remonte à son administration. Des ports de mer comme l'Ecluse, Boulogne et Quantovic (Etaples) lui doivent beaucoup aussi.

Pour avantager Mayence, ville qui était le trait d'union entre la Gaule et la Saxe, il songea à relier le Rhin au Danube par le Main, la Regnitz et l'Altmühl, au moyen d'un canal. Les travaux durent être abandonnés ; ils n'ont été repris et terminés qu'au dix-neuvième siècle par Louis de Bavière.

La sollicitude impériale s'étendit dans toutes les contrées de l'Europe chrétienne, mais particulièrement en Allemagne, acquisition chèrement payée par le sang des missionnaires et des soldats. Là furent élevés des comptoirs qui sont devenus les villes de Lippstadt, Francfort-sur-le-Main, ou des évêchés et des monastères, noyaux de Munster, Osnabruck, Brême, Halberstadt, Paderborn, Minden, Verden, etc... Des marchés pour le commerce des lainages et des fourrures donnèrent naissance à d'autres agglomérations, par exemple Bardenwich (Hambourg), Magdebourg, Erfurt, Ratisbonne, Passau et Lorch, sur le haut Danube.

Les ports de l'Océan, de la Manche et de la mer du Nord : Nantes, Boulogne surtout, où la *Tour d'Odre* (phare de Caligula) fut réparée, et où l'on ouvrit des chantiers de constructions navales, renouèrent leurs relations avec la Grande-Bretagne dont un roi, Offa, était l'allié de Charlemagne. Les ports de la Méditerranée : Narbonne, Arles, Marseille, profitèrent des rapports ami-

caux de l'Empereur avec les souverains de Constantinople, de Kairouan et de Bagdad, pour se livrer de nouveau à l'importation des étoffes riches, du papyrus et du parchemin, des aromates, du corail, des épices, etc... A Narbonne, il y eut une riche colonie de marchands juifs privilégiée par Charlemagne, en souvenir de ce qu'un juif lui avait sauvé la vie lors de la prise de cette ville. Les communautés de Syriens prospérèrent à Marseille, a Bordeaux et même à Paris. Cependant, le commerce se ranimait faiblement. La difficulté des communications, l'imperfection de l'outillage commercial, la pauvreté de la production, la rareté du numéraire expliquent cette situation. Pour y remédier en partie, l'Empereur intelligent qui régnait à Aix-la-Chapelle ou à Worms, ou à Thionville, voulut fixer la valeur des monnaies et le rapport entre l'or et l'argent. Il fit frapper des deniers ($0^{f},38$) et des sous d'or (15 fr.) dans ses hôtels d'Aix-la-Chapelle, de Liège, de Bonn, d'Arles et de Toulouse, et décida que la monnaie d'or aurait un pouvoir d'achat quinze fois supérieur à celui de la monnaie d'argent. De même, il désirait faire accepter par tous ses sujets un système uniforme de poids et mesures, dans lequel par exemple la *livre* eût pesé 409 grammes, le *muid* contenu 52 litres, et le *mille* mesuré 3 kilomètres; son Empire était trop étendu et trop hétérogène pour que l'entente s'établît partout.

Il échoua dans ces tentatives, comme il a échoué dans l'application d'un *maximum* des prix, dans la recherche de l'extinction de la mendicité, dans la vulgarisation de l'instruction par une *Renaissance* intellectuelle anticipée, qui n'est qu'un glorieux souvenir. Au total, son règne n'a été qu'une éclaircie. — L'histoire de Charlemagne prouve que, dans l'ordre économique, un homme de génie

ne peut rien contre le cours des choses, si puissant et de si énergique volonté qu'on le suppose. Rien n'était capable d'empêcher le morcellement politique et social de l'Europe, l'émiettement du pouvoir monarchique, le progrès de la féodalité.

L'Empire carolingien se démembra en 843. Le traité de Verdun, véritable *règlement de famille*, partagea les nations sans souci des races, des langues ni des frontières naturelles. Des trois petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve eut la France, bornée à l'Est par une ligne conventionnelle, depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à l'embouchure du Rhône, en suivant l'Escaut, en longeant l'Aisne et la Meuse, puis la Saône et chevauchant les Cévennes. Louis le Germanique obtint la portion orientale de l'Empire, bornée à peu près du côté de l'Ouest par le cours du Rhin et l'arc de cercle des Alpes.

L'aîné de ces frères, Lothaire, garda, avec le titre d'empereur, toutes les provinces intermédiaires entre la France et la Germanie, c'est-à-dire une longue bande de terre, rétrécie au milieu, entre la Saône et le Rhin, mais élargie au nord, dans la Hollande actuelle et surtout au sud où elle comprenait la Lombardie et la Vénétie. Ce dernier Etat, bizarrement taillé, se fractionna à la génération suivante en *Lotharingie* proprement dite et en royaume de Bourgogne.

LA FÉODALITÉ

La féodalité est un régime politique et social fondé sur la propriété du sol, à une époque où les valeurs mobilières ne comptaient presque pas et où a fortune ne consistait guère qu'en terres, bois, pâturages, maisons et

châteaux forts. « *Pas de seigneur sans terre, pas de terre sans seigneur* », voilà la formule du gouvernement féodal.

Du cinquième au dixième siècle, les souverains barbares, comme les Mérovingiens, avaient coutume de récompenser leurs leudes par des donations de terrains, soit à titre définitif, sous la condition du service militaire, soit à titre temporaire ou viager : de là la distinction entre les *alleux* et les *bénéfices*. Les possesseurs de bénéfices parvinrent à transformer leurs propriétés imparfaites en propriétés allodiales plus complètes. Le traité d'Andelot, en 587, et la Constitution perpétuelle de 614 consacrèrent ce changement. Toute propriété importante devint un *fief*, ainsi nommée du mot *feod* (foi), parce que, en retour des avantages qu'elle lui conférait, le propriétaire engageait sa *foi* au souverain, au dispensateur de ces libéralités.

Mais à mesure que le nombre des fiefs augmentait, le domaine royal diminuait, de sorte que bientôt les derniers des Mérovingiens et les faibles successeurs de Charlemagne n'eurent plus de terres à distribuer. On déclara *fiefs* certains revenus, certaines charges, certaines fonctions. — Lorsque, au neuvième siècle, commencèrent les invasions des Normands, Charles le Simple, incapable de défendre les petits propriétaires, les engagea lui-même, par l'édit de Mersen (847), à *se recommander* à un propriétaire plus en mesure de les protéger. L'édit de Pistes, en 862, ordonna de réparer ou de construire des châteaux forts. L'édit de Kiersy-sur-Oise, en 877, du même monarque impuissant, attribua aux fils du fonctionnaire qui mourait au service du roi le fief et les honneurs paternels, c'est-à-dire qu'il leur assura l'hérédité des charges. La propriété avait engendré la souveraineté.

A la place d'un Etat, il y eut une infinité de petits Etats, dans lesquels chaque seigneur était maître et exerçait tous les droits *régaliens*, c'est-à-dire *royaux*. Une sorte de hiérarchie s'établit entre ces propriétaires : les uns furent suzerains, les autres vassaux, sans que ces termes nouveaux impliquassent une supériorité ou une infériorité absolue. Les cérémonies de l'*hommage*, du *serment de fidélité* et de l'*investiture* réglèrent les rapports, les devoirs et les droits réciproques du suzerain et du vassal, tous les deux seigneurs au même titre.

Rien de plus compliqué que le mécanisme de la société féodale. Bornons-nous à remarquer qu'on distingua dès le dixième siècle trois classes bien tranchées : celle des nobles, auxquels il faut rattacher les prêtres; celle des non nobles ou roturiers, ou vilains, ou manants; enfin, celle des serfs.

Les nobles étaient généralement d'intrépides soldats, de valeureux chevaliers, combattant pour un idéal d'honneur, mais, à l'ordinaire, violents, orgueilleux et tyranniques. Ils vivaient dans un luxe grossier, achetant lorsqu'ils n'avaient pas pu se les procurer par la force, des chevaux, des armes de prix, des fourrures, des oiseaux de proie dressés à la chasse; ils s'occupaient presque exclusivement de guerres, de brigandage, de duels, de tournois, et, par la conquête ou par les mariages, ils ajoutaient une comté à un duché, un marquisat à une comté, une baronnie à un marquisat.

L'histoire officielle du moyen âge est remplie de leurs exploits ou de leurs crimes. Les droits féodaux (droits de déshérence, de relief, de rachat, de forfaiture, de garde-noble, de tutelle, de mariage, de service militaire, de juridiction et aides féodales) déterminaient les relations entre tous ces seigneurs.

Les droits seigneuriaux, au contraire, doivent s'entendre de la suprématie de tous les nobles, vassaux ou suzerains, sur les hommes libres, mais non nobles. Ceux-ci, paysans, artisans, marchands, travaillaient sous la protection ruineuse de leurs maîtres. Il ne leur restait pas grand'chose au bout de l'année, lorsqu'ils avaient acquitté le cens ou droit de fermage, la taille, les coutumes ou redevances en nature (on disait *dîme* lorsque le seigneur était un prêtre), les corvées, les taxes du moulin banal, du four banal, du pressoir banal, etc., les droits de gîte, de garenne, de colombier, de chasse, de pourvoirie, d'épaves et de bris, etc... Et parmi les obligations imposées spécialement aux vilains qui se livraient au commerce, n'oublions pas les *péages*, droits de passage sur les ponts, à certaines barrières, dont seuls, les pèlerins, étaient exemptés; le *cauciage*, pour l'entretien des chaussées, des routes; le *portage*, payé aux portes d'une ville; le *travers*, pour la circulation à travers un fief; l'*étalage,* l'*aunage*, le *pesage*, qu'il fallait acquitter dans les foires et les marchés. — La condition des étrangers était encore plus précaire, puisque les nobles réclamaient contre eux le droit d'*aubaine* qui pouvait aller, dans certains cas, jusqu'à la réduction en état d'esclavage de l'étranger qui avait résidé un an et un jour sur le territoire du même seigneur.

Quant aux serfs, ces parias de la société chrétienne, ils tenaient le milieu entre l'homme et la bête. Ils étaient réservés aux rudes travaux des champs, obligés d'approvisionner le château de céréales, de vin, de légumes, de fruits, de bois et de fourrages; ils gardaient les troupeaux du maître; ils faisaient le métier de manœuvre; ils étaient *taillables et corvéables à merci*, sans autre limite que l'honnêteté ou l'intérêt bien entendu du seigneur. Traités

comme des animaux domestiques, ils n'avaient aucun droit, mais l'usage voulait qu'on ne les séparât ni de leur terre natale (*ils étaient attachés à la glèbe)*, ni de leur famille. L'Eglise venait à leur secours en prenant soin de leur âme et en les berçant des espérances infinies de l'au-delà. C'est à ce point de vue que le serf du moyen âge se distingue nettement de l'esclave antique.

Que pouvaient bien être l'industrie et le commerce de la France, de l'Europe, aux temps de la féodalité?

Chaque fief fournissait ce qui lui était nécessaire au jour le jour.

Le seul commerce régional comprenait les produits de la chasse, de la pêche, de l'élevage ou de quelques industries de luxe. Les relations internationales étaient nulles et, par exemple, l'Occident fut, jusqu'aux croisades, privé de toute communication avec l'Orient. A l'intérieur d'un même pays, les caravanes des marchands circulaient péniblement, rançonnées, détroussées par les hommes d'armes. Sur mer, on n'osait guère s'éloigner des côtes à cause des pirates sarrasins, embusqués dans les montagnes des Maures et dans le delta du Rhône, et les navires ne se rendaient de Rouen à Nantes, des îles de Ré et d'Oléron à Bordeaux, de Narbonne à Marseille, que réunis en convois et avec mille précautions. Toutes les corporations des *marchands de l'eau*, à l'exception de celle de la Basse-Seine, s'étaient désagrégées. Les monnaies étaient rares autant que diverses, fréquemment altérées et, de plus en plus, le commerce se réduisait à sa forme primitive, celle du *troc*.

Enfin l'Eglise, sous prétexte de détruire l'usure, interdisait le prêt à intérêt et, sous l'influence des préjugés féodaux, le travail, quel qu'il fût, était regardé comme *non*

nobie, comme *ignoble.* On était loin de la prospérité qu'avait connue le monde sous la loi romaine!

L'EMPIRE D'ORIENT : LES BYZANTINS

Pendant que la féodalité se répandait dans tout l'Occident : France, Allemagne, Italie, Espagne, Angleterre, etc., que devenait la partie orientale de l'ancien empire romain?

Depuis 395, attaqué et ravagé par les Slaves et par les Perses, cet empire de Byzance s'affaiblissait de plus en plus, jusqu'au point d'être obligé, bientôt, d'implorer le secours de l'Occident. Héritiers de la civilisation romaine, dont ils ont gardé fidèlement le dépôt, les Byzantins se sont perdus politiquement et matériellement par leurs querelles interminables. Comme autrefois à Rome, le peuple de Constantinople vivait de la charité officielle, et le gouvernement avait intérêt à détourner l'attention de ses sujets vers des objets frivoles, tels que les courses de chars, les discussions subtiles de la théologie, les querelles d'étiquette, les distributions de places et de titres, le *fonctionnarisme* exagéré. Le *Bas-Empire,* comme on le qualifie avec raison, ne se releva un moment qu'au sixième siècle, sous le règne de Justinien (527-565).

Le général Bélisaire et l'eunuque Narsès reprirent l'Italie aux Ostrogoths, l'Afrique du Nord (Numidie et Zugitane) aux Vandales et même un morceau de la côte d'Espagne aux Visigoths; ils arrêtèrent les incursions des Avars, sur la frontière du Danube, et celles des Perses, du côté de l'Euphrate.

L'influence byzantine pénétra chez les Slaves du pays de Kief, dans la Russie méridionale. Une telle puissance

pouvait faire illusion : elle était toute de surface.

Mieux que la grandeur militaire, les travaux des savants, des jurisconsultes réveillèrent les beaux souvenirs du passé. Paul, Tribonien, etc., eurent l'heureuse idée de recueillir et de remettre en ordre les lois innombrables des Romains qui, sans cette précaution, auraient passé à l'état de coutumes et se seraient promptement effacées. Sous Justinien, on rédigea ces livres immortels, les *Pendectes* ou *Digeste,* le *Code Justinien,* les *Novelles* ou *Authentiques* et le *Manuel pratique des Institutes,* à l'usage des étudiants, où l'on ne cesse de rechercher les principes du droit et de la raison écrite : inviolabilité de la propriété, égalité des droits des enfants à la succession paternelle, protection de la femme, respect de la liberté humaine, etc.

C'est aussi sous ce règne que l'art byzantin, inspiré de l'art grec, fournit ses chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture décorative dont le type le plus achevé est l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople.

Le luxe était en honneur dans cette ville. Son port de la Corne d'Or, éclairé par deux phares énormes; ses fortifications imprenables, ses palais, ses cirques, ses théâtres, ses aqueducs, ses thermes, ses temples ornés jadis des statues et des bas-reliefs arrachés de Rome ou des autres cités romaines, ses rues pavées et, la nuit, éclairées, lui donnaient une physionomie imposante. La cour y affichait un faste inouï. Pour ses besoins, des ouvriers ingénieux et actifs fabriquaient des pièces monumentales d'orfèvrerie massive, des émaux, des mosaïques, des ivoires sculptés, des manuscrits illustrés d'enluminures. Le commerce y faisait affluer les étoffes de soie, les brocarts d'or et d'argent, les perles et les gemmes. Trapézonte et Thessalonique, Alexandrie et Ravenne, et

Carthage, reconquise, expédiaient les denrées alimentaires, les vins, les marbres, le porphyre, les bois précieux à destination de la somptueuse capitale. Pour elle, encore, Ctésiphon, la grande ville persane, achetait les tapis, les aromates, le jade et les épices de l'Asie Mineure, de l'Inde et même de l'Extrême-Orient.

Après Justinien et malgré l'énergie de quelques souverains, tels qu'Héraclius, l'empire byzantin perdit ses provinces extérieures d'Europe, puis celles d'Afrique et d'Asie ; il devint, suivant la forte et brutale expression de Taine : *une gigantesque moisissure de mille ans*. Du moins, dans cette longue agonie, Byzance eut le mérite de rendre un réel service à l'humanité : elle initia, par le commerce uniquement, les Russes à sa civilisation ; elle leur donna ses arts, son écriture, sa religion, et c'est un bienfait dont il faut lui savoir gré.

Un fait remarquable dans l'histoire de Constantinople, c'est que le commerce byzantin fut constamment abandonné aux étrangers. Jusqu'au neuvième siècle, les Avars servirent de lien entre l'Orient, d'une part, l'Allemagne et la Scandinavie, de l'autre, par leur marché de Lorch sur le Danube. Puis, les Bulgares, du neuvième au onzième siècle, centralisèrent les produits de la Moscovie et des pays arabes d'Asie, aux foires d'Astrakan et de Kief. Les Hongrois attirèrent à Regensburg (Ratisbonne) les caravanes des bords du Danube. Une colonie allemande s'installa à Constantinople vers 1140 ; elle précéda les colonies vénitiennes, génoises et pisanes.

L'État laissait faire, accordait des privilèges à tous, leur attribuait des quartiers de la ville, se contentant de monopoliser la vente de la soie, du blé et de l'huile, ou prélevant des droits de douane modérés, dont le produit montait annuellement à 32 millions d'écus. Lorsque com-

mencèrent les croisades, Constantinople devint l'entrepôt général des deux mondes, la cité souveraine entre toutes, sujet d'émerveillement pour les pauvres chevaliers d'Occident.

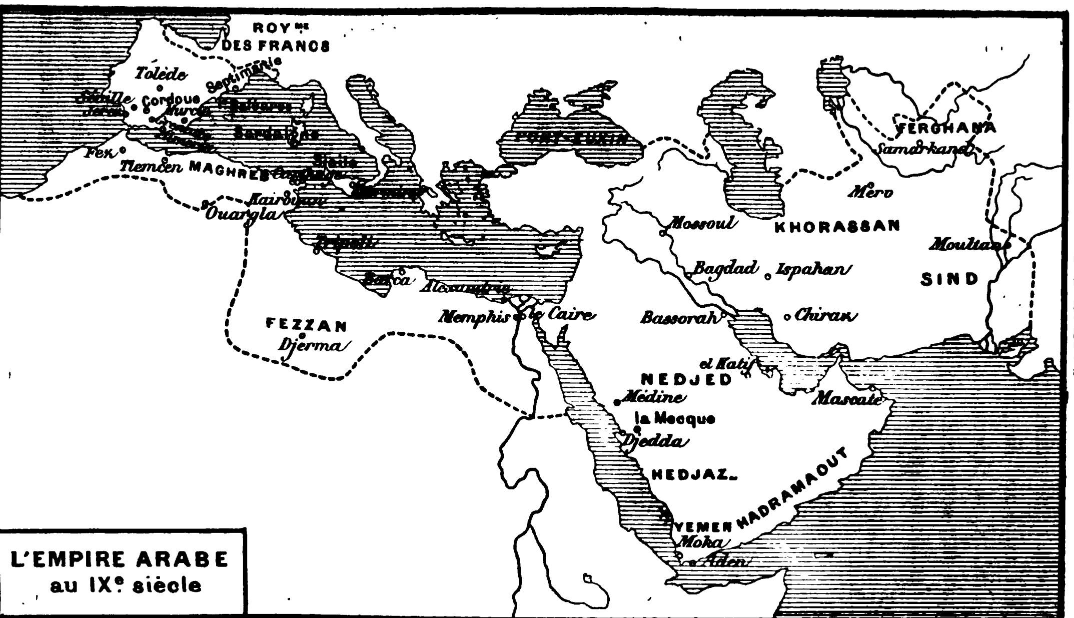
LES ARABES

Sur les confins de l'Asie et de l'Afrique, un peuple, silencieux jusqu'alors, s'éveillait, qui devait régénérer les pays méditerranéens et entrer bientôt en rivalité avec les Occidentaux. On ne pourrait expliquer les croisades sans dire quelques mots des Arabes et de leur prophète Mahomet.

De même race que les Juifs, ces Arabes avaient vécu jusque-là de la vie pastorale, amoureux des aventures et du changement, violents et passionnés, ayant seulement le culte de l'honneur, l'amour de la poésie et la haine du mensonge. Leurs nombreuses doctrines religieuses, toutes entachées de fétichisme, permettaient le brigandage. Aucun lien ne réunissait une tribu à l'autre, en dehors des cérémonies du temple de la Caaba, à la Mecque.

Dès le sixième siècle de notre ère, plusieurs prophètes, les Hanyfes, protestèrent contre cette idolâtrie et prêchèrent le retour à la religion d'Abraham. Mahomet est un de ces Hanyfes, le plus éloquent, le plus persuasif.

Du nom de *Mohammed*, il naquit à la Mecque en 570, parmi les Koréichites, prêtres qui étaient intéressés au maintien des anciennes croyances. Il rompit avec eux, s'enfuit à Yatreb, qui prit le nom de Médine, *le refuge,* et déclara la guerre à la Mecque. Cette fuite de Mahomet est l'*Hégire*, ère des musulmans (an 622, 16 juillet). Rentré vainqueur dans sa patrie, il imposa sa religion



L'EMPIRE ARABE au IXe siècle

nouvelle que renferme le *Coran,* le livre par excellence; il fit l'unité de l'Arabie et mourut en 632.

L'*islam*, ou théorie de la soumission à Dieu, communiqua aux sectateurs de Mahomet une ardeur, un zèle, un fanatisme qui faillirent les rendre maîtres de l'univers.

En un siècle, de 632 à 732, les khalifes, d'abord électifs puis héréditaires, s'emparèrent successivement de la Syrie, de la Palestine et de la Mésopotamie (638), de l'Egypte (639), de la Perse (642), du Turkestan, d'une partie de l'Inde, de l'Arménie, des îles de Chypre et de Crète, de la Tripolitaine et de l'Afrique septentrionale entière, de la Sicile, de la Sardaigne et des Baléares, enfin de l'Espagne et de la Septimanie. Le torrent musulman déborda dans la Gaule franque, menaçant toute la chrétienté : il se brisa, dans la plaine de Poitiers, contre la muraille de fer des cavaliers de Charles Martel (732).

L'empire arabe avait atteint son extension la plus grande au milieu du huitième siècle (750, chute de la dynastie des Ommiades). Il se démembra presque aussitôt. Déjà une scission s'était produite entre les *sunnites* ou orthodoxes et les *schiites* ou dissidents, à propos des premiers successeurs de Mahomet. En 757, le dernier des Ommiades, échappé au massacre qu'avaient ordonné les Abbassides, parvint à gagner l'Espagne et à y fonder l'*émirat,* plus tard *khalifat* de Cordoue. Les Abbassides gouvernèrent les pays d'Asie et remplacèrent Damas, la première capitale, par Bagdad, sur le Tigre. Mais, ainsi que l'Espagne, l'Afrique Mineure leur échappa. Plusieurs royaumes indépendants s'y sont constitués : la *soudanie* d'Egypte, capitale le Caire, avec la dynastie des Fatimites, et, dans la grande région appelée Maghreb, les

petits khalifats de Kairouan (Tunisie), de Tlemcen (Algérie), d'Ouargla (Sahara), de Fez (Maroc) où régnèrent les Edrisites (neuvième et dixième siècles).

Ce rappel des faits aidera à comprendre l'importance de la civilisation arabe, civilisation dont se contentent encore aujourd'hui plus de 200 millions d'hommes. Au moyen âge, elle fut le mélange de la civilisation byzantine et de la civilisation catholique. Cette fusion s'opéra par deux moyens : la guerre et le commerce. Le Coran, qui recommandait la conversion des infidèles par la force, n'était pas hostile aux échanges pacifiques. Mahomet, conducteur de caravanes pendant sa jeunesse, et, par conséquent, marchand, avait dit que le commerce est agréable à Dieu. Il avait recommandé également l'étude des lettres et des sciences. Avec leur intelligence si vive et si mobile, avec leur enthousiasme, les musulmans abordèrent la physique et les mathématiques, créèrent la chimie et appliquèrent les sciences à l'agriculture et à l'industrie. On leur doit un système de numération nouveau (les chiffres arabes, plus commodes que les chiffres romains); l'invention de l'algèbre, la simplification de la trigonométrie; de beaux travaux sur l'obliquité du plan de l'écliptique, sur la précession des équinoxes, sur les taches solaires; la construction d'appareils astronomiques : les armilles, l'astrolabe, le mural. Leurs *alchimistes* et leurs médecins découvrirent les propriétés de l'alcool, de l'ammoniaque, de l'acide azotique, de l'acide sulfurique, de l'eau régale, et firent entrer dans la composition des remèdes certaines substances de leur pays d'origine, comme le camphre, la rhubarbe, le séné. Si, en histoire et en philosophie, les Arabes ont été peu originaux, l'imagination exubérante de cette race de con-

teurs a enfanté un chef-d'œuvre poétique : *les Mille et une Nuits*.

Dans les beaux-arts, ils n'ont fait que copier les Byzantins en s'abstenant, d'après un précepte de leur religion, de reproduire jamais les formes humaines ou animales. En revanche, ils ont décoré de capricieuses *arabesques*, gracieux enchevêtrement de feuillages, d'arcs de cercle, de trèfles, de croissants, des monuments féeriques, tels que les palais de Tunis, du Caire, de Bagdad, la mosquée d'Omar à Jérusalem, la mosquée de Cordoue, l'Alcazar de Séville et l'Alhambra de Grenade.

Ouvriers agricoles, les Arabes ont excellé dans l'art de l'irrigation des jardins. Ils ont inventé les *norias* ou puits à roue et à godets. Ils ont acclimaté dans leurs *huertas* d'Europe les plantes et les arbres de l'Afrique et de l'Asie : le palmier-dattier, l'oranger, le mûrier, le cotonnier, la canne à sucre, le maïs ou blé de Turquie, le riz, le sarrasin, le safran, les asperges, les artichauts, les épinards, les aubergines, l'estragon, l'échalote, le jasmin, etc... On leur attribue l'invention des moulins à vent. Ouvriers industriels, ils ont travaillé le cuir (à Cordoue surtout), fabriqué des tapis, des tissus de gaze et de soie, les mousselines (de Mossoul), le linge damassé, les armes damasquinées (cimeterres et cottes de mailles), l'essence de rose, le papier de coton et de linge (à Samarkande, à Bokhara, à Damas, à Valence), les verreries de couleur, les poteries à reflets métalliques (vases mauresques) et tant d'autres produits qui faisaient la fortune de Bagdad, de Damas, de Cordoue et de Tolède. Mais c'est dans le commerce proprement dit qu'ils ont marqué le plus. Ils ont développé l'art naval, posé les règles du droit maritime, emprunté aux Chinois la boussole.

La langue française renferme un grand nombre de

mots tirés du vocabulaire technique des Arabes : amiral, arsenal, câble, calfat, récif, mousson, corvette, chaland, douane, magasin, bazar, caravane, tarif, etc.

Partout où dura leur domination, des routes furent tracées, des ports ouverts ou reconstruits, des hôtelleries, des caravansérails aménagés. Toutes les capitales musulmanes furent des centres commerciaux.

Bagdad, avec son port de Bassorah, sur le Chatt el Arab, servit d'entrepôt à l'Orient, du huitième au dixième siècle. Elle eut, dit-on, un million d'habitants. Ses négociants entretenaient des rapports suivis avec Mossoul et les villes de l'Arménie, avec la Perse, avec le Turkestan (Bokhara et Samarkande); avec les Indes et les îles de la Sonde qui vendaient les bois précieux, les perles et les coûteuses épices; avec la Chine, par une double voie déjà utilisée du temps des Romains, la voie de terre (le plateau de Pamir et la vallée du Tarim), et la voie de mer (l'océan Indien et le port de Canton, l'antique Cettigara). Les soieries, les porcelaines, le coton nankin, le papier de riz, la laque, suivaient cette double direction et Bagdad les distribuait partout où l'on recevait la monnaie particulière de ses khalifes, le *diram* d'argent qui valait environ un franc et le *dinar* d'or qui valait de 13 à 14 francs en moyenne.

C'est un khalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, qui envoya à Charlemagne des étoffes de soie, des parfums, des candélabres de bronze, et une horloge hydraulique, grand sujet d'admiration pour les Francs d'Aix-la-Chapelle ; il reçut, en échange, des chevaux et des mulets, des chiens de chasse, des draps de Frise.

Bagdad communiquait avec Caboul, renommée pour ses foires ; avec Samarkande et Alep que réunissait entre elles une ligne de caravanes. Les draperies du Cachemire,

le musc et les drogues médicinales du Thibet et du Turkestan étaient ainsi transportés à dos de chameaux.

Le commerce de l'Arabie, de l'Egypte et de la Syrie se centralisait plutôt à Damas, grande ville industrielle. Par Suez y parvenaient les marchandises expédiées des ports d'Aden et de Djeddah.

Une grande partie du mouvement commercial de l'Extrême-Orient : Chine, Malaisie, où l'islamisme s'était implanté, côtes de Coromandel et de Malabar et île de Madagascar, se détournait sur l'Egypte. Là, les khalifes *Fatimites* construisirent une nouvelle capitale, le Caire, la *ville de la Victoire,* non loin de l'antique Memphis.

Alexandrie conserva longtemps son importance d'autrefois. — Le *fleuve de Trajan,* dragué à nouveau et appelé canal d'Omar, réunit le Nil à la mer Rouge. Les marchands arabes d'Alexandrie visitèrent l'Abyssinie et le Kordofan, fondèrent des comptoirs sur la côte orientale d'Afrique, à Monbaça, Quiloa, Mozambique, Sofala, Mélinde. Ils en rapportaient la poudre d'or, l'ivoire, les écailles de tortue et des esclaves nègres.

Dans le Maghreb, *pays du couchant,* Kairouan, le *petit Caire,* avec son avant-port de Sousse; la riche oasis d'Ouargla, dans le Sahara algérien; Tlemcen, capitale d'un État puissant; Fez, principalement, devinrent vite d'opulentes cités, des foyers actifs d'échanges. Fez eut 500000 habitants, travailla les lainages, les métaux, les essences de fleurs, la maroquinerie, et entretint des colonies dans le Fezzan, dans le Touât, dans le Soudan. Tombouctou, sur le Niger, fondé au onzième siècle, est sans doute une de ces factoreries.

En Espagne, la capitale arabe, Cordoue, renferma jus-

qu'à un million d'habitants, dans ses 283000 maisons et ses 60000 palais. Séville eut 300000 habitants; Tolède, 200000. Grenade, Cadix, Malaga, Alméria, Murcie, Jaën, Tolède, Saragosse, Barcelone attirèrent aussi les peuples de la péninsule et les chrétiens d'Occident qui venaient y étudier les sciences et les arts ou s'approvisionner de denrées de luxe. Longtemps, par exemple, les villes du midi de la France : Béziers et Montpellier, furent en relations d'affaires avec l'Espagne musulmane. *Barcelone* et *Séville* sont les deux grands ports arabes de l'Espagne. La première de ces deux cités envoya des navires dans le Maghreb, en Asie Mineure, à Rhodes, à Constantinople, en Egypte; conclut des traités avec Pise et Gênes; se livra aux opérations du change et de la banque. Séville lança ses flottes sur l'Océan, vers l'Angleterre et les Pays-Bas.

Il n'est pas étonnant que, parcourant un si vaste empire, les voyageurs arabes aient été parfois d'excellents géographes. Ils ont corrigé Ptolémée; ils ont fait connaître des régions immenses, ils ont étendu la carte du monde et inspiré aux Européens le goût des aventures. On cite parmi les auteurs : Maçoudi, Ibn-Haukal, Ibn-Batoûtah et Al-Istakari; parmi les explorateurs : Soleiman et Abou-zeyd-Hassan. Ces deux derniers vivaient au neuvième siècle. On les désigne ensemble sous le titre des *deux Mahométans*. Soleiman découvrit la chaîne de montagnes qui a gardé son nom, le long de l'Indus, et parcourut la presqu'île de Malacca. Aux renseignements qu'il recueillit, Abou-zeyd-Hassan ajouta quelques traits sur la Malaisie, sur le Thibet et sur la côte africaine de l'océan Indien.

LES CROISADES

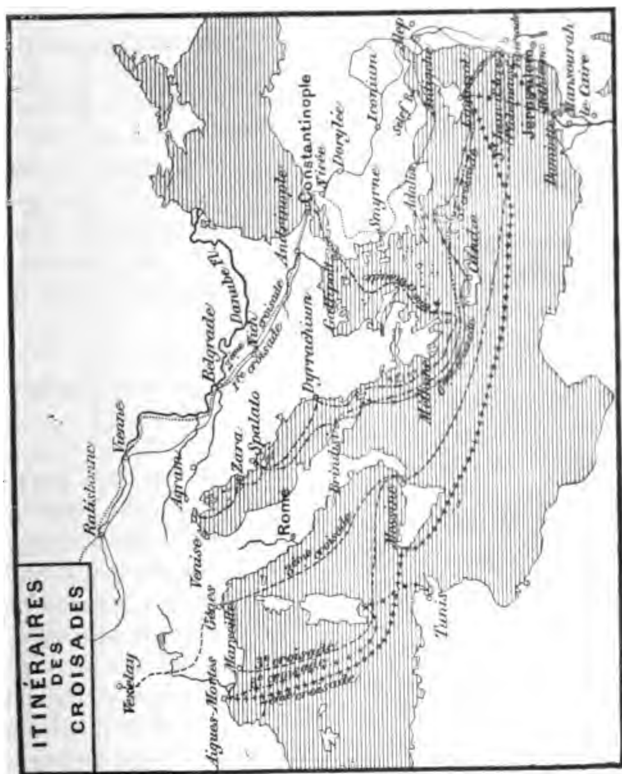
D'abord l'Orient musulman et l'Occident chrétien s'ignorèrent. Un jour vint où la guerre rapprocha ces deux mondes; ce fut la guerre *sainte*, des deux côtés. Les chrétiens l'appellent *Croisade*.

Une croisade est une expédition dirigée contre les ennemis de la Croix. Il y en a eu aussi bien en Europe et en Afrique qu'en Asie et, même dans les limites d'un seul Etat chrétien; mais on réserve d'ordinaire ce nom aux guerres qui ont eu pour théâtre l'Orient, et qui ont eu pour but la reprise des Lieux sanctifiés par la vie et la mort de Jésus-Christ.

Une opposition complète de principes, de mœurs et d'intérêts devait mettre fatalement aux prises la religion du Christ et la religion de Mahomet. Les prétextes de la première croisade furent l'attaque de l'empire grec et chrétien de Constantinople, par les Turcs Seldjoucides, en Asie Mineure; l'appel désespéré que les empereurs byzantins adressèrent au Pape, représentant de la *cité de Dieu* sur la terre; les humiliations et les vexations que les Turcs faisaient subir aux pèlerins qui visitaient Jérusalem.

Les pèlerinages sont les véritables antécédents des Croisades. Depuis le quatrième siècle, la curiosité autant que la dévotion les inspirait. Organisés presque toujours par les prêtres, ils n'avaient pas tardé à perdre leur caractère pacifique. D'abord, les Arabes, possesseurs de Jérusalem, tolérèrent volontiers le passage des chrétiens; c'était pour leur commerce une source de bénéfices. Mais les Turcs, nouvellement convertis au Coran, se

montrèrent moins tolérants, ou, si l'on veut, plus maladroits. Leurs exigences, leur fanatisme amenèrent des rixes sans nombre, de véritables conflits.



On sait comment un pèlerin, Pierre Dachère, surnommé l'Ermite, Français des environs d'Amiens, entreprit, à son retour de Palestine, une campagne de prédication et d'excitation. Le pape Urbain II approuva sa conduite

et tint deux conciles, à Plaisance et à Clermont-Ferrand (1095), pour s'adresser à la masse des chevaliers et des gens du peuple et leur faire la distribution de croix d'étoffe rouge, qui devinrent le signe de reconnaissance des croisés, tandis que leur cri de guerre fameux fut : « Dieu le veut, Dieu le veut! »

A ces exaltés, l'Église accordait la rémission de leurs péchés, promettait la vie éternelle et, ce qui achevait de les enflammer, divers avantages matériels comme la suspension des dettes et l'appât du pillage. Il n'en fallait pas davantage pour faire sortir les barons besogneux de leurs châteaux, les paysans de leurs chaumières, les bourgeois de leurs boutiques, car, on le pense bien, les nobles ne furent pas les seuls à partir.

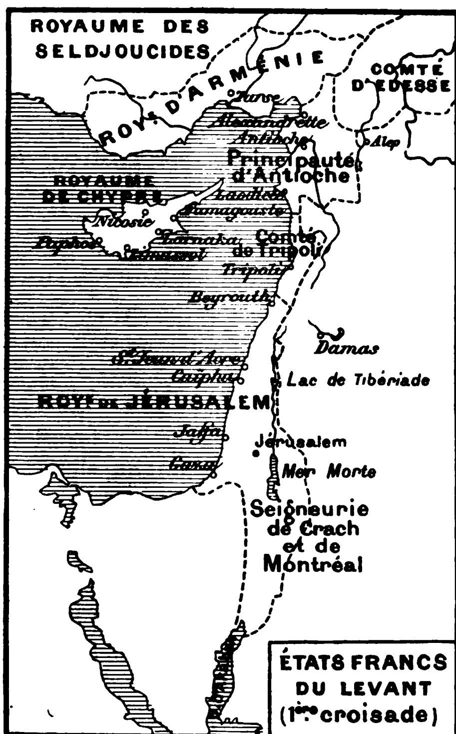
On compte huit croisades. La première et les deux dernières, seules, sont restées fidèles aux motifs qui les avaient inspirées.

Résumons les faits principaux.

La première fut double. D'abord, une croisade populaire, celle des « petites gens » qui, sous la direction de Pierre l'Ermite et de Gauthier sans Avoir, descendirent le cours du Danube, traversèrent le Bosphore et furent exterminés, dans les environs de Nicée, par la cavalerie turque. Ensuite la croisade féodale, conduite par Godefroy de Bouillon, Robert de Flandre, chefs des Lorrains et des Flamands; par Hugues de Vermandois et Robert Courte-Heuse, chefs des Français du Nord et des Normands; par Raymond de Toulouse et le légat du pape, Adhémar de Monteil, à la tête des Languedociens et des Provençaux; par Bohémond et Tancrède Guiscard, qui commandèrent les Normands des Deux-Siciles et les Italiens.

De Constantinople, les croisés, auxquels s'étaient joints

les Grecs, descendirent en Asie Mineure, prirent Nicée, gagnèrent la bataille de Dorylée (1097), éprouvèrent de grandes souffrances en Phrygie et débouchèrent sur Antioche par le défilé des portes de Cilicie. Après des aven-



tures épiques, ils s'emparèrent de Jérusalem en 1099. Un royaume latin y fut créé, qui eut pour *baron* et *avoué* le héros de l'expédition, l'irréprochable Godefroy de Bouillon. A côté de ce royaume, il convient d'ajouter

trois autres États indépendants, gouvernés par des princes chrétiens : le comté d'Edesse, sur l'Euphrate; la principauté d'Antioche et le comté de Tripoli. Les chrétiens arméniens, réfugiés dans les montagnes du Taurus, fondèrent, en outre, le royaume dit d'Arménie, entre le Taurus et le golfe d'Alexandrette.

Le système féodal fut appliqué dans ces possessions coloniales, et le recueil dit *Assises de Jérusalem* fut précisément rédigé pour l'expliquer aux populations délivrées ou soumises. L'enthousiasme avait fait vite place au calcul. Les croisés songèrent à tirer parti de leurs exploits : ils se partagèrent le sol et ne dédaignèrent point les gains du trafic avec Alep et Damas, villes musulmanes. Ils s'enrichirent, s'amollirent, prirent souvent les mœurs orientales et devinrent un sujet de scandale pour les pèlerins qui les désignaient sous le nom injurieux de *poulains*.

Les successeurs de Godefroy de Bouillon prirent le titre de rois de Jérusalem. Revenus de leur stupeur, les Turcs Seldjoucides, sous la dynastie nouvelle des Atabeks, reprirent Edesse, où ils firent périr trente mille chrétiens, et s'avancèrent du côté d'Antioche. Le roi Baudouin III jeta le cri d'alarme en Europe et le pape Eugène III décida la deuxième croisade. Elle fut prêchée par saint Bernard à Vézelay, en Bourgogne (1146), et à Spire, sur le Rhin. Cent mille Allemands avec l'empereur Conrad III et cent cinquante mille Français, dit-on, sous les ordres de Louis VII le Jeune, se dirigèrent sur Damas.

La mésintelligence des alliés amena un échec grave, et les croisés revinrent en Europe comme ils purent (1149). Les progrès du nouveau chef turc, Saladin ; sa victoire sur Guy de Lusignan autour du lac Tibériade ; son entrée à Jérusalem, en 1187, émurent douloureusement la

chrétienté. Guillaume de Tyr prêcha la troisième croisade et les souverains d'Allemagne, d'Angleterre et de France prélevèrent sur leurs sujets la dîme dite *saladine*, pour parer aux frais de la campagne. Frédéric Barberousse partit le premier avec cent soixante mille soldats; il fut victorieux à Iconium, mais se noya dans le Sélef, et ses Allemands allèrent devant Saint-Jean-d'Acre (ou Ptolémaïs) attendre les troupes anglaises et françaises. Richard Cœur de Lion s'était embarqué à Marseille; Philippe-Auguste à Gênes. Ils se bornèrent à délivrer Saint-Jean-d'Acre (1192), après que le premier de ces monarques eut donné Chypre au roi dépossédé de Jérusalem, en guise de compensation.

Ce fut la fin des croisades. Désormais les autres expéditions qui portent encore ce nom vont se détourner de l'objectif initial. La haine entre chrétiens et mahométans s'affaiblit; les préjugés s'effacent; les intérêts politiques ou commerciaux prennent le dessus sur les mobiles religieux.

La quatrième croisade doit être considérée comme une véritable guerre coloniale. Les rusés Vénitiens en furent les bénéficiaires.

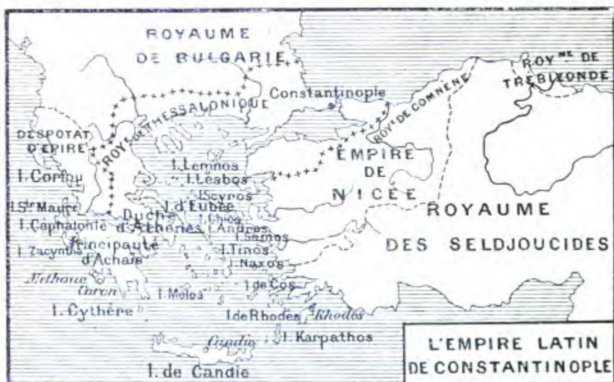
Saint-Jean-d'Acre venait de tomber entre les mains des infidèles. Foulques, curé de Neuilly, reçut d'Innocent III la mission de prêcher la guerre sainte en Champagne. Les chevaliers de la Flandre et du Montferrat, en Italie, s'unirent aux chevaliers champenois et français.

Tous résolurent d'abandonner les routes de terre, trop longues et trop fatigantes, et de prendre les voies maritimes. Dans ce dessein, ils dépêchèrent à Venise une ambassade dont faisait partie Geoffroy de Villehardouin, qui a raconté ces négociations et les événements qui

suivirent dans sa *Chronique de la conquête de Constantinople*.

Détournés deux fois de leur route, les croisés, maitres de Constantinople, s'installèrent dans l'empire grec qu'ils morcelèrent d'après le système féodal.

Gens avisés, les Vénitiens se firent attribuer trois des quartiers de la capitale et d'admirables positions stratégiques et commerciales : les îles Corfou, Sainte-Maure, Céphalonie, Zacynthe ; le territoire de Méthone



et de Coron en Morée ; les îles de Cythère, de Candie, Karpathos et Rhodes ; la plupart des Cyclades : Mélos, Naxos, Tinos, Andros ; l'Eubée, l'île de Lemnos, et le port de Gallipoli à l'entrée des Dardanelles, avec toutes sortes de privilèges pour la navigation sur les côtes de la mer Noire. Suivant une expression célèbre, Venise devint propriétaire d'*un quart et demi* de l'empire grec.

Cet empire grec et latin ne dura pas. Les Bulgares et les Grecs finirent par chasser les étrangers, à l'ex-

ception des colonies vénitiennes et de quelques fiefs en Grèce proprement dite. Michel Paléologue inaugura en 1261 la dernière des dynasties byzantines, celle qui devait disparaître seulement en 1453.

Quant aux rois de Chypre et de Jérusalem, ils étaient toujours privés et de leur ville sainte et de la plus grande partie de leurs États continentaux. Pour les leur rendre, Jean de Brienne et André de Hongrie tentèrent une descente en Egypte. Cette cinquième croisade ne réussit pas (1218-1221). La sixième fut dérisoire: l'empereur Frédéric II, qui l'avait entreprise pour obéir au pape, traita avec le sultan des Turcs (1228-1229). Quant à la septième et à la huitième, elles marquent un réveil de l'esprit religieux; elles ont été glorieuses mais inutiles et n'ont rapporté à leur auteur, Louis IX, de France, que des mécomptes et des désastres, la captivité et la mort (1248 à 1254 et 1270).

Les résultats généraux des croisades sont d'ordre politique, social et économique; ils ne se sont manifestés que très tard. Un des premiers a été l'*affaiblissement de la féodalité*. En effet, ces expéditions lointaines débarrassèrent les pays occidentaux d'une noblesse turbulente et tyrannique. Sans parler des chevaliers qui y trouvèrent la mort, il y en eut un grand nombre qui s'établirent en route ou à destination, sans esprit de retour. Au moment de partir, ils avaient réalisé leur fortune, vendu au plus offrant, au roi ou à une commune, leurs terres et leurs bois, leurs châteaux mêmes. La monarchie capétienne en France recueillit de grands avantages de cette émigration et opéra des annexions fructueuses, dans le genre de celle de la vicomté de Bourges achetée à Herpin, l'un des croisés.

Au point de vue politique encore, les croisades profitèrent aux nations qui avaient fourni le plus de soldats de Dieu. Elles relevèrent le prestige de la France principalement, et lui acquirent, en vertu des services rendus à la cause du christianisme, une sorte de prééminence morale.

A considérer l'évolution sociale, notons d'abord comme effet des croisades le rapprochement et, jusqu'à un certain point, la fusion des classes : seigneurs et roturiers avaient combattu côte à côte, s'étaient rendu de mutuels services sur les champs de bataille, dans les camps ; les uns avaient dépouillé leur morgue, les autres avaient pris conscience de leur valeur et de leur dignité. Les croisades préparèrent ainsi, à l'insu de ceux qui les accomplissaient, l'avènement de l'égalité politique et de la fraternité sociale.

Une autre conséquence imprévue de ces guerres de religion fut l'adoucissement des haines entre les hommes de races opposées. Dans leurs rapports courtois avec les chevaliers chrétiens, les héros turcs, tels que Saladin ou Maleck-Adel, apparurent ce qu'ils étaient en réalité, des gens honnêtes, délicats, généreux, ne le cédant en rien à leurs adversaires. Et alors, la réflexion agissant, beaucoup de chrétiens convinrent que la différence de religion ne suppose pas nécessairement une différence de moralité.

Exagérant ces conclusions, les *décroisés* s'en prirent à la religion chrétienne elle-même et lui reprochèrent d'avoir déchaîné le fanatisme. Ces sceptiques ou ces désabusés doutèrent même de la vertu du christianisme, de sa valeur intrinsèque. Le nombre des *décroisés* s'accrut rapidement. Ainsi l'Eglise, que les papes avaient voulu fortifier, perdit du terrain et c'est en

faisant allusion à ce fait que l'on a pu dire spirituellement que *l'effet des croisades avait été précisément d'en détruire les causes.* Ne nous en plaignons pas trop. Si la foi a pu souffrir quelque peu de la réconciliation entre l'Europe et l'Asie, les intérêts matériels et même moraux des deux contrées y ont gagné considérablement.

Et d'abord, les croisades ont ranimé le grand commerce maritime. Gênes, Pise, Amalfi, Brindisi et Bari, Venise, tous les grands ports italiens ; Marseille, Arles, Aigues-Mortes, Montpellier et Maguelonne, Narbonne, pour la France ; Barcelone pour l'Espagne, se trouvèrent bien du rétablissement des relations commerciales avec l'Asie Mineure et l'Afrique du Nord. Leurs armateurs, les *cargatores*, s'enrichirent à transporter les soldats et les pèlerins, suivant des contrats rigoureux dont les autorités locales surveillaient l'exécution. Leurs négociants installèrent, en Syrie principalement, des comptoirs, des entrepôts appelés *fondoucks* qui survécurent aux croisades.

Les *fondoucks* (entrepôts, marchés), appartenant aux diverses nations chrétiennes, formaient le quartier *franc* des villes syriennes, quartier entouré par une muraille, où s'élevaient les magasins, les maisons particulières des Européens et les *chancelleries* qu'habitaient fastueusement les différents *consuls*. Car l'habitude fut prise par les gouvernements d'Occident d'entretenir à demeure des représentants officiels. Ceux-ci étaient nommés pour un an ou deux, investis des fonctions de police et de justice civile, appointés ou payés sur le revenu des douanes. Ils se livraient généralement au commerce pour leur propre compte, mais protégeaient

leurs nationaux, traitaient sur le pied d'égalité avec les autorités locales et négociaient des conventions diplomatiques. Depuis que les rois du Maghreb en avaient donné l'exemple, au douzième siècle, tous les souverains musulmans consentaient à l'abolition du droit d'*aubaine* et du droit de *bris et épaves;* tous s'engageaient à respecter les marchands étrangers et à prélever des taxes raisonnables sur les importations (10 p. 100 environ) et sur les exportations (5 p. 100).

Il y eut des *fondoucks* dans les *Echelles du Levant* et dans l'intérieur du pays, à Damas, à Alep. Les indigènes y apportaient volontiers la laine, les fruits, le coton que l'on récoltait en quantité, les fourrures, les plumes d'autruche, les épices, etc.

Lorsque les papes eurent interdit comme impies les échanges entre chrétiens et infidèles, l'importance des *fondoucks* décrut. Alors commença la prospérité de l'île de Chypre. Les rois de la famille des Lusignan proposèrent aux villes commerçantes d'Italie, de France et d'Espagne, à Florence surtout, de leur servir de courtiers. Leur port de Famagouste devint le plus riche de cette partie de l'Orient. On y vendait le sel, les vins de Malvoisie, le coton, le sucre, les draps dits *camelots* et les étoffes de soie brochées de fils d'or et d'argent, les pierres précieuses. Famagouste rivalisait avec Constantinople et avec Alexandrie. Elle conserva ce rang jusqu'au jour où la découverte du cap de Bonne-Espérance fit déserter la Méditerranée orientale.

Ainsi, après les croisades, le commerce renaissait, aussi intense que du temps de l'Empire romain.

L'Europe prit des habitudes de bien-être et de luxe. Tout ce qui rend la vie plus facile et plus agréable y fut reçu avec faveur. Alors on acclimata chez nous plusieurs

espèces végétales et animales ; alors on commença à fabriquer des étoffes de coton et de soie, le sucre de canne, l'alcool. Modes, costumes, armes des Arabes et des Turcs, tout fut imité, copié, reproduit, et cette influence orientale a pénétré les plus petits détails de la vie privée.

Un mouvement incessant s'établit entre les pays chrétiens et les pays musulmans. Le goût des voyages, réveillé par les Croisades, conduisit des religieux, des commerçants, des aventuriers jusqu'en Chine auprès du Grand-Mongol, tandis que des Asiatiques de la race jaune ne craignaient point de venir séjourner à Rome, à Lyon, à Barcelone, à Paris, à Londres même.

Signe des temps ! Les défiances injustes s'évanouissent. Les hommes réconciliés prennent possession de cette terre dont ils commencent à mesurer l'étendue et à soupçonner la forme. Les progrès de la géographie entraînent des découvertes dans les sciences naturelles, dans la physique générale, dans la philosophie. Encore une fois, si la guerre avait précédé le commerce, le commerce avait rapproché les combattants, fait tomber les armes et avancé l'état de la civilisation.

LE COMMERCE FRANÇAIS DEPUIS LES CROISADES JUSQU'A LA GUERRE DE CENT ANS

Les Capétiens qui, avec l'aide du peuple et de l'Eglise, ont abattu la féodalité et établi l'unité de la France, ont également favorisé les progrès du commerce en faisant régner l'ordre et la paix. En 987, Hugues Capet ne possédait qu'une partie de l'Ile-de-France et de l'Orléanais, des bords de l'Oise à la Sologne. Son titre de roi lui valait

les droits assez vagues de suzeraineté sur les puissants duchés et comtés environnants. Le domaine royal resta presque stationnaire jusqu'au treizième siècle. Il s'accrut brusquement lorsque Philippe-Auguste confisqua les terres des rois anglais Plantagenets dans le nord-ouest de la France : Normandie, Maine, Anjou, Touraine, et lorsque le comté de Vermandois lui eut été assuré par un mariage. Ses revenus, évalués à 37 millions de francs de notre monnaie, en firent, autant que ses possessions territoriales, le plus riche des seigneurs féodaux. Il put intervenir dans les querelles de ses vassaux par l'institution de la *quarantaine le Roy* et de l'*asseurement* qui lui déférait le jugement lorsqu'une des deux parties rivales l'en priait. Par l'interdiction du *duel judiciaire*, par la destruction de nombre de châteaux forts, repaires de détrousseurs de marchands, il étendit son influence et facilita le commerce. Sa capitale, Paris, suivit désormais la fortune ininterrompue de sa descendance. La petite « Lutèce » avait grandi, grâce au cabotage de la Seine, au trafic du blé, du bois, du vin, des fourrages, de la laine, du chanvre et du lin monopolisé par la *Hanse des marchands de l'eau*. D'abord renfermé dans les îles et au pied de la montagne Sainte-Geneviève, Paris déborda sur la rive droite du fleuve, et le nouveau quartier fut essentiellement commerçant. Louis VII le Gros y avait fait élever des Halles ; Philippe-Auguste y bâtit la tour du Louvre, embellit les environs, fit paver les rues et entoura la capitale de sa première enceinte de remparts. Cette ligne de pierre était marquée par les portes Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin, du Temple, Baudoyer, Barbette, des Tournelles, Saint-Victor, Saint-Jacques, Saint-Michel, de Buci, et se terminait à la tour de Nesle, en face de la tour du Louvre.

200000 habitants se pressaient dans ces murs. L'administration appartenait au Roi, qui déléguait une partie de ses attributions au chef de la Hanse parisienne, le *Prévôt des Marchands*. L'industrie et le commerce étaient le monopole d'une centaine de corporations groupées par quartiers et par rues. Les *maîtres* des corporations avaient « pignon sur rue », ouvraient leurs ateliers et leurs magasins sur les voies étroites et sombres, mais pittoresques, que parcouraient des artisans et des marchands ambulants, reconnaissables à leurs cris spéciaux. Tous les commerçants étaient tenus de s'approvisionner aux Halles, ou au marché des Champeaux, pour les tissus et les draps, ou aux foires extérieures de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis. La foire de Saint-Denis, le *Landit* ou *Indict* remontait au temps de Dagobert (629). Chaque année, à date fixe, le 9 octobre, l'ouverture en était faite par le Recteur de l'Université de Paris ou corporation des étudiants, qui venait acheter le parchemin et les fournitures scolaires. La foire durait un mois au *Paissel Saint-Martin ;* on y voyait toutes les marchandises d'Espagne, de Grande-Bretagne, de Provence et de Lombardie. Les opérations de banque, le change des monnaies relevaient surtout des Italiens établis rue des Lombards et rue de Venise. On a conservé le nom de quelques familles de commerçants célèbres au treizième siècle, et formant comme l'aristocratie du négoce : les Arrode, les Popin, les Barbette, les Passy, etc.

Paris n'était d'abord que le débouché de la région de Compiègne, Melun, Etampes et Orléans. Les acquisitions de Philippe-Auguste triplèrent son importance. Louis VIII et Louis IX prirent tout le Poitou et la grande région du Languedoc, après le succès de la croisade des Albigeois, où ils s'étaient sagement abstenus. Philippe III et

Philippe IV y joignirent la Champagne, une partie de la Flandre, c'est-à-dire le pays entre l'Escaut et la Lys (au moins momentanément), le Lyonnais, la Marche et l'Angoumois, le Comtat Venaissin (à l'exclusion de la principauté d'Orange), et dans les Pyrénées, le comté de Bigorre. Dans les premières années du quatorzième siècle, l'unité française était loin d'être achevée, et la guerre de Cent-Ans allait bientôt la compromettre gravement.

En dehors du domaine royal des premiers Capétiens, certaines provinces indépendantes étaient parvenues à un haut degré de vitalité. Le commerce y florissait autant et plus qu'à Paris.

C'étaient, sur la frontière orientale de l'Ile-de-France, le comté de Champagne ; sur la frontière occidentale, le duché de Normandie.

Le comté de Champagne, bizarrement découpé dans les vallées de la Seine, de l'Aube, de la Marne, de l'Aisne et de la Meuse supérieure, était célèbre par ses grandes foires tenues à Lagny, Provins, Bar-sur-Aube et Troyes [1]. Chacune de ces foires (il y en avait six en tout, dont deux à Provins et deux à Troyes) durait quarante-huit jours. Elles se succédaient régulièrement avec un intervalle suffisant pour permettre aux vendeurs de se déplacer, et ainsi l'une ne faisait point de tort à l'autre, mais, toutes les six échelonnées, elles formaient une foire permanente. Dans ces foires *chaudes* ou *froides* suivant la saison, les épices, les drogueries, les bestiaux y étaient vendus sans interruption. Pour les autres marchandises, leur écoulement était soumis à de sévères prescriptions. Par exemple,

1. « A Lagny, à Bar, à Provins
Si y a marchands de vins,
De blé, de sel et de hareng,
Et de soie, d'or et d'argent. »
(*Le Dit des Marchands.*)

on réservait les dix premiers jours du marché aux draps, tapis, toiles, soieries ; les dix jours suivants aux pelleteries et aux cuirs.

Des magistrats spéciaux appelés baillis, clercs, notaires, sergents et un chancelier des foires exerçaient une police vigilante. Les comtes de Champagne protégeaient les étrangers contre la rapacité des hôteliers et logeurs, assuraient l'aller et le retour des caravanes par des *conduits* d'hommes d'armes. Un tel ensemble de mesures d'ordre, ainsi que l'abondance des laines dans le pays et l'heureuse situation géographique de la Champagne, expliquent pourquoi ces foires étaient fréquentées par les Flamands, les Espagnols, les Italiens et les Allemands. Malheureusement, la réunion de la province à la couronne à la fin du treizième siècle, et surtout la concurrence du commerce vénitien ou génois, les ruinèrent et leur firent préférer des centres plus accessibles.

La Normandie le disputa à la Champagne par ses foires de Caen et de Rouen, ses marchés de chevaux de Guibray, faubourg de Falaise, qui attiraient les Anglais et les Normands des Deux-Siciles. La marine de Dieppe et de Harfleur, le *port souverain*, était un appoint notable aux forces navales de l'Angleterre, dont les rois étaient originaires de Normandie. La batellerie entre Rouen et Paris, sur la basse Seine, très active, resta concentrée à Rouen, où vécurent les Pigache, les Naguet, les Fergant, membres de la Hanse. Le port communiquait avec l'Irlande, et vendait les vins de Bourgogne aux peuples du nord de l'Europe.

A Nantes, les Hervé furent aussi de riches armateurs ; à la Rochelle, les Auffrédy. Ils se chargeaient de l'exportation des vins, des fruits, des laines de la vallée de la

Loire, du sel des marais de Guérande, du poisson conservé, à peu près les seuls articles du commerce en gros. L'Espagne et le Portugal, le Danemark et l'Allemagne consommaient ces produits.

L'Aunis, dont la Rochelle était la capitale, forma avec les îles de Ré et d'Oléron, un petit monde isolé, du onzième au dix-septième siècle. En 1152, il passa volontiers sous la domination anglaise, et y demeura fidèle jusqu'en 1360, date du traité de Brétigny. Ses armateurs, à l'exception d'Auffrédy qui envoya des navires dans le Levant, montrèrent peu d'initiative et se contentèrent de prêter des capitaux aux Normands, aux Basques et aux Bretons plus aventureux.

Dans le sud-ouest de la France, la région des duchés de Guyenne et de Gascogne déployait beaucoup d'activité économique. Anglaise depuis le mariage d'Eléonore d'Aquitaine avec Henri II Plantagenet (1152), la ville de Bordeaux tira de grands profits du commerce des vins. Le Prince Noir, qui y résida longtemps, fit construire le phare de Cordouan, à l'entrée de l'estuaire girondin, et accorda de grands privilèges à la *jurade* de sa capitale. Il accueillit favorablement les pèlerins qui passaient par Bordeaux pour se rendre à Saint-Jacques de Compostelle, et fit frapper des monnaies d'or, dites *guyennois* (où l'on a vu l'origine des fameuses *guinées* anglaises), à l'effigie de son père, Edouard III. A partir de 1341, deux foires annuelles furent instituées qui existent encore. Les maisons Monadey (treizième siècle), Colomb, Solers (quinzième siècle) expédiaient à Londres et à Bristol d'énormes quantités de *clairet* (claret), provenant du Médoc. Elles étendirent leurs transactions avec l'Espagne, avec l'Orient par la voie de la Garonne, par l'intermédiaire des cités languedociennes. La Bretagne, la Nor-

mandie, la Flandre achetèrent également les vins de Bordeaux, célèbres depuis l'époque romaine. Des Juifs portugais, expulsés de leur patrie, vinrent s'établir en Guyenne au treizième siècle, et contribuèrent à sa prospérité. Tant que dura la domination anglaise, c'est-à-dire jusqu'en 1453, cette province fut une des plus riches et des plus florissantes. En outre de la vente des vins, elle se livrait à l'exportation du sel, de la résine et du goudron ; à l'importation des grains, viandes et poissons salés, beurre, fromages, métaux, laines, cuirs, draps, toiles, articles de mercerie.

On doit une mention particulière à la ville de Cahors. Les *Cahorsins* avaient la spécialité des opérations de banque; ils rivalisaient dans toutes les foires de France avec les Lombards; ils étaient réputés pour leur habileté financière, et passaient à tort ou à raison pour des usuriers dangereux [1].

Enfin, dans le Languedoc et la Provence, le commerce du moyen âge s'était développé à l'époque des Croisades.

Montpellier, la *reine du Languedoc*, célèbre par ses monnaies d'or si pures et si loyales, attirait les peuples les plus divers: Français du nord, Italiens, Espagnols, Grecs et Sarrasins. On y vendait toute l'année les draps grossiers de la région des Cévennes, teints en kermès ou en garance, les cuirs de Cordoue admirablement ouvrés, les chefs-d'œuvre de la coutellerie, de l'orfèvrerie, les produits agricoles du fief des comtes de Toulouse: vins, huiles, plantes tinctoriales.

1. On en dit autant des *Corsins*, habitants de Caorsa en Piémont, avec lesquels on les a quelquefois confondus.

Le port de Montpellier, Maguelonne, situé sur un étang praticable, abritait les navires en partance pour Tripoli d'Asie et Saint-Jean d'Acre ou de retour du Maghreb. Des routes de terre conduisaient de Montpellier en Champagne et jusqu'en Flandre. La ville comptait 120000 habitants, deux fois plus qu'aujourd'hui. Aucune autre commune n'a pratiqué une politique commerciale plus libérale et plus intelligente. Montpellier n'usa jamais du régime des monopoles ; elle admit la concurrence ; elle toléra la présence des Juifs et des Musulmans, à qui pouvait être même conféré le droit de cité, sous certaines conditions.

Lorsque Philippe III de France eut recueilli l'héritage de son oncle Alphonse de Poitiers, le Languedoc entra dans le domaine royal. Montpellier seule lui échappa avec le comté de Mauguio ; elle se trouva bien de l'administration aragonaise, et ne souffrit guère de la création du port d'Aigues-Mortes par saint Louis.

La même observation peut s'appliquer à Narbonne et à Marseille. Narbonne fut une des premières clientes de la République génoise ; elle exportait des vins aromatisés et épicés, fort appréciés des gourmets.

Quant à Marseille, les Croisades lui avaient rendu son importance d'autrefois. La *Roche de Marseille* où s'embarqua Joinville, où s'était embarqué Richard Cœur de Lion, était le point de départ de nombreux *chats-châteaux*, gros navires de transport à destination des fondoucks de Syrie. Des bateaux plus légers, les *tartanes*, faisaient voile vers l'Afrique septentrionale où les maisons de commerce telles que celle des frères Manduel vendaient les bois, les vins, les huiles, le pastel, les draps et déjà le savon. La réunion de la Provence aux Deux-Siciles favorisa encore l'expansion du commerce

marseillais, et quand cette province fit enfin retour à la France, bien plus tard, sous Louis XI, elle ajouta un élément de richesse à la puissance des Capétiens.

Ces derniers travaillaient patiemment à la constitution de l'unité nationale.

Le plus illustre d'entre eux, saint Louis, le roi Louis IX, a été l'un des bienfaiteurs du commerce, même au dehors de son royaume. Avec lui la sécurité renaquit : il obligea le duc de Bretagne à renoncer à l'odieux droit de *bris;* il châtia les brigands riverains du Rhône, et fit construire le pont Saint-Esprit; il prescrivit de ménager un chemin de halage le long de tous les cours d'eau navigables ou flottables; il enjoignit à ses baillis ou sénéchaux d'autoriser la sortie du blé et du vin sur avis conforme des commerçants intéressés; il rendit enfin à tout le monde un signalé service en réformant les monnaies. Une de ses ordonnances porta que les monnaies féodales ne seraient plus reçues que dans l'étendue du fief où elles avaient été frappées, tandis que la monnaie royale aurait cours chez tous ses vassaux. Cette monnaie, scrupuleusement honnête, fut fixée au titre de 990/1000e pour l'or et de 23/24e pour l'argent, le rapport des valeurs entre ces métaux précieux étant de 1 à 16.

Les pièces nouvelles dites *agnels*, parce qu'au lieu de porter l'effigie du souverain, elles représentaient l'agneau mystique, et *angelots,* parce qu'elles portaient l'image de saint Michel foulant un serpent sous ses pieds, inspirèrent une confiance générale et furent très recherchées en Europe jusqu'au règne de Philippe le Bel.

L'époque de saint Louis marque la prépondérance industrielle, artistique et littéraire, intellectuelle en un mot de la France au moyen âge. Ce prince fit plus par

ses exemples et par sa sainteté que par des lois. Les fameux *Etablissements de saint Louis*, autant que la prétendue *Pragmatique*, sont des documents apocryphes. Le livre des *Métiers*, rédigé sur les ordres du monarque par Etienne Boileau, et dans lequel on trouve l'énumération et les statuts des corporations parisiennes, est au contraire parfaitement authentique. On y voit que les ouvriers savaient produire des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, comme ces châsses, ces reliquaires, ces émaux, ces verrières dont on n'a pu toujours retrouver le secret, et pour lesquels Paris le disputait à Limoges, ville du duché de Guyenne, c'est-à-dire soumise politiquement aux Anglais.

Alors les modes, les tapisseries, les meubles de Paris triomphaient partout. Alors les *maîtres de l'œuvre* et les *francs-maçons* imaginèrent l'architecture ogivale dans laquelle l'arcade en pointe remplaça l'arcade ronde du style roman. Alors furent édifiées ces cathédrales incomparables de Paris, de Reims, d'Amiens, de Beauvais, de Chartres, de Rouen et la Sainte-Chapelle, le bijou du Palais du Roi. L'Europe nous emprunta cet art comme elle nous empruntait nos idées, notre littérature, notre langue même « *la parlure universelle, la plus délectable à ouïr* ».

Une des corporations parisiennes, celle des gens d'étude, l'Université, logée sur la rive gauche de la Seine, dans le quartier dit *latin*, compta vingt mille personnes accourues de tous les pays. Au douzième siècle, Abélard parlait à trois mille auditeurs, en plein air, au milieu des vignes de la Montagne Sainte-Geneviève. *L'Etude de Paris* comprenait des apprentis (bacheliers), des compagnons (licenciés) et des maîtres (docteurs). Ils se répartissaient entre 43 collèges de toutes langues et

suivaient ou enseignaient des cours de scolastique, de droit canon, de médecine, d'arts libéraux. Leur chef élu, le Recteur, gouvernait cette ville de science, et l'Université avait ses franchises, ses privilèges, ses tribunaux, ses ressources pécuniaires, en un mot son autonomie.

Avec saint Louis, la royauté capétienne rayonna. Avec Philippe le Bel, elle perdit son prestige. Au roi *prudhomme* avait succédé, après Philippe le Hardi, le roi *maltôtier* (de *maltôte*, *impôt injuste*).

Philippe IV le Bel (1285-1314) entreprit des guerres ruineuses, préleva des taxes arbitraires, fit des lois somptuaires, prétendit fixer un *maximum* pour le prix des marchandises, persécuta les Juifs auxquels il préférait les Lombards, dont il fit ses conseillers en matière de finances, détruisit l'ordre des Templiers, coupables seulement d'être trop riches et d'avoir servi de banquiers, depuis Philippe-Auguste, à la noblesse, à l'Église, à la monarchie. Il falsifia les monnaies. Lui, qui condamnait les faux monnayeurs à être bouillis vivants, il fut le pire des faux monnayeurs. Sous son règne, la valeur des monnaies a changé seize fois. La livre *tournois* (ainsi appelée parce qu'elle avait été frappée à Tours) oscilla entre 6^{fr},15 et 16^{fr},72, suivant les besoins de l'avarice ou de la prodigalité royale.

Cependant on ne peut refuser à ce prince criminel de grandes qualités d'administrateur et d'organisateur. Il a institué la Cour des Monnaies, la Cour des Comptes, le Conseil d'Etat, le Parlement de Justice, les Etats généraux (1302). Il a créé le premier cadre raisonné de Douanes comprenant deux surintendants généraux, des commissaires provinciaux, des visiteurs, des gardes, des sergents et des *cartulaires* ou écrivains chargés d'en-

registrer à chaque *port* ou bureau de passage tous les objets qui franchissaient la frontière. Enfin il a donné un stimulant d'activité aux négociants en leur permettant d'acheter des *lettres de noblesse*.

La bourgeoisie française reçut ainsi sa consécration. Il est utile d'expliquer comment et quand elle était née. Un léger retour en arrière, aux onzième et douzième siècles, nous permettra d'exposer brièvement le mouvement communal.

LE MOUVEMENT COMMUNAL EN FRANCE ET EN EUROPE

La révolution communale dans les centres urbains a été la première brèche faite au système féodal tout-puissant jusqu'alors. C'est la première victoire du droit et de la légalité sur les privilèges et l'injustice; c'est la revanche des petits, des faibles, des opprimés, qui s'aperçoivent enfin que de l'union peut naître la force et qui parviennent à s'entendre, à se coaliser pour imposer des bornes à l'autorité capricieuse des seigneurs. L'enrichissement des roturiers par l'industrie et le commerce en est la cause essentielle : ils forment une association, un syndicat des travailleurs contre les exploiteurs du travail; ils jugent de leur dignité autant que de leur intérêt de s'affranchir.

Il y a d'autres causes secondes. En première ligne la persistance des souvenirs de l'administration municipale romaine dans les pays du Midi, comme l'Italie, la Provence, le Languedoc et la Guyenne. Ensuite la survivance, dans les contrées du Nord, de l'esprit des *ghildes* germaniques dissoutes par Charlemagne. (Ces ghildes

étaient des sortes de sociétés d'assistance mutuelle réunissant les ouvriers d'une même catégorie.) Une autre cause peut être retrouvée au sein même de la féodalité : les bourgs réclamèrent la situation de vassal par rapport au seigneur suzerain. L'exemple d'unité donné par l'Église dans ses ordres monastiques éveilla aussi le sentiment de la solidarité parmi les laïques. Enfin, les habitudes d'économie, de prévoyance, de persévérance prises par les artisans et les marchands n'ont pas été étrangères à cette émancipation. De là vient que l'histoire de la formation des communes varie suivant les régions.

D'où partit le mouvement? Où, pour la première fois, les vilains prétendirent-ils obtenir de leur maître un contrat précis, une *charte* qui circonscrirait leurs devoirs et déterminerait leurs droits? La réponse est malaisée à ces questions.

En France, la révolution semble avoir pris naissance dans le Midi.

L'activité industrielle y était plus grande ; les croisades y avaient développé le commerce; la féodalité y avait toujours été moins oppressive. Marseille, Arles, Nîmes, Montpellier, Narbonne, Carcassonne, Toulouse, recouvrèrent assez facilement les libertés dont elles avaient joui pendant la durée de l'empire romain. Elles prirent des armoiries, battirent monnaie, ressuscitèrent les charges municipales de capitouls, de jurats, de consuls, de *major* (maire), et les *traités de paix* qu'elles signèrent avec leurs ducs et leurs comtes furent respectés. On vit même ces seigneurs, moins ignorants et moins farouches que ceux du Nord, accepter ou briguer les fonctions de magistrats de justice et de police et le commandement des *miliciens*.

Dans le Nord, au contraire, il fallut lutter. Par les armes, lorsqu'elles n'avaient pas réussi à se racheter, les villes du Mans, en 1072, de Cambrai, en 1078, de Beauvais, en 1099, arrachèrent la reconnaissance de leur indépendance communale; Noyon, Amiens, Reims, Sens, Rouen, etc., suivirent de près leurs devancières. Laon et Vézelay se distinguèrent entre toutes par leur obstination et leur intrépidité.

Les *institutions de paix* ou chartes ainsi obtenues ne dégageaient pas la commune de toute obligation; elles prévoyaient quelle redevance annuelle serait payée au seigneur, mais elles assuraient aux bourgeois le droit de gérer leurs finances, de rendre la justice, de fortifier la ville, de lever des troupes, de nommer leur maire et leurs échevins, de posséder une maison *commune,* l'hôtel de ville, où était gardé le sceau public; de bâtir un beffroi et d'avoir une cloche qui sonnerait le couvre-feu et le tocsin.

Dans le Centre, et particulièrement dans le domaine royal, les communes ne furent point tolérées. Seulement, les Capétiens qui encourageaient si volontiers la révolution chez leurs vassaux parce qu'elle les affaiblissait d'autant, pour éviter la contagion de l'exemple, accordèrent aux villes situées dans leur domaine toutes les prérogatives des communes, l'élection des magistrats exceptée. Tel fut le régime appliqué dans l'Ile-de-France, l'Orléanais, le Berry, la Touraine, en particulier à Paris. C'est ce qu'on appela les *villes de bourgeoisie.*

Dans l'Ouest, les Anglais, possesseurs de la Normandie et de la Guyenne, s'attachèrent les populations urbaines par des concessions plus larges. Rouen, Périgueux, Bordeaux furent traités avantageusement.

Les villes de l'Est profitèrent de l'abaissement du pouvoir impérial dans le Saint-Empire germanique dont elles faisaient partie. Metz, Strasbourg, Besançon devinrent autant d'Etats souverains sous le nom de *villes impériales*.

Sans doute, les communes du moyen âge présentèrent quelques inconvénients. Elles développèrent outre mesure l'esprit d'individualisme ; elles favorisèrent l'esprit de clocher. Elles devinrent parfois des espèces de seigneuries collectives aussi tyranniques que les seigneuries des particuliers. Les charges municipales furent mises aux enchères ou prirent le caractère de l'hérédité. Des guerres nombreuses surgirent de commune à commune : voilà le mal ! Mais, en retour, que de bienfaits ! On peut affirmer qu'en général les municipes furent des écoles de liberté, le vrai berceau du Tiers Etat, de cette bourgeoisie digne et fière, courageuse, laborieuse, pleine d'initiative, habituée à la discussion et à l'action, qui a contribué si vaillamment à la formation de la patrie.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les communes et villes libres des autres pays de l'Europe.

1° **Les communes de Flandre**. — La plupart des communes flamandes obtinrent leurs chartes ou *keures* vers la fin du onzième siècle. La Flandre était alors la *première comté de la chrétienté*, la plus riche et, relativement, la plus peuplée. Grâce à l'industrie des lainages et des draps, grâce à leur commerce, grâce aux fortes qualités de la race des gens du Nord, les pays de l'Escaut comptèrent parmi les plus civilisés. Les comtes de Flandre, dont le rôle fut si brillant dans les Croisades, se prêtèrent de bon cœur à cette transformation politique.

Ils trouvaient, d'ailleurs, leur compte à protéger les corporations d'artisans et de marchands, les entrepôts, les fabriques de Douai, Lille, Saint-Omer, Ypres, Bergues, Courtrai, Tournai, Gand et Bruges.

Les Pays-Bas flamands vendaient les produits du sol et de l'élevage, les étoffes de laine, les tapisseries de haute lisse, les toiles, les dentelles dites de Valenciennes, la poterie d'étain. Il y avait de quoi alimenter un trafic considérable aux bénéfices duquel s'ajouteraient les profits de la commission et du transit avec l'Angleterre, la France, le Saint-Empire germanique.

A partir du treizième siècle, la vraie capitale flamande fut Bruges, moins éloignée de la mer, du golfe de Zwyn, qu'elle ne l'est aujourd'hui et réunie par des canaux navigables à ses avant-ports de Damme et de Sluys. Jusqu'au quinzième siècle elle entreposa les laines brutes, les cuirs, les minerais d'Angleterre, les grains, les suifs, les fourrures, le poisson séché des pays scandinaves, la cire, les vins, le fer et le cuivre d'Allemagne et de Bohême ; les marchandises d'Espagne, de l'Afrique du Nord et du Levant. Les marchands de *trente-quatre nations* s'y donnèrent rendez-vous. Plus de 150 000 habitants s'y rassemblaient, foule remuante et travailleuse, et des corporations de foulons, de tisserands et de brasseurs y entretenaient un luxe sans pareil. *Bruges-la-Morte* était alors Bruges-la-Vivante. Elle se défendit héroïquement contre les rois de France, à plusieurs reprises, et sa splendeur était telle que, à l'entrée de Philippe le Bel, la femme du vainqueur, dépitée de voir les Brugeoises en si riches toilettes, s'écria qu'elle avait devant elle « *plus de six cents reines !* »

D'autres communes, Gand surtout et bientôt Anvers, ne le cédaient guère à Bruges sous le rapport de la ma-

gnificence. Les tableaux de Memling et de Bellegambe témoignent de l'opulence des bourgeois flamands ; la *Hanse de Londres*, formée par l'association de quatre-vingts cités qui s'engageaient à défendre leurs intérêts communs en Angleterre, suffit à donner une idée de leur sens pratique et de leur influence.

2° **Communes d'Angleterre.** — Longtemps les communes anglaises parurent plus effacées. La Grande-Bretagne, pays alors exclusivement agricole, était assez pauvre ; mais son organisation politique fondée sur la liberté, sur le respect des droits de l'homme, devait lui permettre de mettre en œuvre ses ressources lorsque l'occasion deviendrait propice. Les races énergiques des Saxons et des Normands s'y étaient mélangées. Jamais les nobles n'y furent trop exigeants. Ils vivaient de préférence à la campagne, faisaient valoir leurs terres, s'occupaient de l'élevage des moutons, vendaient la laine aux Flamands, se rapprochaient des fermiers aisés jusqu'à se confondre avec eux. Contrairement à ce qui se passait sur le continent, l'aristocratie anglaise ne constituait point une classe fermée. Elle avait imposé aux rois, en 1215, la *Grande Charte*, base de toutes les libertés publiques, origine du Parlement et du Jury. Il était dit, en effet, dans cet acte célèbre et dans les *Statuts* ou *Provision d'Oxford* qui le complétèrent en 1258, que les souverains n'établiraient aucune levée d'argent sans la permission du *commun conseil* et qu'ils ne pourraient faire arrêter aucun citoyen sans le traduire devant douze de ses pairs chargés de l'enquête et appelés bientôt à se prononcer sur le *fond*. Quant au gouvernement royal, il était soumis à la consultation de l'assemblée des barons et des évêques. A cette *Chambre des Lords* on adjoignit

une *Chambre des Communes* composée de deux bourgeois élus par chaque bourg et de deux chevaliers (*squires*) élus par chaque comté. La Chambre basse devint même prépondérante au seizième siècle, après la guerre des Deux-Roses.

Ainsi, tandis que le reste de l'Europe ne possédait la liberté qu'à titre d'exception et comme privilège de certaines provinces, de certaines localités, l'Angleterre jouissait des avantages du régime parlementaire. Les communes ici s'étaient groupées, amalgamées, et au lieu de vivre péniblement, jalouses les unes des autres, elles avaient formé une commune unique, la commune nationale. Cette supériorité s'accentua avec le temps et donna l'avance à la Grande-Bretagne, même sur le terrain économique.

Depuis la conquête normande (onzième siècle), l'Angleterre commença à tirer parti de ses laines, à exploiter ses mines de houille et d'étain, à entasser dans des villes *d'étapes :* Newcastle, York, Norwich, Bristol, la plus grande somme possible de marchandises d'exportation. Sa marine, accrue des vaisseaux qui avaient amené les compagnons de Guillaume le Conquérant, parut sur toutes les mers occidentales et sur la Méditerranée. Cependant le commerce avec l'étranger demeura entre les mains des Juifs et des Allemands qui, avant l'établissement de la Hanse Teutonique, étaient déjà les maîtres du négoce à Londres par la célèbre *Cour d'Acier (Steel-yard).*

A peine centralisée, la nation anglaise prit pied sur le continent. Les rois angevins, dits Plantagenets, possédèrent par droits d'héritage et de mariage la plus grande partie de la France, au douzième siècle, à savoir : la Normandie, le Perche, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le

Poitou, le Limousin, la Marche, l'Auvergne, la Guyenne et Gascogne. D'autre part, ils soumirent rapidement le pays de Galles et l'Irlande, où la population celtique s'était massée depuis l'invasion saxonne. Les rois de France, nous l'avons vu, reprirent, il est vrai, aux rois d'Angleterre toutes leurs provinces d'outre-mer, sauf le pays du Ponthieu, sur la basse Somme, et une bande de terre s'étendant sur l'Océan, de la Rochelle à la frontière d'Espagne ; mais la guerre de Cent-Ans allait reformer et agrandir encore le domaine anglais.

3° **Communes allemandes.** — La partie germanique de l'Empire de Charlemagne, exposée aux ravages des Hongrois, vit se développer rapidement une féodalité puissante, laïque ou ecclésiastique. Les empereurs conquirent l'Italie au dixième siècle, le royaume d'Arles au onzième (1034) et donnèrent à leurs immenses possessions le nom de Saint-Empire *germanique*, parce que, depuis Othon Ier, ils avaient pris l'habitude d'aller se faire couronner à Rome. Un moment, ils firent prévaloir leur suprématie sur trois royaumes extérieurs, ceux de Bohême, de Pologne et de Hongrie, et cependant, dans la réalité, leur pouvoir était sans force. Ils n'exercèrent jamais sur leurs innombrables vassaux qu'une autorité nominale. Ayant voulu s'attribuer le droit de choisir les papes, ils se heurtèrent à la résistance de l'Eglise dont l'Italie épousa la cause. La querelle des Investitures, arrêtée par le concordat de Worms en 1122, puis la rivalité des Guelfes et des Gibelins, coupée par la paix de Constance, de 1183, et terminée par la défaite du parti gibelin, c'est-à-dire impérial, vers 1250, réduisirent à néant les ambitions des césars germaniques. Ils avaient voulu réaliser l'unité allemande ; ils n'avaient fait qu'ai-

der au triomphe de l'anarchie seigneuriale. Les vrais maîtres du pays, ceux qui disposèrent dorénavant de la couronne élective, furent les sept électeurs, dont trois ecclésiastiques : les archevêques de Mayence, Trèves et Cologne, et quatre laïques : le roi de Bohême, les ducs de Bavière et de Saxe et le margrave de Brandebourg. Au-dessous d'eux une infinité de ducs, princes, comtes, barons, margraves, burgraves, rheingraves, évêques et abbés souverains, villes libres, etc., contribuèrent au morcellement du pays. Chacun de ces potentats agissait à sa guise et imposait aux commerçants et aux travailleurs de tout ordre des taxes, des droits de péage, des amendes qui allaient jusqu'à la confiscation.

En l'absence de tout pouvoir central, les bourgeois s'organisèrent pour leur défense personnelle. Les corporations de métiers se mirent à la tête du mouvement communal ; elles étaient quelquefois encouragées secrètement par l'Empereur, qui prenait ainsi sa revanche sur de trop arrogants vassaux.

Trois ligues commerciales célèbres se sont constituées au treizième siècle : la Ligue du Rhin, la Ligue de Souabe et la Ligue Hanséatique ou Hanse teutonique.

1. Ligue des villes du Rhin. — Les bords du Rhin, *de la rue des Prêtres*, comme on surnommait le fleuve, à cause des seigneuries ecclésiastiques qui s'y échelonnaient, étaient infestés de brigands qui rançonnaient les voyageurs, pèlerins ou marchands. Les villes d'industrie placées sur cette belle route fluviale, une des plus fréquentées de l'Europe, résolurent de se coaliser contre les ennemis du commerce, du bon ordre et de la paix publique. Mayence, dès 1247, prit l'initiative de cette fédération, et Worms, Spire, Cologne, Strasbourg, Bâle, etc..., répondirent à son appel. En 1255, la Ligue fut reconnue

par Guillaume de Hollande qui lui donna une constitution ; elle reçut l'adhésion de plus de quatre vingts centres urbains, tels que Trèves, Aix-la-Chapelle, Francfort-sur-le-Meïn, Zurich, Munster et Osnabrück. Fondée pour dix ans, mais longtemps renouvelée, cette association assura la libre circulation du Rhin et de ses principaux affluents. Elle détruisit un grand nombre de châteaux forts (de *burgs)*, abolit des péages, entretint une flottille de 600 bateaux plats pour le transport et la police.

Malheureusement, une rivalité éclata entre Mayence et Worms, ce qui amena la dissolution de la Ligue en 1381. Plus tard, ses fragments se réunirent en deux tronçons : la Ligue du Bas-Rhin, qui eut pour chef-lieu Mayence, et la Ligue du Haut-Rhin, qui reconnut la prééminence de Worms.

2. Ligue des villes de Souabe. — Une ligue semblable se forma entre les principales villes de Souabe et pour des motifs analogues. Nuremberg, Ulm, Augsbourg, etc., avaient besoin d'assurer leurs communications avec Venise, c'est-à-dire la route du col du Brenner, dans le Tyrol. Elles mirent en commun des forces financières et matérielles suffisantes ; elles combinèrent un système complet de messageries avec courriers ordinaires et extraordinaires, relais, hôtelleries, etc..., grâce auquel les métaux, les cuirs, les draps, les toiles, les fourrures de l'Allemagne purent s'écouler en Italie, tandis qu'arrivaient en échange les fruits, les verreries, les soieries et les épices des régions méridionales et orientales. La Ligue souabe dura plus de cent ans, du treizième au quatorzième siècle. Elle aida beaucoup aux progrès du comptoir allemand fondé à Venise même ; elle permit à Nuremberg de devenir une grande cité industrielle, où l'on fabriquait les pièces d'orfèvrerie, les articles de piété, les jouets ou

babioles, et où, plus tard, s'installèrent de grandes imprimeries et des ateliers d'horlogerie d'où sortirent les premières montres à sonnerie, très grosses et de forme ovale, appelées *œufs de Nuremberg*. Augsbourg eut d'autres destinées brillantes : elle centralisa le commerce des banques.

3. Ligue Hanséatique. — Conçue sur le même plan que la Ligue de Souabe, et d'un caractère toujours purement défensif, la *Hanse Teutonique* ou *Ligue Hanséatique* dura plus longtemps que les précédentes et dépassa les limites géographiques de l'Allemagne. — Ses débuts sont obscurs. Créée pour combattre les pirates qui infestaient la mer Baltique, elle eut pour centre d'abord le port de Wisby, dans l'île suédoise de Gottland, vers 1241. La prépondérance passa bientôt à Lubeck. Quatre-vingt-dix villes en firent partie, que l'on groupa en *quatre quartiers*.

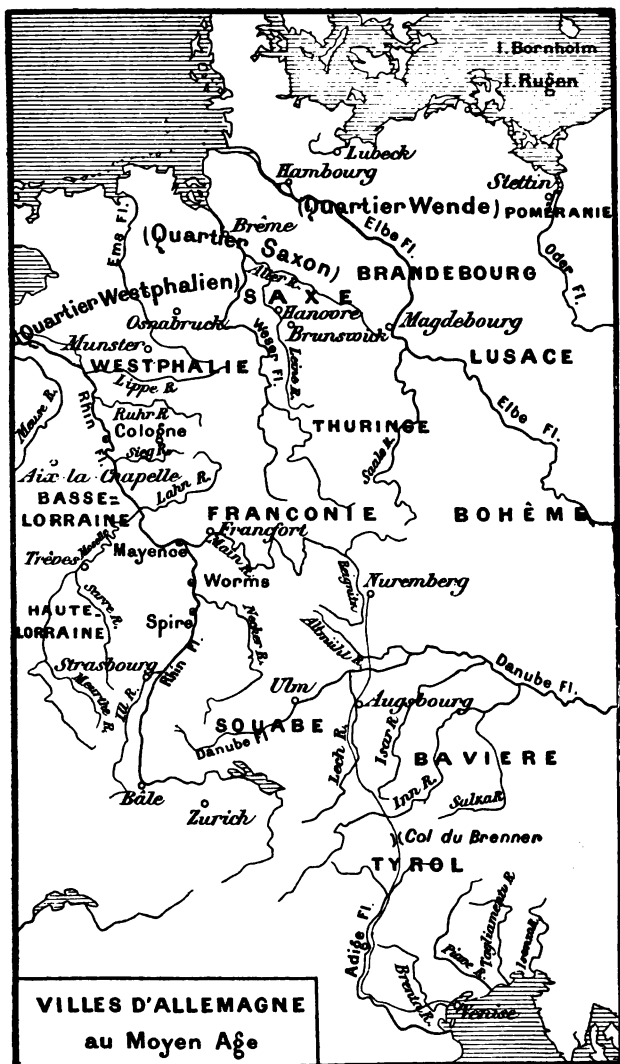
1° Le quartier westphalien, chef-lieu *Cologne;* villes adhérentes : Munster, Osnabrück et, plus tard, Dordrecht et Amsterdam.

2° Le quartier saxon, chef-lieu *Brunswick;* villes principales : Brême, Hanovre, Magdebourg, etc.

3° Le quartier wende ou venète, chef-lieu *Lubeck ;* villes principales : Hambourg, Stralsund, Stettin, etc.

4° Le quartier borusse ou prussien, chef-lieu *Dantzig;* villes secondaires : Francfort-sur-Oder, Breslau, Königsberg, Riga, Revel.

Les affaires générales de la Ligue Hanséatique étaient réglées par une *Diète* qui se réunit tous les trois ans, puis chaque année, à Lubeck. Elle gérait le trésor, alimenté par les cotisations de chaque ville adhérente, par le revenu des douanes et le produit des amendes et confiscations. Cet argent servait à armer des navires qui


I. Bornholm
I. Rugen
Lubeck
Hambourg
Stettin
(Quartier Wende)
POMÉRANIE
Brême
Elbe Fl.
Oder Fl.
(Quartier Saxon)
BRANDEBOURG
Ems Fl.
Aller R.
(Quartier Westphalien)
SAXE
Hanovre
Osnabruck
Magdebourg
Brunswick
Munster
LUSACE
WESTPHALIE
Weser Fl.
Leine R.
Lippe R.
Elbe Fl.
Meuse R.
Rhin Fl.
Ruhr R.
Cologne
THURINGE
Sieg R.
Saale R.
Aix la Chapelle
Lahn R.
BASSE-LORRAINE
FRANCONIE
BOHÊME
Francfort
Trèves
Mayence
Main R.
Worms
Nuremberg
Sarre R.
HAUTE-LORRAINE
Spire
Neckar R.
Altmühl R.
Strasbourg
Rhin Fl.
Danube Fl.
Ill R.
Ulm
Augsbourg
SOUABE
Danube Fl.
Lech R.
Isar R.
BAVIÈRE
Inn R.
Bâle
Zurich
Col du Brenner
TYROL
Adige Fl.
Brenta R.
Venise
VILLES D'ALLEMAGNE
au Moyen Age

donnaient la chasse aux pirates et imposaient à certains souverains, comme le roi de Danemark, les volontés de la Diète. La Ligue cependant n'eut jamais de but politique ; elle n'essaya point de réaliser l'unité commerciale de l'Allemagne ; elle n'avait ni monnaie spéciale, ni pavillon particulier. Chacune des cités qui y entraient conservait son indépendance absolue. La *Hanse Teutonique* assura simplement la liberté du commerce extérieur, mais, par la force des choses, elle tendit au monopole et fonda à l'étranger de véritables colonies de commerce sous le nom de *provinces protégées*.

Il y eut quatre comptoirs principaux : 1° celui de Moscovie, à Veliki-Novgorod ; 2° celui de Norvège, à Bergen ; 3° celui de Flandre, à Bruges ; 4° celui d'Angleterre, surnommé *Stahlof*, à Londres.

Leur organisation est assez curieuse. Chaque *comptoir* était divisé en *cours* ou *quartiers* composées de plusieurs *familles marchandes*, corporation où les hommes seuls étaient admis sous la direction d'un *usbonde* (maître de maison) et d'un *alderman* (juge suprême). Les maîtres, ouvriers, apprentis et domestiques ne pouvaient se mêler à la population du pays étranger où ils vivaient ; ils habitaient une sorte de forteresse qui ne s'ouvrait que le jour aux acheteurs et qui, la nuit, était gardée par des hommes armés et des chiens déchaînés.

Les Allemands qui s'expatriaient ainsi et acceptaient ce règlement rigoureux étaient tenus de contracter un engagement décennal, difficile à rompre. Parmi ces colons enrégimentés, on voyait beaucoup de jeunes gens. C'étaient les fils des grands négociants des villes Hanséatiques qui venaient recevoir d'employés, de commis plus expérimentés qu'eux, des leçons pratiques de commerce ; aussi, a-t-on pu dire que ces établissements

ressemblaient à des écoles supérieures de commerce.

Les comptoirs russe, norvégien, flamand et anglais facilitèrent beaucoup l'écoulement des marchandises allemandes : des bois, des grains, des toiles et cordages, des draps et fourrures, des métaux. Ils servaient également au transit, à l'exportation comme à l'importation. Longtemps, par exemple, la *Cour d'Acier de Londres* fit le plus gros chiffre d'affaires du commerce anglais. En Norvège et Suède, les rois nationaux de la famille de Wasa eurent de la peine à secouer le joug du comptoir de Bergen, et les Moscovites demeurèrent tributaires de Novgorod jusqu'au dix-septième siècle.

L'organisation de la Ligue Hanséatique était loin de la perfection, cependant : les paiements avaient lieu en marchandises ou en lingots de métal précieux, jamais en monnaie; aucune banque ne centralisait les opérations ; on ignorait les contrats d'assurances maritimes, et la diversité des poids et mesures était une autre source d'embarras pour les clients des villes hanséates. La décadence se précipita à la fin du quinzième siècle, lorsque les pays étrangers qu'exploitait la Ligue pensèrent enfin à se charger eux-mêmes de leur commerce extérieur et lorsque les grandes découvertes maritimes des Portugais et des Espagnols eurent changé la direction des courants commerciaux.

Toutefois la Ligue Hanséatique ne disparut officiellement qu'en 1669. Trois villes de l'Allemagne contemporaine en ont gardé le nom et continué les traditions : ce sont Brême, Lubeck et Hambourg.

3° Communes d'Italie. Les républiques lombardes et maritimes. — D'abord disputée entre les Byzantins de Ravenne et les Lombards de Pavie, l'Italie soumise à

Charlemagne ne parvint jamais plus ni à l'indépendance ni à l'unité. Pays riche et heureux, elle dut à sa beauté, à son climat, à ses productions variées, à ses populations nombreuses et laborieuses, aux souvenirs de son admirable passé de devenir l'objet de la convoitise européenne. Au onzième siècle (1062), les Normands conquirent les Deux-Siciles sur les Sarrasins. Dix ans auparavant, les Sarrasins avaient été expulsés de la Sardaigne par les Pisans.

Au centre, grâce aux donations des rois francs, les États de l'Église s'agrandissaient. L'Allemagne réclamait le nord. Partout la féodalité se partageait les terres. C'est à la fin du treizième siècle que le démembrement s'accomplit. La Toscane passa par de terribles convulsions; en Lombardie, des *podestats* régnèrent : les Gonzague à Mantoue, les Este à Ferrare, les Visconti à Milan ; les villes de Vérone, Padoue, Bologne, Ravenne et Pavie s'érigèrent en républiques.

Le déchirement recommença au quatorzième siècle entre Guelfes et Gibelins. Ces noms avaient changé de signification depuis la lutte des empereurs contre les papes. Ils s'appliquent désormais à des factions locales et servent d'étiquette à toutes les rivalités, à toutes les haines fratricides. Vainqueurs ou vaincus tour à tour, les Guelfes et les Gibelins se proscrivent, ignorent la clémence ou même la pitié.

Malgré tant de troubles, certains États parvinrent à s'isoler, à réparer leurs pertes et à tirer parti des ressources de leur sol, du travail de leurs habitants ou de l'excellence de leur situation.

Milan fut toujours l'une des grandes cités ouvrières de l'Europe ; elle occupait 20 000 tisserands à la fabrica-

tion des lainages et des soieries. *Sienne* l'égala et la surpassa un moment par sa population de 200000 habitants ; *Pise* exerça la prépondérance dans le bassin de la mer Tyrrhénienne pendant tout le onzième siècle. Bien avant les croisades elle commerçait avec Tunis et Bougie, avec le Levant et l'Egypte. Ruinée par les Génois à la bataille de l'île de la Méloria (1284), où elle perdit 40 galères et 10000 marins, elle ne fit plus que végéter et se laissa absorber par Florence.

Au sud du golfe de Naples, *Amalfi* connut la gloire et la richesse. Elle entretenait des relations fructueuses avec la Tunisie, avec l'Egypte et avec Constantinople. Ses matelots employèrent, les premiers parmi les chrétiens la boussole apportée de Chine par les Arabes ; ses savants divulguèrent les lois romaines, les *Pandectes,* conservées par les Byzantins.

Mais, de toutes les républiques municipales italiennes, celles qui brillèrent au premier rang furent Gênes, Venise et Florence.

Gênes. — Gênes, *la superbe,* avait anéanti la puissance de Pise ; elle balança celle de Venise jusqu'en 1281 (traité de Turin). Toujours elle conserva l'avantage dans les régions de la mer Noire. Liée avec les Tartares de Crimée, elle eut pour colonies dans cette presqu'île Soldaïe et Caffa, l'antique Théodosie, entrepôt des pelleteries et des fourrures. Matriba, au pied du Caucase, et Amastris en Asie Mineure, lui assuraient la majeure partie du commerce de l'Arménie. Elle était propriétaire des îles de Samos, de Chio et de Lesbos ; elle partageait les ports du Levant avec les Vénitiens ; elle prenait pied à Alexandrie, dès 1290, et transportait en Orient les huiles, le savon, les fruits, le corail, le mercure, le vin et les draps de l'Es-

pagne et du Languedoc. Dans le Maghreb, elle obtenait la franchise à Tunis ; en Espagne, une *loge* à Séville et des avantages fiscaux à Grenade. C'est elle encore qui alimentait d'armes et d'aromates le grand marché allemand de Nuremberg. Ses navires allaient aux îles Canaries, aux Açores et sur la côte de Guinée dès le quatorzième siècle. Au territoire exigu de la Ligurie, elle ajoutait, enfin, pour les garder jusqu'aux temps modernes : la Corse, l'île d'Elbe et plusieurs localités de la Sardaigne.

Plus d'une fois, les rois de France empruntèrent le secours des flottes génoises, et, sans oublier les *Dorias* qui fournirent plusieurs amiraux illustres, n'oublions pas que *Christophe Colomb* est né à Gênes.

Venise. — Venise, *la dominante,* a été la souveraine du commerce pendant quatre ou cinq siècles.

Des habitants d'Aquilée, redoutant les approches d'Attila, s'étaient réfugiés dans les lagunes de l'Adriatique, à l'embouchure de la Brenta, et y avaient élevé quelques cabanes sur des pilotis (cinquième siècle). Telle a été l'origine de Venise.

La pêche maritime, la vente du sel extrait des marais de Chiozza et des mines d'Istrie, de Dalmatie et de Croatie, furent ses premières ressources.

Au dixième siècle, elle se débarrassa des pirates illyriens, les refoula au delà de la Narenta et acquit une partie de l'Istrie et de la Dalmatie, avec les îles de la mer Adriatique. *Pietro Orseolo* avait remporté ces succès (999). Pour les commémorer, on institua la fameuse cérémonie du *Mariage de l'Adriatique.* Une fois par an, le Doge, monté sur une barque dorée, *le Bucentaure*, accompagné du clergé et de la noblesse, s'avançait jusqu'au milieu du port du Lido et, là, il jetait son anneau

d'or dans les flots pendant que l'évêque prononçait les paroles sacramentelles : « *Daigne faire, Seigneur, que cette mer soit pour nous tranquille et favorable.* »

A partir du douzième siècle, les Croisades donnèrent l'essor à la marine vénitienne. La ville vendait chèrement ses services. Les doges ne cachaient pas leur égoïsme. « *Nous sommes Vénitiens d'abord, puis chrétiens* », disaient-ils hautement. Pour se couvrir des frais occasionnés par le transport des soldats, ils réclamèrent et ils obtinrent des quartiers à Antioche, Beyrouth, Tripoli, Saint-Jean d'Acre, Jaffa.

La quatrième croisade fut pour eux une opération éminemment lucrative. Nous avons énuméré ce que la *Sérénissime Seigneurie* en retira (1204).

Tant que dura l'empire latin de Constantinople, Venise eut le monopole du commerce dans cette contrée européenne et asiatique à la fois, qui s'étendait des deux côtés de la mer de Marmara.

En 1261, l'avènement des Paléologues compromit gravement ses intérêts, au profit de Gênes, sa rivale. Jusqu'en 1369, les Génois trafiquèrent seuls sur les rivages de la mer Noire et de la mer d'Azof, en dépit d'une guerre furieuse. Les Vénitiens, évincés de ce côté, se retournèrent vers l'Egypte : ils y trouvèrent une large compensation. Leur comptoir d'Alexandrie commanda la grande route des Indes, la route maritime, seule praticable désormais. On utilisa de nouveau le vieux canal du Nil à la mer Rouge et les Vénitiens, établis dans le delta, reçurent des régions lointaines les parfums, les bois de senteur, les pierres précieuses, le coton, le sucre, les drogues, les épices surtout qu'ils revendaient en Europe à des prix très rémunérateurs. Les marchandises de Syrie et de Grèce : tapis, étoffes de poils de chèvre, soies grèges,

vins, huiles, raisins secs, cire, mastic, marbres etc..., étaient également distribuées par les commerçants de Venise aux ports de Provence, d'Espagne, d'Angleterre, de Flandre et d'Allemagne. La République signa des traités avec Marseille, Aigues-Mortes, Barcelone, Anvers et Londres. Elle attribua un des quartiers de sa capitale aux marchands souabes qui étaient obligés de venir s'approvisionner sur place, les lois interdisant aux Vénitiens de se rendre en Allemagne. Elle étendit son action tout le long de la côte africaine du nord, à Barca, Tunis et Tanger où les vaisseaux des Contarini, une des premières familles de Venise, venaient charger les grains, les laines, les bois de teinture, les gommes, les parfums et les esclaves.

Après la défaite définitive des Génois, la grande République adriatique domina sur la Méditerranée orientale (quatorzième siècle). On peut dire qu'elle occupait à cette époque le centre du monde commercial. Admirablement située au point de croisement des routes de Hongrie, d'Allemagne et d'Italie du Nord, Venise, par suite de guerres heureuses, annexa un vaste territoire, la Vénétie, où se trouvaient des villes industrieuses : Trévise, Bellune, Rovigo, Vicence, Brescia, et de fertiles campagnes. Elle commandait le cours de l'Adige et la voie du col du Brenner. Elle était le débouché naturel de la vallée du Pô, de Milan, de Côme, d'Alexandrie *de la paille*. Rien que le transit, entre l'Orient et ces républiques lombardes, représentait un chiffre de 11 millions de francs sur le total de 120 millions auquel est évalué son commerce général.

Ses industries nationales lui rapportaient bien d'autres gains. C'étaient la verrerie (glaces de Murano) et la verroterie, les perles fausses; puis la fabrication des

dentelles (*points de Venise*), des soieries, introduites, croit-on, par des réfugiés lucquois vers 1310, des draps écarlates, des tissus de coton, des cuirs dorés, des étoffes brochées d'or, des cierges dont l'Europe chrétienne faisait une grande consommation, du savon, du sucre raffiné, des produits pharmaceutiques tels que le borax et la thériaque. Qu'on y ajoute les teintures et les objets d'orfèvrerie, surtout ces chaînes d'or massives, à la mode au quinzième siècle.

Tous les procédés perfectionnés étaient considérés comme autant de secrets d'Etat, et les ouvriers étaient punis de mort qui auraient cherché à passer à l'étranger. La législation et la politique n'avaient en vue que la prospérité commerciale.

Une dernière source de profits, et non la moindre, c'était la traite des esclaves, généralement des Istriens, des Dalmates, des musulmans et des nègres.

« Intermédiaires entre les peuples voluptueux de l'Orient et les nations incultes de l'Europe, les Vénitiens avaient imité l'industrie des uns et conservé la simplicité des autres. » (Daru, *Histoire de Venise*.)

Ces mœurs durèrent peu.

La cité grandissait. Sa population dépassa un moment 200000 habitants, le chiffre le plus élevé des agglomérations urbaines au moyen âge. Aucune ville, pas même Bruges, n'offrit tant de richesses, n'étala un luxe pareil, n'eut de si beaux palais, de si magnifiques magasins; aucun pays n'aima autant les fêtes et les plaisirs. Toutes facilités étaient laissées aux gens pour travailler, s'enrichir et s'amuser. Le gouvernement, une oligarchie ombrageuse, leur défendait seulement de s'occuper de politique. Le pouvoir appartenait au *Conseil des Dix*, recruté parmi les patri-

ciens dont les noms étaient inscrits sur le *Livre d'Or*.

Le chef de l'Etat, le *Doge* (duc), perdit vite toute autorité réelle. C'était, le plus souvent, un négociant et il jouissait du privilège de la franchise douanière. Du moins en fut-il ainsi jusqu'en 1381.

Il donnait tous ses soins à l'administration de l'empire colonial : îles Ioniennes, archipel grec, rivage de la Syrie, établissements des Balkans et de la mer Noire, comptoirs libres fondés en tous lieux, que réunissaient 3000 ou 4000 navires appartenant à des particuliers ou à des compagnies.

Une armée de mercenaires et 36000 marins, 300 bâtiments de tous tonnages constituaient les forces militaires de la plus puissante des Républiques italiennes. Les *galéasses*, munies d'éperons, les *coques* ou transports, qui pouvaient loger jusqu'à 800 et 1000 hommes, les lourdes *galères* maniées par des forçats, firent merveille contre les Sarrasins de la Pouille, les Normands des Deux-Siciles, plus tard contre les Turcs. Leurs équipages se recrutaient au moyen d'un système d'*inscription maritime* ou par engagements volontaires et comprenaient surtout des étrangers, mais ils étaient toujours commandés par des nationaux. Ils se munissaient de vivres, d'agrès et d'engins à l'arsenal de Venise où travaillèrent à la fois 16000 ouvriers d'Etat.

Régulièrement, quatre escadres partaient du port et allaient surveiller les mers. La première de ces divisions navales se dirigeait vers la mer Noire et la mer d'Azof; la deuxième restait dans la mer de l'Archipel; la troisième stationnait devant les havres égyptiens; la quatrième, appelée *flotte de Flandre,* accomplissait en un an un voyage au long cours. Portant des armes et

des marchandises, elle passait par Naples, la Sicile, Tripoli d'Afrique, Tunis, Alger, Oran, Tanger, franchissait le détroit de Gibraltar, suivait la côte de Portugal, celle d'Espagne, celle de France, et à Bruges, à Anvers, à Londres, prenait contact avec les navires des villes Hanséatiques; elle revenait lentement par le littoral méditerranéen de l'Espagne, de la France et de l'Italie.

Quelquefois, on oubliait le but utilitaire de ces voyages pour tenter des expéditions d'un caractère scientifique. C'est ainsi que, vers 1390, les frères Zéno visitèrent l'Islande et s'élevèrent jusqu'au Groënland.

Mais, c'était là une exception. Comme jadis les Phéniciens, les marchands de Venise calculaient les dépenses d'après les recettes et faisaient passer leurs sentiments ou leur gloire bien après leurs intérêts. Rien n'était capable de leur faire perdre de vue le soin de leur fortune. Ils écartaient tous les concurrents étrangers : les Juifs, qu'ils faisaient épier par le *Tribunal d'Inquisition;* les Génois, leurs ennemis héréditaires, tous les peuples commerçants. Ils bravaient les bulles des papes interdisant les échanges avec les infidèles : ils s'enrichissaient! Leurs bénéfices nets montaient en moyenne à 2 millions de ducats par an.

On sait que la plus ancienne des banques d'Europe a été instituée à Venise, en 1157 (celle de Barcelone ne date que de 1349 et celle de Saint-Georges à Gênes est de 1407). La banque de Venise semble avoir été une banque d'Etat, un établissement de perception d'impôts à l'usage du gouvernement; mais lorsque, pour éviter l'accaparement du numéraire par les pays d'Orient, le *Conseil des Dix* eut interdit les transactions en espèces, la banque se chargea de toutes les opérations du crédit.

Venise conservait le plus possible ses monnaies d'or et d'argent. Elles étaient célèbres : on connaît le *talaro* (5^{fr},32), réservé longtemps au commerce avec le Levant, le ducaton (5^{fr},95), l'écu à la croix (6^{fr},70) et le ducat (4^{fr},18), en argent; le *sequin* (12 fr.), la pistole (21^{fr},36) et l'*oselle* (47 fr.) qui était plutôt une médaille, en or.

Venise a compté parmi les principaux États de l'Europe jusqu'à la fin du quinzième siècle. Elle a pu lutter contre la France et soudoyer des coalitions. Son déclin ne commença qu'après la conquête de Constantinople par les Turcs (1453), après les découvertes maritimes des Portugais qui lui enlevèrent le monopole du commerce des Indes. Enfin, le développement de l'Empire de Charles-Quint lui porta les coups les plus sensibles.

Elle perdit Chypre et Candie, puis toutes ses colonies à l'exception de celles du golfe Adriatique. Cependant elle maintint son indépendance jusqu'à l'arrivée de Bonaparte en 1797.

Au moyen âge, Venise eut des enfants dignes de sa grandeur et de son renom. Le plus célèbre est assurément *Marco Polo*, celui qu'on a surnommé l'*Hérodote* de Venise.

Marco Polo. — Marco Polo est un voyageur, un géographe et un commerçant. Sa biographie donne une idée exacte de la vie aventureuse des Vénitiens.

Il était encore enfant lorsque son père et son oncle se rendirent en Crimée auprès du fils de Gengis-Khan, alors campé avec ses Mongols sur les rives du Volga. Forcés de s'enfuir pendant une guerre, ils pénétrèrent

à Bokhara. Un messager du grand Khan les conduisit à la cour de l'Empereur de Chine. Celui-ci les reçut fort bien et les chargea d'une mission à Rome; ils s'en acquittèrent et repartirent de nouveau pour l'Asie, emmenant cette fois le jeune Marco Polo qui était âgé de dix-sept ans.

Marco Polo arrivé en Chine prit facilement les mœurs des Tartares et se familiarisa avec la langue chinoise. L'Empereur lui donna une charge dans les finances et l'employa comme messager, à cause de sa vive intelligence, de ses rares facultés d'assimilation. Pour le récompenser d'avoir appris à ses sujets l'art d'attaquer les villes avec des catapultes et des mangonneaux, il le nomma gouverneur d'une province, *mandarin*. Au bout de vingt-quatre ans, la famille Polo désira revoir Venise, sa patrie. L'Empereur laissa partir ces trois hommes et les combla de présents; il les pria seulement de diriger une flotte de 14 jonques pour escorter jusqu'à Ormuz sa fille, qui était fiancée à l'un des huit sultans de Perse. Arrivés à destination, les Vénitiens prirent congé de la princesse et des hauts personnages de son entourage, puis regagnèrent Trébizonde par la route de terre et, de là, Constantinople et Venise. Ils eurent de la peine à se faire reconnaître de leurs compatriotes, car ils étaient bien changés et ressemblaient davantage à des Asiatiques qu'à des Italiens. Mais leurs trésors convertirent les plus incrédules. On les rechercha pour leurs richesses et aussi pour le charme, l'étrangeté de leurs récits.

Dans une guerre contre les Génois, Marco Polo fut fait prisonnier. Il se lia avec un Pisan, compagnon de sa captivité, du nom de Rusticiano, et lui dicta la relation de ses *aventures*. L'ouvrage fut écrit en français, de 1296

à 1299. Redevenu libre, Marco Polo mourut assez tard à Venise, vers 1313 ou 1323.

Le livre des Voyages de Marco Polo s'intitule aussi le *Livre des merveilles du Monde;* et certes, il mérite bien ce titre. L'auteur y décrit avec exactitude l'Asie Mineure, la Caucasie, la Perse; il retrace son voyage à l'aller par Hérat, Balk, le plateau de Pamir, Kashgar, la vallée du Tarim, le désert de Gobi, jusqu'au pied de la Grande-Muraille. Chemin faisant, il rapporte ce qu'il a entendu raconter des peuplades du lac Baïkal, du fameux Prêtre Jean, personnage mystérieux, peut-être le grand lama du Thibet. Il fait l'éloge de l'empereur de la Chine; il vante sa puissance, l'éclat de ses fêtes et de ses chasses, la multitude de ses trésors métalliques et de ses billets de banque. Il parle des mœurs locales, des usages antiques des habitants; il observe que les Chinois se servent, pour se chauffer, de *pierres noires* (la houille) qui *ardent mieux et coûtent moins cher que le bois*. Il décrit la capitale *Cambaluc* (Pékin), les villes du bassin du fleuve Jaune, le Thibet, le Yunnan; il parle longuement des villes qu'il a habitées : Hang-tcheou, Nankin, Foutcheou, etc... Vers la fin de l'ouvrage, il énumère avec plaisir les pays qu'il a aperçus pendant son retour : le Japon, la Cochinchine, Java et Sumatra, les îles Nicobar, Ceylan, la côte de Malabar, la presqu'île de Gudjérate. Il se permet quelques digressions sur les contrées orientales de l'Afrique, dont on lui a parlé complaisamment : Socotora, Madagascar, Zanzibar, et il achève son odyssée par l'histoire des rois d'Arabie et d'Ethiopie.

Le témoignage de Marco Polo confirmait le récit prétendu fabuleux d'une visite faite dans le siècle précédent aux Mongols par Plan de Carpin, moine de Pérouse, mort archevêque d'Antivari (1245), et par Rubrouck qui,

parti de Soldaïe en Crimée, avait séjourné chez les Tartares du *Ponent* en 1227 et atteint Karakoroum vers 1253. Ces documents servirent beaucoup par la suite aux explorateurs des quinzième et seizième siècles.

Florence. — Venise a été la reine du commerce; Florence fut la reine de l'industrie. Située assez loin de la mer, au débouché de la Vallombreuse, de médiocres dimensions et avoisinée par de grandes villes comme Sienne et Pise, Lucques et Pistoïa, elle ne se distingua guère d'abord des autres cités consulaires de l'Italie. Mais dans la grande querelle des Guelfes et des Gibelins, elle se prononça pour ce dernier parti et prit, en Toscane, la direction du mouvement national. C'est à partir du quatorzième siècle qu'elle devint une puissante république. Le travail de la laine, la fabrication des draps pour la vente en Orient l'avaient enrichie. Elle achetait la matière première dans l'Italie du Nord, région d'élevage, en Angleterre par l'intermédiaire de la Flandre; elle faisait venir du Languedoc des draps grossiers qu'elle transformait, apprêtait et teignait en kermès, garance ou indigo. A Florence, tout le monde devait travailler. Une loi de 1282 renouvelée, semble-t-il, des lois de Solon à Athènes, obligeait tout citoyen florentin à se faire inscrire sur le livre d'un corps de métier, s'il voulait exercer ses droits politiques. On comptait dans l'Etat douze grandes corporations, dont sept pour les arts *majeurs* et cinq pour les arts *mineurs*. Les arts majeurs comprenaient : les juges, les notaires, les changeurs ou banquiers, les médecins et droguistes, les merciers, les fourreurs et les drapiers. Les arts mineurs étaient ceux des teinturiers, des cardeurs de laine, des laveurs de drap, des forgerons, enfin des tailleurs de pierre ou sculpteurs.

La constitution politique de Florence reposait sur ces corporations. Chaque corporation élisait un chef, le *gonfalonier*, et plusieurs corporations réunies nommaient un *prieur*. Huit prieurs des arts et le gonfalonier de justice formaient la *Seigneurie*, qui exerçait le pouvoir exécutif. Le *Conseil Spécial* et le *Grand Conseil* délibéraient sur les lois proposées par la Seigneurie et les membres de ces assemblées exprimaient leur suffrage au moyen de boules ou de fèves.

Au-dessous, un collège composé des *buoni omini* ou syndics des arts et des gonfaloniers, s'occupait des affaires municipales. L'administration et le gouvernement étaient donc le privilège de la grosse bourgeoisie. Mais les luttes entre Guelfes et Gibelins (on en trouve le détail tragique dans l'*Enfer* de Dante), les révolutions incessantes firent prédominer le régime démocratique le plus large. Plusieurs magistratures furent instituées à différentes époques, qui donnaient satisfaction au parti populaire, par exemple celle des *Dix de la paix et de la guerre*, celle du *Capitaine du peuple*, sorte de tribun qui rendait la justice criminelle, celle du *bargello* ou chef de la police, celle des *Capitaines du parti guelfe*, censeurs permanents établis pour surveiller les autres magistrats, les rappeler à leurs devoirs, les réprimander, et, au besoin, les destituer. Or, tous ces hauts dignitaires étaient tirés au sort. Une commission d'électeurs, la *balie*, dressait la liste des citoyens aptes à remplir une fonction publique.

Il arriva, au commencement du quinzième siècle, que la balie florentine se rendit inamovible et qu'elle élimina tous ses adversaires pour favoriser ses amis. Au nombre de ces derniers se trouvaient les Médicis.

Les Médicis ou plutôt *Médici* appartenaient à la cor-

poration des changeurs et banquiers, société de quatre-vingts maîtres comme les Bardi, les Salviati, les Peruzzi, etc., créanciers des princes de l'Europe, commanditaires des principales maisons de commerce, grands seigneurs de l'argent qui avaient pour foyer la première *Bourse de Finances* dont il soit fait mention dans l'histoire[1]. Les uns et les autres possédaient des succursales à l'étranger; ils avaient sous leurs ordres des agents et des vaisseaux; ils émettaient des pièces de monnaie, les *florins* d'or et d'argent; ils prêtaient à un intérêt usuraire de 10 à 20 °/₀, en moyenne; ils groupaient autour de leur fortune les partis politiques; ils étaient les maîtres des destinées de leur pays. Les *Médici* finirent par régner de nom comme ils avaient régné de fait. Le premier de la dynastie, Côme, justifia son usurpation en accordant aux lettres et aux arts une protection généreuse. Son fils aîné, Laurent, mérita d'être appelé *le Magnifique*. D'autres membres de la famille devinrent cardinaux ou papes. Ils placèrent Florence à la tête du mouvement intellectuel et le siècle de la Renaissance a gardé leur nom.

Malgré tous leurs talents, les Médicis ne purent préserver l'Etat de la décadence matérielle. Les temps étaient changés : en vain demandèrent-ils au commerce maritime des ressources nouvelles.

Ce qui avait manqué à Florence, c'était des débouchés sur la mer.

En 1407, les Florentins s'emparèrent de Pise et, de plus, ils achetèrent aux Génois le port naissant de Livourne. Ils s'affranchirent ainsi de la nécessité où ils s'étaient trouvés jusque-là de faire appel aux navires

1. C'est à Bruges qu'aurait été tenue la première bourse du Commerce, dans la maison d'un négociant appelé Van der Burse (?), au dixième siècle.

d'Aigues-Mortes et de Gênes pour le transport des laines brutes. A leur tour, ils eurent des comptoirs dans le Levant et dans le Maghreb; mais alors ils entrèrent en concurrence avec les Vénitiens et engagèrent une lutte de tarifs aussi funeste aux uns qu'aux autres de ces grands rivaux.

D'ailleurs, les républiques italiennes étaient condamnées. Les guerres d'Italie, prédites par Savonarole, le moine agitateur de Florence; l'invasion des Turcs en Europe, les grandes Découvertes maritimes sont autant de causes de leur disparition. Elles allaient cesser d'être les maîtresses du marché européen. Il leur resta la renommée, le prestige de la beauté, le luxe et l'élégance, la splendeur des arts.

ÉTAT DE LA FRANCE PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

Les vicissitudes du commerce français aux quatorzième et quinzième siècles, durant la guerre de Cent Ans, sont les mêmes que celles de la fortune politique du pays. Peu d'époques ont été plus malheureuses pour l'un comme pour l'autre (1328 à 1453).

Au début, la guerre entre la France et l'Angleterre ne fut que la continuation d'une querelle de princes, les Capétiens et les Plantagenets; puis elle changea d'aspect et revêtit les caractères d'une rivalité de nations et de races : c'est alors que chez nous l'idée de patrie naquit et se fortifia dans les épreuves.

La prétendue loi salique, imaginée par des juristes, avait écarté du trône de France le roi anglais Edouard III. Phi-

lippe VI de Valois, qui succéda aux trois fils de Philippe le Bel morts sans descendance masculine, fut un souverain prodigue, qui aimait les fêtes, les bals, les tournois, les représentations dramatiques. Toujours à court d'argent, il inventa un nouvel impôt, le plus impopulaire de l'ancienne monarchie, la fameuse *gabelle*, ou taxe sur le sel. — La défaite de Crécy, la prise de Calais sont d'autres malheurs imputables au même homme. La peste noire, dite aussi *peste de Florence*, ajouta ses ravages à la misère générale : elle fut autrement terrible que les incursions des Anglais, puisqu'elle enleva à plusieurs régions le tiers de leurs habitants. Narbonne, par exemple, vit sa population tomber à 3000 êtres faméliques, souffreteux, trop au large sur leur port obstrué par les alluvions de l'Aude depuis 1320. La famine suivit la peste; les massacres de Juifs, qu'on accusait d'avoir empoisonné les puits, les folies des *flagellants* ne remédièrent pas à tant de calamités!

Sous Jean le Bon (1350-1364), le gaspillage des finances augmenta; les monnaies subirent des variations fantastiques : le marc d'argent passa de 4 livres 4 sous à 102 livres. Un luxe effréné régnait à la cour où les seigneurs se couvraient d'étoffes de soie, de bijoux et d'armures étincelantes. Quelques bourgeois se ruinaient à vouloir les imiter. En revanche le peuple manquait du nécessaire : les terres n'étaient plus cultivées, les ateliers se fermaient, les foires de Champagne et autres lieux étaient désertées. La bataille de Poitiers, la captivité du roi (1356), la régence du dauphin, presqu'un enfant, n'arrangèrent point les choses. Un commerçant entreprit malgré tout de sauver le pays.

C'est une figure curieuse que celle d'Etienne Marcel, de ce drapier, prévôt des marchands de Paris, député aux Etats généraux de 1357. Bien supérieur à ses con-

temporains, il conçut le projet de faire passer le gouvernement d'un roi absolu et irresponsable à une assemblée des délégués des trois Ordres, de soumettre les affaires publiques au contrôle de la bourgeoisie, en un mot, de créer le régime constitutionnel. L'entreprise était formidable; les esprits n'y étaient pas préparés. Etienne Marcel réussit pourtant à faire voter la *grande Ordonnance* de 1357, dont voici les principales lignes.

Les Etats généraux tiendront deux sessions régulières chaque année. Dans l'intervalle de leurs réunions, ils seront représentés par un conseil de trente-six membres élus par eux. Cette commission assistera le prince dans l'administration du royaume. Quant aux impôts, ils seront consentis et levés par les Etats qui surveilleront l'emploi des deniers publics. La monnaie en cours sera désormais invariable. Les guerres privées seront interdites aux nobles et les soldats de l'armée régulière seront payés par les soins des Etats. Les juges devront expédier les procès sans retard et aux moindres frais possible. Toute aliénation du domaine royal sera tenue pour nulle, etc.

Il y avait là de quoi réformer bien des abus et éviter bien des mécomptes dans l'avenir; Etienne Marcel ne fut pas compris. Il se heurta à la résistance de l'entourage du dauphin, à la jalousie de ses collègues, à l'ignorance de tous. Les excès de la Jacquerie, terrible révolte des paysans de l'Ile-de-France, de la Picardie et de la Champagne, lui nuisirent beaucoup en raison de l'alliance qu'il avait cru devoir conclure avec les Jacques, et il tomba bientôt, assassiné, en 1358. La royauté et l'aristocratie reprirent leur autorité illimitée, et la France de la seconde moitié du quatorzième siècle fut dévastée par de nouveaux fléaux, dont le pire est assurément celui des

grandes Compagnies, routiers, tard-venus, cottereaux, écorcheurs.

Avec Charles V, la France respira un instant. Il y a une éclaircie dans ce ciel nuageux. Duguesclin conduisit en Espagne les bandes de mercenaires qui pillaient et rançonnaient vilains et marchands. Il remporta de belles victoires sur les Anglais et leurs alliés; il reconquit rapidement plusieurs provinces.

Avec Charles VI, deux fois en tutelle pendant son enfance et durant sa folie (1392), la rivalité des Armagnacs et des Bourguignons faillit compromettre l'existence de la nationalité française. Les Armagnacs, recrutés parmi les seigneurs, l'emportèrent sur le parti bourgeois des Bourguignons, annulèrent l'Ordonnance cabochienne de 1413, qui avait le mérite de mettre un peu d'ordre dans l'administration de la justice et des finances, et vinrent se faire battre honteusement par les Anglais, à Azincourt (1415). Bientôt le traité de Troyes (1420) livra la plus grande partie de notre territoire au roi d'Angleterre, Henri V; Paris devint une capitale anglaise. Le dauphin Charles, déshérité par sa mère, se retira au sud de la Loire, où les rares partisans de la légitimité dans le Berry, l'Orléanais et la Touraine, le couronnèrent à la mort du pauvre Charles VI.

Un miracle était nécessaire pour sauver la patrie. Ce miracle se produisit avec Jeanne d'Arc. Jeanne rendit le courage aux combattants; elle éveilla le sentiment national; elle fit reculer les envahisseurs. Sa mort n'a point arrêté les défaites des Anglais (1431), et les capitaines formés à son école, les Dunois, les Lahire, les Xaintrailles, les Bertrand de Comminges, les Richemont, achevèrent la déroute des ennemis, commencée sous les murs d'Orléans. La victoire de Formigny (1450) rendit la Norman-

die à Charles VII; celle de Castillon (1453) lui restitua la Guyenne. De leurs immenses colonies de France, les Anglais ne conservèrent qu'une ville : Calais, et les îles anglo-normandes.

L'Angleterre et la France sortirent également épuisées de ce duel; mais la première allait tomber dans les horreurs de la guerre civile (guerre des Deux-Roses), tandis que notre pays réparait le mal qui lui avait été fait, grâce aux dévoués serviteurs de Charles VII, de Charles le *Bien servi*.

Le relèvement politique et militaire de la France, voilà la tâche accomplie par les deux frères Jean et Gaspard Bureau, le connétable de Richemont et Pierre de Brézé : ces hommes ont institué la première armée permanente, appartenant non plus à des seigneurs mais au roi.

L'organisation du grand conseil, des États généraux temporaires, des parlements de justice, de la taille perpétuelle et des autres impôts comme les aides et la gabelle, enfin la Pragmatique Sanction de Bourges (1438), sont à l'actif des deux frères Juvénal et Guillaume des Ursins, l'un archevêque de Reims, l'autre chancelier.

Le relèvement du commerce est l'œuvre spéciale de Jacques Cœur.

Jacques Cœur. — « *C'est le héros du commerce français* », dit Périgot; « *c'est le type du commerçant patriote* », ajoute M. Cons dans son *Histoire du Commerce*. Né à Bourges, en 1400, Jacques Cœur était le fils d'un marchand de pelleteries. Il s'associa avec un de ses compatriotes pour fabriquer des monnaies, mais cette entreprise ne réussit pas. A la suite d'un procès, Jacques Cœur s'expatria et voyagea en Orient. On le trouve établi à Damas, vers l'an 1432; il dirige une maison importante

de commission et réalise de beaux bénéfices. Un peu après il rentre en France, se fixe à Montpellier, ville que le roi Philippe VI de Valois avait rachetée au roi d'Aragon ; il y fonde une maison d'exportation pour le Levant, l'Egypte et le Maghreb. Ses opérations s'étendent considérablement; il ouvre des succursales à Narbonne, Beaucaire, Tours, Paris, Bourges où il se fait construire une maison d'habitation qui existe encore et sert d'hôtel de ville. Son comptoir principal est à Marseille, sous la direction de son neveu par alliance, Jean du Village, qui devint viguier et capitaine général de la mer et créa la place Neuve, appelée aujourd'hui place Victor-Gelu.

Jacques Cœur a sous ses ordres trois cents facteurs ou représentants, dont les plus connus sont Pierre Jobert et Guillaume de Varye. Il fait le commerce des lainages, des fourrures, des étoffes de soie, des étoffes d'or et d'argent, des épices et il se charge des affaires de banque. Il possède des mines de cuivre et de plomb argentifère dans les environs de Lyon, à Chessy et à Saint-Bel. Il achète une trentaine de seigneuries et de châtellenies. Il a une manufacture de draps de soie à Florence. Du port des Lattes, près de Montpellier, il envoie une flottille de douze galères dans toutes les directions : à Bougie, Tunis, Alexandrie, Beyrouth, Rhodes et Chypre. Il est riche ; il possède un million d'écus d'or (environ 54 millions de notre monnaie) ; il a des clients en Italie, en Angleterre, en Flandre, partout ; il est puissant. C'est alors qu'il prend pour devise : *A vaillants cœurs rien impossible*, et il tient à la mettre en pratique.

Ce négociant offre sa fortune, son temps, ses talents au roi de France ; il veut, lui aussi, coopérer à l'expulsion des Anglais. Dès 1437, il avance à Charles VII une somme de 14 millions de francs que l'on emploie à déli-

vrer la Normandie. Lui-même paye de sa personne, dans les rangs des chevaliers, à la bataille de Formigny (1450). On le nomme argentier du roi : il profite de ce titre pour alimenter la caisse du trésor, pour répandre ses libéralités sur les courtisans et les guerriers; il devient le créancier généreux et patient d'une foule de seigneurs qui l'envient, le méprisent à cause de sa roture et des services qu'il leur a rendus et ne pensent qu'à se débarrasser de lui.

Jacques Cœur fut la victime de l'ingratitude de ses obligés, sans en excepter le roi. La Trémoille, le comte de Chabannes, le comte de Dammartin l'accusent d'avoir empoisonné Agnès Sorel « la dame de Beauté », la favorite de Charles VII. Il n'a pas de peine à démontrer que cela est faux, que cela est odieux et ridicule, car il n'avait aucun intérêt à cette mort et Agnès Sorel était sa protectrice. N'importe : ses ennemis reviennent à la charge. Ils lui reprochent d'avoir, présidant les États du Languedoc, à Toulouse, commis des exactions, extorqué de l'argent au peuple. On instruit son procès; on le soupçonne d'avoir appris de l'alchimiste Raymond Lulle l'art de transmuter les métaux vils en or; on le chicane sur ses relations avec les ennemis de la foi, avec le soudan d'Égypte qui, à sa prière, avait rappelé les Vénitiens expulsés d'Alexandrie et, sur sa demande, conclu la paix avec les chevaliers de Rhodes; on lui fait un crime d'avoir exporté du cuivre et de l'argent, et comme il rétorque tous ces mauvais arguments, comme il va échapper à la meute de ses jaloux, on lance enfin la plus dangereuse des imputations, celle qui, au moyen âge, ne manquait jamais son effet; on insinue que les origines de sa royale fortune ne sont pas claires, et qu'il a dû à coup sûr se livrer aux pratiques de la sorcellerie et de la magie.

Pour le coup, Jacques Cœur est perdu.

Traîné de prison en prison, mis à la torture, il fut, malgré l'intervention du clergé, condamné à mort. Au dernier moment le roi eut un mouvement de pitié, aussi ne voulut-il pas laisser exécuter la sentence et, en considération des services que lui avait rendus son malheureux argentier, il daigna commuer sa peine en celle du bannissement. Avant de l'envoyer en exil, on confisqua tous ses biens, et on l'obligea à faire amende honorable, en chemise, un cierge à la main, dans la cathédrale de Poitiers. Ses accusateurs se partagèrent ses dépouilles, et Etienne Chevalier, qui s'était montré le plus acharné, le plus implacable, prit sa place et son titre d'argentier (1451).

Jacques Cœur allait enfin quitter la France, le cœur et le corps brisés, lorsque, à la frontière du Rhône, il fut appréhendé par des hommes d'armes et jeté captif dans le couvent des cordeliers de Beaucaire.

Il n'en serait probablement jamais sorti si son neveu Jean du Village n'avait eu le courage de l'en tirer de vive force, à la tête d'une troupe d'aventuriers. Jacques Cœur se réfugia successivement à Marseille, à Florence, puis à Rome où le pape l'accueillit avec bonté. On croit qu'il mourut en faisant le siège de Chio, contre les Turcs, pour le compte de l'Eglise, vers 1455.

CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMMERCE AU MOYEN AGE

Cet épisode clôt le moyen âge, au point de vue commercial. Avant de reprendre le cours des événements, est utile de récapituler les conditions qui avaient été faites au négoce et aux négociants depuis les invasions des Barbares.

Pendant mille ans, le commerce a été rendu difficile par suite de la faiblesse de la production, de la difficulté des voies de communication surtout sur terre, par l'état permanent de guerres intestines ou étrangères, par la tendance à l'isolement qu'avait créée la féodalité, par les impôts excessifs et arbitraires, par l'insuffisance de l'outillage, la multiplicité et l'instabilité des monnaies, des poids et mesures; enfin par le dédain des nobles, l'hostilité de l'Eglise pour tout ce qui ressemblait à du trafic.

L'Eglise a été défavorable au commerce. Les théologiens s'appliquaient à démontrer qu'il était improductif et ils jetaient l'anathème sur le commerce spécial de l'argent, confondant le prêt à intérêt avec l'usure. Pour beaucoup d'entre eux, encore au seizième siècle[1], les marchands étaient des êtres faux et parjures, des voleurs. Cette opinion est la source de bien des préjugés dont la société moderne n'est pas encore tout à fait guérie.

Les nobles du moyen âge admirent sans exception que le commerce est une occupation inférieure, servile et dégradante. Celui d'entre eux qui s'y serait livré aurait dérogé à sa naissance. Bien plus, les magistrats, les représentants de la noblesse de robe, qui n'avaient pas l'excuse des mœurs militaires, montrèrent une répulsion aussi forte pour le commerce et un mépris aussi vif pour les commerçants.

Un grand obstacle aux échanges fut aussi la diversité, la variabilité et l'altération fréquente des monnaies. L'étalon monétaire français, le *marc* d'argent, du poids de 240 grammes, divisé en huit parties, appelées *onces*,

1. Par exemple Erasme.

manqua de fixité. Les monnaies de compte : livre et sou parisis (25 fr. et 1^{fr},25), livre et sou tournois (20 fr. et 1 fr.), ne furent pas davantage respectées, et que dire des monnaies réelles en certains pays et à certaines époques! Dans ces conditions, le change devait être excessivement compliqué.

Quant au défaut d'unité des poids et mesures, il favorisa, on le pense bien, les tromperies, le dol et la fraude.

Le crédit, à peine dans l'enfance, ne pouvait rendre encore des services appréciables. On usait bien de la lettre de change avec faculté d'endossement, mais son champ d'action était très limité; il y avait bien, depuis le douzième siècle, des banques à Venise, Florence, Gênes et Barcelone : leur importance était plutôt locale. Point d'association, à part celles des villes et des armateurs, des *hanses*, comme on disait.

Le droit commercial n'existait pas; il était confondu avec le droit civil, sauf pour ce qui concerne le commerce maritime et la navigation. On se guidait, en fait de droit maritime, sur les *usages de Wisby*, pour les pays de la Baltique; sur les *rôles d'Oléron* édictés vers 1150, pour les ports de l'Océan, et sur le *consulat de la Mer*, de Marseille, pour ceux de la Méditerranée. Ces divers codes prévoyaient et réglaient les questions d'assurances maritimes (*prêts à la grosse*) et l'armement des navires *en course* (corsaires), etc.

Nous avons vu, à propos de la féodalité, combien étaient nombreux les règlements, les droits seigneuriaux, qui intéressaient le commerce. Nul travail n'était libre : le souverain, grand ou petit, pouvait réclamer la totalité des bénéfices obtenus par le travailleur, et il se croyait clément, libéral et bon, lorsqu'il consentait à n'en prélever qu'une partie.

Si l'on ajoute à cela que la guerre régnait dans tous les pays d'Europe et que la force primait le droit; que les routes n'étaient jamais sûres, que, d'ailleurs, elles étaient en fort mauvais état et que l'industrie presque partout avait conservé son caractère familial des premiers âges; qu'elle fabriquait peu au delà des besoins de la consommation dans le pays même, on s'expliquera pourquoi le commerce du moyen âge a été un commerce local, tout au plus régional, en tous cas restreint, au jour le jour, ne comportant ni grandes combinaisons, ni calculs savants. Il n'a eu de l'ampleur que dans quelques villes maritimes que nous avons passées en revue. C'est avec elles ou avec les infidèles d'Afrique et d'Asie que les rois de France, Philippe III et Charles IV, signèrent ce qu'on pourrait appeler nos premiers traités de commerce.

D'une manière générale, languissant et comme étouffé, *gêné*, disait-on au sens propre (de *géhenne*, instrument de torture), il ne pouvait être affranchi que par une révolution, matérielle et morale. Matérielle, ce fut l'œuvre des grandes Inventions et des Découvertes maritimes; morale, elle fut le résultat de deux efforts prodigieux de l'esprit humain : la Renaissance et la Réforme.

Les temps modernes.

LES GRANDES INVENTIONS

Elles mettent de nouveaux moyens de progrès à la disposition des hommes. Pas plus que les découvertes scientifiques de nos jours, elles ne sont l'œuvre d'un seul, mais plutôt le résultat de longues expériences, de pénibles tâtonnements. Pour nous en tenir aux plus remarquables ou aux plus fécondes, nous parlerons de la découverte de la poudre à canon, du papier de linge, de l'imprimerie et de la boussole.

1° **Poudre à canon.** — Les Chinois la connaissaient depuis un temps immémorial ; ils s'en servaient dans l'exploitation des mines et carrières et dans leurs réjouis sances publiques, au témoignage de Marco Polo. Les Arabes surprirent le secret de sa composition et l'employèrent dans leurs guerres d'Espagne, et déjà, dit-on, au siège de la Mecque en 690. Les Sarrasins en firent le feu *grégeois* qui effrayait si fort le bon sire de Joinville en Egypte.

Mais c'est à des alchimistes, à Berthold Schwartz, moine allemand, ou à Roger Bacon, moine anglais, que revient l'honneur d'avoir expérimenté et étudié les propriétés explosives d'un mélange de poudre de charbon, de soufre et de salpêtre (milieu du quatorzième siècle).

On construisit alors les premières armes à feu : mousquets, bombardes et canons. Ces derniers engins, que l'on baptisa de noms terribles : coulevrines, dragonneaux, aspics, basilics, suivant leurs formes fantaisistes, firent leur apparition sur le champ de bataille de Crécy (1346). Manœuvrés par les Anglais, ils jetèrent le désarroi dans les rangs des chevaliers français, mais ils causèrent plus de peur que de mal. C'étaient de gros tubes de bois cerclés de fer et ils ne lançaient que des boulets en pierre. En 1450, un Italien, Malatesta de Rimini, imagina de remplacer ces boulets primitifs par des boulets en fer. Ce perfectionnement fut adopté par les Turcs et par les Français. Au siège de Constantinople (1453), Mahomet II mit en batterie un canon monstrueux avec lequel on parvenait à tirer sept coups par jour. Les frères Bureau dotèrent l'artillerie de Charles VII de machines semblables, et c'est avec un de leurs canons que l'on tua le général Talbot à la bataille de Castillon. Ce sont aussi les frères Bureau qui ont imaginé les *affûts* mobiles.

Pourtant on regarda l'invention comme plus curieuse qu'utile. Encore au seizième siècle, Montaigne écrivait dans ses *Essais* : « *Les armes de feu sont de si peu d'effet, sauf l'étonnement des oreilles, qu'on en quittera l'usage.* » On leur préférait les flèches des archers, mieux dirigées, moins coûteuses.

Les rois seuls pouvaient se passer le luxe d'un canon. Le développement de leur artillerie leur assura bientôt une supériorité évidente sur les seigneurs féodaux, et, lorsqu'on eut trouvé des projectiles assez puissants pour percer les plus épaisses armures, les conditions de la guerre furent absolument changées. Les batailles devinrent plus courtes, plus décisives et par cela même moins meurtrières. La tactique se transforma : au lieu

d'agir par masses de soldats, les généraux substituèrent l'*ordre mince* à l'*ordre profond*. Bien d'autres conséquences devaient découler de l'emploi de la poudre à canon : nous n'en retiendrons qu'une, précieuse aux hommes, l'usage de la poudre de mine dans les industries extractives. Les Génois, semble-t-il, ont ici précédé les autres Européens dès l'année 1487.

2° **Papier de linge.** — Les anciens gravaient leurs inscriptions, leurs lois, leurs traités de paix sur le granit ou sur l'airain. Les Égyptiens employaient le papyrus; à Pergame, on préparait des peaux d'animaux : *parchemins* et *vélins*. A cause de la cherté de ces matières, les manuscrits tracés au stylet revenaient à des prix fabuleux. Les moines du moyen âge, copistes zélés, grattaient souvent d'anciens manuscrits par raison d'économie, et écrivaient par-dessus le premier texte : c'est ce qu'on appelle aujourd'hui les *palimpsestes*.

A l'époque des Croisades, lorsque fut connu le coton, on remplaça dans l'usage courant le parchemin par un papier spongieux et peu consistant. C'est à la fin du treizième siècle qu'un inconnu pensa à jeter dans la pâte du lin et du chanvre : le papier de *chiffe* ou de linge était trouvé.

3° **Imprimerie.** — L'imprimerie pouvait venir : elle vint.

Ici encore les Chinois (les Coréens principalement) ont eu le mérite de l'invention initiale. Leurs caractères *xylographiques* (de *xylon*, bois) frappèrent les Arabes qui les importèrent en Europe. Un Hollandais, Laurent Coster, vers 1420, imprima des *miroirs de salut* et la grammaire latine de Donat; mais il fallait une planche

pour chaque page et le procédé n'était pas suffisamment économique. Les progrès de la gravure allaient venir en aide à ceux de l'écriture : *Finiguerra*, de Florence, substitua une encre grasse à l'émail noir qu'on répandait dans les *nielles* des plaques de métal : cette encre fut utilisée par les imprimeurs.

Les découvertes des générations antérieures n'ôtent rien à la gloire de *Gutenberg* : l'opinion publique le regarde avec raison comme le véritable inventeur de l'imprimerie. Son histoire ressemble à celle de tous les hommes de génie, méconnus de leurs contemporains, exploités, frustrés de leurs travaux, puis honorés par la postérité impartiale.

Jean Chair d'oie de *Bonnemontagne* (traduction du mot allemand Gutenberg) est né à Mayence, en 1409. Alchimiste, *sorcier* comme l'on disait, il s'établit à Strasbourg, dans une maison isolée des faubourgs; il rencontra des associés qui avaient foi en lui et qu'il ruina. Il retourna à Mayence en 1450 et trouva l'argent qui lui manquait pour continuer ses recherches, chez un vieil orfèvre usurier appelé Fust ou Faust; un jeune clerc copiste arrivé récemment de Paris, Pierre Schœffer, le seconda (1454). Gutenberg découvrit un alliage de plomb et d'antimoine, propre à l'impression; il fondit des caractères mobiles, beaucoup plus commodes que les anciens caractères en bois qu'il avait détachés des planches xylographiques; enfin, il construisit le *composteur*, compartiment où les lettres peuvent tenir et former corps. Schœffer, dont l'esprit était ingénieux, inventa les *matrices* ou moules en creux qui permettent de fondre une quantité illimitée de caractères.

Les premiers livres qui sortirent des presses de Mayence furent : la Bible de Gutenberg, dite aussi des

42 lignes ou *Vulgate*, en latin, et le *Psautier* de Mayence qui fut signé de l'inventeur.

Le succès divisa les ouvriers de la première heure. Fust et Schœffer évincèrent Gutenberg : ils lui intentèrent un procès qui acheva de le ruiner. Vaincu, il disparut pendant dix ans et fut contraint, en 1465, d'accepter les charités d'Adolphe de Nassau, évêque de Mayence. Quant à Fust et à Schœffer (devenu le gendre de Fust), ils gagnèrent une fortune considérable en exploitant seuls le procédé *magique* de leur ancien associé.

A leur mort, les ouvriers qu'ils retenaient dans des caves et à qui ils faisaient jurer de ne rien divulguer, se répandirent à Strasbourg, à Cologne, à Augsbourg, à Nuremberg, à Lubeck, à Bâle, de 1466 à 1475. Deux d'entre eux vinrent habiter Florence ; ils furent protégés par une association bizarre, celle d'un cardinal, d'un savant et d'une courtisane : Bembo, Alde Manuce et Lucrèce Borgia.

A cette époque, la presse d'imprimerie se bornait à reproduire avec fidélité les caractères du manuscrit, *gothiques* en Allemagne, *italiques* en Italie. Plus tard on leur préféra les lettres spéciales que nous employons. Les grands imprimeurs furent : Alde Manuce, en Italie ; Froben, en Suisse ; Elzévir, en Hollande; les deux Estienne, en France.

L'imprimerie avait été introduite dans ce dernier pays, sous le règne de Louis XI, en 1469, par trois anciens compagnons de Gutenberg : Ulrich Geringe, Cranz et Freyburger. Hébergés par le prieur de la Sorbonne, ils donnèrent des psautiers, des contes, des chansons et une édition du Roman de la Rose, de Cicéron, d'Homère, etc.

C'est un lieu commun facile à traiter que les résultats

merveilleux de l'invention de l'imprimerie. Luther l'a surnommée avec raison : *la deuxième délivrance de l'homme*. Délivrance de l'esprit, sauvegarde de la pensée, outil admirable de la science! Désormais rien ne serait perdu de ce que l'humanité aurait acquis; nul recul ne serait plus à craindre.

4° **La boussole.** — Avant l'invention et l'adoption de la boussole, il était difficile aux navigateurs de se guider sur mer; aussi s'éloignaient-ils rarement du rivage. Le vol des oiseaux, l'étoile polaire, la *Phénicienne*, que les marins d'Italie surnommaient la *tramontane* (au delà des monts), pouvaient manquer au pilote et laisser le navire en détresse. Tout changea d'allures, lorsqu'un citoyen d'Amalfi, Gioja, inventa ou plutôt perfectionna la boussole (de *bossola*, petite boîte).

Les Chinois (et, par eux, les Arabes) n'ignoraient pas les propriétés spéciales de l'aiguille aimantée. Les musulmans d'Asie et d'Afrique s'orientaient dans le désert aussi bien que sur l'Océan et retrouvaient, grâce à elle, la direction sacrée de la Mecque. Au treizième siècle un écrivain français, Guyot de Provins, décrivit l'instrument appelé *rainette* ou *marinette*, mais cet instrument était fort rudimentaire et ses indications manquaient de précision. Flavio Gioja eut l'idée de suspendre l'aiguille polarisée sur un pivot, de l'enfermer dans une petite boîte en verre et de diviser le cadran suivant les branches de la rose des vents (quatorzième siècle). Longtemps les boussoles furent fabriquées à Naples, où régnaient les comtes d'Anjou, et c'est ce qui explique pourquoi le Nord est encore marqué sur la rose des vents par une fleur de lis.

Par le moyen de la boussole et de l'*astrolabe de mer*

qui permet de *faire le point*, les voyages au long cours devinrent possibles. L'homme, jusqu'alors timide, osa s'aventurer sur la mer infinie : il marcha vers les terres mystérieuses de l'ancien monde, et il découvrit, par hasard, un monde nouveau.

LES DÉCOUVERTES MARITIMES AUX QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLES

L'Europe du moyen âge avait vécu, à de rares exceptions près (Génois, Dieppois et Vénitiens), dans l'ignorance du reste du monde. On croit que les Scandinaves, à force de rames, étaient allés en Islande (neuvième siècle), au Groënland, sur les côtes du Labrador, à Terre-Neuve (l'île *Stocka* ou des morues) et même le long du rivage nord-est des Etats-Unis jusque du côté de la ville moderne de New-York.

Biorn Herjolz aurait nommé *Vinland* cette partie de l'Amérique, parce qu'en effet la vigne y croissait à l'état sauvage ; mais les routes de mer qui conduisaient dans ces pays occidentaux étaient cachées par les *Northmen* à leurs concurrents, et bientôt elles furent abandonnées et oubliées (dixième siècle).

Au quatorzième siècle, sous le règne de Charles V, les marins dieppois se hasardèrent sur l'Océan Atlantique, côtoyèrent l'Afrique jusqu'en Guinée et découvrirent des îles. L'un d'eux, Jean de Béthencourt, s'empara des Canaries déjà reconnues par son compatriote Maloisel, en 1404. Une des localités de cet archipel a gardé son nom, c'est *Santa Maria de Batencuria*. Béthencourt débarqua aux Canaries quelques colons normands, puis, ne sachant comment conserver cette colonie, il en fit

hommage au roi de Castille, un des rares souverains qui eussent une flotte à leur disposition.

N'oublions pas qu'alors les rois de France ne possédaient aucun navire de guerre et qu'ils en étaient réduits, dans leur lutte contre les Anglais, à emprunter le secours des escadres génoise et castillane.

Seuls, des particuliers de Dieppe et de Rouen s'occupèrent de colonisation. Ils s'établirent au Petit-Dieppe, sur la côte de Sierra-Leone (1364), au Petit-Paris et au fort de la Mine, sur la côte de l'Or, en 1382 [1]. De leur côté les frères Vivaldi, des Génois, avaient reconnu l'embouchure du Sénégal dès 1291. Ces expéditions ne présentent qu'un intérêt restreint et, pour ainsi dire, archaïque.

Il était réservé aux Portugais et aux Espagnols de provoquer et d'accomplir des voyages et des découvertes d'une importance capitale. Pour la commodité du récit, nous séparerons leur histoire maritime et coloniale.

1° **Découvertes des Portugais.** — Les conquêtes des Turcs, sans fermer tout à fait les routes des Indes, avaient modifié les conditions du transport des marchandises et rendu plus difficiles et plus coûteuses les communications entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien. Il était naturel que l'on cherchât à s'affranchir de cette sujétion économique. A la fin du quinzième siècle, les esprits étaient tendus vers un double but : étendre le domaine de la foi chrétienne en Afrique et reconnaître ces régions, à peine soupçonnées, qui produisaient les épices et qu'on se figurait immensément riches en or, en

1. Une tradition obscure attribue à un autre Dieppois, Jean Cousin, la gloire d'avoir abordé au Brésil en 1488 et, par conséquent, d'avoir découvert l'Amérique quatre ans avant Christophe Colomb.

argent et en pierres précieuses. Religion et commerce, ambition de convertir des infidèles et souci de faire fortune, voilà les mobiles des *Croisades de la mer,* voilà les motifs qui firent prendre les armes aux *Chevaliers de l'Océan.*

Mieux que tous autres, les Portugais étaient préparés à ce rôle. Comme autrefois les Phéniciens, ils habitaient un pays maritime de petites dimensions où leur race était à l'étroit ; ils s'adonnaient surtout au métier de pêcheurs et de matelots.

Après qu'ils eurent chassé les Arabes de leur péninsule, ils poursuivirent l'ennemi héréditaire sur le sol africain ; leurs navires suivirent prudemment la côte du Maroc. D'abord et pendant longtemps la haute mer les effraya ; on la disait gardée par toutes sortes d'*épouvantails géographiques*, par des monstres : dragons, salamandres, hippogriffes ; on disait que ses flots étaient brûlants et que les bateaux y prenaient feu. Mais l'homme s'habitue au danger et se plaît à le braver. Les Portugais, sous l'impulsion d'un de leurs princes, affrontèrent vaillamment les périls imaginaires et réels.

L'infant Don Henri, surnommé le Navigateur, renonçant à ses droits à la couronne pour se consacrer tout entier aux expéditions lointaines, s'installa au Cap Saint-Vincent, à Sagres (1415). Il y fonda un arsenal de constructions navales, un observatoire, une école de pilotes ; il y attira des officiers, des professeurs de toute nationalité, même des Maures ; des géographes tels que Jacques de Mallorca. Enfin, il poussa de plus en plus loin ses marins sur la côte d'Afrique. Les caps Noun, Bojador, Blanc, furent franchis. Un de ses capitaines, l'intrépide Gil-Eanes, vit l'embouchure du fleuve Sénégal et dépassa le cap Vert (1445). A la mort de l'infant Don Henri,

en 1460, les Portugais avaient atteint la Sierra-Leone et refait l'itinéraire du Carthaginois Hannon. Le mouvement imprimé ne s'arrêta plus. Entre temps, les Açores, Madère (l'île *des forêts* que les Portugais incendièrent et où ils plantèrent des vignes de Malvoisie), les îles du Cap-Vert avaient été occupées (1418, Madère), (1433, les Açores), (1460, les îles du Cap-Vert). Ce fut l'œuvre de Gonzalès-Zarco et de Tristan Vaz.

Vers 1472, les marins de Lisbonne et de Sagres retrouvèrent les débris des établissements dieppois du golfe de Guinée, aperçurent les bouches du Niger et, avec Diego Cam, passant la ligne redoutée de l'Équateur où, d'après les légendes, tout Européen devait être changé en nègre, ils colonisèrent les îles Saint-Thomas et du Prince, et arrivèrent au cap Lopez, dans des lagunes inextricables. En 1485, Diego Cam reprit sa route au sud ; il signala l'estuaire du Congo et ne s'arrêta qu'au tropique du Capricorne. Une de ses observations portait que la côte d'Afrique allait s'infléchissant de plus en plus vers l'est ; on en conclut qu'elle devait sans doute se terminer non loin du point extrême atteint par Diego Cam. L'année suivante (1486), Barthélemy Diaz s'avança à la découverte : une tempête lui fit perdre les terres de vue, et, lorsque enfin il atterrit dans la baie d'Algoa, ses calculs lui démontrèrent qu'il avait dépassé le but sans s'en apercevoir. Il serra de près le rivage et vit enfin, au retour, la fameuse pointe méridionale du triangle africain ; il l'appela cap des Tourmentes (1487), mais le roi de Portugal, Emmanuel le Fortuné, changea ce nom de mauvais augure en celui de cap de Bonne-Espérance.

Pendant ce temps, deux voyageurs portugais débarqués à Alexandrie, en Egypte, dépistant les espions vénitiens qui les surveillaient, s'étaient dirigés par la voie du

Nil vers les contrées où régnait, prétendait-on, le *Prêtre Jean*, peut-être le négus d'Abyssinie. Peyra et Covilham parcoururent la côte orientale d'Afrique, le long de la mer Rouge, et si l'un d'eux mourut, l'autre, Covilham, fut assez heureux pour faire parvenir au roi de Portugal le journal de ses pérégrinations dans le Malabar, l'île de Madagascar et, le Mozambique. Cette relation fut utilisée lorsqu'on prépara le grand voyage de Vasco de Gama.

Le *grand Argonaute*, ainsi que l'appelle le Camoëns qui a chanté sa gloire dans les *Lusiades*, Vasco de Gama, était né à Sines, près de Lisbonne, en 1469. Déjà connu comme amiral, il fut chargé de conduire une flottille de quatre caravelles montées par 160 hommes résolus, dont dix condamnés à mort à qui l'on avait offert leur grâce si l'expédition réussissait. Suivant les usages religieux de l'époque, il pria dans une chapelle toute la nuit qui précéda son départ, fit bénir ses navires par le clergé et mit à la voile pour le cap Vert, au port de Belem. Il reprit la route accoutumée, toucha terre en différents endroits, en Guinée, dans le pays des Hottentots, au cap de Bonne-Espérance et, à partir de la baie d'Algoa, entra dans l'inconnu. Il découvrit Natal qu'il appela ainsi en l'honneur de la Nativité de Jésus-Christ, parce qu'il y aborda le jour de Noël 1497 ; il retrouva des marchands, des soldats et des souverains arabes le long du Mozambique, à Quilimane dans le delta du Zambèze, à Mozambique et à Mélinde. Le roi de ce dernier Etat lui accorda un pilote chrétien du Gudjérate, qui, profitant de la mousson, le conduisit aux Indes, sur la côte de Malabar, à Calicut, en vingt-deux jours (1498). Moitié par persuasion, moitié par menaces, Vasco obtint du zamorin de Calicut une concession de terrain, y laissa quelques soldats et rentra à Lisbonne, emmenant des otages, après avoir touché de

nouveau la côte orientale de l'Afrique à Mogadoxo (1499). Vasco de Gama repartit en 1502 avec une vingtaine de navires et des colons, fit relâche à Mozambique, retourna à Calicut et s'empara de Cochin en 1503.

Il mourut dans un troisième voyage en 1524. Il avait jeté les fondements du premier grand empire colonial européen.

Ses successeurs les plus célèbres portèrent le titre de vice-rois des Indes. Le plus grand de tous, Albuquerque, venu après Almeida et avant Juan de Castro et Ataïde, défit une coalition formée par les Vénitiens irrités de la découverte de la route par laquelle ils monopolisaient depuis si longtemps le commerce lucratif des épices. C'est au lendemain d'une victoire remportée sur le sultan d'Egypte à Ormuz, qu'il choisit pour capitale la ville de Goa, surnommée la Dorée, à cause de sa splendeur. Les Portugais possédaient déjà l'île de Socotora, la ville de Diu dans le Gudjérate, l'île de Ceylan (l'antique Taprobane). Ils continuèrent leur marche vers l'est le long du littoral, dans le Dekkan, le Bengale, le Pégou, semant ici et là de petites colonies; Albuquerque les mena jusqu'au détroit de Malacca.

Les Vénitiens ayant à soutenir en Italie même la guerre contre les Français (défaite d'Agnadel en 1509) et engagés d'autre part dans leur lutte séculaire contre les Turcs, obligés de défendre et leurs comptoirs de l'Archipel et leur propre territoire, ne purent pas s'opposer à ces progrès.

Du vivant de Vasco de Gama, les flottes victorieuses du Portugal parurent à Sumatra, Bornéo, Java et les îles de la Sonde; leurs équipages descendirent aux Moluques, à Célèbes, à Gilolo où ils bâtirent le port de Ternate, à Amboine, en Nouvelle-Guinée. Les Portugais décou-



DÉCOUVERTES MARITIMES DES PORTUGAIS

vrirent, paraît-il, les côtes septentrionales de l'Australie où ils négligèrent de s'asseoir solidement. C'est que les contrées du Nord les attiraient plus volontiers : ils avaient hâte d'aborder en Chine et à Cipangu (le Japon). Ils créèrent leur premier établissement en Chine dans la petite île de Macao, près de Canton (1577), et dans le Japon, à Nagasaki (1542). Leur domination s'étendit sur une longueur de plus de 20000 kilomètres, mesurée tant en Afrique qu'en Asie.

D'autres terres les avaient reçus, en dehors de cette direction uniforme de l'ouest à l'est : Madagascar ou Saint-Laurent, découverte par Tristan d'Acunha en 1505; les Mascareignes, en 1545, etc... L'épisode le plus curieux de cette histoire se place au lendemain de la première conquête de l'Inde : l'amiral Alvarez Cabral, qui se dirigeait vers Calicut, fut rejeté par une tempête violente du cap Vert en Afrique au cap Saint-Roch en Amérique ; il se trouva sans le vouloir et sans le savoir dans la partie du monde où Christophe Colomb venait d'aborder depuis huit ans, et, ne pouvant prévoir les complications diplomatiques qui devaient se produire, il planta le drapeau portugais sur la terre de Sainte-Croix qu'on appela plus tard le Brésil (avril 1500).

Ainsi, vers la fin du seizième siècle, un petit peuple d'aventuriers était parvenu à une puissance inouïe. Alors commença la prospérité commerciale de Lisbonne, le grand entrepôt des marchandises de l'Extrême-Orient, le grand marché des esclaves, la vraie *casa da India* (maison de l'Inde).

Le roi de Portugal s'était réservé l'achat et la vente de toutes les épices, poivre, gingembre, cannelle, muscade, girofle, etc. Il restait à ses sujets de quoi s'enrichir par le trafic de l'or, de l'ivoire, de l'ébène, de l'aloès,

des dattes, des aromates d'Afrique; des tapis, des chevaux, des perles de Perse; des cotonnades, de l'indigo, du riz, des pierres précieuses de l'Inde; des bois, de l'étain de la presqu'île de Malacca; des porcelaines, des soieries, de la laque de Chine; du cuivre et du bronze du Japon.

Les Portugais *exploitèrent* leurs colonies; ils sacrifièrent l'avenir au présent. Au lieu de s'efforcer de développer les ressources agricoles des vastes régions dont ils occupaient les débouchés, ils ne cherchèrent qu'à réaliser des bénéfices immédiats et extravagants. Leurs trop nombreux fonctionnaires pressurèrent les populations, à commencer par les vice-rois qui, nommés seulement pour trois ans, s'empressaient d'amasser des trésors, à l'exemple des anciens proconsuls romains; leurs marins se conduisirent partout comme des vainqueurs insolents et affamés et se firent haïr; leurs commerçants abusèrent des monopoles dont on les avait investis; le peuple tout entier, dans la fièvre du gain, délaissa le travail des champs, de l'atelier et des fabriques pour se ruer à l'assaut des places aux colonies. Du reste, en raison de leur petit nombre, les Portugais ne pouvaient pas songer à prendre position dans l'intérieur des continents et, à cause de leur fierté et de leurs préjugés, ils ne voulaient pas se mêler aux gens inférieurs qu'ils auraient dû civiliser. Tout au plus si leur fanatisme chrétien les poussait quelquefois à subordonner leurs intérêts matériels au soin de la conversion des infidèles (prédications de saint François Xavier). Qu'on ne s'étonne donc plus de la durée passagère de leur domination! D'ailleurs, en 1580, le Portugal fut réuni à l'Espagne, les colonies portugaises aux colonies espagnoles. Lorsque les Bragance remontèrent sur le trône de leurs aïeux, en 1640, les

Hollandais, en guerre avec Philippe II, leur avaient ravi les plus belles de leurs possessions; il ne leur demeura que des comptoirs isolés les uns des autres et l'immense Brésil encore impénétré.

2° **Découvertes des Espagnols.** — L'empire espagnol, plus compact, eut plus de solidité. Fait bizarre : les principales découvertes qui en ont déterminé la constitution sont l'œuvre de deux étrangers, de deux mercenaires : un Génois, Christophe Colomb, et un Flamand, Magellan.

Fils d'un humble cardeur de laine, Christophe Colomb naquit, en 1435, à Gênes ou à Corte en Corse, île génoise. Mousse, puis novice, puis matelot, les hasards d'un naufrage l'amenèrent à Lisbonne où il vécut en fabriquant des cartes (des *portulans*) et des globes terrestres. Il y épousa la fille d'un navigateur assez connu, Pérestrello. Il reprit du service en mer et visita les côtes de Guinée et les parages de l'Islande ; c'est alors qu'il apprit que les courants de l'ouest apportaient quelquefois des pièces de bois étrangers dont quelques-unes étaient grossièrement sculptées. Christophe Colomb était convaincu, ainsi que plusieurs de ses contemporains et notamment son correspondant, le savant Toscanelli, de la sphéricité de la terre; il en déduisit qu'on devait pouvoir se rendre d'Europe aux Indes, par l'Occident; qu'en cinglant toujours de l'est à l'ouest, un vaisseau devait nécessairement toucher à l'une des extrémités de l'Asie. Seulement il croyait les Indes beaucoup plus rapprochées de la péninsule ibérique, et il ne pouvait pas deviner l'existence d'un continent intermédiaire. La valeur scientifique de son projet est incontestable : l'expérience allait le démontrer. Avec un courage, une énergie, une ténacité

extraordinaires, il résolut d'organiser une expédition qui ne suivrait pas, comme les autres, la côte africaine, mais s'en détournerait à la hauteur des Açores ou des Canaries. Le roi de Portugal, à qui il présenta un mémoire, le traita de fou, mais en secret il envoya deux navires dans la direction indiquée par Colomb ; heureusement pour ce dernier, ils rentrèrent presque aussitôt au port, désemparés par les vents.

Colomb s'adressa vainement, dit-on, au roi d'Angleterre, au roi de France, Charles VIII, et à Gênes, sa patrie. A la mort de sa femme et de son beau-père, il sortit de Lisbonne avec ses enfants et vint habiter l'Espagne. Là régnaient deux souverains accueillants, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille. Colomb leur offrit ses services par l'entremise des ducs de Médina. Sa première tentative échoua devant l'obstination d'une commission de savants et de prêtres; il fut regardé comme un rêveur chimérique et presque comme un hérétique, car ses théories sur la configuration de la terre étaient en contradiction avec les Livres Saints et les écrits de saint Augustin.

Exténué de fatigue et de misère, il frappa un jour à la porte du couvent de la Rabida, à Palos. Le prieur, Juan Perez, s'intéressa à lui, se fit expliquer ses idées, s'enthousiasma de son enthousiasme, devint son défenseur et son plus chaud partisan. Il l'appuya auprès d'Isabelle qui réunit une seconde commission d'examen. Après bien des controverses, bien des pourparlers, bien des hésitations, la reine consentit à avancer une somme de 336000 francs, sous cette réserve qu'elle toucherait les 9/10es des marchandises précieuses qu'on tirerait des Indes.

Christophe Colomb affréta trois caravelles : la Pinta,

la Nina, la Santa-Maria. Il donna le commandement des deux premières aux frères Martin et Vincent Pinzon et se réserva la troisième qui, seule, était pontée. Ses équipages montaient, en tout, à cent vingt hommes qu'il fallut recruter par tous les moyens, même par la force. Enfin, les frêles caravelles sortirent du petit port de Palos de Moguer, le 3 août 1492. Après une relâche aux Canaries, elles entrèrent dans l'Océan ténébreux, traversèrent la mer des *Sargasses*, encombrée d'herbes aquatiques, errèrent à l'aventure et, après des péripéties dramatiques, parvinrent au but tant désiré. Le 11 octobre 1492, dans la soirée, la vigie de la Pinta signala les approches d'une terre. Les Espagnols débarquèrent le 12 octobre, un vendredi, dans l'île qu'ils appelèrent San Salvador, et qui fait partie de l'archipel des Lucayes ou de Bahama. On croit qu'elle s'identifie avec l'île de Guanahani.

Christophe Colomb était persuadé qu'il se trouvait aux Indes et jamais il n'est revenu de cette erreur.

Au bout de sept mois il fit une rentrée triomphale en Espagne, ramenant des oiseaux inconnus, des pépites d'or et quelques Caraïbes, sauvages qu'il prenait pour des Indiens; il les avait enlevés à Cuba et à Haïti (1493).

Son second voyage (1493-1496), accompli avec plusieurs gros navires et quinze cents hommes, aboutit à une première colonisation d'Haïti ou *Hispaniola* (la petite Espagne) et à la reconnaissance de plusieurs des Petites Antilles, la Guadeloupe, notamment, ainsi que de Porto Rico et de la Jamaïque. Ce n'est qu'à la troisième expédition qu'il toucha le continent américain, mais c'était à l'embouchure de l'Orénoque, près de la Trinité, et, naviguant dans des marécages, il ne pensa point qu'il

était si près de la terre ferme; il continua de fouiller le golfe des Antilles pour se frayer un passage vers ce qu'il appelait les *Indes occidentales*. La découverte des *Indes orientales*, opérée par les Portugais, sur ces entrefaites, le confirmait davantage dans son opinion (1496-1500). Enfin, de 1502 à 1504, dans une dernière tentative, il longea l'Amérique centrale, du cap Gracias a Dios à Porto-Bello. Il mourut, en 1506, après avoir éprouvé l'ingratitude des souverains et l'indifférence des peuples. La postérité même faillit l'oublier. Un obscur voyageur, Americ Vespuce, ayant parlé le premier de l'existence du Nouveau Monde, son éditeur, un libraire de Saint-Dié, en Lorraine, s'avisa d'appeler Amérique le continent qui devrait s'appeler Colombie. L'usage est devenu plus fort que la raison et la justice.

Sur les chemins ouverts par le génie de Colomb se précipitèrent les aventuriers, les *conquistadores* (conquérants), ceux dont parle le poète M. José Maria de Hérédia, qui descend du fondateur de Carthagène d'Amérique.

« Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal,
» Fatigués de porter leurs misères hautaines,
» De Palos de Moguer, soldats et capitaines
» Partaient, ivres d'un rêve héroïque et brutal, » etc.

(Les Trophées.)

Chacun saisit un morceau de la riche proie : *Ponce de Léon* prit la Floride (1512); *Balboa* franchit l'isthme de Panama (1513); *Diaz de Solis* parut à l'embouchure du Parana et de l'Uruguay, dans l'estuaire de la Plata (1515); *Diégo Garcia* remonta le Paraguay (1526); *Grivalja* découvrit le Mexique (1518) et *Fernand Cortez* le conquit (1518-1521); *Magellan* accomplit la traversée du détroit qui s'appelle de son nom (1520); *Pizarre* s'em-

para du Pérou (1531-1533); *Orellana* descendit le cours de l'Amazone (1541); *Almagro* avait déjà confisqué le Chili (1535). De ces héros quelquefois criminels, le plus utile fut Magellan; le plus célèbre est Fernand Cortez.

LE NOUVEAU-MONDE au XVIe siècle

Magellan, Flamand à la solde de l'Espagne, a accompli le premier en date des voyages de circumnavigation; il a prouvé expérimentalement que la terre est ronde. Parti de Cadix, en 1519, avec cinq caravelles, il a côtoyé

l'Amérique du Sud, du cap Saint-Roch à la Terre de Feu, séjourné chez les Patagons ; il est entré dans l'océan Pacifique et, par les îles des Larrons, il a atteint les Phiippines. Il y mourut, tué par les indigènes, mais son ieutenant, Sébastien del Cano, ramena un navire « la ictoire » à travers les colonies portugaises des Moques, des îles de la Sonde et du cap de Bonne-Espénce. C'est à ce glorieux survivant que le roi d'Espagne, mpereur Charles-Quint, donna un globe d'or avec cette scription : *Tu as, le premier, parcouru ma circonféance.*

Fernand Cortez, le type du conquérant brave, téméaire, sans scrupules aussi, vaut que l'on examine son caractère et ses travaux. Par l'histoire de la conquête du Mexique, on jugera de la politique coloniale au seizième siècle.

A l'arrivée des Espagnols, il y avait au Mexique plusieurs grands empires, dont le principal s'appelait empire des Aztèques, sa capitale, Tenotchilan (Mexico), peuplée de 500000 habitants, et son souverain, Montezuma II. Trois Républiques, dont celle de Tlaxcala, s'y trouvaient enclavées. Plus de trente millions d'hommes vivaient sur le plateau d'Anahuac, dans un état de civilisation au moins égal à celui des Européens du même siècle. Les Aztèques, Chichimèques, et Toltèques cultivaient de beaux jardins flottants; construisaient des chaussées et des aqueducs, employaient la voûte cintrée dans leurs temples et leurs palais, fabriquaient des bijoux admirables et des mosaïques de plumes, tissaient les fibres de l'agave et de la mauve, élevaient la cochenille, etc. Leurs marchands, affranchis de toute obligation militaire, étaient libres et respectés, honorés pour leur probité et leur

savoir. Ils formaient des corporations qui possédaient leurs tribunaux; leurs monnaies courantes consistaient en cacao, en jetons de métal ayant la forme d'un T, et en poudre d'or renfermée dans des tubes de plumes. Des caravanes parcouraient le pays en tous sens, et de grosses barques, maladroitement construites, parvenaient cependant à vaincre dans la mer le courant du Gulf-Stream. A part une religion sanguinaire et un gouvernement féodal, à part l'esclavage, cette société ne craignait point la comparaison avec les nations de l'ancien monde.

Fernand Cortez, soldat de fortune, attiré par l'appât de l'or et de l'argent, débarqua dans ce pays dont il avait entendu vanter les ressources, tandis qu'il tenait garnison à Hispaniola. Il n'avait avec lui que sept cents compagnons, dix-huit chevaux et dix canons. Brûlant ses vaisseaux pour ôter à quiconque l'envie de retourner en arrière, il s'avança du côté de Tlaxcala, conclut une alliance avec cette République pour attaquer l'empereur des Aztèques, et après des prodiges d'audace, de bravoure, de cruauté et d'hypocrisie, il vint à bout d'armées nombreuses, mais mal exercées, d'une population très dense, mais douce, pacifique et crédule (1519-1521).

Le Mexique fut érigé en colonie espagnole, et Cortez, gouvernant de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, proposa à Charles-Quint de construire un canal maritime dans l'isthme de Tehuantepec. Pas plus que Christophe Colomb, il ne retira de grands avantages de ses hauts faits ; il tomba en disgrâce.

Les autres conquérants eurent des destinées semblables ou pires.

François Pizarre, Almagro et de Luque s'étaient associés pour entreprendre la conquête du Pérou, de l'empire des *Incas*, « fils du soleil », où, croyait-on, l'or était si

commun qu'il servait aux plus vils usages. Au bout de plusieurs efforts infructueux, ils arrivèrent à leurs fins, et cependant ils ne disposaient que de trois cents guerriers et de dix chevaux. L'Inca régnant fut dépouillé, emprisonné, mis à mort. Les farouches vainqueurs transportèrent de Cuzco à Lima le siège du gouvernement et se livrèrent à tous les désordres, à tous les abus d'autorité ; ils finirent par se déchirer entre eux. L'Espagne annexa le Pérou, le Chili, et, à un moment, de 1580 à 1640, toute l'Amérique du Sud : elle possédait déjà toute l'Amérique centrale et les Antilles. Les explorations de Magellan lui avaient donné, en outre, en Océanie, les îles Salomon, Carolines et les Philippines, par lesquelles l'empire espagnol rejoignit l'empire portugais, qu'il absorba sous Philippe II. Ce roi eut donc le droit de dire la phrase si connue : « *Le soleil ne se couche jamais sur mes territoires.* » Il avait effacé la ligne de *démarcation* tracée autrefois par l'arbitrage du Pape entre les possessions du Portugal et de l'Espagne, et passant du pôle nord au pôle sud à cent lieues ouest des Açores et du Cap Vert.

L'occupation du Nouveau Monde par les Espagnols fut-elle un bienfait ?

Entre les vainqueurs si fiers, si durs, si cupides, et les ingénieux *Aztèques* du Mexique, *Maya* du Yucatan, Quitché du Guatémala, *Chibcha* de la Colombie, *Quichua* et *Aymara* du Pérou, on serait bien embarrassé pour dire qui étaient les barbares et qui les civilisés.

Les Espagnols étouffèrent les arts originaux, les mœurs paisibles des races subjuguées. Ils condamnèrent les « Indiens », c'est-à-dire les Peaux-Rouges, aux travaux pénibles de l'exploitation des mines de métaux précieux. Ils y gagnèrent en un siècle une somme de près de quatre

milliards de francs. Leurs lourds *galions* transportaient en Europe cette masse de numéraire, dont les rois d'Espagne s'étaient réservé la moitié. Lorsque les mauvais traitements eurent épuisé les indigènes ou les eurent réduits à s'exiler dans les forêts et les savanes de l'intérieur, on dut les remplacer par des noirs achetés en Afrique. Un évêque de Chiapa, au Mexique, Las Casas (1517), dans une pensée charitable, déchaîna, sans le vouloir, le fléau de la *traite des nègres,* honte des temps modernes, éternel remords des Portugais, des Espagnols, et aussi des Anglais, des Hollandais et des Français qui s'y livrèrent plus tard, malgré l'aanthème dont l'Eglise catholique frappait les *négriers.*

L'afflux de l'or et de l'argent en Espagne enrichit-il du moins les Espagnols? Oui, momentanément; mais une crise effroyable survint. D'abord, tous les métiers agricoles, peu rémunérateurs, furent abandonnés par les maîtres de l'Amérique: ils ne songèrent qu'à gagner le plus rapidement possible de grosses fortunes, soit en venant occuper, dans les colonies, des fonctions publiques, depuis celles de vice-rois et de capitaines généraux jusqu'à celles de simples commis aux écritures, soit en y accaparant le commerce.

Le *Pacte colonial* ou système de l'*Exclusif*, pratiqué jusqu'au dix-neuvième siècle, réservait aux seuls nationaux le droit de vendre et d'acheter en Amérique. Défense était faite aux indigènes et aux colons de créer des fabriques, des manufactures, des ateliers : tout objet de consommation autre que les produits de la terre devait être importé par la métropole, à l'exclusion des autres pays. Les prix eux-mêmes étaient fixés par le gouvernement. Un conseil supérieur des Indes occidentales avait été institué à Madrid dès 1511;

ses décisions étaient exécutées par la marine militaire, qui surveillait surtout les grands marchés de la Vera-Cruz, de Jalapa et de Porto-Bello. La *Casa de contratacion* (Maison de Commerce) de Séville était l'entrepôt désigné pour toutes les marchandises exportées des colonies, et le port de Cadix jouissait du privilège de subvenir à l'importation des produits européens en Amérique. Lorsque les Espagnols eurent épuisé leurs réserves, leur *stock* de marchandises, comme ils avaient cessé toute production, ils durent acheter ce qui leur était nécessaire aux peuples industrieux de France, de Flandre, d'Angleterre, etc... Ceux-ci, se sachant indispensables, élevèrent leurs prétentions, si bien qu'en dernière analyse, les Espagnols, malgré leurs énormes encaisses métalliques, se trouvèrent bientôt aussi pauvres, aussi gueux qu'auparavant.

Pour être complet sur le chapitre des grandes découvertes maritimes aux quinzième et seizième siècles, il nous faut dire deux mots des voyages exécutés par les marins anglais et français.

Les Anglais, eux aussi, cherchaient la route des Indes par l'ouest. Ils se dirigèrent sur l'Océan plus au nord que les Espagnols, dont les droits de priorité ne pouvaient être contestés. Un Génois entré à leur service, Cabotto, atteignit, en 1497, le continent américain : il découvrit le Labrador, *terra laboratoris*, si improprement dénommée ; l'île de Terre-Neuve, l'Acadie et la côte des Etats-Unis actuels jusqu'au cap Cod. Chancellor entra dans le passage nord-est, d'Europe en Amérique, depuis Arkhangel, en Moscovie, jusqu'à l'estuaire allongé de l'Obi (1553. Willoughby et Burrough s'avancèrent sur la côte sibérienne jusqu'à l'île Waïgatch. On renonça à ces entreprises stériles.

Le passage du nord-ouest, en sens contraire, paraissait plus aisé. Un Portugais, Corte-Real, avait déjà touché la pointe du Groënland en 1500. Des Anglais : Hudson, Frobisher, Davis et Baffin, explorèrent les parties de l'océan Glacial qui ont conservé leurs noms, de 1576 à 1616. Mais, en raison d'un climat rigoureux, la colonisation ne put s'effectuer que sur les rivages compris entre l'île du Prince-Edouard et le cap Hatteras ; c'est là que l'amiral Walter Raleigh, en 1584, fonda la Virginie, la plus ancienne des provinces coloniales anglaises, pierre angulaire d'un empire destiné à éclipser tous les autres.

Trop tardivement, les Français avaient pris le chemin du Nouveau Monde. Leurs débuts furent assez heureux, et, sans les guerres de religion, ces nouveaux venus auraient pu déployer leur activité, donner la mesure de leur esprit d'initiative, de leurs capacités colonisatrices.

Lorsqu'il apprit que les Portugais et les Espagnols, dans leur orgueilleuse assurance, s'étaient attribué l'Amérique entière, François Ier s'écria : « Je voudrais bien voir le testament par lequel le père Adam a partagé le monde entre eux, sans m'en laisser un pouce ! » Il envoya aussitôt une flottille commandée par *Verrazano* reconnaître l'île de Terre-Neuve, en achever le tour commencé par les Anglais, et en prendre possession (1524).

Un peu après, par ses ordres encore, le Malouin *Jacques Cartier* fit trois voyages consécutifs (de 1534 à 1543) sur les côtes du Labrador, du Nouveau-Brunswick et dans l'estuaire du Saint-Laurent. Cartier arbora le pavillon blanc fleurdelisé à Mont-Royal (Montréal), au cœur du Canada, *pays des cabanes*, qui devait s'appeler bientôt la Nouvelle-France.

De Roberval réussit moins en s'obstinant à forcer le

passage du nord-ouest. Mais des pêcheurs basques de Cap-Breton, entraînés à la poursuite d'un banc de morues, atterrirent non loin de l'Acadie, dans une île qui a pris le nom de leur port d'attache.

Au Brésil, les Français furent repoussés par les Portugais, à cause sans doute de la trahison de l'amiral Chabot. Ils ne parvinrent point à s'y fixer par les armes, mais ils n'oublièrent plus cette immense contrée trop dédaignée par ses premiers occupants. Ils cherchèrent à s'y ménager des comptoirs commerciaux.

Un Dieppois se rendit célèbre à cette époque ; c'est *Jean Ango*, que l'on compare quelquefois à Jacques Cœur.

Né en 1480, il succéda à son père dans la direction d'une importante maison d'armements maritimes.

Sa fortune fit l'étonnement de ses concitoyens : un moment il eut à sa disposition une flotte de 20 à 30 *caraques*, jaugeant jusqu'à 2000 tonneaux, comme les gros navires des Portugais. Il commerça avec le Brésil principalement (Bahia) et fit faire des voyages à Madagascar, aux îles Maldives, à Ceylan et à Sumatra, pour y chercher des épices et des bois précieux. La légende prétend qu'ayant eu des démêlés avec le roi de Portugal, il menaça le port de Lisbonne du blocus et que les Portugais lui dépêchèrent deux ambassadeurs pour calmer sa colère ; qu'il exigea une indemnité de 60000 ducats et qu'elle lui fut payée, etc... Quoi qu'il en soit, Ango comptait parmi les grands personnages, en dépit de sa roture. Le roi l'anoblit, le créa vicomte de Dieppe et gouverneur de la ville. Il se fit bâtir des demeures princières : une superbe maison, au bord de la mer (c'est aujourd'hui le collège de Dieppe), une église dédiée à saint Yves, où l'on voit encore des fresques représentant

des nègres, des Malais et des animaux exotiques ; enfin, dans les environs, à huit kilomètres, le splendide manoir de Varangéville dont il reste une tourelle, des fenêtres sculptées et des médaillons.

Les richesses d'Ango lui valurent beaucoup d'envieux et causèrent son malheur. Il avait prêté de grosses sommes d'argent à François I[er] et à ses courtisans. L'amiral Chabot, l'un de ses débiteurs, le desservit auprès du monarque. Ango, pour rentrer en faveur, invita le roi à visiter ses établissements et il donna, à cette occasion, des fêtes magnifiques où il acheva de se ruiner. Il mourut en 1551.

Dans le courant des funestes guerres de religion en France, l'amiral de Coligny, espérant faire diversion aux haines *partisanes* qui animaient les papistes et les huguenots, encouragea un essai de colonisation au Brésil. Profitant d'une trêve, il organisa un convoi d'ouvriers, de paysans et de marchands qu'il confia à l'un de ses coreligionnaires, De Villegaignon. Celui-ci débarqua dans la baie de la Rivière de Janvier, non encore occupée par les Portugais, et y éleva le fort de Coligny, à l'abri duquel les Français se mirent à défricher le sol et à construire des habitations (1555-1560). Malheureusement, aucun renfort ne fut envoyé et les Portugais, revenus de leur surprise, s'emparèrent de la rade pour y fonder leur capitale *Rio de Janeiro.*

Quelques années plus tard (1562-1564), un Dieppois nommé Ribaut, assisté de Laudonière, dirigea sur la Floride un certain nombre d'émigrants protestants. Il s'établit à Fort-Caroline (aujourd'hui Jacksonville). Son voisinage inquiéta les Espagnols qui l'attaquèrent, le prirent et le pendirent avec ses compagnons sous le prétexte qu'ils étaient : *non Français, mais luthériens.* Le

roi de France, Charles IX, n'éleva aucune réclamation.

Alors, de Gourgues, gentilhomme catholique et gascon, équipa trois navires à ses frais, quitta Bordeaux, vint combattre les Espagnols et en pendit un grand nombre au même endroit où avaient péri ses compatriotes. Il les vengeait *non sur des Espagnols, mais sur des traîtres et des meurtriers.* D'ailleurs, il ne put se maintenir en Floride et, abandonné du gouvernement, il rentra en France. Ces épisodes marquent un ralentissement dans l'ardeur des peuples d'Europe à conquérir des colonies.

Vers la fin du seizième siècle, les grandes Découvertes maritimes ne sont pas achevées ; elles subissent du moins un temps d'arrêt.

Les Portugais ont gagné les pays des épices ; les Espagnols, ceux de l'or et de l'argent ; ils n'en désirent pas davantage et se contentent d'exploiter leurs domaines, sans souci de l'avenir, uniquement satisfaits de leurs gros bénéfices immédiats. Nous connaissons leurs procédés déplorables : voyons maintenant quelles furent les conséquences de cette première expansion du monde européen.

Ce fut, en premier lieu, *le déplacement du champ de l'activité commerciale.* Les mers intérieures et, pour ainsi dire, locales : Méditerranée, Baltique, sont désormais désertées ; les ports de Venise, de Gênes, des villes hanséates déclinent au profit des villes des bords de l'océan Atlantique. Cadix, port avancé de Séville, Lisbonne, *la cité cosmopolite*, Anvers, *la source du commerce,* Amsterdam recueillent leur succession, se développent et florissent. Anvers, déclare un diplomate italien d'alors, fait plus d'affaires en *deux mois* que Venise en *deux ans.*

Avec les nouvelles colonies d'outre-mer, un nouvel

élément de conflits surgit entre les puissances rivales. A l'avenir, la guerre se transportera de la métropole à ses annexes les plus lointaines. La politique se complique d'intérêts matériels considérables, variés, infinis.

De là une extension croissante de la marine militaire et de la marine marchande. En 1600, l'Europe dispose de 22000 bâtiments de tous tonnages, dont 11000 pour la Hollande, 2300 pour l'Angleterre, 1300 pour la France.

Une révolution économique s'accomplit partout. Le grand commerce accroît la richesse mobilière, change la répartition des fortunes, jadis exclusivement immobilières, et fait passer l'influence sociale de l'aristocratie terrienne à la bourgeoisie, au Tiers Etat.

D'autre part le bien-être et le luxe augmentent, se *démocratisent*. Des besoins nouveaux prennent naissance. L'Europe demande au Nouveau Monde le maïs, la pomme de terre, le tabac, le cacao, le quinquina, les bois précieux, les matières tinctoriales et lui donne en échange les cultures qui lui manquaient et qui trouvent chez lui des terrains propices : celles du blé, de l'orge, du caféier, du cotonnier, de la canne à sucre.

L'introduction en Espagne des métaux précieux par énormes quantités (on évalue à 3 milliards 714 millions de francs le rendement des mines du Mexique et du Pérou de 1492 à 1600) produisit chez les vieilles nations une crise violente. Le prix moyen des marchandises tripla en un siècle. Les salaires, les traitements, les honoraires crûrent dans d'égales proportions. Les échanges, devenant plus faciles, devinrent plus fréquents. Chaque pays se livra aux industries qui convenaient le mieux à ses aptitudes et à ses intérêts.

Enfin, nous ne pouvons omettre d'indiquer certains résultats d'ordre intellectuel. Les voyages, les observations, les études donnèrent lieu à des progrès incalculables dans les sciences physiques et naturelles, dans la philosophie, dans la géographie principalement. Un cartographe des Pays-Bas, Mercator, imagina un nouveau système de projections pour représenter, sur une grande échelle, les dimensions de la terre.

Cette transformation ne fut l'œuvre ni d'une seule période, ni d'un siècle ; elle s'est accomplie peu à peu ; elle se continue de nos jours. Pour les gens des temps modernes, les colonies n'avaient qu'une valeur secondaire : ils n'y voyaient point le berceau d'une nouvelle humanité, mais seulement des marchés avantageux, un asile pour le trop-plein de la population, un champ d'exploitation qu'on abandonnerait après l'avoir épuisé.

RENAISSANCE ET RÉFORME

La date de 1453, par laquelle on a coutume de séparer le moyen âge des temps modernes, n'a pas été arbitrairement choisie : elle correspond à une réalité. Non seulement, en effet, elle marque la disparition de l'empire byzantin, mais encore elle clôt l'ère des invasions des Barbares.

A partir de ce moment, l'Europe n'a plus rien à craindre des peuplades asiatiques. Ses diverses nations achèvent de se constituer et les guerres qu'elles se livrent entre elles n'ont d'autre objet que la rectification des frontières. Les grandes Inventions et les Découvertes étendent l'horizon de l'homme civilisé. L'esprit, enfin, s'émancipe grâce

à un double mouvement intellectuel et moral qu'on appelle la *Renaissance* des arts et des lettres et la *Réforme* ou réformation religieuse.

Ces deux grands faits : Renaissance et Réforme, sembleraient tout d'abord étrangers à une Histoire du Commerce.

Il n'en est rien.

La Renaissance, terme complexe, désigne le réveil du goût de l'antiquité dans le monde des penseurs et des artistes, ces nobles directeurs de l'humanité. Chassés de Constantinople par l'invasion des Turcs, des savants grecs vinrent se réfugier en Italie, emportant leurs manuscrits, leurs collections. Les œuvres antiques mal connues au moyen âge, déformées par l'ignorance ou la piété peu éclairée des *clercs*, apparurent dans leur intégrité et dans leur immortelle beauté. Ainsi la pensée put se retremper aux sources pures de la philosophie, de l'histoire, de la poésie, de l'éloquence.

Dans les beaux-arts, si les modèles manquèrent davantage, on eut, pour se guider, les théories exposées par les écrivains et dont la première, la plus féconde, était que le peintre et le sculpteur doivent étudier la nature et s'efforcer de la reproduire en l'idéalisant.

Les Italiens, qui ont le sentiment du beau, réussirent plutôt à traduire leurs pensées et leurs rêves par la palette ou le ciseau que par la plume.

D'Italie, à la suite des guerres entreprises par Charles VIII, continuées par Louis XII et François Ier, la Renaissance passa en France : elle y produisit des effets aussi heureux. Ronsard et sa pléiade, Rabelais, Montaigne, etc., inaugurèrent la littérature classique tout imprégnée d'*humanisme*. Pierre Lescot et Philibert Delorme construisirent les palais des bords de la Seine et

de la Loire; Germain Pilon et Jean Goujon, des sculpteurs; Jean Cousin et les deux Clouet, des peintres, décorèrent, enrichirent ces demeures somptueuses. Un Italien pour ainsi dire *naturalisé*, Benvenuto Cellini, et un Français, Bernard Palissy, appliquèrent l'art à l'industrie et leurs bijoux ciselés, leurs bronzes, leurs faïences émaillées, les *rustiques figulines*, soutiennent la comparaison avec les chefs-d'œuvre de la toile et du marbre.

En Italie, en France, en Allemagne, papes, souverains, princes, prélats, riches bourgeois, à l'envi, protégèrent, encouragèrent la Renaissance. Les Valois comme les Médicis, les Farnèse ou les Este, payèrent au poids de l'or les magnifiques productions de l'art nouveau. Alors renaquit le goût païen des belles choses, des fêtes, des représentations dramatiques; alors les mondains demandèrent au commerce de leur procurer à n'importe quel prix les riches étoffes : soieries et velours, les bijoux, les broderies, les tapisseries, les mobiliers de style, la vaisselle ciselée, les objets d'art : statues et tableaux, bas-reliefs, les parfums, toutes les matières rares et précieuses. Le luxe devint un signe de noblesse, et la distinction, l'élégance, une marque de bonne éducation.

Au point de vue économique, la Réforme semble moins favorable. Par la sévérité de ses dogmes, l'austérité de ses principes, son mépris des pompes et du faste, elle contrarie l'influence de la Renaissance catholique et païenne à la fois. Ce n'est qu'une apparence. Si les protestants de la première heure condamnent les dépenses inutiles et prêchent la simplicité, la modestie, en revanche ils honorent le travail, ils relèvent la condition du travailleur, ils exhortent à l'activité et nous voyons aujourd'hui ce que sont devenus les peuples convertis

aux doctrines de Luther ou de ses émules : ils tiennent la tête parmi les peuples industriels et commerçants.

La Réforme, on le sait, c'est le retour au christianisme des premiers âges, à la foi débarrassée des superstitions. Elle fut une réaction contre les scandales de l'Eglise romaine, contre la vente des indulgences et des sacrements, une protestation contre les désordres de la cour pontificale, contre les mœurs d'une partie du clergé. Luther, Zwingle, John Knox, Calvin, etc., allèrent plus loin : ils proclamèrent les droits de la conscience et de la raison, le droit au libre examen.

Malheureusement, les querelles qu'ils suscitèrent ont ensanglanté l'Europe et particulièrement la France : ce sont les tristes et regrettables guerres de religion. Nous n'entrerons pas dans leur détail. Qu'il nous suffise de savoir ce que devint le commerce français tant qu'elles troublèrent le pays.

Une observation préliminaire s'impose ici.

De 1453, aurore des temps modernes, jusqu'à 1560, début des luttes entre catholiques et protestants, le commerce de la France et l'état général du royaume suivaient une marche normale, satisfaisante, de bon augure, sans trop de fluctuations.

Déjà Louis XI, après le triomphe de sa diplomatie sur les grands seigneurs féodaux, après la chute de Charles le Téméraire dont il bénéficia largement (acquisition du duché de Bourgogne suivie de celle de la Picardie, de celle de l'Anjou et de la Provence), s'était préoccupé des besoins de l'industrie et du commerce. Ce roi bourgeois fit planter des mûriers en Touraine et, sous son règne, Tours fabriqua les premières soieries françaises ; il avait institué ou favorisé des foires, à Lyon par exemple, où se

rendaient de préférence les libraires, les imprimeurs, les savants ; il avait établi un service régulier de postes, pour son usage particulier d'abord, pour l'usage de ses sujets ensuite. Et la preuve qu'il se souciait des moyens d'augmenter les forces productives de l'Etat, c'est qu'il avait convoqué à Paris une sorte de *Conseil de Commerce*, formé de notables négociants qui devaient l'éclairer sur les mesures propres à régler l'entrée et la sortie des marchandises.

Le fils de Louis XI, autrement romanesque, eut des ambitions fatales. Il guerroya à l'étranger, sans profit pour personne.

Le commerce ne rencontra un protecteur expérimenté qu'en la personne de François Ier.

Celui-ci est l'auteur des *Capitulations* (1536). Allié politique du sultan Soliman II, il eut la sagesse de lui demander des concessions utiles et des privilèges pour les commerçants français dans le Levant. Son ambassadeur Jean de la Forêt, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, signa avec le grand Vizir de Constantinople un véritable traité de commerce en 19 articles, en vertu duquel les Français obtinrent l'autorisation de s'établir librement en Turquie, d'y avoir des tribunaux *consulaires*, d'échapper aux taxes et impôts prélevés d'ordinaire sur les étrangers. Plus tard, sous Henri II et Charles IX, la France ajouta à ces avantages le protectorat effectif des catholiques dans les Lieux Saints. Pour jouir des mêmes prérogatives que les Français, les autres chrétiens : Italiens, Anglais, Portugais, furent tenus de prendre la *bannière française*, c'est-à-dire de se réclamer des lois et des coutumes de France, et le nom de *Francs* a depuis lors été appliqué à tous les Européens indistinctement dans l'étendue de l'empire musulman.

Des capitulations de François Ier date donc l'influence prépondérante de la civilisation française en Orient, si difficilement maintenue de nos jours.

Au seizième siècle, les ports de la Méditerranée, Marseille avant tous les autres, furent les premiers à en profiter. Marseille attira dans ses entrepôts les vins de Grèce et de Chypre, les éponges de l'Archipel, les tapis, les figues et les raisins de Smyrne, les aromates, quelques épices, etc... Depuis 1520, sa marine avait libre accès dans les ports tunisiens et algériens, avec faculté de se livrer à la pêche du corail, de Bône à l'île de Tabarka. Deux commerçants marseillais, Linchès et Charles Didier, élevèrent plus tard, en 1561, le *Bastion de France*, le premier de nos établissements militaires dans l'Afrique du Nord.

Diverses particularités d'ordre commercial se rapportent au même règne de François Ier. C'est d'abord le relèvement de la marine marchande. Nous avons vu plus haut la première tentative d'expansion coloniale de notre race. La France se mit à construire des *caraques* et des *galions*, des *galères* et des *caravelles*, soit pour donner la chasse aux pirates barbaresques, soit pour effectuer des voyages au long cours. Moins nombreuses, il est vrai, et moins fortes que les flottes de la Hollande et de l'Angleterre, les escadres du Ponant (Atlantique) et du Levant (Méditerranée), contribuèrent beaucoup à la police des mers.

Les ports de l'Océan : Bordeaux, Brouage, La Rochelle, Saint-Malo, Honfleur, Rouen, Dieppe et Boulogne vendirent les produits agricoles, le sel marin, et se livrèrent à la pêche de la morue et de la baleine.

François Ier a fondé le Havre. Il réalisa ainsi une con-

ception chère à Louis XI, qui avait dit : « Paris, Rouen et le Havre ne doivent être qu'une seule ville dont la Seine sera la grand'rue. »

Les travaux du port du Havre commencèrent en 1517, sous la haute direction de l'amiral Bonnivet. Le véritable promoteur de l'entreprise avait été le sire du Chillou, qui sut intéresser à son projet deux conseillers du roi, Robertet et Jean Robineau. On consacra 400000 livres à dessécher les marais de Graville, près de la pointe Sainte-Adresse, à construire des jetées, des tours, des fortifications. Le gouvernement peupla la ville nouvelle en accordant l'exemption perpétuelle de la taille à tous ceux qui viendraient l'habiter. Là, où peu auparavant il n'y avait qu'un misérable hameau de pêcheurs, on vit bientôt prospérer une belle et grande cité, en relations avec Marseille, les ports italiens de Livourne et de Palerme, le Brésil surtout. Aussi, de toutes les œuvres d'un prince souvent hasardeux, la création du *Havre-de-Grâce* a-t-elle été la plus durable et la plus heureuse.

Trois travaux considérables d'utilité publique sont à noter encore. Un ingénieur français, Adam de Craponne, creusa le premier des canaux d'irrigation dans le désert pierreux de la Crau, pour le colmatage de cette région. La ville de Salon, patrie de Craponne, devint le centre d'une oasis d'amandiers, de figuiers et d'oliviers.

Un autre ingénieur, Louis de Foix, ouvrit à l'Adour, qui se jetait jadis à Vieux-Boucau dans la fosse de Cap-Breton, un nouveau lit plus commode à travers Bayonne. C'est aussi Louis de Foix[1] qui a élevé le phare de Cordouan, à l'entrée de la Gironde, entre la pointe de Grave et celle de la Coubre, dans un îlot. D'une hauteur de

1. Architecte en même temps qu'ingénieur, il a construit le palais de l'Escurial pour les rois d'Espagne.

60 mètres, cette tour passa avec raison (et elle passe encore) pour une merveille.

La cour fastueuse des Valois encouragea en France les industries de luxe. Des ouvriers italiens installèrent à Lyon des manufactures de soieries qui supplantèrent celles de Tours, moins bien placées. Il y eut des fabriques de bas de soie à Paris (château de Madrid); de velours et de satin à Montpellier; de crêpes fins à Mantes; de faïence et d'émaux à Rouen.

Tout change, tout périclite sous les petits-fils du rival intrépide de Charles-Quint. A partir de 1560, la France est ruinée par les guerres civiles, par le brigandage, par les ravages des reîtres et lansquenets d'Allemagne, des bandes wallonnes et espagnoles. A la faveur de ces désordres, les Anglais s'emparèrent du Havre, dont on les délogea promptement, il est vrai; les Barbaresques s'embusquèrent dans les îles de Lérins; les navires français n'osèrent plus sortir des ports, sinon pour quelques expéditions coloniales sans succès au Brésil et en Floride.

Pendant les guerres de religion, un seul homme politique fit quelque chose pour le commerce. C'est le chancelier de l'Hospital. Il dota le pays de sa juridiction consulaire, de ses tribunaux de commerce.

Lyon, Toulouse, Nîmes et Rouen avaient déjà des tribunaux spéciaux de *change*. Paris obtint, en 1563, le droit de nommer *cinq juges*, élus par les six corps de marchands pour une année, et qui devraient, dans le plus bref délai possible, connaître des affaires litigieuses entre commerçants, sans le concours onéreux des *procureurs* et *sans écritures*. Ce tribunal était souverain quand il s'agissait de contestations inférieures à un capital de 500 livres. Pour les procès plus importants, il était de

première instance et relevait du Parlement. Ce tribunal de commerce, présidé par Jean Aubry, fut installé dans l'hôtel Saint-Magloire, rue Saint-Denis, puis aux abords de l'église Saint-Merri, en plein quartier de commerce, dans une maison où se trouvait déjà la *place commune*, c'est-à-dire la *Bourse des marchands*.

L'expérience ayant réussi, on généralisa l'institution dans les principales villes de la province. Un édit de 1565 fixa les bases de la compétence des nouveaux tribunaux. Un des successeurs de l'Hospital à la chancellerie de la Justice, de Birague, voulut également intervenir dans les affaires commerciales. Il fut bien inspiré lorsqu'il réprima quelques-uns des abus qui s'étaient glissés dans les corporations et maîtrises ; il le fut beaucoup moins lorsqu'il augmenta les droits de douane, et prétendit imposer un *maximum* pour les prix des denrées de première nécessité, et un *minimum* pour les salaires. C'était du socialisme d'Etat. Ses dangereuses théories rencontrèrent un adversaire de talent, le publiciste Jean Bodin (d'Angers). Dans un livre intitulé *De la République*, Bodin combat le protectionnisme exagéré, soutient que la France, pas plus qu'aucun autre pays, ne saurait se passer de l'étranger, et plaide la cause du commerce extérieur. Il montre l'inanité du *maximum*, et expose avec clarté la loi souveraine de l'offre et de la demande. Il fait encore d'excellentes réflexions sur l'importance économique du numéraire, sur la nécessité d'avoir une monnaie loyale, sur l'égalité de tous devant l'impôt, enfin, il recommande les institutions de crédit dans le genre des *Monts-de-Piété* italiens et des *tontines*, ou assurances mutuelles sur la vie.

Jusqu'à lui, on ne s'était guère occupé, en fait d'assurances, que des assurances maritimes. En 1584, le tribunal

consulaire de Rouen, qui s'en était fait une spécialité, publia même le recueil de ses décisions sous le nom de *Guidon des Mers*, très souvent consulté.

Ainsi, l'*esprit pratique* ne perdait point ses droits, même dans ces temps de détresse et de misère. Il fallait toutefois le règne bienfaisant de Henri IV pour lui permettre de se manifester et de gouverner les mœurs comme de dicter les lois.

Certes, il était grand temps que la France sortît de ses convulsions. Autour d'elle, les peuples étrangers accomplissaient d'inquiétants progrès.

L'Espagne dominait le monde. C'était l'*universelle aragne* dont les toiles s'étendaient démesurément. L'Allemagne, quoique affaiblie par les luttes religieuses, englobait la Bohême et la Hongrie. L'Angleterre s'affranchissait du joug économique de la Hanse Teutonique et devenait une puissance maritime après la destruction de l'*Invincible Armada*. C'est en 1561 que Gresham fonda la Bourse de Londres, le *Royal Exchange*, dans un édifice élevé à ses frais. Presque à la même époque, les *merchants adventurers* s'organisaient en une puissante corporation. Avec Elisabeth, les Iles-Britanniques allaient passer au premier plan des nations européennes.

Au contraire, les Pays-Bas flamands — Anvers surtout — dépérissaient, depuis que le fanatisme de Philippe II imposait à toutes les provinces de l'immense empire espagnol une volonté têtue. Leur industrie et leur commerce se déplacèrent plus au nord, vers les Pays-Bas bataves. La révolte des Gueux, dirigée par Guillaume le Taciturne, fit la fortune d'Amsterdam, et aboutit à la constitution d'un nouvel Etat, la Hollande, dont le rôle devait être glorieux et lucratif pendant les deux premiers tiers du dix-septième siècle.

HENRI IV

Le domaine royal, agrandi sous François Ier par la confiscation des biens du connétable de Bourbon, par la réunion de l'Angoumois et de la Bretagne, s'enrichit encore, à l'avènement des Bourbons, de l'héritage de Jeanne d'Albret et, un peu plus tard (1601), des dépouilles du duché de Savoie.

Pendant quatre ans, de 1589 à 1593, le *Béarnais* avait dû combattre la Ligue et la maison de Lorraine, assiéger vainement Paris par deux fois. Il réussit enfin à se faire accepter avec l'appui des *honnêtes gens*, lorsqu'il eut abjuré la religion calviniste; lorsqu'il eut fait le *saut périlleux*.

Périlleux, certainement, car, s'il ne gagna pas tout à fait les catholiques, il mécontenta beaucoup de ses anciens coreligionnaires qui traitaient sa conversion d'apostasie.

Il employa tous ses talents à guérir les maux produits par les guerres de religion, à assurer la co-existence des deux doctrines chrétiennes ennemies, à parfaire l'unité du pays et à ressusciter l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Son règne fut ensemble *libérateur* et *réparateur*.

Libérateur, puisque les grands seigneurs, les Mayenne, les Vendôme, les Joyeuse, les Nemours, les Villers-Brancas durent rendre contre espèces sonnantes leurs gouvernements et leurs hautes charges; puisque les Espagnols, battus à Fontaine-Française et à Amiens, durent renoncer à toute intervention en France par le traité de Vervins (1598). *Réparateur*, puisque l'Edit de Nantes, en 1598, consacra le principe nouveau de la tolé-

rance en matière de religion et accorda même aux protestants des garanties temporaires dans le genre des *villes de sûreté ;* puisque enfin, aidé par Sully, Sillery, Villeroy, les présidents Bellièvre et Jeannin, Duplessis-Mornay, de Thou, Laffemas, les cardinaux d'Ossat et Duperron, etc., le roi organisa une administration paternelle et intelligente, capable de ranimer avec la paix le goût du travail sous toutes ses formes.

En 1593, la situation était lamentable : la population avait diminué, les champs étaient en jachère, les ateliers presque tous fermés et le commerce aux mains des Anglais et des Hollandais. Henri IV et Sully unirent leurs efforts et leurs volontés, sauf quelques désaccords passagers, pour remettre la France au rang des grandes nations.

L'agriculture sollicita d'abord leur attention. L'un et l'autre comprenaient parfaitement que le royaume était riche surtout par ses ressources agricoles, ressources inépuisables et sans cesse renouvelées ; l'un et l'autre aimaient les paysans, les *pères nourriciers* des hommes. L'histoire de la *poule au pot* peut n'être pas authentique ; en tous cas elle est vraisemblable. Le mot de Sully est plus certain : « *Le labourage et le pâturage sont les deux mamelles où la France puise la vie, ses vrais mines et trésors du Pérou.* »

Un roman célèbre, une pastorale plutôt, *l'Astrée*, d'Honoré d'Urfé, exprime bien la tendance des esprits à cette époque de régénération : *l'Astrée* chante les bienfaits de la paix, la noblesse des travaux des champs, la douceur de la vie pastorale. C'est une nouvelle *Géorgique*, d'exécution languissante, mais d'inspiration saine et honnête.

Le grand ministre d'Henri IV ne s'en tint pas à une approbation platonique. Il améliora la condition des gens

de la campagne en allégeant la taille, en les défendant contre les violences des percepteurs d'impôts. Instruments aratoires et bestiaux furent déclarés insaisissables.

Des landes furent défrichées et livrées à la culture; des marécages furent desséchés et, pour ce dernier travail, Sully appela des ouvriers flamands qui entreprirent la transformation en polders du Marais vendéen entre l'embouchure de la Charente et celle de la Sèvre niortaise. Le nom de Petite-Flandre, toujours employé, rappelle l'origine de ce pays.

Des gentilshommes suivirent l'exemple qui partait de si haut et ce ne fut pas toujours de leur part simple déférence ni courtisanerie. La noblesse et l'indépendance des travaux agricoles séduisirent plusieurs des lecteurs de *l'Astrée*, vieux guerriers éprouvés des luttes passées.

Olivier de Serres s'honora de diriger lui-même sa belle exploitation rurale du Pradel, en Vivarais. Il ne dédaigna pas le titre d'agronome et il écrivit le *Théâtre d'Agriculture et ménage des champs,* dont Henri IV se faisait lire chaque jour quelques pages. Dans ce traité scientifique et d'un caractère familier cependant, l'auteur conseille la culture du maïs ou *blé de Turc* dans le Midi, du houblon et de la betterave dont, remarque-t-il, *le jus qu'elle rend en cuisant est semblable au sirop de sucre*, dans le Centre et le Nord; il recommande de faire des plantations de mûriers dans la vallée du Rhône et il insiste sur la nécessité de développer les prairies artificielles et, par conséquent, les produits de l'élevage.

On a accoutumé de dire que Sully n'aimait pas l'industrie et que, plus d'une fois, Henri IV fut obligé de prendre contre lui la défense des ouvriers des villes. Le fait est

inexact. Certainement Sully, en sa qualité de protestant irréductible, voyait d'un mauvais œil les progrès du luxe et, en sa qualité d'homme de guerre, il accordait ses préférences aux paysans, parce que ceux-ci fournissent à l'armée ses soldats les plus robustes et les plus disciplinés ; toutefois, il n'a jamais fait acte d'hostilité contre les industriels et même il a encouragé ouvertement les industries d'un caractère éminemment utile. Il s'est intéressé aux manufactures de draps de Picardie, de Normandie, de Champagne et de Languedoc, à des établissements métallurgiques comme l'aciérie de Paris et la fabrique de fils de fer d'Etampes, aux papeteries du Languedoc et du Dauphiné créées par O. de Serres.

Le roi se réserva la protection des industries somptuaires. Il paya des Flamands pour installer dans le faubourg Saint-Marcel, à côté de la teinturerie des frères Gobelins, une manufacture de tapisseries de haute lisse. Au Louvre même, dans sa propre demeure qu'il voulait digne de lui, il installa une manufacture de tapis *façon du Levant*, *de Perse et de Turquie*, qu'il confia à deux excellents maîtres, Fortier et Du Pont, et qui prit le nom d'*Ecole du Louvre* et, plus tard, de *Savonnerie*. D'autres ateliers furent ouverts à Paris pour les cuirs dorés et gaufrés, à Rouen pour les toiles fines de lin, à Senlis pour les dentelles, à Melun pour les glaces et les cristaux.

Le *Traité de la cueillette de la soie pour la nourriture des vers qui la font*, un autre ouvrage d'Olivier de Serres, provoqua l'ouverture de nombreuses magnaneries autour de Lyon, d'Orléans, de Tours, de Poitiers, de Paris même et la soie qui en sortit fut travaillée à Paris (soieries communes), à Troyes (satins) et à Mantes (crêpes fins).

Le commerce intérieur doit beaucoup à Sully, le *grand voyer de France*. Ce ministre a commencé la création de notre incomparable réseau de belles routes, continué par Colbert, achevé par Turgot. Les chemins furent plantés d'arbres, principalement d'ormes, qu'en certaines provinces on appelle encore des *rosnys*, parce que Sully était duc de Rosny.

De distance en distance s'élevèrent des relais pour les chevaux, des hôtelleries pour le service des diligences ou *coches*. Il y eut aussi des *coches d'eau*, grandes barques servant aux voyageurs et aux marchandises, sur les cours d'eau navigables. Un fonctionnaire spécial, le général des postes, fut chargé de la surveillance de cette organisation.

Sully a fait réparer nombre de ponts sur la Seine, sur la Vienne, sur le Rhône, sur la Loire (après la terrible inondation de 1607). Il en a fait construire d'autres, comme le fameux Pont-Neuf de Paris où se dresse aujourd'hui la statue d'Henri IV.

Il a fait canaliser certaines rivières : l'Oise, le Thérain, l'Aisne, la Vesle, l'Armançon, l'Arroux, la Vienne, le Clain, etc. ; par ses ordres, l'ingénieur Crosnier commença la construction du canal de Briare pour joindre la Loire à la Seine par l'intermédiaire du Loing (1604), mais ce canal, destiné à rendre de si grands services au commerce, ne fut terminé que sous le règne de Louis XIII.

Bien que gêné encore par les douanes provinciales et l'impôt de la *pancarte* ou du 1/20e sur le prix des marchandises vendues, le commerce intérieur prit une nouvelle vigueur : on s'en aperçut à l'éclat des foires de Lyon, de Saint-Germain-des-Prés, etc. Enfin l'institution des *passe-debout* permit de doubler et de tripler rapidement le *transit*, auquel se prête merveilleusement le

territoire français. Henri IV songea à coordonner tous ces éléments de prospérité en décidant la création d'un Conseil de commerce (1601) à côté des autres Conseils qui assistaient le souverain.

Cette nouvelle assemblée d'hommes compétents devait surtout examiner les inventions utiles et attirer les bons artisans de l'étranger.

Un édit de 1597 avait modifié le régime des corporations dans un sens libéral : les maîtres pouvaient désormais exercer leur métier, non plus uniquement dans la ville où ils avaient acquis leur titre, mais dans tout le ressort du bailliage ou de la sénéchaussée. Les maîtres des corporations parisiennes virent ce droit étendu de la capitale au royaume tout entier.

En 1595, Henri IV avait placé, à côté des *commissionnaires en marchandises* institués par Henri III, des *courtiers* privilégiés chargés de mettre les vendeurs en contact avec les acheteurs.

A peu près annihilé par les guerres de religion, le commerce extérieur se ranima sous la prudente et clairvoyante administration du *bon roi Henri*.

D'importants traités de commerce le favorisèrent. Le monarque, adversaire résolu de toute prohibition, signa avec ses alliés des conventions où domine le principe de la réciprocité. Sully fit le voyage de Londres en 1603 et, après de longues hésitations, le roi Jacques Ier « maître Jacques » accorda satisfaction à la France en interdisant à ses sujets de se livrer *à la course* dans la Manche et le Pas de Calais. Le président Jeannin réussit dans ses pourparlers avec les Provinces-Unies. L'Espagne, à contre-cœur ; les villes Hanséatiques, de leur plein gré, consentirent des avantages de détails au commerce français.

Avec la Turquie furent renouvelées en 1604 les *capitulations* de François Ier. L'ambassadeur Savary de Brèves obtint du sultan Achmet Ier que la personne et les biens des Français établis dans l'Empire ottoman seraient inviolables, que tous les ports du Levant leur seraient ouverts et que les monnaies de France seraient acceptées à Constantinople en règlement des marchés, sans autres variations que celles du change.

Le même traité réprima les désordres causés par les pirates barbaresques. La ligue des ports de Provence, de 1585, ayant été inefficace, il appartenait à l'autorité royale de prendre la défense des intérêts de Marseille. Les nouvelles capitulations permirent le rétablissement des transactions avec le Levant et la reconstruction du Bastion de France, en Afrique. Des Morisques, expulsés d'Espagne par Philippe III et bien accueillis en Guyenne et en Languedoc par Sully, passèrent volontiers dans ces annexes libres du royaume des *fleurs de lys* (1609).

Henri IV et Sully désiraient provoquer en France un mouvement d'émigration et de colonisation comparable à celui de l'Angleterre ou de la Hollande. Ils se heurtèrent à des préjugés tenaces ou à une grande indifférence de la part du public [1]. Ils eurent à compter surtout avec l'opposition menaçante des Hollandais, inquiets pour leur monopole de *rouliers des mers*. Une compagnie des Indes orientales, formée à Brest en 1601, ne put pas fonctionner. Il fallut renoncer également à l'exploitation de comptoirs en Floride. Mais, du moins, rien n'empêchait la mise en valeur des terres du Canada. Henri IV autorisa une compagnie commerciale de la Nouvelle-France où, sur les conseils du président Jeannin, entrèrent des com-

1. C'est ce qui faisait dire à Sully ces mots souvent répétés : « La création de colonies est chose disproportionnée au naturel et à la cervelle du Français. »

merçants rouennais et rochelais (1604); elle fut investie du privilège du commerce des pelleteries et des minerais.

En 1598, on avait dirigé vers ces parages un convoi de forçats; la tentative échoua. On comptait davantage sur la colonisation libre : seuls, des Normands répondirent à l'appel du roi. Ceux du bourg de Tourouvre, entre autres, émigrèrent en masse. Sainte-Croix et Port-Royal furent créés en Acadie, Tadoussac et Québec, au Canada. Après le marquis de la Roche et le seigneur des Monts, Champlain reçut le titre de gouverneur général et découvrit sur la rive droite du Saint-Laurent le lac qui porte son nom (1608). Des marins bretons, normands et basques vinrent pêcher la morue et la baleine dans les mers de la Nouvelle-France.

Tout ce mouvement d'expansion fut enrayé par la mort tragique d'Henri IV (1610).

RICHELIEU

La retraite forcée de Sully, la régence de Marie de Médicis et de sa *camarilla* italienne, l'abandon de la politique nationale à l'extérieur (affaires de Clèves et Juliers, mariages espagnols), les troubles suscités par l'attitude des grands et des protestants, les intrigues de cour, compromirent pendant quatorze ans l'œuvre de régénération des forces de la France. Vainement les députés du Tiers, Savaron et Robert Miron, prévôt des marchands de Paris, firent entendre, aux Etats généraux de 1614, les doléances de la partie laborieuse de la nation. On n'accorda ni la suppression des douanes intérieures et des monopoles, des corporations et des prohibitions, ni l'uniformité, si souvent réclamée, des poids et mesures. Le

travaux du canal de Briare furent suspendus ; on expulsa les Juifs ; on laissa succomber la compagnie des Indes orientales ; on permit à la compagnie de la Nouvelle-France d'exploiter indignement les indigènes du Canada ; on ne soutint pas l'entreprise coloniale de la Ravardière au Brésil et surtout l'on gaspilla les économies amassées par Sully.

La cour, sous Concini comme sous de Luynes, ne pensait qu'à la curée des pensions, des gratifications, des charges et des bénéfices, et, jusqu'à l'avènement de Richelieu au ministère (1624), le gouvernement sacrifia les grands intérêts publics aux intérêts mesquins des favoris du jour.

Louis XIII eut enfin le courage de s'en remettre au grand Cardinal du soin des affaires.

Richelieu (Armand Duplessis de Richelieu, né à Paris en 1585 et connu dans sa jeunesse sous le nom de marquis du Chillou, officier, puis évêque de Luçon), n'est point grand seulement pour avoir abattu la faction protestante, discipliné et contraint à l'obéissance la haute noblesse, arrêté l'essor prodigieux de la maison d'Autriche et maintenu l'équilibre européen, il nous intéresse particulièrement par la fermeté de son administration, par les efforts qu'il tenta en faveur de l'esprit d'entreprise et d'initiative des individus et des compagnies de commerce.

A peine entré en fonctions, il convoqua une Assemblée de notables sous la présidence de *Michel* de Marillac et lui fit rédiger le *code Michau* (1626). Il désirait que la France s'affranchît de la sujétion où la maintenaient Anglais et Hollandais au point de vue commercial. Une série de dispositions furent prises qui devaient atteindre ce but. Le cabotage des ports du royaume et l'exportation par la voie maritime de toutes les marchandises, le sel

excepté, furent réservés aux seuls navires français. L'importation par bateaux étrangers ne fut autorisée que sous la condition de l'acquittement d'une taxe et d'après le système de la réciprocité. D'autres articles complétaient cet Acte de navigation : les gentilshommes obtenaient le droit de se livrer au commerce maritime et les armateurs roturiers pouvaient espérer d'acquérir les titres de noblesse. Malheureusement, le code Michau resta, en grande partie du moins, lettre morte.

Les exigences de la politique ont empêché Richelieu de se consacrer à l'étude approfondie des questions économiques ; cependant ce puissant génie a laissé sa marque partout. Il n'était guère populaire parmi les paysans : les impôts qu'il était obligé de leur infliger, pour subvenir aux dépenses militaires, les irritèrent jusqu'à la révolte. Il réprima brutalement ces insurrections, celle des vignerons de Bourgogne, les *Lanturlu*, celle des *croquants* de la Marche et celle des *va-nu-pieds* de Normandie. La répression fut si terrible dans cette dernière province que le poète Corneille, un Normand, composa sa tragédie de *Cinna*, où il glorifie la vertu si rare de la clémence, pour éveiller chez le roi et chez son ministre le sentiment de la pitié et l'amour du pardon (1640).

Pour tout ce qui regarde l'industrie et le commerce à l'intérieur, Richelieu renoua les traditions établies par Henri IV et Sully. Il aida les fabricants de soieries de Paris, Lyon et Tours. Il fonda l'Imprimerie royale (1640) ; il inaugura le canal de Briare (1641) ; il renforça le service des postes et réorganisa celui des ponts et chaussées. Mais c'est au commerce maritime, à la marine et aux colonies qu'il s'intéressa plus volontiers.

Après avoir fait inspecter minutieusement le littoral

par d'Infreville et de Séguiran, il ordonna l'agrandissement des ports de Marseille et du Havre ; il fit fortifier Agde et l'îlot de Brescou ; il commença l'édification de l'arsenal de Brest, fit travailler aux remparts de Port-Louis et rêva de remplacer la Rochelle par Brouage, son fief personnel.

Il parvint à mettre en mer vingt-cinq galères et soixante-quatre vaisseaux de tous rangs, avec lesquels il chassa les Barbaresques des îles de Lérins et remporta plusieurs victoires, comme celle de Fontarabie, sur les flottes espagnoles.

On lui doit la première idée de l'*inscription maritime,* destinée à recruter d'excellents matelots parmi les gens *réputés de mer*, pêcheurs et marins de commerce.

La marine militaire assurerait la défense des colonies. Richelieu entendait ne pas se dessaisir du Canada et de ses vastes annexes. Il fit occuper la côte méridionale de Madagascar « l'île Dauphine », où relâchèrent les navires allant aux Indes par le cap de Bonne-Espérance. Il acquit de petits comptoirs au Sénégal, en Guyane et appuya discrètement les flibustiers, boucaniers et autres forbans du fameux Olonnais qui, embusqués dans l'île de la Tortue près de Saint-Domingue, inquiétaient les Antilles et infligeaient au commerce espagnol des pertes énormes.

Pour l'exploitation de cet embryon d'empire, le ministre jugeait qu'une compagnie de commerce, unique et souveraine, conçue sur le plan des grandes compagnies hollandaises et anglaises, réussirait mieux que des compagnies particulières trop faiblement dotées. Les circonstances ne se prêtèrent pas à cette combinaison : il lui fallut en revenir au système du fractionnement.

Une compagnie dite *du Morbihan* échoua devant l'opposition du Parlement de Rennes. La compagnie de la

Nacelle-de-Saint-Pierre fleurdelisée, à Nantes, n'eut jamais d'existence que sur le papier. Au contraire, la *compagnie du Canada* fit des progrès sérieux encore que trop lents, sous le gouvernement de Lanson, délégué par Richelieu. La charte de cette *compagnie de la Nouvelle-France* a servi de type aux compagnies similaires. Elle stipule que la compagnie devra transporter à ses frais un nombre déterminé de colons (4000 en 15 ans) ; que ces colons seront choisis avec soin parmi les *gens de métier* et qu'ils seront nourris, logés, entretenus pendant une durée de trois ans (1628). Pour aider à leur recrutement, Richelieu s'adressa au clergé et le chargea d'annoncer en chaire les départs de paquebots, de faciliter les mariages d'émigrants, d'offrir à tous les renseignements les plus précis et les plus détaillés. L'Eglise s'acquitta parfaitement de cette mission. Elle attira au Canada des *gens de qualité* et leurs valets et leurs paysans ; elle retint sur les rives du Saint-Laurent et des Grands-Lacs nombre de soldats licenciés ; elle dépêcha à Montréal plusieurs de ses religieux, les Sulpiciens, les Jésuites, les Récollets, qui contribuèrent aux progrès de la colonie, mais qui, malheureusement, entrèrent parfois en rivalité.

A l'imitation de la Compagnie de la Nouvelle-France, fut instituée la Compagnie de *Saint-Cristophe, la Barbade et autres îles d'Amérique* (1635), bientôt élargie sous le nom de Compagnie des Antilles. Richelieu mit à sa disposition un convoi de mendiants et de vagabonds, tristes recrues. La colonisation privée était préférable. Elle fit merveille à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Dominique et dans la partie occidentale de Saint-Domingue. Le commerce du sucre et des bois *des îles* enrichit la compagnie française.

En Guyane, une *compagnie du cap Nord* prit possession de Cayenne (1636).

En Afrique, les *compagnies du cap Vert*, de *Guinée* et du *cap Blanc*, un moment réunies, choisirent pour chef-lieu Saint-Louis, à l'embouchure du Sénégal, et entrèrent en relations pacifiques avec les nègres de l'intérieur.

Enfin, la Compagnie normande de *Madagascar*, administrée par Rigault dès 1642, s'installa à Fort-Dauphin et rayonna jusqu'à Sumatra, où les Hollandais n'étaient pas encore les maîtres.

A l'exemple de Henri IV, Richelieu conclut des traités de commerce.

Le meilleur de ses auxiliaires, le père Joseph, avait envoyé des moines en Syrie, en Perse, dans l'Hindoustan, pour frayer aux marchands une route qui leur amènerait les soies, les pierres précieuses, les épices de l'Extrême-Orient, et les affranchirait des Portugais. Richelieu, ne parvenant pas à vaincre l'hostilité du shah d'Ispahan vis-à-vis des caravanes d'Alep et de Damas, fit adopter un itinéraire plus sûr, celui d'Astrakan à Narva, en Moscovie, et, de là, par la navigation sur la Baltique, au Danemark (1629).

Son agent diplomatique, Deshayes de Cormenin, obtint de la cour de Copenhague l'abaissement du droit de passage du Sund à un pour cent *ad valorem* pour toutes les marchandises destinées au port du Havre. La Suède et la Moscovie entrèrent dans ces vues et suivirent la politique adroite du roi de Danemark. La tâche de Cormenin se trouva simplifiée par les succès de Tavernier en Perse. Cet explorateur, qui avait parcouru les îles de la Sonde et les Indes, gagna la confiance du shah de Perse et le fit revenir de ses préventions contre le commerce des chrétiens. Les pays du nord de l'Europe craignirent alors la

concurrence de l'Iran, et se montrèrent plus dociles aux réclamations de Richelieu.

Le grand ministre réussit moins auprès du bey de Tunis, et le traité de 1640, concernant le commerce de la Méditerranée africaine, ne donna pas les résultats qu'on en avait espérés.

Nous retrouvons la présence de Richelieu dans une création de tout autre nature que les institutions commerciales, et qui, cependant, ne saurait leur être étrangère, celle de la presse.

Un médecin parisien, Théophraste Renaudot, esprit remuant et fécond, avait ouvert, à l'enseigne du *Coq d'or*, un bureau de placement pour les domestiques, un dispensaire pour les indigents, un Mont-de-Piété qui prêtait sur gages à 3 °/ₒ d'intérêts. Il y ajouta un *Bureau d'adresses*, où l'on consultait sur place la liste des principaux fournisseurs, les prix de vente de leurs produits. Renaudot, encouragé par le succès, publia une feuille, un journal, la *Gazette*, où, à côté de nouvelles et d'anecdotes, d'articles politiques rédigés quelquefois par Richelieu lui-même, et, dit-on, par Louis XIII, les lecteurs trouvaient les meilleures indications sur le cours des marchandises, sur leur valeur, sur leur abondance ou leur rareté. Ainsi naquit la publicité commerciale, la *réclame*. Il serait puéril d'en nier l'efficacité.

Après Richelieu, mort en 1642, il y eut une nouvelle éclipse de la fortune de la France pendant la Fronde (1648 à 1652). La guerre civile à Paris et dans les provinces (l'*Ormée* à Bordeaux, par exemple) rendit générale et aiguë la misère. Dans le pays dépeuplé, dénué de ressources, la charité seule accomplit des prodiges. Elle s'incarne en saint Vincent de Paul, qu'on peut surnommer

le *ministre de la bienfaisance.* Ce modeste prêtre devint une sorte de personnage officiel, puisque la reine-régente l'admit dans son conseil. Il a plus fait pour l'humanité que bien des héros illustres. On lui doit l'institution admirable des Petites sœurs des Pauvres, celle des Pères de la Merci, en faveur des prisonniers et des esclaves chrétiens ; celle des Enfants-Trouvés.

Saint Vincent de Paul organisa des *asiles de nuit*, où les malheureux trouvaient à souper, à coucher, et, le lendemain matin, *deux sols pour continuer leur route.* Il imagina, bien avant nos philanthropes modernes, les *fourneaux économiques*, l'*assistance par le travail*, etc.

Imparfaits, ces remèdes ne pouvaient être que des palliatifs. L'Etat ne saurait subsister longtemps rien qu'avec le secours de la charité, si large, si généreuse qu'on puisse la supposer. Mazarin, Colbert après Mazarin, devaient chercher d'autres moyens qui accroîtraient la puissance productive de la France, la mettraient en mesure de suffire à ses besoins croissants, la débarrasseraient des exigences du commerce étranger.

Avant d'étudier ces moyens, il est bon de jeter un coup d'œil sur les deux pays qui se disputaient, au dix-septième siècle, la prééminence économique : l'Angleterre et la Hollande.

RIVALITÉ DE LA HOLLANDE ET DE L'ANGLETERRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Les Pays-Bas avaient successivement fait partie des domaines du duc de Bourgogne, de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Espagne. La mauvaise administration de Philippe II et les progrès de la Réforme y causèrent

une révolte générale en 1576. Seules, les provinces du Nord : Groningue, Frise, Drenthe, Over-Yssel, Gueldre, Utrecht, Hollande et Zélande parvinrent à s'affranchir et formèrent la confédération des Provinces-Unies (1579). Elles vécurent sous le régime républicain.

Après avoir conquis leur territoire sur les Espagnols, les *gueux* de Hollande l'agrandirent aux dépens de l'Océan. Ils construisirent des digues, repoussèrent les flots, desséchèrent des golfes, cultivèrent les *polders*, champs d'une fertilité merveilleuse. La pêche du hareng les enrichit et les rompit au métier fatigant de la mer. Hardis corsaires, ils devinrent la terreur des galions d'Amérique ; commerçants intrépides, ils disputèrent aux Anglais le marché d'Arkhangel en Moscovie. La *chasse* à la baleine les conduisit dans les mers polaires. Ils cherchèrent le passage vers l'orient par le nord-est. *Barentz* hiverna sur les côtes du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble, en 1597.

Philippe III venait d'interdire à ses sujets de Lisbonne toutes relations avec les Hollandais, qu'il s'obstinait à regarder comme des rebelles. Ceux-ci, ne pouvant plus s'approvisionner d'épices qu'ils distribuaient dans les pays du nord, prirent la résolution d'aller en chercher dans les lieux de production. Tel fut le but que poursuivait la compagnie *Van Verne*, fondée en 1595.

La lutte maritime contre l'Espagne et le Portugal leur suggéra d'attaquer les colonies portugaises, plus dispersées et moins homogènes que les colonies massives de l'Amérique. L'amiral Houtman s'empara des îles de la Sonde et des Moluques L'amiral Warwick délogea les Portugais des Célèbes, s'établit à Formose avec le consentement du gouvernement chinois, et eut accès dans plusieurs ports du Céleste-Empire, de la Corée et du Japon.

Plus tard, les établissements portugais de la côte de Malabar tombèrent entre les mains des Hollandais qui en créèrent de nouveaux sur la côte de Coromandel et dans l'île de Ceylan, *la perle de l'Océan Indien.* La conquête du cap de Bonne-Espérance, où ils fondèrent *Capetown*, sur la baie de la Table, acheva de les rendre maîtres de la grande route maritime des Indes. Ils faisaient presque tout le cabotage de l'Asie ; ils avaient, de fait, le monopole de la vente du poivre et de la cannelle.

La capitale de leurs possessions fut placée au centre de l'Insulinde, à Java ; elle s'appela *Batavia*, « la ville des Bataves » ; elle eut jusqu'à 500 000 habitants au dix-septième siècle. C'est là que résidait le gouverneur général, véritable roi nommé pour trois ans, qui avait le droit de paix et de guerre, qui commandait à cent quatre-vingts vaisseaux et à treize mille hommes d'équipages, qui disposait d'une armée de cent vingt mille soldats indigènes, commandés par des officiers hollandais. De nombreux fonctionnaires, à qui le commerce était interdit, et un conseil supérieur l'assistaient sans lui porter ombrage, dévoués à ses ordres, intéressés au succès de ses opérations militaires par une sorte de participation aux bénéfices.

A la chute de la Ligue Hanséatique, les Hollandais accaparèrent le commerce des mers du Nord en Europe ; ils se chargèrent du transport des céréales, des bois, des métaux de l'Allemagne, du goudron de la Norvège, du lin et des cuirs de la Russie.

Passés maîtres dans l'art des constructions navales, disposant de navires imposants armés de trente-deux canons et montés par sept cents marins, ils ouvrirent, au point de vue commercial, ce qu'on a appelé l'*ère des grandes compagnies*. Toutes leurs colonies furent livrées

à des associations marchandes investies de monopoles, mais soumises à la tutelle de l'Etat.

En 1602, les villes d'Amsterdam, de Delft, de Middelbourg et plusieurs autres cités zélandaises, s'entendirent pour fonder la Compagnie des Indes orientales ou des *Grandes Indes*, au capital de 14200000 francs, en actions de 600 livres chacune. Cette célèbre compagnie était administrée par un conseil de soixante membres élus et de dix-sept directeurs siégeant à Amsterdam. Ses opérations furent si fructueuses que, pendant un demi-siècle, elle versa à ses actionnaires un dividende annuel de 15 à 50 % (21 % en moyenne, de 1602 à 1730).

La Compagnie des *Indes occidentales*, dont le champ d'action était beaucoup plus limité, eut une moindre fortune. Elle possédait la côte de New-Amsterdam (plus tard New-York), la colonie de Surinam en Guyane, les îles sous le Vent, telles que Curaçao, et des établissements au Brésil. Elle fit entreprendre des voyages de découvertes, les plus grandioses du dix-septième siècle. *Schouten* reconnut le cap Horn, que Magellan n'avait fait qu'entrevoir (1615). *Abel Tasman* fit le tour de l'Australie et débarqua en Tasmanie, ou terre de Van Diemen, puis en Nouvelle-Zélande (1642).

L'industrie hollandaise : toiles fines de la Frise, faïences de Delft, velours d'Utrecht, diamants taillés d'Amsterdam, liqueurs de Schiedam, librairie de Leyde, beurres, fromages dits de Hollande, etc..., fournit le fret nécessaire à la marine marchande. Un autre grand revenu fut tiré de la vente des navires à Saardam, et surtout du service de commission et de transport en France, en Espagne, en Angleterre. De ce chef, la Hollande gagnait environ un milliard de francs par an, et ce chiffre ne

représentait pas le bénéfice total des 16000 navires employés au milieu du dix-septième siècle par les rouliers des mers.

Amsterdam supplanta Cadix et Lisbonne. La banque de dépôts qui y fut installée dès 1609 est le premier établissement sérieux de ce genre qui ait rendu des services au crédit. La plus ancienne des compagnies d'assurances sur la vie, la *Néerlandaise*, remonte aussi à la même époque.

Malheureusement pour cette petite nation énergique, une concurrente redoutable se leva. L'Angleterre pensa enfin à utiliser les avantages exceptionnels de sa position insulaire, au centre du monde élargi par les découvertes maritimes. Ses débuts furent assez humbles. La *Compagnie des négociants de Londres pour le commerce des Indes orientales*, fondée en 1600, au modeste capital de 1800000 francs, se proposait les transactions avec le Levant, les Indes (Surate et le golfe de Cambaye), Sumatra, la Cochinchine, la Chine et la Corée. Elle se distinguait des compagnies hollandaises et françaises en ce qu'elle n'était pas gênée par le contrôle incessant de l'Etat. D'abord, elle se garda de toute entreprise politique, et ce n'est que par la force des choses qu'elle fut amenée à conquérir des territoires. En 1639 seulement, elle fit sa première acquisition, Madras, aux Indes. Le gouvernement s'était réservé la colonisation de l'Amérique du Nord. Les guerres civiles et religieuses, la révolution de 1648, la misère des paysans, l'Acte de navigation en hâtèrent les progrès.

Cromwell voulut légitimer en quelque sorte son usurpation en ouvrant à ses compatriotes, devenus ses sujets, les directions qui convenaient à leur sens pratique, à leur génie des affaires.

En 1651, il donna force de loi à un acte voté avant lui par le Long-Parlement. Les produits coloniaux ne pourraient plus dorénavant pénétrer en Angleterre que s'ils étaient apportés par des navires anglais ou des bateaux étrangers commandés par un capitaine *anglais*, et montés par un équipage aux trois quarts *anglais*. Les vaisseaux des autres puissances ne conservaient que la faculté d'importer les produits d'origine de la nation à laquelle ils appartenaient. Enfin, tout cabotage et toute pêche dans les eaux britanniques étaient formellement réservés aux nationaux.

L'Acte de navigation, chef-d'œuvre de la politique protectionniste, équivalait à une déclaration de guerre contre la Hollande. La guerre eut lieu, en effet, entre les deux nations rivales, de 1651 à 1654. Les amiraux Trump et Ruyter, jusqu'alors réputés invincibles, furent défaits par un marin improvisé, l'ami personnel de Cromwell, le fameux Blake. Le traité de Westminster souligna l'échec des Hollandais et consacra l'Acte de navigation.

Le duel reprit sous le règne de Charles II. Il fut encore plus désastreux pour la Hollande, et la fière république se vit contrainte d'agréer la médiation hautaine du jeune Louis XIV. Le traité de Bréda (1667) reconnut aux Anglais victorieux la propriété de la Nouvelle-Belgique en Amérique : elle devint la New-Jersey. Plus tard encore, le frère de Charles II, l'amiral duc d'York, chassa les Hollandais de la baie de la Delaware et du comptoir de la Nouvelle-Amsterdam, qui fut désigné sous le nom de New-York (1683).

En même temps qu'ils posaient les assises de leur grande colonie de l'Amérique du Nord, les Anglais jetaient leur dévolu sur les Antilles.

Des flibustiers, en majorité venus d'Angleterre, se fortifiaient à Névis, à Montserrat, à la Barbade, etc.

Dans sa guerre contre l'Espagne, Cromwell avait fait saisir la Jamaïque, dont le chef-lieu, *Spanish-town*, devint le centre de la culture de la canne à sucre et l'entrepôt préféré des *négriers*.

Aux Indes, la compagnie de commerce s'agrandissait. Charles II, toujours à court d'argent, lui vendit ce que la reine Catherine de Portugal lui avait apporté en dot, c'est-à-dire le territoire de Bombay. Le Grand-Mogol, qui régnait encore dans l'Inde, mais dont l'autorité était fort contestée par les nababs et les radjahs, céda aux négociants de Londres la bouche du Gange, l'Hougly, sur laquelle s'étalent superbement aujourd'hui les quais de Calcutta (1689).

On ne saurait dire comment aurait pris fin la rivalité de l'Angleterre avec la Hollande. Un événement extraordinaire les réconcilia ; une haine commune les unit. Après s'être prêtée à l'invasion de la Hollande par Louis XIV, l'Angleterre se retourna contre la France, et la Révolution de 1688, qui renversa définitivement la dynastie des Stuarts, alliés et parents des Bourbons, donna la couronne de Grande-Bretagne et d'Irlande au stathouder hollandais, à Guillaume d'Orange.

La Hollande et l'Angleterre marchèrent désormais de concert. Histoire éternelle du pot de terre et du pot de fer qui marchent de compagnie, le pot de terre fut brisé. *Attachée comme un canot à la remorque du puissant navire britannique*, la République des Provinces-Unies n'éprouva que mécomptes et désillusions. Tous les bénéfices de l'association restèrent à la prudente, à l'ambitieuse, à la *perfide Albion*.

Le régime colonial, dit l'*Exclusif*, de l'Angleterre et de

la Hollande a été identique à celui des Portugais et des Espagnols, et les autres peuples de l'Europe l'ont également pratiqué aux dix-septième et dix-huitième siècles. C'est ce qu'Adam Smith devait qualifier plus tard de *politique de boutiquiers :* nous avons vu plus haut en quoi elle consistait. Nous allons en retrouver l'application dans l'histoire de la France sous Louis XIV et sous Louis XV.

LA FRANCE SOUS LOUIS XIV

1° **Colbert.** — Le long règne de Louis le Grand comprend trois périodes bien tranchées. De 1643 à 1661, c'est la régence d'Anne d'Autriche et le ministère de Mazarin. Un seul fait est à retenir, gros par ses conséquences. En 1659, le surintendant Fouquet établit un droit de *50 sous* par tonneau sur tous les navires étrangers qui aborderaient en France.

De 1661 à 1685, Louis XIV connut l'enivrement de la puissance, la joie des victoires. De 1685 à 1715, quelques succès balancés de revers ne compensèrent pas l'infortune d'un siècle finissant, ni les malheurs de toute nature qui assaillirent le vieux roi.

Jusqu'au bout, cependant, comme au premier jour, le pouvoir absolu se maintint intact, prestigieux. Louis XIV s'occupait de tout, dirigeait ses six ministres et ses six conseils, dont un était spécialement réservé aux affaires du *Commerce.*

Louis agrandit le royaume par ses conquêtes. Du côté de l'Est, les traités de Westphalie (1648) lui avaient donné la partie impériale de l'Alsace et du Sundgau. La paix des Pyrénées (1659) lui valut l'Artois au nord, le Rous-

sillon et la Cerdagne au sud. En 1668, le traité d'Aix-la-Chapelle, et, en 1678, celui de Nimègue accrurent ses domaines de la partie méridionale de la Flandre et du Hainaut ainsi que de la Franche-Comté. Enfin, les annexions faites par les chambres de Réunion demeurèrent acquises quelquefois, par exemple, celle de Strasbourg en 1681.

A l'intérieur, l'œuvre de Richelieu fut reprise et complétée par Colbert dans les circonstances les plus favorables.

On dit l'*œuvre* de Colbert par opposition avec la *besogne* de Sully, et ce mot marque bien l'ensemble de réformes et de créations durables que put réaliser un ministère stable de 22 années, de 1661 à 1683. Soutenu par la volonté d'un monarque tout-puissant, Colbert porta son activité aussi bien dans les départements de ses collègues du ministère que dans les finances qui lui avaient été spécialement réservées ; il montra partout une probité rigoureuse, une intelligence obstinée et la passion ardente du bien public.

Sa biographie tient en peu de mots. Né à Reims, en 1619, d'une famille marchande, il fut d'abord commis chez un banquier à Lyon, puis commis à Paris chez le notaire de la cour. C'est là qu'il eut l'occasion de plaire à Mazarin et de lui rendre des services dans la gérance de ses propriétés. Le Cardinal-ministre le plaça comme secrétaire particulier auprès de Michel le Tellier, ministre de la guerre ; à sa mort, il le désigna à Louis XIV comme un bon « employé ». On n'ignore pas la part que prit Colbert à la chute et à la condamnation de Fouquet, auquel il succéda aussitôt en échangeant le titre de *surintendant* contre celui de *contrôleur général*, beaucoup plus modeste.

Ce n'est point ici le lieu de s'occuper de son rôle politique et financier. Qu'il suffise de rappeler qu'il répartit plus équitablement les impôts, qu'il en assura la perception, et la rendit moins coûteuse; qu'il rétablit le sage *édit de prévoyance* de Sully sous le nom d'*état probable des recettes et dépenses,* sorte de budget bien ordonné. A ne considérer que ses qualités d'ordre et d'économie, Colbert serait tout au plus un excellent *commis*, un *comptable* public irréprochable. Mais il a été plus que cela, et l'esprit reste confondu devant l'effort prodigieux qu'il a accompli pour exécuter ses réformes dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, les colonies, sans parler de la police, des beaux-arts et des lettres où son influence s'est également fait sentir.

1° *Réformes agricoles.*—Colbert a diminué le montant de la taille, allégement sensible dans les pays dits de *taille personnelle*, où les propriétaires roturiers seuls étaient soumis à l'impôt, même lorsqu'ils détenaient une terre noble.

Un dégrèvement total pendant cinq années fut accordé aux paysans qui se marieraient à vingt ans; un dégrèvement absolu et viager récompensa les pères de famille ayant dix enfants. L'interdiction de saisir les bestiaux et les instruments aratoires fut renouvelée. Plus de cinquante jours de chômage forcé, jours de fêtes de l'Eglise, furent supprimés. La culture du blé, du mûrier et de la garance reçut des encouragements, et Colbert autorisa, à différentes reprises, la libre circulation des grains de province à province, et même leur exportation à l'étranger. Sur plusieurs points du territoire, dans les Landes et en Vendée notamment, on exécuta des travaux de desséchement, de drainage, et l'on fit des plantations

d'arbres. Un service de haras et de bergeries modèles permit l'amélioration des races d'animaux domestiques. En 1669, la promulgation de l'ordonnance des eaux et forêts fut un bienfait pour la campagne. Ainsi furent développées patiemment, par mesures en apparence dispersées, les richesses naturelles de la France.

2° *Réformes industrielles.* — Les réformes industrielles, plus considérables, constituent un système raisonné qu'on a désigné du nom de son auteur, le *Colbertisme.* C'est une variété du système protecteur. Il consistait : 1° à créer ou favoriser toutes les industries sans exception; 2° à défendre, au moins pendant un certain temps, les producteurs français contre leurs concurrents de l'étranger. L'idéal de Colbert était que la France parvînt à se suffire à elle-même, à se passer, en cas de besoin, de ses voisins; idéal étroit, si l'on veut, mais en harmonie avec les tendances de l'époque. Sa théorie, très critiquable, était que l'État a le devoir de tout prévoir, de tout régler. Or, avant 1661, l'industrie nationale était très imparfaite et très faible, surtout pour ce qui regarde la production des objets de luxe. Colbert appela des ouvriers étrangers, des Vénitiens, des Anglais, des Suédois, des Allemands, et leur demanda d'enseigner aux Français les meilleurs procédés de fabrication des glaces, de l'acier, du goudron, du fer-blanc, etc.

Il leur offrit des avantages pécuniaires séduisants, tandis qu'il interdisait aux ouvriers français, et sous les peines les plus sévères, de quitter le pays pour aller travailler ailleurs.

Ce n'est pas tout : il consentit des avances d'argent aux manufacturiers ayant fait leurs preuves mais manquant de capitaux et il créa, aux frais de l'État, des

manufactures royales qui devaient servir de modèles.

Au nombre de ces dernières, citons :

1° La *Manufacture des meubles de la couronne*, vulgairement appelée les *Gobelins*, où l'on fabriqua des meubles de prix, des pièces d'orfèvrerie, et surtout des tapisseries de haute lisse, reproductions artistiques des chefs-d'œuvre de la peinture. Lebrun et, après lui, Mignard et Van der Meulen furent mis à la tête de cet établissement unique au monde. Bientôt des succursales, devenues nécessaires, s'ouvrirent à Beauvais et à Felletin-Aubusson. Dès 1667, l'importation des tapisseries étrangères fut absolument interdite; elle était devenue inutile.

2° La *Manufacture d'armes* de Saint-Etienne.

3° La *Manufacture de glaces et miroirs* du faubourg Saint-Antoine à Paris, avec une succursale à Tourlaville, faubourg de Cherbourg.

4° La *Manufacture des draps fins* d'Abbeville, qui eut pour directeur le Flamand Van Robais.

5° La *Manufacture de dentelles* de Reims, sous la surveillance effective de la propre sœur de Colbert. Les produits qui en sortirent furent imités par les particuliers à Arras, à Chantilly, à Alençon et en plusieurs endroits de l'Auvergne.

Parmi les fabriques subventionnées, signalons la *Manufacture des points de France* à Paris, une manufacture d'or filé à Lyon, une autre de crêpes *façon de Bologne* et une troisième de bas de soie, dans la même ville.

Colbert protégea les forges de Bourgogne, du Nivernais, des Ardennes et du Dauphiné (Allevard), les faïenceries renommées de Nevers, les savonneries de Marseille, les fabriques de toile de Saint-Quentin, les papeteries d'Angoulême, les manufactures de draps de Sedan, Elbeuf, Louviers, Carcassonne, Lodève et Castres.

Parfois l'intervention du ministre se traduisit sous forme de réglementation à outrance. Le travail n'était pas libre alors et entrait dans la liste fort longue des fameux droits *régaliens*. Nul ne songea à protester contre l'édit de 1669, relatif aux corporations. Par cet édit, des statuts rigoureux régirent les différents corps de métiers (drapiers, merciers, pelletiers-fourreurs, orfèvres, marchands de vins, marchands d'ameublement), imposèrent aux fabricants certains procédés, certains dessins, et la qualité et la quantité des matières, sous peine d'amende, de confiscation, d'exposition au pilori. Sans doute, cette conception de l'industrie laissait à désirer et portait l'empreinte d'un caractère autoritaire, mais il faut reconnaître que les marchandises fabriquées dans des ateliers ainsi organisés et surveillés étaient de bon aloi, qu'elles étaient garanties sous le rapport de la solidité et de la finesse, et qu'enfin elles avaient un cachet artistique qui justifiait leurs prix élevés. De là le renom des produits de l'industrie française dans le monde entier aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Afin de permettre aux industries naissantes de vivre et de prospérer, Colbert frappa de droits de douane les marchandises similaires de l'étranger. Pour la première fois, les taxes perçues aux frontières n'eurent plus uniquement pour but de grossir le Trésor; elles servirent d'instrument de protection.

Un édit de 1667 rétablit le droit de cinquante sous par tonneau applicable à tout navire étranger qui séjournerait dans un port de France. Les sommes à payer pour l'importation furent doublées et même triplées. Par là, Colbert s'attaquait aux Hollandais qui approvisionnaient le pays de denrées coloniales. Les Hollandais ripostèrent en

frappant de droits énormes les marchandises françaises : vins, eaux-de-vie, sels, soieries, et cette querelle commerciale engendra une guerre, la seule guerre à laquelle Colbert ait jamais souscrit, la guerre dite de Hollande qui se continua par la guerre de la ligue de La Haye (1672-1678). Elle se termina mal, puisque le traité de Nimègue réduisit le droit de cinquante sous en faveur des Hollandais. Ce droit, fort minime, fut même aboli plus tard, à la paix de Ryswick (1697). D'ailleurs, on avait tort de penser que la ruine de la Hollande eût servi la fortune de la France.

Il ne faudrait pas croire que le colbertisme rompît toutes relations avec l'étranger. Colbert essaya d'attirer le plus de marchandises possible à travers l'isthme français. Dans ce but, il déclara *ports francs* Dunkerque, Bayonne, Marseille, aux trois extrémités de la France ; il aménagea dans certains autres ports : Calais, Dieppe, Le Havre, La Rochelle, et, dans certaines villes de l'intérieur comme Rouen, Amiens, Troyes, Saint-Jean-de-Losne, des *entrepôts* réservés au transit. L'institution des *étapes* permit de rembourser à la sortie le montant des droits payés à l'entrée par les produits d'un pays étranger à destination d'un autre pays étranger. Ainsi la France détourna à son profit le passage des voyageurs et des marchandises entre les bords de l'Océan et ceux de la Méditerranée.

D'autre part, le ministre avisé de Louis XIV remit en vigueur les ordonnances de Richelieu relatives au libre exercice du commerce extérieur par les nobles : il combattit les préjugés et en triompha partiellement. Son édit de 1669 contenait une restriction curieuse : il interdisait aux seigneurs la vente *au détail*.

La politique commerciale de Colbert à l'intérieur se

résume aisément. Elle a tendu à la suppression des entraves et au développement des voies de communication. Il y avait des douanes entre chacune des provinces annexées peu à peu au domaine royal ; on acquittait des droits fort élevés à Arles pour passer du Languedoc en Provence, à Valence, à Orléans (droit de trépas), et quelquefois dans les limites d'une même province, de région à région (exemple : patente du Languedoc). Outre une élévation considérable du prix des marchandises, ces douanes entraînaient une perte de temps et ralentissaient les transports. Colbert proposa aux administrations provinciales de renoncer à ces revenus hasardeux. Son édit de 1664 ne fut accepté que par dix-huit provinces, généralement *pays d'élection* (Ile-de-France, Normandie, Picardie, Champagne, Bourgogne, Bourbonnais, Berry, Orléanais, Touraine, Anjou, Maine, Poitou, etc.) qu'on appelait aussi pays des *cinq grosses fermes*. Les autres provinces, *pays d'États* pour la plupart, conservèrent leur ancien régime et furent désignées par le nom de *provinces réputées étrangères*. On ne doit pas les confondre avec une troisième catégorie dite de l'*étranger effectif* (Artois, Flandre, Alsace, Franche-Comté, Roussillon) qui, récemment incorporées, gardèrent leurs franchises.

Quant à la facilité des communications, elle devint plus grande par la construction de belles routes dans le genre de celle de Paris à Bordeaux, Bayonne et Hendaye, de celle de Paris à Lyon, Marseille, Antibes ; par le rachat de nombreux péages, par l'édification de *turcies* carrossables le long de la Loire, enfin par l'ouverture du canal d'Orléans qui doubla le canal de Briare, du canal de Calais à Saint-Omer et surtout du canal du Midi.

Boileau a célébré ce dernier ouvrage :

« J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis aux pieds des Pyrénées. »

Le canal du Midi est dû à l'intendant du Languedoc, Riquet, seigneur de Bon-Repos, né à Béziers en 1604. Il habitait Toulouse et avait de grandes propriétés dans la Montagne-Noire. Il songea à relier la Garonne à la Méditerranée par un canal de 240 kilomètres de longueur. L'ingénieur Andréossy fut chargé de l'exécution de ses plans. Riquet mourut avant leur achèvement, criblé de dettes (1680); mais Colbert, qui l'avait assez malmené, continua les travaux et put inaugurer cette magnifique route d'eau, délaissée de nos jours. Le canal du Midi, qu'on parle d'élargir et d'approfondir (projet du canal des Deux-Mers), commence à Toulouse, remonte la vallée de l'Hers mort, sillonne la plaine du Lauraguais, passe à Villefranche, s'élève jusqu'à 190 mètres de hauteur aux pierres de Naurouse, redescend par le Fresquel, arrose Castelnaudary, rejoint l'Aude à Carcassonne, coupe l'Orb à Béziers, l'Hérault au nord d'Agde et vient finir à Cette sur l'étang de Thau, port spécialement créé par Vauban pour servir de débouché au canal. Il est alimenté dans la Montagne-Noire par les beaux et grandioses réservoirs du Lampy et de Saint-Ferréol.

On voit que le commerce n'était pas négligé à l'époque de Louis XIV. Le grand Roi honorait les commerçants : il avait pour coutume de loger gratuitement à sa suite et d'entretenir les marchands qui avaient affaire à lui. Il présidait tous les quinze jours le Conseil supérieur du commerce créé par Henri IV ou il s'y faisait représenter par son chancelier. Il publiait enfin, en 1683, sa *grande ordonnance du commerce,* inspirée par Savary, qui complétait la réforme des lois et s'harmonisait avec l'*ordon-*

nance maritime de 1681, presque entièrement reproduite dans notre Code de commerce actuel.

Nous allons retrouver cette bienveillance du prince et cette application du ministre dans ce qui touche à la marine marchande et aux colonies.

Colbert est le père de la marine militaire. Il l'est aussi de la marine marchande. Du reste, l'une s'appuie sur l'autre. En vertu de l'*inscription maritime,* les marins du commerce et les pêcheurs du littoral ou des estuaires, les *gens réputés de mer,* fournissent aux vaisseaux de guerre leurs équipages les plus habiles. Ce système dit des classes, imaginé par Richelieu, n'a vraiment été mis en pratique que par Colbert et il n'a subi depuis que des modifications de détail.

La marine marchande, insignifiante en 1661, s'enrichit de navires achetés par ordre du ministre aux Hollandais ou construits dans les chantiers de Rochefort, le *Saardam français*, avec les bois de la Bourgogne et de la Lorraine, les fers du Nivernais, les cordages et les toiles du Dauphiné et de Bretagne. C'est de là que sortirent les galiotes, les brigantines, les galères, les galéasses dont une, le *Soleil Royal,* portait 120 canons.

Des primes furent accordées aux armateurs. Des chambres d'assurances maritimes à Marseille et à Bordeaux fonctionnèrent et réglèrent le *prêt à la grosse* (sous-entendu : *aventure*). Les navires français, avantagés par rapport aux navires hollandais ou anglais, ne se contentèrent pas du cabotage ; leurs voyages au long cours furent assurés par l'occupation et l'exploitation d'un grand empire colonial[1].

1. « Les colonies et la navigation sont les seuls et véritables moyens de mettre le commerce dans l'état où il est chez les étrangers », pensait et écrivait Colbert.

En Afrique, une escadre s'empara momentanément de Djidjelli. D'autres flottes, celles de Beaufort et de Duquesne, bombardèrent Tunis, Alger, Tripoli, châtièrent les pirates et donnèrent quelque sécurité aux pêcheries de corail de la Calle. Les comptoirs du Sénégal acquirent une certaine valeur sous le gouvernement d'André Brue, qui fit occuper l'île de Gorée et planta le pavillon royal sur le banc d'Arguin.

A Madagascar, où l'on possédait Fort-Dauphin, on colonisa Tamatave et Foulepointe. Les meilleurs établissements pour la culture du caféier et de la canne à sucre, et aussi pour la traite des noirs, furent encore ceux des Mascareignes, île Bourbon et île de France, dans l'océan Indien.

En Asie, les factoreries de Bender-Abassi et de Surate ayant été ruinées par les Hollandais, ainsi que celles de Mazulipatam, on les remplaça par Pondichéry et Chandernagor. Louis XIV eut quelques relations amicales avec le roi de Siam : Mgr Pallu fut accrédité à Bangkok ; deux ambassades siamoises parurent à Versailles en 1680 et 1684 et y excitèrent la curiosité générale. On mit provisoirement une petite garnison à Mergui et à Bangkok. Mais c'est en Amérique que la France occupait un des premiers rangs. On distinguait là-bas la *France équinoxiale* et la *Nouvelle-France*. La France équinoxiale était formée de la Guyane, des îles Tabago, Grenade, la Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Martinique, la Guadeloupe achetées aux flibustiers ; de la meilleure partie de Saint-Domingue. La *France Nouvelle*, bien plus vaste, comprenait les territoires de la baie d'Hudson, Terre-Neuve, l'Acadie, Cap-Breton, le Canada proprement dit et, à la suite des belles explorations du père Marquette, de Joliet et de Cavelier de la Salle, le cours

de l'Illinois, du Mississipi et spécialement la riche Louisiane, la terre de Louis XIV (1682-1686).

Toutes ces colonies suivaient les lois de la métropole et étaient soumises au régime du *Pacte colonial* déjà exposé.

Des compagnies commerciales à monopoles en étaient chargées. C'étaient :

1° La *Compagnie des Indes orientales*, réorganisée par Colbert en 1664, en partie avec les fonds personnels du roi, en partie avec les souscriptions des villes, des corporations et des courtisans. Elle avait le privilège des affaires de Madagascar et de l'Hindoustan. Le port de Lorient (L'Orient) lui fut attribué en Bretagne. Le directeur Baron, et après lui Martin, lui firent faire de grands progrès, mais Colbert ne se souciait pas de fonder un empire aux Indes ; il se contentait d'y ménager des factoreries.

2° La *Compagnie des Indes occidentales* eut un moment d'éclat, mais elle s'aliéna les Peaux-Rouges, vendeurs de pelleteries, et le roi dut lui racheter sa concession et désintéresser ses créanciers.

3° La *Compagnie du Sénégal* s'enrichit par le trafic odieux des esclaves noirs.

En dehors des possessions de la couronne, deux autres compagnies entretinrent le commerce avec l'étranger : la *Compagnie du Nord* (1669), qui apporta les vins, les eaux-de-vie et le sel dans les pays scandinaves, et y acheta les bois, le fer et le chanvre[1] ; la *Compagnie du Levant*, soutenue par des négociants parisiens et lyonnais,

1. La Rochelle, le seul port des pays des *cinq grosses fermes* sur l'Océan, fut le siège de la Compagnie du Nord, comme elle était déjà le lieu de débarquement des marchandises de la Compagnie du *Castor*, du Canada. L'exportation des eaux-de-vie à bon marché, l'importation des pelleteries, des denrées coloniales et un *transit* considérable firent la fortune des Carayon, des Admyrault, des Missy, etc., protestants écartés des fonctions publiques et des carrières libé-

qui desservit les ports de la Turquie, fit renouveler en 1673 les *Capitulations*, et obtint l'abaissement des droits d'entrée de 5 à 3 p. 100.

Les voyages de Tavernier, Bernier et Chardin en Syrie et en Perse ne furent pas inutiles à ses intérêts. Chardin, joaillier de Paris, séjourna trois ans à Ispahan, acquit le titre de marchand de diamants du shah, et usa de son influence au profit de ses compatriotes.

Colbert songea aussi à gagner des alliances en Egypte, que Louis XIV, sur les conseils de Liebnitz, avait parlé de conquérir. Peu de temps après la mort du ministre, des agents consulaires qu'il avait laissés au Caire présentèrent un projet de percement de l'isthme de Suez.

En définitive, le commerce français, tel qu'il ressort du livre du *Parfait Négociant* ou des *parères*, de Savary[1], rayonnait sur l'Europe entière, sur les colonies françaises, sur la Berbérie et autres pays musulmans, où la réforme intelligente des *consulats* avait permis de substituer des gens compétents aux anciens titulaires purement représentatifs.

Les principaux articles d'exportation consistaient en produits agricoles, en draps, quincaillerie, mercerie, papier ; les articles d'importation étaient les épices, le sucre, les métaux, le bois, le coton, les cuirs, les fourrures, c'est-à-dire les matières premières. Il est difficile d'en évaluer la valeur.

D'une manière générale, les Français vendaient beaucoup et achetaient peu : la différence se soldait par une

rales. Ces commerçants s'organisèrent en *comptoirs familiaux*, dans lesquels les fils succédaient aux pères et où une même famille engageait la totalité de ses capitaux. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution.

1. *Parères* : sentiment, avis des négociants sur des questions de commerce. Le mot appartient au *Dictionnaire de l'Académie.*

encaisse métallique qui restait dans le pays. On était convaincu alors que l'abondance du numéraire est la vraie richesse, théorie absurde du système *mercantile* ou de la *Balance du Commerce*.

2° **La révocation de l'Edit de Nantes.** — Colbert meurt découragé en 1683, et Louis XIV est livré sans contrepoids aux conseils de Louvois, à sa fureur de guerres de conquêtes ; les finances s'épuisent vite et la décadence se fait sentir dans le commerce français. Le successeur immédiat de Colbert, l'incapable Le Pelletier, ne trouva rien de mieux, pour empêcher la contrebande, que d'abolir les *entrepôts et étapes*. Le propre fils de Colbert, Seignelay, qui avait remplacé son père à la marine, usa ses forces dans des expéditions onéreuses contre les Génois et les Barbaresques : il laissa toucher par l'administration de la guerre aux fonds de son département, et s'effaça complètement devant l'ancien rival du grand Colbert.

Louvois, mauvais génie du règne, n'entreprit pas seulement les guerres de la ligue d'Augsbourg ; il poussa Louis XIV à commettre la plus condamnable de toutes ses fautes, la Révocation de l'Edit de Nantes.

Les protestants, nombreux surtout dans les régions de l'ouest et du sud-ouest, avaient perdu leurs villes de sûreté après la prise de La Rochelle, mais la paix d'Alais ou Edit de Grâce, en 1629, leur assurait l'exercice de leurs droits religieux. « Le troupeau broute de la mauvaise herbe, disait Mazarin, mais il ne s'écarte pas. » Et, de fait, rien n'était à craindre de sa turbulence d'autrefois. Louis XIV, qui n'aimait pas les hérétiques, en convint lui-même ; il se contenta de ne pas leur accorder de

faveurs. Colbert, plus tolérant, céda au roi *pour demeurer au pouvoir*.

Le clergé catholique ne cessait de récriminer contre l'Edit de Nantes, *le plus maudit du monde*. Pour lui complaire, Colbert consentit à une série de mesures injustes ayant pour but de chasser les protestants de la cour, de l'armée, des fonctions publiques et des carrières libérales. Ils s'en consolèrent et entrèrent dans l'industrie, le commerce, la navigation, la banque.

Plus tard, fut entamée une campagne de propagande orthodoxe. Sur ces entrefaites, Colbert disparut et l'Electeur de Brandebourg, prince calviniste, dont on tenait l'alliance pour précieuse, entra dans la ligue d'Augsbourg, déjà en formation.

Alors Louvois inventa les *dragonnades* ou *missions bottées*, beaucoup plus efficaces à son avis que les missions pacifiques et toutes spirituelles d'un Fénelon ou d'un Bourdaloue. Usant d'un droit légitime, le ministre ordonna des déplacements fréquents de troupes dans les provinces peuplées de protestants, comme le Poitou, le Béarn et le Languedoc. Il prit soin de loger ses cavaliers dans les maisons de notables huguenots, et de les y laisser indéfiniment, avec la permission tacite de s'y comporter à leur fantaisie. Les excès de la soldatesque causèrent des rixes, des révoltes partielles qui fournirent à l'autorité l'occasion d'intervenir. Plusieurs protestants émigrèrent ou se convertirent en apparence, afin d'échapper à cette persécution sournoise. On fit croire au roi que les huguenots tenaient peu à leurs croyances, qu'il serait aisé d'amener à composition les plus récalcitrants et les plus entêtés d'entre eux. On lui mit sous les yeux de fausses listes de conversions. Trompé, circonvenu, excité, il révoqua l'Edit de Nantes que son grand-père avait signé.

Le 17 octobre 1685 parut l'*Edit d*
comprenant cinq articles essentiels.

1° Les temples seront détruits ou dés
du culte *prétendu réformé* est interdit d
du royaume, à l'exception de l'Alsace.

2° Les pasteurs, les présidents de co
ministres protestants qui refuseront de
un délai de quinze jours, sont tenus d
peine des galères.

3° Par contre, les fidèles ne pourr
quitter la France sous aucun prétexte
sance à cette prescription sera punie d

4° Les enfants des familles protestant
à partir de la promulgation de l'Edit,
tême.

5° Les réformés adultes qui refuserc
leurs erreurs, sont autorisés à demeu
attendant *qu'il plaise à Dieu de les éc*

Cette loi inique fut exécutée à la let
dants, même contre les étrangers résidar
ou y voyageant.

Qu'advint-il ? Les protestants s'enf
déguisements de pèlerins, de courriers,
paysans, de valets. Ingénieux à dépiste
ils passèrent les cols des montagnes, le
par petits groupes ou isolément.

Sur un million de huguenots, il en par
dont 9000 matelots, 12000 soldats,
compte qu'en dressa Vauban, et des s
vains, des artistes, des industriels, d
Parmi les plus célèbres de ces fugitifs, o
de Schomberg, l'amiral Duquesne, l

Ruvigny, l'inventeur Denis Papin, les physiciens Huyghens et Roëmer, etc.

Examiner toutes les conséquences de la révocation de l'Édit de Nantes nous entraînerait fort loin. Tenons-nous-en aux deux qui furent immédiates.

Le premier résultat de l'émigration protestante fut le dépeuplement de la France, la ruine de l'industrie et du commerce. On possède à ce sujet un document irrécusable, ce sont les Mémoires des Intendants, rédigés sur l'ordre du roi en 1698. Tous avouent une misère générale, qu'il faut sans doute attribuer aux guerres et à la lourdeur des impôts, mais principalement au départ des réformés. On y voit que la Touraine a perdu ses industries séculaires des soieries ; sur 40000 ouvriers il en reste 4000. La population de Tours est tombée de 80000 habitants à 33000. La Normandie est privée de la fameuse chapellerie de Caudebec, transférée en Angleterre ; le commerce de Dieppe est presque réduit à néant ; celui de Rouen a fléchi. La production des « points » ou dentelles d'Alençon est arrêtée. Dans la Guyenne, tel gros bourg comme Casteljaloux, ancienne ville de sûreté, est vide d'habitants. Le Languedoc a souffert le plus : ses manufactures de draps sont fermées pour la plupart. De même en Champagne, région ardennaise. Les fabriques de toiles de Bretagne et du Maine ont beaucoup souffert, ainsi que les papeteries d'Auvergne et d'Angoumois. On dirait qu'un fléau a touché le Lyonnais et la Provence. Partout le commerce a été privé de son personnel le plus expérimenté et le plus habile.

Inversement, l'étranger s'enrichit de ce que la France perdit alors. Les nations protestantes accueillirent avec empressement des coreligionnaires qui apportaient avec leurs talents personnels les capitaux soustraits à la

confiscation. L'électeur de Brandebourg installa des colonies françaises dans les villes de Brandebourg, de Halle et de Magdebourg, dans le village de Berlin, qui prit une extension considérable. Il leur accorda de l'argent et des privilèges soit pour ouvrir des manufactures de lainages, de soieries, des papeteries, des ateliers d'horlogerie, des tanneries, des usines de quincaillerie, soit pour cultiver dans les sables de sa province centrale le tabac, les arbres fruitiers, les légumes et les fleurs.

L'Angleterre bénéficia aussi de l'expulsion des protestants par Louis XIV ; elle renouvela ses procédés de fabrication de la chapellerie, des tapisseries, des toiles peintes, de la batiste, des soieries, des modes. Tout un quartier de Londres, celui de Spitalfields, se livra à l'industrie des taffetas de soie. Un certain nombre de réfugiés demandèrent à passer en Amérique, à New-York ou dans la Virginie ; d'autres formèrent un régiment qui contribua au gain de la bataille de la Boyne, en 1690.

La Suisse, à cause de sa proximité et de ses affinités avec la France, reçut plusieurs familles françaises sur les bords du lac Léman et sur la Linth-Limmat. La fabrication des soieries et l'horlogerie, à Zurich et à Genève, sont d'importation française. Mais la majorité des protestants se dirigèrent, semble-t-il, vers la Hollande, terre de liberté, terre hospitalière où le gouvernement de Guillaume d'Orange ouvrit des maisons de refuge pour les femmes et les enfants, où des souscriptions publiques fournirent aux malheureux émigrants des moyens d'existence. A Rotterdam, à La Haye, à Leyde, à Haarlem, à Amsterdam, les Français trouvèrent à s'employer dans les nombreuses papeteries, imprimeries et librairies, d'où partaient les pamphlets dirigés contre le roi de France, et la fameuse *Gazette de Hollande*. Les arts mécaniques

enrôlèrent un grand nombre d'ouvriers. Ceux qui préférèrent vivre aux colonies furent transportés gratuitement au cap de Bonne-Espérance, où ils plantèrent les vignobles de Constance et se mêlèrent aux colons hollandais (race des Boers). Il en vint même à Surinam, dans la Guyane centrale.

L'effet politique de la révocation de l'Édit de Nantes ne fut pas moins désastreux. D'abord, les puissances protestantes irritées s'unirent par esprit de solidarité et par besoin de vengeance ; la Ligue d'Augsbourg groupa dès 1688 tous les ennemis de Louis XIV autour de son rival, consacré champion du protestantisme, et la Révolution d'Angleterre, qui eut lieu la même année, valut à Guillaume de Hollande la couronne arrachée à son beau-père Jacques II Stuart.

Il est certain que les coalisés comptaient sur le concours des protestants français restés dans leurs foyers et frémissants de haine. Mis hors la loi, ceux-ci ne cessèrent de conspirer dans les districts où ils étaient en nombre, comme dans la région des Cévennes. Leurs *ministres*, cachés dans *le désert*, entretinrent leur fanatisme et, à la première occasion, leur firent prendre les armes. On eut, en pleine guerre de la succession d'Espagne, la révolte des *Camisards*, avec des chefs redoutables tels que Roland et Jean Cavalier. Le gouverneur du Languedoc et le maréchal de Montrevel furent battus dans les montagnes et il fallut immobiliser un corps d'armée, rappeler Villars des bords du Rhin. L'heureux général ne vint à bout des huguenots que par ses talents militaires et son habileté politique (1704).

DERNIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS XIV

Les dernières années du règne du grand Roi ont été des années d'expiation, pendant lesquelles, il faut le reconnaître, Louis XIV se conduisit noblement. De 1700 à 1713, la France eut à lutter contre toute l'Europe pour défendre Philippe V d'Espagne ; 450 000 soldats furent appelés sous les drapeaux. Aux maux de la guerre et de l'invasion vinrent s'ajouter des calamités publiques. Le terrible hiver de 1709 éprouva l'Europe entière, la France surtout. Tous les cours d'eau, le Rhône lui-même, gelèrent ainsi que la mer sur les côtes. Les oliviers périrent dans le Midi. Les séances de tribunaux, les spectacles étaient suspendus ; le roi n'osait sortir. La disette, la famine et les maladies sévirent au printemps suivant. Le mécontentement perçait partout. A Marseille, le peuple fut rationné ; à Paris, il pilla les boutiques. Des femmes poursuivaient les soldats chargés de rétablir l'ordre, en criant : *du pain, du pain!* On insulta le Dauphin dans les rues ; le roi reçut des lettres anonymes qui le menaçaient d'un nouveau Ravaillac. On récita le *Pater Noster* de Louis XIV : *Notre Père qui êtes à Versailles, votre nom n'est plus glorifié, votre royaume n'est plus si grand, votre volonté n'est plus faite ni sur la terre ni sur l'onde. Donnez-nous notre pain qui nous manque de tous côtés ! Pardonnez à nos ennemis qui nous ont battus et non à nos généraux qui les ont laissés faire. Ne succombez pas à toutes les tentations de la Maintenon, et délivrez-nous de Chamillart.*

Par un suprême effort, Louis XIV sortit de ces diffi-

cultés. Il envoya sa vaisselle d'or et d'argent à la Monnaie; Mme de Maintenon mangea du pain bis pour donner l'exemple; la charité privée fit des miracles ; le roi s'humilia jusqu'à demander la paix aux Hollandais. La bataille indécise de Malplaquet, les victoires de Villa-Viciosa et de Denain (1710-1712), les divisions des ennemis, sauvèrent la France. Une épidémie de petite vérole qui ravagea le pays et emporta coup sur coup la duchesse de Bourgogne, le duc et l'aîné de leurs enfants, n'avait point abattu le courage d'un vieillard qui reconnaissait ses torts. Enfin, les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade arrêtèrent les hostilités (1713-1714). Ils étaient surtout avantageux pour l'Angleterre, qui accaparait le commerce de l'Europe et fondait définitivement sa puissance maritime.

La France lui abandonnait les immenses territoires de la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve (avec quelques restrictions), l'Acadie, la moitié de Saint-Christophe, aux Antilles, et consentait à la démolition des remparts de Dunkerque en présence de deux commissaires anglais. L'Espagne lui reconnaissait la propriété de Gibraltar et de Minorque, conquises en 1704 et 1708, et lui concédait l'*asiento* ou droit de transporter les nègres esclaves dans ses colonies, ainsi que le *vaisseau de permission*, ou droit de commercer à Porto-Bello, par dérogation à tous les principes de l'*Exclusif*. Le traité de *sir Méthuen*, imposé dix ans plus tôt au Portugal, avait fait de ce pays un comptoir britannique. Si les Anglais avaient intérêt à recevoir les vins et les fruits, les minerais de la Lusitanie, ils en avaient un bien plus grand à vendre y sans concurrence les produits abondants de leurs manufactures.

L'œuvre de Colbert, son œuvre coloniale et commer-

ciale, était bien compromise. Outre l'amputation de la Nouvelle-France, d'autres désastres avaient affaibli les sources de la richesse nationale. Les contrôleurs de finances, Pontchartrain, Chamillart, pour se procurer quelques maigres ressources temporaires, avaient multiplié les charges et offices de l'industrie et du commerce ; ils avaient créé plus de 40 000 métiers inutiles ou ridicules dans le genre de vendeurs de bestiaux, vendeurs d'huîtres, emballeurs, rouleurs de vins, jurés-crieurs d'enterrement ! De nouveaux et subtils règlements industriels ne firent que gêner les travailleurs, favoriser la fraude ou la contrebande.

Des réformes radicales eussent été nécessaires. Louis XIV ne pouvait s'y résigner; il consulta cependant les chambres de commerce qu'il venait d'établir à Paris, Lyon, Toulouse, Dunkerque, etc. Leurs réponses l'effrayèrent.

Ces assemblées d'hommes expérimentés protestaient contre ce que le colbertisme avait de mauvais : les privilèges excessifs des manufactures royales et l'élévation des tarifs douaniers. Leurs vœux n'eurent pas d'écho à la Cour. Cependant, une opposition formidable naissait, dirigée contre les abus de la monarchie absolue. Trois écrivains la représentent au point de vue économique : Fénelon, Boisguilbert et Vauban.

Fénelon, ce *bel esprit chimérique*, au dire de Louis XIV, a fait le tableau de la France, vers 1712, dans la Lettre qu'il adressa au roi, mais qu'il n'osa signer ; il y déclare que le royaume n'est plus qu'un *grand hôpital désolé et sans provisions.* Dans les livres XII, XIII et XIV du *Télémaque*, il expose plus courageusement ses idées sur le commerce. Il veut qu'il soit libre, car, dit-il, *le commerce est comme certaines*

sources : si vous voulez détourner leur cours, vous les faites tarir.

Boisguilbert, cousin du grand Corneille et auteur du *Détail de la France*, publié en 1697, combattit le système mercantile, réclama la suppression des prohibitions, l'abolition des privilèges en matière d'industrie et de commerce, la liberté de l'agriculture et une plus équitable répartition des impôts.

Cette dernière idée est le thème de Vauban, dans le livre intitulé : *la Dîme royale*.

Sébastien le Prestre *de Vauban*, né à Saint-Léger-de-Fougeret, dans le Morvan, maréchal de France et gouverneur de la citadelle de Lille, n'est pas seulement le plus grand de nos ingénieurs militaires ; il est aussi le premier en date de nos économistes, et l'un des meilleurs *patriotes* (ce terme a été créé par Saint-Simon précisément en son honneur).

Vauban a écrit douze gros volumes manuscrits : *Mes Oisivetés*, dont un, le septième, fut imprimé clandestinement de son vivant. L'édition fut introduite à Paris dans les carrosses du maréchal, mais détruite par ordre du conseil privé du roi (1707).

La Dîme royale, ce livre dangereux pour Louis XIV, débute par une description de la France, à la fin du dix-septième siècle. Vauban établit que la misère est extrême, que 1/10 de la population mendie, que 5/10 sont très gênés, que 3/10 sont embarrassés de dettes et de procès, que le dernier dixième seul est composé de gens riches. Il attribue cet état de choses, non pas à la lourdeur des impôts, mais à leur mauvaise répartition ; il prouve qu'ils pèsent précisément sur ceux qui peuvent le moins les payer. En conséquence, il demande que l'on

renonce à toute exemption, à tout privilège de cette nature, et qu'on remplace les innombrables impôts existants par un impôt unique sur le revenu. C'est ce qu'il appelle la Dîme royale. Il en distingue deux espèces: l'une, sur les fruits de la terre et payable en nature, variant de 1/10 à 1/20 suivant les besoins de l'Etat; l'autre, calculée sur les revenus industriels, commerciaux, et autres, sur les traitements des fonctionnaires, etc...., exigible en espèces et variant aussi du minimum 1/20 au maximum 1/10. Par un sentiment de justice, qui est aussi un sentiment de prudence, il conseille d'abaisser cette quotité du 1/15 au 1/30, en faveur des ouvriers à la journée, tant à la ville qu'à la campagne.

Ces idées furent taxées de révolutionnaires. Jusqu'à la fin, Louis XIV se refusa à toute réforme, aussi sa mort (1715) parut-elle à plusieurs comme une délivrance.

LE SYSTÈME DE LAW

Le grand souci du gouvernement de la Régence, de 1715 à 1723, fut l'état financier du pays. La dette publique s'élevait à 3460000000 de livres, et, chaque année, le déficit montait à 178000000 de livres. Philippe d'Orléans, le neveu de Louis XIV, régent au nom de Louis XV, n'était pas l'homme qu'il fallait dans de telles circonstances. Léger, insouciant, inconstant, *trop ami des plaisirs et trop des nouveautés* (Voltaire), il n'avait guère qu'une sorte de mérite : le dédain de toute *antiquaille* et une intelligence vive qui lui permettait de goûter les théories les plus audacieuses.

Tout d'abord, il laissa faire son conseiller, le duc de Noailles, qui recourut aux expédients habituels : opération du *visa* des créances, par laquelle 600 millions de francs d'effets furent convertis en une somme de 190 millions portant un intérêt uniforme à 4 °/₀ ; refonte des monnaies (cette transformation rapporta 72 millions) ; suppression d'offices et pensions (ce qui procura une économie de 20 millions environ) ; institution d'une *Chambre ardente* pour faire rendre gorge aux fermiers généraux, aux traitants tels que Crozat, Samuel Bernard, Bourret, Nicolas Beaujon. (Le montant des amendes et confiscations atteignit 50 millions de livres.)

La dette de l'Etat se réduisit ainsi à 2 908 000 000 ; mais à moins de faire banqueroute, comme le proposait cyniquement le duc de Saint-Simon, on ne pouvait renouveler de pareilles manœuvres. Sur ces entrefaites, se présenta l'aventurier écossais John Law (ou *Laws*, prononcez Lass).

Law naquit à Edimbourg, en 1671. Par sa mère, il descendait de l'illustre famille des ducs d'Argyle ; son père était un riche orfèvre qui avait joint à son magasin un bureau de banquier. Obligé de quitter son pays pour s'y être battu en duel, John Law parcourut l'Europe, étudiant le mécanisme des banques à Amsterdam, Gênes, Venise, Florence, jouant gros jeu, gagnant beaucoup et menant joyeuse vie. Il conçut l'idée d'un établissement de crédit général qui manierait toutes les finances d'un Etat, et il proposa son plan au roi de Sardaigne, mais, après examen sommaire, celui-ci lui fit répondre : *qu'il n'était pas assez riche pour se ruiner.* Law vint en France en 1708 ; il déploya à Paris un faste inouï, scandaleux. Louis XIV le fit reconduire à la frontière par son

lieutenant de police. Il reparut en 1715, plut au Régent, et devint tout à coup un personnage.

Le système de Law a pour base le *crédit*, force prodigieuse, mal connue ou mal canalisée jusqu'à nos jours. Voici comment raisonnait celui qui en a révélé la puissance : Sans monnaie, il n'y a pas de commerce possible ; plus il y a de monnaie, plus il y a de commerce. Donc, si l'on augmente la monnaie, on multiplie les échanges. Mais la monnaie ne consiste pas uniquement en numéraire ; à côté de la monnaie-métal, il y a la monnaie-papier, la monnaie *fiduciaire*, dont la valeur repose sur la confiance, le crédit (de *credere*, croire, avoir foi). Tandis que les pièces de cuivre, d'argent et d'or sont en quantité limitée, les effets de commerce, les billets privés ou publics peuvent être émis indéfiniment. Il est donc facile d'infuser, dans ce corps qu'on appelle la société, un sang nouveau et régénérateur. Seulement, de même que l'organisme humain comporte l'existence d'un cœur d'où part le sang et où il revient, de même la société doit être pourvue d'une banque, qui donne cours au papier-monnaie et le transforme en valeurs réelles. La Banque d'Etat, imaginée par Law, substituée aux banques particulières, qui sont des organes imparfaits, devait centraliser toute espèce de richesses, les mettre ensuite à la disposition de l'industrie et du commerce. Plus clairement, la banque recevrait des dépôts, servirait un intérêt aux déposants, prêterait de l'argent aux entrepreneurs, et, se faisant payer par ceux-ci un intérêt plus élevé que celui qu'elle servait elle-même, réaliserait un bénéfice sous forme d'escompte.

Ce n'est pas tout. Pourquoi l'Etat, au lieu de favoriser simplement les travaux des particuliers, ne se ferait-il pas à son tour entrepreneur? Pourquoi ne fonderait-il

pas une grande compagnie qui utiliserait les capitaux de sa banque et s'enrichirait, c'est-à-dire enrichirait la collectivité ! Il n'y aurait plus dès lors besoin de contracter des emprunts, ni d'accroître les impôts, et au bout d'un certain temps, la dette publique serait amortie, disparaîtrait.

Est-il nécessaire de faire remarquer combien ce raisonnement est spécieux ? La théorie de Law renferme quatre erreurs fondamentales. Non, il n'est pas vrai que la monnaie soit à elle seule la richesse d'un pays ; il n'est pas vrai que l'on puisse, sans danger, introduire trop de sang dans la circulation du corps. La pléthore est une grave maladie. Non, il n'est pas exact que la monnaie fiduciaire puisse se substituer entièrement à la monnaie d'argent, car elle n'a aucune valeur intrinsèque. Et encore, il est faux que le cours forcé puisse être considéré comme une mesure normale ! Et, enfin, ne doit-on point craindre qu'un gouvernement — surtout une monarchie sans contrôle, sans contrepoids — n'exagère imprudemment les émissions de ses billets de banque pour satisfaire à ses besoins ?

L'historique du système de Law va mettre ces périls en évidence.

Celui que Michelet a surnommé *un merveilleux poète de finances*, ne parvenant pas à vaincre du premier coup les hésitations du Régent, se contenta de se livrer à une expérience personnelle. Il obtint, en 1716, la permission de créer à Paris une banque particulière à son nom, au capital de 6 millions de livres, divisé en 1200 actions de 5000 livres chacune. A l'image de la banque d'Angleterre, cette banque se chargea de l'escompte des effets de commerce à 6 %, puis à 4 % ; elle émit des billets payables au porteur, en écus garantis contre toute altération. La

fixité de cette monnaie et la facilité que Law offrait au remboursement, inspirèrent une confiance générale, et ce fut à qui apporterait son argent à l'heureux banquier. L'usure fut arrêtée; les capitaux dormants trouvèrent un emploi avantageux et sûr; les industriels et commerçants solvables trouvèrent à emprunter dans d'excellentes conditions, et la vie économique fut singulièrement activée.

Témoin de ces succès, le Régent autorisa les comptables des deniers royaux à recevoir les billets de la banque de Law en paiement des impôts, ce qui acheva de leur donner de la vogue. Sans augmenter son capital initial, Law crut pouvoir jeter dans la circulation pour 50 millions de billets. Il était convaincu que cet afflux de monnaie n'aurait pas d'inconvénient, attendu, disait-il, que la monnaie n'a pas de valeur par elle-même, qu'elle n'est qu'*une mesure par laquelle on évalue les marchandises.*

Puis, comme il entendait aller vite en besogne, à côté de sa banque, il fonda une compagnie de commerce, la Compagnie de l'Occident, pour l'exploitation des colonies d'Amérique : Canada et Louisiane. Le capital en fut souscrit par 200000 actions de 500 livres, soit une somme de 100000000 de livres (1717). Au début, la Compagnie, bien administrée et soutenue par la banque dont les affaires prospéraient, tint ses promesses. Pour lui donner plus d'impulsion, comme les actions de 500 livres ne trouvaient preneurs qu'à 300 livres, Law en fit, sous main, acheter un grand nombre *au pair*, et cette manœuvre décida les plus timides ou les plus circonspects. Le Régent ne douta plus de la bonté, de l'excellence du système. En 1718, il déclara la banque de Law, banque *royale*, et décréta que ses billets auraient cours obligatoire.

Quant à la Compagnie, transformée en *Compagnie*

générale des Indes, elle élargit son domaine, reçut le monopole du commerce avec les colonies entières, et éleva le montant de son capital. Aux 200 000 actions primitives, qu'on appelait *les mères*, Law joignit 50 000 actions nouvelles à 550 livres, dites *les filles*, et plus tard 25 000 actions de 1 000 livres qu'on surnomma les *petites-filles*.

Pour faire acheter ces actions, il employa tous les moyens. Par exemple, il fit circuler les bruits les plus extravagants sur la richesse incomparable des pays du Mississipi, sur leurs mines de diamants ; il obtint de la police l'envoi d'une foule de condamnés à la Nouvelle-Orléans ; il décida que, pour obtenir une action de la deuxième ou de la troisième émission, il faudrait justifier de la possession d'un certain nombre d'actions-mères ; enfin, il inaugura le système dangereux des *marchés à prime*, ou *jeu de différence*, s'engageant à payer, au remboursement, une prime égale à la différence du *prix de Bourse* avec *le pair*.

Un agiotage effréné soutint la hausse des actions de la Compagnie des Indes. La rue Quincampoix et la rue Vivienne, où se trouvaient ses bureaux, furent envahies par la foule des acheteurs crédules ; il fallut y placer des grilles et les faire garder militairement. Le taux des *mères*, des *filles* et des *petites-filles* monta à 5 000, 8,000, 10 000 et même 20 000 livres. A acheter et revendre, vendre et racheter, des spéculateurs gagnèrent des fortunes royales.

Tout souriait à Law : le Régent, enthousiasmé, le nomma contrôleur général des finances, lui adjugea le bail des fermes générales, la fabrication des monnaies, la perception des impôts. On ne lui demanda qu'une petite concession : abjurer le protestantisme.

Un moment l'on crut que Law était un enchanteur, qu'il avait trouvé la pierre philosophale, que sous ses heureuses mains *le cuivre devenait or*. L'intérêt de l'argent était tombé en France à 1,25 °/₀ ; les prix des marchandises et des salaires avaient doublé, triplé, quadruplé. Partout s'ouvraient des fabriques, des manufactures ; dans tous les ports on construisait des navires marchands; chacun faisait l'éloge du merveilleux étranger.

Mais cette prospérité n'était que factice. A la fin de l'année 1719, lorsqu'on fit les comptes de la Compagnie des Indes, on s'aperçut avec stupeur qu'il avait été émis pour un milliard de livres de la Banque, pour dix milliards de livres de la Compagnie, au cours du jour, et que les actionnaires ne toucheraient qu'un dividende de 2 °/₀.

L'inquiétude se répandit. Les gens prudents commencèrent à se faire rembourser leurs billets et exigèrent soit du numéraire, soit des valeurs immobilières. C'est ce qu'on appela : ***réaliser sa fortune***.

Law essaya d'enrayer ce mouvement à l'aide de mesures arbitraires. Il *démonétisa* les pièces d'or et d'argent, et, voulant à tout prix sauver sa Compagnie, il commit une dernière et suprême faute : il réunit la Banque, jusque-là indépendante, à la Compagnie des Indes; il lia étroitement leurs destinées ; il les perdit toutes les deux, l'une par l'autre.

L'agiotage redoublant, mais en sens inverse ; l'opinion publique étant désabusée sur la valeur des colonies comme la Louisiane ; des ennemis, des jaloux, des traîtres environnant le *contrôleur des finances*, une panique s'ensuivit, et à la hausse folle des premiers temps succéda une baisse vertigineuse. Les actions descendirent à 5000, 3000, 1000 livres, puis regagnèrent le pair, puis tom-

bèrent à 300, 200, 100, 50, 20 livres, à rien ! Personne ne voulut plus entendre parler ni de la Compagnie ni de la Banque qui s'était solidarisée avec elle.

Tout croula à la fois. Le Régent, furieux de la chute du système, interdit de payer les impôts autrement qu'en numéraire. C'était le coup de grâce. Law se démit de ses fonctions officielles, et lui, que l'on adulait la veille, dut s'enfuir à Bruxelles, comme un criminel, sous les huées et les malédictions (1720). Il alla mourir à Venise en 1729, ayant perdu toute sa fortune personnelle (1 500 000 livres environ) dans la débâcle financière la plus retentissante du dix-huitième siècle.

Les frères Pâris-Duvernay se chargèrent de la liquidation. Ils y parvinrent par une banqueroute déguisée sous le nom de *visa*. La dette de l'Etat fut réduite arbitrairement de 2 222 000 000 de livres à 1 676 000 000.

Pendant longtemps, le crédit devait souffrir de l'insuccès du *système;* pendant longtemps, Banque et papier-monnaie furent impopulaires en France. Il ne faudrait pas croire cependant que Law avait ruiné le pays. En définitive, il n'y avait eu qu'un déplacement des fortunes. Comme tout s'était passé dans les frontières du royaume, les *parvenus* avaient gagné ce que 20 000 familles riches avaient perdu. Les mœurs souffrirent de ces changements, mais l'industrie et le commerce, le commerce maritime principalement, ne furent atteints que fort peu. Le premier moment de stupeur passé, chacun se remit au travail.

CONQUÊTE ET PERTE DES INDES PAR LES FRANÇAIS

Nous en avons une preuve dans l'histoire de la conquête de l'Hindoustan par Dupleix.

Au dix-huitième siècle, le gouvernement de Louis XV comprit l'importance des questions coloniales, mais en les rapetissant, en les subordonnant toujours aux questions même secondaires de la politique continentale. Les Machault, les d'Argenson ne voyaient dans les colonies que des dépendances d'un intérêt restreint, des annexes bonnes à exploiter dans le présent sans préoccupation de l'avenir de la race française.

La paix relative qui régna de 1715 à 1743, les événements de la Régence surtout, avaient été favorables à l'émigration dans le Nouveau Monde. En 1718, fut fondée la Nouvelle-Orléans; un peu plus tard Saint-Louis, au confluent du Mississipi et du Missouri ; une route de poste relia la Louisiane au Canada par la vallée de l'Ohio. Les îles des Antilles, la Guyane et les Mascareignes furent plantées en caféiers, cannes à sucre, girofliers, poivriers. Des cadets de familles nobles, des artisans sérieux et des paysans vinrent les habiter.

Dans les Indes, une Compagnie française qui remontait à Henri IV (1601) avait fait des progrès au temps de Colbert ; son chef-lieu, Pondichéry, datait de 1674. Réorganisée après la chute de Law par les contrôleurs de finances Orry et Fleury, elle fut administrée par un homme d'initiative, Dumas, qui acquit la ville et le territoire de Karikal (1739) et se fit donner par un des successeurs du Grand Mogol le titre de nabab, prestigieux

aux yeux des Hindous. Dumas mourut en 1742 et fut remplacé par Dupleix.

Dupleix n'était pas un inconnu ; ses services antérieurs le désignaient entre tous pour occuper le poste de gouverneur général.

Né le 1er janvier 1697 à Landrecies, près de Maubeuge, il était le fils d'un fermier général, actionnaire influent de la Compagnie des Indes. Il débuta vers 1720 en qualité de commissaire des guerres à Pondichéry. Gouverneur du comptoir de Chandernagor en 1730, il fonda la loge de Patna et s'enrichit par le commerce de *l'Inde en Inde*, c'est-à-dire par le cabotage des ports de l'Arabie jusqu'à ceux des Philippines et du Japon.

Lorsqu'il prit la direction des affaires de la Compagnie, l'Hindoustan était divisé en une foule de petits Etats rivaux les uns des autres ; la féodalité des radjahs, nababs, soubabs, etc., avait triomphé de l'unité monarchique depuis la mort d'Aureng-Zeb, en 1707.

Dupleix comprit qu'il était facile d'intervenir dans les querelles intestines du pays en soutenant tel prince contre tel autre. Les compétiteurs qu'il aiderait à vaincre se montreraient reconnaissants et il ne leur demanderait ni argent, ni marchandises, mais des concessions de territoires. Pour réussir tout à fait, il fallait évincer les Anglais qui poursuivaient le même but. Quant aux Portugais et aux Hollandais, malgré leur droit de priorité, ils ne comptaient presque plus dans l'Inde péninsulaire. Les premiers conservaient à grand'peine Diu, Goa et Calicut ; les seconds se contentaient de la riche île de Ceylan.

La Compagnie anglaise, dont nous connaissons les origines, ne paraissait pas alors bien redoutable. Or, il arriva qu'elle fut soutenue énergiquement par le gouvernement

d'Angleterre, tandis que Dupleix, choisi par sa Compagnie mais nommé par le roi de France, eut à lutter contre ses ennemis et à la fois contre ceux dont il tenait ses fonctions.

Il profita de ce que la guerre de la Succession d'Autriche (1741-1748) mettait aux prises les deux nations pour déloger ses concurrents de la côte de Coromandel, et, afin de ne rien négliger, il appela à la rescousse un de ses collègues, le gouverneur des Mascareignes, La Bourdonnaye.

Ce dernier, né à Saint-Malo en 1699, s'était illustré par l'occupation des îles Rodrigues et de Mahé des Seychelles. Avec une flottille qui lui appartenait, il répondit à l'invitation de Dupleix et vint combattre à ses côtés. Malheureusement, l'accord de ces deux chefs ne dura pas longtemps. Ils étaient égaux en grade, égaux en ambition. La seule différence qu'il y eût entre eux est que La Bourdonnaye pensait et agissait comme un marchand et ne comprenait rien à la politique patriotique de son associé. Leur mésintelligence éclata à propos de l'affaire de Madras.

La Bourdonnaye, après avoir vaincu l'amiral Peyton devant Negapatam, s'empara de Madras (1746). Sans consulter Dupleix, il signa avec les Anglais un traité par lequel il s'engageait à leur rendre la ville moyennant une rançon de neuf millions de livres, lorsque la paix serait rétablie en Europe. Avec raison, Dupleix le désavoua ; il désirait garder Madras ou la détruire à jamais. C'était une condition indispensable de l'agrandissement des colonies françaises du Carnatic.

Ne parvenant pas à convaincre La Bourdonnaye, il n'hésita pas à l'accuser de trahison auprès du Conseil directeur de la Compagnie, à Paris. La Bourdonnaye,

rappelé en France, jeté à la Bastille, relâché après trois années de mauvais traitements et réduit à la misère, ne cessa de protester contre la conduite de Dupleix. Il émut l'opinion publique et tout le monde prit Dupleix pour un



rival égoïste et jaloux. Du reste, le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu en 1748, stipula que Madras serait rendue aux Anglais en échange de l'île de Cap-Breton, arrachée à la France pendant le cours des hostilités.

Malgré le rétablissement de la paix générale, Dupleix continua une lutte sourde contre la Compagnie anglaise

des Indes. Aucun article du traité ne lui interdisait le droit d'acquérir des comptoirs; il se mit à l'œuvre avec ardeur.

Secondé par la diplomatie de sa femme, *la princesse Jeanne;* ayant à sa disposition une petite armée de 600 Européens et de 3000 réguliers hindous (*les cipayes*) qu'il avait disciplinés et instruits, il accomplit des prodiges comparables à ceux des anciens *conquistadores.* La supériorité de son armement et de sa tactique, la valeur de ses officiers tels que l'ingénieur Paradis, le marquis d'Auteuil et le marquis de Bussy, l'habileté et la souplesse de son esprit, lui permirent de dissiper des nuées d'Hindous, de gagner l'amitié de plusieurs nababs et de prendre pied sur tout le littoral du Carnatic et des Circars (côte de Coromandel).

Il soutint Murzapha-Jung, Tchunda-Saïb et Salabut contre leurs rivaux qu'appuyaient secrètement les Anglais. En 1749 et 1750, d'Epréménil, avec 400 soldats, repoussa à Arçote 100000 indigènes; Paradis, avec 230 Français et 700 cipayes, gagna la bataille de San-Thomé sur 100000 autres ennemis; de Bussy, à la tête de 565 Français et de 2000 cipayes, envahit et conquit le Nizam.

Salabut-Singh, délivré d'une invasion mahratte par Dupleix, lui donna, par gratitude, toute la côte des Circars jusqu'à la pagode de Djaggernat et c'est alors que les Français fondèrent le comptoir de Yanaon (1750). Les possessions directes et les pays alliés de la Compagnie française représentèrent à cette époque le tiers de l'Inde avec une population de 30 millions d'habitants. A peu de distance de Mazulipatam s'éleva la capitale nouvelle : *Dupleix-Faty-Abad* (*la ville de la Victoire de Dupleix*).

Les frais d'occupation et de premier établissement n'empêchèrent pas le vainqueur d'offrir à sa compagnie un bénéfice net de 50 millions de livres dès l'année 1751.

Mais ce qu'on a peine à imaginer, c'est que ce revenu fut jugé insuffisant. Le conseil directeur blâma le gouverneur général pour s'être laissé entraîner par l'amour de la gloire ; il craignit que ses conquêtes ne fussent qu'éphémères ; il les jugea dangereuses, susceptibles d'entraîner des complications diplomatiques.

Et, en effet, le gouvernement anglais, inquiet des progrès de Dupleix, prit fait et cause pour sa compagnie rejetée dans l'ombre, ruinée, perdue dans l'esprit des Hindous. Il exigea de Louis XV le rappel du conquérant.

Louis XV fut aussi lâche que maladroit. Il envoya à Pondichéry, avec pleins pouvoirs, un de ses fonctionnaires nommé Godeheu (1753). Godeheu convoqua les employés de la compagnie et leur communiqua le décret par lequel il était nommé gouverneur général en remplacement de Dupleix. — « Vive le roi ! » s'écria Dupleix, qui était présent, et, sans murmurer, sans récriminer, le héros quitta l'empire qu'il avait donné à son roi, à sa patrie, pour venir se justifier à Paris, comme autrefois l'avait fait l'infortuné La Bourdonnaye. Sa fortune personnelle, plus de 13 millions de livres, il l'avait dépensée pour soutenir son œuvre ; c'est en vain qu'il en réclama le remboursement. On le repoussa de partout, lui faisant entendre qu'on usait de clémence à son égard, puisqu'on lui faisait grâce de la prison. Dupleix mourut, lui aussi, de misère, en 1763.

Godeheu s'était empressé d'accorder à la compagnie anglaise une convention, en vertu de laquelle Français et Anglais restituaient aux princes hindous toutes les terres qu'ils avaient pu recevoir d'eux à un titre quelconque depuis 1748. Véritable marché de dupes ! car, si la compagnie française rendait ainsi un immense domaine gagné par le génie, la compagnie anglaise ne rétrocédait que

quelques comptoirs insignifiants, et, désormais, le champ restait ouvert à son activité.

Voilà ce qu'on appelle le traité Godeheu, traité de honte (1754). Louis XV et Machault en sont responsables. Un roi indigne avait sacrifié Dupleix par peur de la guerre; cette guerre qu'il redoutait, il ne l'évita pas cependant. Elle commença deux ans après. C'est la guerre de Sept Ans (1756-1763).

CONQUÊTE DE L'INDE PAR LES ANGLAIS

Dans sa disgrâce, Dupleix avait prié qu'on laissât à Bussy un commandement aux Indes. Il prévoyait que les Anglais chercheraient vite à tirer parti de la situation, et il avait confiance dans les talents de son gendre, seul capable de continuer sa politique. Bussy fut abandonné dans le Carnatic qu'il s'obstina à garder.

La compagnie anglaise, au contraire, prit l'offensive. Elle s'appropria les idées de Dupleix; elle augmenta ses effectifs militaires; elle intervint à son tour dans les affaires intérieures de l'Inde. Elle trouva pour la servir deux hommes de grande valeur et de peu de scrupules, Pitt en Angleterre, lord Clive en Asie.

Lord Clive est le Dupleix des Anglais; il ressemble à Dupleix, à la moralité près. Né en 1725, fils rebelle, embarqué de force pour les Indes, où il fut d'abord simple commis, puis officier, il gagna ses hauts grades pendant la guerre de Sept Ans.

Le souverain du Bengale, Souradja-ud-Daoula, avait fait périr 146 prisonniers anglais dans le Trou-Noir *(black hole)*. Pour venger les victimes, Clive sortit de

Calcutta à la tête du 39e régiment de ligne, celui-là même qui s'intitule encore *primus in Indis.* Avant de combattre, il s'entendit avec un traître, Meer-Jaffier, premier ministre de Souradja. Les 40000 fantassins et les 18000 cavaliers du nabab du Bengale furent mis en déroute par les 3000 soldats de Clive, à la mémorable bataille de Plassey, sur le Gange (1757). Souradja, détrôné et tué, fut remplacé par Meer-Jaffier, qui se reconnut le vassal des Anglais. Clive, suivant la coutume anglaise, fut récompensé magnifiquement : on le créa lord, comte de Plassey et gouverneur général des Indes.

Il se retourna alors contre les Français. A l'incapable Godeheu avait succédé Lally-Tollendal, un brave soldat, Irlandais de naissance, homme honnête, franc, passionné pour son pays d'adoption, mais fort mauvais diplomate, dont les allures hautaines, le ton cassant, la brutalité, mécontentèrent les anciens compagnons de Dupleix, et irritèrent les Hindous restés fidèles à la compagnie française.

Lally-Tollendal, attaqué par Lawrence et par lord Clive, fut d'abord vainqueur à Arcote, et s'empara du fort Saint-David ; mais, battu à *Vandavachy*, il recula jusqu'à Pondichéry, où il soutint un siège héroïque (1760-1761).

Le général Coote le contraignit à capituler. Emmené captif en Angleterre, il apprit que la compagnie française, d'accord avec le roi, faisait retomber sur lui toute la responsabilité de la défaite. Il voulut faire face à ses calomniateurs et demanda l'autorisation de venir à Paris. Mal lui en prit : convaincu de vexations contre les Hindous, de trahison contre les Français, jugé par l'ignorance et par l'envie, il fut, au bout d'un martyre de dix-huit mois, condamné à mort, décapité en place de Grève, *un*

bâillon dans la bouche, un bandeau sur les yeux. Bien plus tard, son fils, aidé par Voltaire, réussit péniblement à réhabiliter sa mémoire.

Le traité de Paris (1763) consacra aux Indes le triomphe de la compagnie anglaise. Il ne nous laissa, des conquêtes de Dupleix, que les cinq comptoirs que nous possédons encore, huit loges ou quartiers de commerce, et le droit dérisoire d'entretenir *un homme armé* à Mahé !

Lord Clive, investi de tous les pouvoirs, administra avec habileté. Très fortement jalousé à cause de sa fortune rapide, il dut, lui aussi, lui encore, comparaître devant un tribunal à Londres. Il fut acquitté, mais atteint du *spleen*, abreuvé de dégoûts, il se suicida.

On l'avait remplacé, en 1767, par un homme qui est le type du pirate anglo-saxon, l'aventurier Warren Hastings. Excellent administrateur, Hastings fut le premier à appliquer le *Bill régulateur*, qui donnait au gouvernement anglais le droit de surveiller les affaires politiques de la compagnie. Bon général, il annexa la côte d'Orissa et délogea les Mahrattes de leurs abris fortifiés dans les montagnes des Ghatts. Il ne rencontra un rival sérieux que dans le Mysore. Hayder-Ali, conseillé par le marquis de Bussy, le repoussa deux fois des murs de sa capitale Haïderabad, fit alliance avec la France pendant la guerre de l'Indépendance américaine, et reçut des secours du bailli de Suffren, envoyé par Louis XVI (1781-1783). Son fils, Tippoo-Saëb, continua la résistance, mais finit par succomber, et le Mysore devint province anglaise.

Warren Hastings fit peser sur les Indes un régime d'oppression. Le pillage, les tortures, la famine terrorisèrent les malheureux Hindous, et à un tel point que Burke, Fox, Sheridan, quelques Anglais généreux,

osèrent enfin dénoncer les exactions, les crimes du *Verrès moderne*.

Le procès de Warren Hastings dura dix ans, de 1785 à 1795; il se termina par l'acquittement de l'accusé et aussi par sa condamnation aux frais énormes qu'avait occasionnés la comparution de milliers de témoins.

Après Warren Hastings, lord Cornwallis, lord Wellesley, lord Minto achevèrent la conquête du Dekkan et de la vallée du Gange. On peut dire qu'à la fin du dix-huitième siècle, l'Inde appartient aux Anglais, à l'exception du bassin de l'Indus.

PERTE DU CANADA PAR LES FRANÇAIS

Le même traité de Paris (1763) qui nous enleva les Indes nous fit perdre un autre monde colonial : l'Amérique française. Cette histoire est lamentable, à ne considérer que l'impéritie du gouvernement monarchique ; elle est, par contre, réconfortante si l'on envisage les aptitudes réelles des Français à coloniser, à peupler, à défendre leurs possessions. On a exagéré la puissance de ce préjugé qui, au dix-huitième siècle, empêchait les « honnêtes gens » de s'expatrier. Il y avait bien 10000 familles françaises, soit 90000 personnes au Canada et dans la Louisiane vers 1750, et elles opposèrent à l'avidité anglaise une admirable résistance. Louis XV les abandonna à leurs faibles ressources ; elles ne désespérèrent point pour cela et trouvèrent chez les Peaux-Rouges : Hurons, Iroquois, Algonquins, etc., dont elles avaient su gagner l'amitié, des auxiliaires précieux.

Les Anglais occupaient, nous le savons déjà, le pays

compris entre les monts Alleghanys et l'océan Atlantique, depuis la baie de Fundy, appelée alors baie Française, au Nord, jusqu'à la Floride espagnole, au Sud. Un peu avant la guerre de Sept Ans, ils débouchèrent au delà des montagnes et prétendirent s'emparer de la ligne de l'Ohio, *la belle rivière.*



COLONIES FRANÇAISES ET ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD avant 1763

Le gouverneur du Canada, le comte de la Galissonnière, fit construire des forts : Beauséjour, Frontenac, Toronto, de Chartres et Duquesne, pour assurer les communications entre les pays du Saint-Laurent et ceux du Mississipi.

Les colons de la Nouvelle-Angleterre et de la Virginie levèrent des milices de volontaires pour détruire le fort

Duquesne. Ils assassinèrent un officier envoyé pour parlementer, Villiers de Jumonville, mais ils échouèrent dans leur attaque (1754). Le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, le marquis de Vaudreuil, vengea de Jumonville et chassa les Anglais du fort Necessity qu'ils avaient opposé au fort Duquesne, sur la rive gauche de l'Ohio. L'expulsion des Français d'Acadie, leur douloureux exode (*lire le poème d'* « *Evangéline* » *par le poète américain Longfellow*), les actes de piraterie de l'amiral Boscawen, les insultes faites au pavillon royal dans les Antilles, forcèrent enfin Louis XV à déclarer la guerre (1756).

Il la conduisit mollement en dehors de l'Europe. Lord Chatam, au contraire, considérait la conquête du Canada comme le véritable enjeu de la grande partie qui s'engageait.

Les Canadiens français n'eurent à compter que sur eux-mêmes. Les *coureurs des bois*, ainsi qu'ils se surnommaient, étaient habitués à tous les dangers, à toutes les privations ; c'étaient d'excellents chasseurs qu'une expédition de quinze mois dans les solitudes glacées où vivent les animaux à fourrures n'effrayait pas. Ils se groupèrent autour du marquis de Montcalm, venu de France avec trois mille soldats.

Montcalm, né en 1712, aux environs de Nîmes, était doué de sang-froid. Très élégant dans ses manières, très distingué dans ses discours et ses écrits, à la fois passionné et réfléchi, il commença par remettre de l'honnêteté dans le commandement. Avec des contingents dérisoires, il parvint à tenir en échec 1 200 000 colons anglais, parmi lesquels Washington et Franklin ; avec quelques vaillants lieutenants, les chevaliers de Lévis et de Bougainville, il eut raison de la discorde, de la concussion dont le gouver-

neur Bigot, de triste mémoire, avait donné l'exemple, de la famine, de tous les fléaux. Dès l'ouverture des hostilités, il s'empara par surprise des forts William-Henry et Oswégo. William Pitt envoya contre lui 30000 hommes de l'armée régulière auxquels se joignirent 60000 miliciens américains, et, contre ces masses compactes, Montcalm lança bravement 5000 soldats et marins renforcés, il est vrai, de 15000 coureurs des bois et de quelques Peaux-Rouges. En 1758, il remporta la victoire de Carillon, une victoire *à la Pyrrhus,* car les rangs des vainqueurs allaient s'éclaircissant.

Bougainville vint à Versailles réclamer des renforts. Berryer, le ministre de la marine, l'arrêta net dès les premiers mots : « Monsieur, lui dit-il, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries ! »

Sans perdre patience, Montcalm enrôla des indigènes et put mettre en ligne 5500 combattants pour essayer d'arrêter les trois armées de Prideaux, d'Amberst et de Wolf, fortes de plus de 50000 hommes bien équipés et pourvus de munitions. Il sauva la citadelle de Niagara et gagna la bataille de Montmorency ; mais, épuisé de tant de fatigues et entouré d'un cercle de feu, il fut vaincu et tué sur le plateau d'Abraham, à la journée de Québec, le 13 septembre 1759. Les Anglais perdirent, de leur côté, le général Wolf, et, pour honorer également les deux illustres chefs qui étaient tombés ensemble, ils les enterrèrent dans le même tombeau.

Le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, résista encore quelque temps à Montréal. Un ordre formel de Louis XV l'obligea à capituler. « Enfin, s'écria Mme de Pompadour, le roi dormira tranquille ! »

Le roi ne se piquait pas de faire la paix en *marchand.* Il s'empressa, au traité de Paris, de livrer à l'insatiable

Angleterre toutes les colonies de l'Amérique du Nord habitées par 82 000 Français, et, comme si ce n'était pas assez d'un tel sacrifice, il fit don au roi d'Espagne, son inutile allié, de la Louisiane déjà florissante, de la Louisiane qui renfermait 7000 de nos nationaux et qui faisait avec Saint-Domingue un commerce d'environ cinq millions de livres par an. L'Angleterre ne consentit à cette cession qu'après avoir enlevé à l'Espagne la presqu'île de la Floride. Ainsi elle parvenait à ses fins, ainsi elle dépossédait les Français d'un continent où ils auraient dû dominer, où leur race s'est perpétuée malgré les événements politiques, où ils avaient démontré à leurs détracteurs qu'ils possèdent aussi bien que les autres peuples les qualités nécessaires à la colonisation.

Saint-Pierre et Miquelon, deux rochers ; le droit de pêche sur le grand banc de Terre-Neuve ; le privilège contesté du French-Shore (rivage français), voilà tous les vestiges de notre ancienne suprématie dans cette partie du monde. Les Anglais, intelligemment, laissèrent à leurs nouveaux sujets leur religion, leurs lois, l'usage de leur dialecte, leurs biens.

Le traité de Paris, en outre du Canada et des Indes, avait donné à l'Angleterre les îles Grenade, Saint-Vincent, Tabago et la Dominique aux Antilles.

MINISTÈRE DE CHOISEUL

Pendant le long règne de Louis XV, fatal aux intérêts français, un seul ministère est grand et encore seulement par comparaison : c'est celui de Choiseul, de 1758 à 1770. Il est caractérisé par un essai de relèvement de la politique extérieure.

En pleine guerre de Sept Ans, après Rosbach, la faveur de Mme de Pompadour plaça à la direction des affaires étrangères le comte de Stainville, plus connu sous le nom de duc de Choiseul.

Il avait été ambassadeur à Rome; il était demeuré trois ans dans ce poste difficile, s'initiant aux finesses et aux roueries de la carrière diplomatique. De là, il était passé à l'ambassade de Vienne, où il se fit bien venir de la noble Marie-Thérèse.

Enfin, il succéda au cardinal de Bernis qui avait cessé de plaire à Versailles et le premier de ses actes fut de resserrer l'alliance entre la France et l'Autriche. Il sut rester fidèle à cette amitié.

Choiseul est difficile à juger impartialement, car il réunit les qualités et les défauts les plus contradictoires. Esprit profond, caractère léger, tantôt sage, tantôt téméraire, cet homme, d'une laideur spirituelle, savait en imposer à ses adversaires par ses épigrammes, et par ses épigrammes aussi il mécontentait souvent ses meilleurs amis. Le poète Gresset l'a dépeint, trait pour trait, dans son type principal de la comédie du *Méchant*.

Nous n'avons pas à examiner toute sa vie publique; mais nous ne devons pas oublier qu'il a ranimé la marine française, amélioré le recrutement de l'armée, autorisé en certaines circonstances la libre circulation des grains, cherché à supprimer les maîtrises dans les corporations, abaissé les tarifs douaniers, innové la pratique de l'*exequatur* et donné aux consuls à l'étranger une existence officielle (1769).

Ce qui nous importe le plus ici, ce sont les tendances, l'orientation et parfois les succès de sa politique à l'égard de l'étranger. On peut dire qu'il a tiré d'une situation mauvaise tout ce qu'on pouvait en espérer et qu'il a

rendu de grands services au pays, à son commerce et à ses colonies.

La France était battue sur le continent et sur les mers lorsque Choiseul eut l'idée d'opposer à la coalition anglo-prussienne une sorte d'union latine. Tous les Bourbons régnants, ceux de France, d'Espagne, de Naples et de Parme-Plaisance, convinrent de se soutenir mutuellement par un traité d'alliance offensive et défensive. Ce fut le *Pacte de Famille* (1762). L'entente survenait trop tard ; elle n'atténua point les désastres militaires ni la rigueur des traités de Paris et d'Hubertsbourg (1763), mais Choiseul méditait sa revanche.

De tous côtés, il prépara des soucis et des embarras à l'Angleterre. Un peu auparavant, il avait convié les puissances maritimes secondaires : Danemark, Suède et Russie, à former la *Ligue des Neutres* contre les prétentions anglaises touchant la navigation de la Baltique, le droit de visite et le principe du blocus fictif.

Dans les années qui suivirent, il persuada à la Hollande et au Portugal d'adhérer à la Ligue et il les affranchit, en partie, de leur sujétion commerciale vis-à-vis de Londres.

Il entra en négociations avec le sultan, à l'effet de lui acheter l'Egypte, ce qui aurait fermé aux Anglais une des routes des Indes. Il retarda, tant qu'il conserva le pouvoir, le démembrement inévitable de la Pologne ; il fit deux tentatives de colonisation et annexa deux provinces à la France.

Vers la Guyane, Choiseul dirigea un convoi de 15000 émigrants. Ces malheureux, recrutés dans la lie des populations urbaines, inaptes à tout travail agricole, indisciplinés et vicieux, périrent en grand nombre sous le climat malsain de Cayenne. On en rapatria 3000 au bout de deux ans.

A Madagascar, le comte de Maudave conduisit un groupe de volontaires qui construisirent un fort, des magasins, plantèrent des vignes et des pieds de tabac, des cotonniers. Maudave fut bien reçu par les chefs des tribus environnantes, et si Choiseul, trop indécis, l'avait secouru à temps, nul doute que ce vaillant n'eût réussi comme il le méritait. Alors l'Angleterre, inquiète, pesa sur l'esprit de Louis XV et Maudave eut le sort de Dupleix.

Choiseul montra plus de fermeté dans l'affaire de l'acquisition de la Corse. On sait qu'il se fit céder cette île par les Génois incapables de la garder et endettés de 40 millions de francs vis-à-vis de la France. Dédaignant les menaces britanniques, le ministre envoya le marquis de Marbeuf combattre Paoli, et les Anglais eurent beau fournir de l'argent et des armes aux patriotes corses, l'île finit par se soumettre en 1768.

La réunion de la Lorraine exigea moins de frais et moins de ténacité. Choiseul n'eut qu'à invoquer les clauses du troisième traité de Vienne de 1738 et l'Europe ne contesta point la légitimité de la succession de Stanislas Leczinski (1766).

Telle est, en raccourci, l'œuvre de Choiseul. Il est regrettable que ce ministre soit tombé victime d'une intrigue de cour en 1770. « *Tout ce qui restait de l'honneur français à Versailles en sortit avec lui* », a dit Henri Martin. Sa politique réparatrice fut reniée par le trop fameux triumvirat. Pourtant, les troubles qu'avait fomentés Choiseul dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord devaient bientôt produire leurs résultats et amener l'émancipation des Etats-Unis. Si l'empire colonial de la France s'était dissous, celui de l'Angleterre allait se dissocier.

L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

En signant l'abandon du Canada à l'Angleterre, Choiseul se serait écrié : *Nous tenons les Anglais; encore quelques années et toutes leurs colonies d'Amérique leur échapperont.* Sa prophétie s'est réalisée, incomplètement il est vrai. L'affranchissement des Etats-Unis actuels est, en effet, une des conséquences indirectes de la conquête du Canada français.

Avant de retracer les phases de la guerre de l'Indépendance américaine, il est indispensable de rappeler la formation des *treize colonies.*

Dans l'ordre chronologique, la *Virginie* (ainsi appelée en l'honneur de la reine Elisabeth — la Reine Vierge) est la plus ancienne (1587). Une Compagnie de commerce, dite de Londres et de Plymouth, y fit faire des plantations de tabac, de maïs et de cotonniers (1606).

Charles Ier accorda à un seigneur irlandais, lord Baltimore, le privilège de gouverner une région voisine : ce fut le *Maryland :* la terre de Marie (en l'honneur de la reine Henriette-*Marie* de France).

Ainsi naquirent les *Colonies du Sud*, faiblement peuplées, et où les Anglais, à la recherche des mines d'or qu'ils ne rencontrèrent pas, se firent cultivateurs, planteurs, en prenant comme ouvriers des esclaves nègres d'Afrique.

Les guerres civiles et religieuses du milieu du dix-septième siècle déterminèrent à plusieurs reprises une émigration intense vers ces pays nouveaux. Sous le règne de Charles Ier, et avant qu'eût éclaté la Révolution

de 1648, le navire *la Fleur de Mai* débarqua au cap Cod quelques centaines de puritains qui fuyaient la tyrannie royale et l'oppression anglicane. Ces réfugiés bâtirent la ville de Boston, qui devint la capitale du *Massachusets* (1630). Les Etats de *New-Plymouth,* du *Connecticut* et de *New-Haven* offrirent également un asile aux victimes des Stuarts. L'ensemble de ces quatre colonies fut désigné par le nom de Nouvelle-Angleterre, terre de liberté dont les colons jouissaient de tous les droits civils, politiques et religieux.

. Les *Colonies du Nord* se distinguèrent de celles du Sud par leur population plus nombreuse et plus laborieuse, plus jalouse de sa dignité. Elles furent *démocratiques* et *presbytériennes,* tandis que les autres étaient plutôt *royalistes* et *anglicanes.*

Entre ces deux groupes s'organisèrent des *colonies de jonction.* Il faut entendre par cette expression les établissements suédois et hollandais, tels que ceux de l'Hudson et de la Delaware, qui tombèrent peu à peu entre les mains des Anglais, à l'époque de Charles II. La Nouvelle-Belgique devint la *New-Jersey* (1667), la Nouvelle-Amsterdam, l'Etat de *New-York* (1683). La *Delaware* suivit de près.

En 1681, Charles II avait donné à défricher à la secte des *quakers,* que conduisait William Penn, une vaste région forestière située au nord de la baie de Chesapeake : ce fut la *Pennsylvanie,* dont le chef-lieu s'appela Philadelphie (la *ville des frères amis*).

Les colonies du Sud, favorisées après la Restauration des Stuarts, avaient reçu un appoint considérable d'émigrants. Elles s'étendirent sous le nom de *Caroline* (en l'honneur de Charles II), et le port qui y fut fondé alors s'appela Charleston (la ville de Charles). Bientôt cette

province, très étendue, se divisa en Caroline du Nord et Caroline du Sud.

Au dix-huitième siècle, une dernière colonie s'ajouta aux douze premières. Placée entre la Caroline du Sud et la Floride, alors espagnole, elle fut dénommée *Géorgie* (en l'honneur de Georges Ier de Hanovre) (1732).

En résumé, les treize colonies primitives définitivement constituées comptaient, au moment de leur révolte, 1200000 habitants européens et faisaient un commerce de 80 millions avec l'Angleterre, dont 50 millions à l'importation. Bien entendu, elles vivaient sous le régime de l'*Exclusif*, c'est-à-dire qu'elles ne pouvaient pas se livrer à d'autres industries que les industries agricoles et qu'elles étaient forcées de s'approvisionner de produits manufacturés en Angleterre, *exclusivement*.

Mais si elles n'avaient pas de liberté économique, elles se distinguaient de toutes les autres colonies européennes en ce qu'elles pratiquaient, dans une large mesure, le *self-government* (le gouvernement par soi-même). Sans doute, il y avait des différences de traitement. On distinguait les *gouvernements principaux*, où l'autorité appartenait à un fonctionnaire nommé par la Couronne; les *gouvernements de propriétaires*, dans lesquels dominait un directeur de Compagnie de commerce agréé par le roi; les *gouvernements à chartes*, où tout était réglé par une assemblée locale souveraine; mais, dans chacune de ces colonies, il y avait une Chambre que l'on consultait toujours pour les affaires d'intérêt général.

Tous les colons étaient citoyens et au même titre que les Anglais d'Europe; ils bénéficiaient du régime parlementaire : liberté individuelle garantie par l'*habeas corpus*, liberté de réunion, de pétition, de la presse; institution du jury en matière criminelle, etc..., et droit

d'être consultés sur les dépenses publiques, partant sur le vote des impôts.

Ils étaient tous profondément attachés à la mère-patrie, tous soucieux de sa grandeur; ils l'avaient bien montré lors de la guerre contre les Français du Canada. Tant que leurs droits furent respectés, ils se conduisirent en enfants loyaux, fidèles et dévoués de l'Angleterre. Mais il vint un moment où la métropole commit la maladresse de les traiter comme l'Espagne, la Hollande et la France traitaient leurs colons; où elle eut le tort de les considérer comme des *sujets*. Alors ils prirent les armes. La révolte des futurs Etats-Unis fut causée par la violation d'un principe qui passait pour incontestable et qui aurait dû demeurer incontesté.

Aussitôt terminée la guerre de Sept Ans, le cabinet britannique de lord Granville émit la prétention de faire supporter aux colons d'Amérique les frais qu'avait occasionnés la conquête du Canada, sous le prétexte assez plausible qu'ils étaient les premiers à profiter de cette acquisition. Malgré l'opposition clairvoyante de lord Chatam, le premier des Pitt, et de Fox; sans prendre l'avis des Chambres provinciales des treize colonies, il établit en Amérique l'impôt du papier timbré (1765). Des protestations véhémentes s'élevèrent contre l'incorrection et l'illégalité d'une pareille mesure. Le ministère Granville tomba. Le chef qui le remplaça, lord North, abolit l'impôt du timbre mais le remplaça par des taxes d'ailleurs fort modérées sur le thé, le café, le papier, le cuir et les couleurs. A cette nouvelle provocation, les Américains répondirent en formant des ligues de *non-importation* et ils résolurent de se priver des produits fabriqués d'origine anglaise plutôt que de subir l'arbitraire. Irré-

solu, lord North retira toutes les taxes, à l'exception de celle qui frappait le thé (1773). Cette faiblesse et cet entêtement décidèrent les Américains à résister plus énergiquement que jamais, et la convention de Boston qui les réunit dans la défense de leurs intérêts fut suivie, à bref délai, d'un acte positif : des jeunes gens de Boston, costumés en sauvages, montèrent à bord d'un navire anglais et jetèrent à la mer une cargaison de thé. Lord North déclara les Américains rebelles et voulut les réduire par la force armée (1775).

A part la Géorgie, tous les autres États d'Amérique affirmèrent leur solidarité et, le 4 juillet 1776, le congrès de Philadelphie, sous l'impulsion de Jefferson, de Samuel Adams, de Franklin, de Washington, etc..., publia l'*Acte de déclaration de l'Indépendance,* charte solennelle de l'humanité, où il est dit que tous les hommes sont égaux, que leur liberté est un bien inaliénable et que les gouvernements sont faits pour le bonheur des peuples, non les peuples pour leurs gouvernements. Les députés signataires de l'Acte engageaient leurs biens, leur vie, leur honneur à la cause sacrée du droit. La veille encore ils étaient *loyalistes*, c'est-à-dire respectueux de l'autorité légitime de la mère-patrie ; à partir de ce jour ils furent des *insurgents*, lord North disait des *rebelles*.

La guerre de l'Indépendance américaine comprend trois périodes. Dans la première, de 1775 à 1778, les révoltés sont isolés; dans la deuxième, de 1778 à 1780, la France et l'Espagne viennent à leur secours; dans la troisième, de 1780 à 1783, la Hollande se déclare à son tour contre l'Angleterre, et la ligue des Neutres réunit contre les prétentions britanniques les Etats Scandinaves, la Russie, la Prusse, l'Autriche, les Deux-Siciles et même le Portugal.

Première période. — Dès 1775, trois armées anglaises comprenant des mercenaires levés en Allemagne et commandées, l'une, venue du Canada, par Burgoyne ; l'autre, sortie d'Acadie, par Howe ; la dernière, concentrée à Charleston, par Cornwallis, opérèrent contre les milices improvisées de Washington que secondaient Gates, Arnold et le héros polonais Kosciusko. Le combat de Lexington, les batailles de Brooklyn, de la Delaware, de Trenton et de Princeton furent tour à tour favorables ou défavorables aux Américains. Un moment, le Congrès abdiqua son autorité pour confier la dictature à Washington : celui-ci ne s'en servit, fort heureusement, que pour rétablir la discipline et faire un appel à l'Europe spectatrice d'une lutte inégale.

Le sage Franklin, savant et philosophe, quitta Londres où il avait échoué dans sa mission d'apaiser le conflit, et passa en France dans le but d'y gagner l'opinion publique. Il y réussit par sa franchise, son habileté et son éloquence. Le monde de la noblesse, le monde des *salons*, se prononçait pour une intervention en Amérique, dans l'espérance de prendre une revanche des désastres récents. Plusieurs gentilshommes, les Noailles, les Coigny, les Ségur, sans le congé de leur roi, vinrent offrir au généralissime américain le secours de leur épée. La maison de commerce Hortales et Cie, dirigée par le célèbre Beaumarchais, lui vendit des munitions, des armes, des équipements. Enfin, La Fayette, qui bravait les ordres de Louis XVI, s'embarqua sur le navire *la Victoire*, pensant, dit-on, dans l'enthousiasme de sa jeunesse, reprendre le Canada aux Anglais. Il se contenta de devenir le lieutenant, l'ami de Georges Washington.

Cependant le ministre des affaires étrangères, de Vergennes, hésitait encore à reconnaître la jeune République américaine et à la protéger : il redoutait pour ses propres colonies, les Antilles principalement, ce qu'on appelle la contagion de l'exemple. Mais, en 1777, il apprit la nouvelle de la capitulation de Burgoyne, cerné dans les marais de l'Hudson, à Saratoga. Il consentit alors à un traité de commerce suivi presque aussitôt d'un traité politique, et il envoya en Amérique le marquis de Rochambeau avec 6000 hommes de troupes. Lord North, inquiet, essaya vainement de calmer les Américains au moyen du bill *conciliatoire;* il fut réduit, par le vieux Pitt, qui se fit porter mourant à la tribune des Lords, à déclarer la guerre aux Bourbons.

Deuxième période. — L'océan Atlantique, les Antilles et le continent américain furent autant de champs de bataille. L'Angleterre aurait bien voulu, comme en 1756, provoquer une guerre européenne qui eût fait diversion ; elle espéra mettre le feu aux poudres à propos de la succession de la Saxe, que se disputaient la Prusse et l'Autriche ; mais la Russie s'interposa et fit signer l'arrangement de Teschen (1779). En même temps, par application du *Pacte de Famille,* le roi d'Espagne, Charles III, se rangea aux côtés de Louis XVI, son parent : il comptait reprendre Gibraltar aux Anglais.

L'Angleterre fit face à tous les dangers. Ses amiraux la préservèrent d'une descente projetée par les Français et les Espagnols ; ils furent victorieux aux Antilles ; ils ravitaillèrent Gibraltar. Partout elle reprit le dessus : en Amérique, la détresse financière des Etats-Unis, la désorganisation de l'armée de Washington, la trahison du général Arnold convaincu de concussion, semblaient

rendre impossible l'affranchissement des anciennes colonies (1780).

Troisième période. — L'entrée en scène de la Hollande et de la ligue des Neutres imprima à la guerre qui languissait une ardeur nouvelle.

Les Français enlevèrent l'île de Minorque et faillirent réussir à Jersey même.

Si le comte de Grasse fut battu aux Saintes par Rodney, les soldats de Rochambeau contribuèrent à faire capituler Cornwallis dans les murs de Yorktown (1781).

L'épisode le plus surprenant de cette guerre est la campagne maritime du bailli de Suffren. Cet amiral provençal (il était né à Saint-Tropez) vainquit plusieurs flottes anglaises au Cap-Vert, au cap de Bonne-Espérance, autour de Ceylan (Trinquemalé), et débarqua des marins qui aidèrent le sultan de Mysore à gagner la bataille de Gondehour (1783). Peut-être allait-il renouveler les exploits de Dupleix, lorsqu'il apprit que la paix était conclue.

C'était le traité de Versailles (1783). En voici les principales clauses :

1° L'indépendance des Etats-Unis d'Amérique est reconnue. La navigation du Mississipi est ouverte aux navires de toute nationalité.

2° L'Espagne recouvre la Floride et Minorque.

3° La Hollande rentre en possession de la colonie du Cap en Afrique.

4° La France reprend Tabago et Sainte-Lucie des Antilles, le Sénégal et ses cinq comptoirs de l'Inde.

5° L'Angleterre promet de respecter à l'avenir le droit des Neutres. Elle admet la liberté des mers et renonce à

la *visite* des navires étrangers, sauf dans les cas de contrebande de guerre.

La conséquence la plus heureuse de ces événements fut la ruine du *Pacte colonial*. Rien ne démontra mieux l'inanité du système de l'Exclusif que l'augmentation du commerce de l'Angleterre avec son ancienne colonie affranchie. Turgot avait raison : « Les colonies ne tiennent à la métropole que comme les fruits tiennent à l'arbre, *jusqu'à la maturité.* »

La France, qui avait dépensé une somme de 1 milliard et demi, profita aussi du traité de commerce signé en 1778 avec la nouvelle République. Un service de paquebots relia Port-Louis à New-York. Nous ne parlons pas de la reconnaissance des États-Unis qui fut très sincère et qui ne se démentit pas durant un siècle. En tous cas, le traité de Versailles rachetait un peu celui de Paris; il relevait le prestige du nom français et frappait l'Angleterre dans son orgueil.

Quant au nouvel État d'outre-mer, après une courte période de tâtonnements et de confusion, il évita l'anarchie la pire de toutes, l'anarchie militaire, et parvint à s'organiser. Une *Convention nationale* rédigea de 1787 à 1789 la *Constitution* qui est toujours en vigueur.

Œuvre de Franklin, cette Constitution repose sur le principe absolu de la séparation des pouvoirs. Le pouvoir législatif appartient à deux Chambres : celle des *représentants,* élus pour deux ans au suffrage universel et direct, à raison d'un député par 30000 habitants, et celle des *sénateurs,* composée de deux délégués de chaque Etat nommés pour six ans.

Le pouvoir exécutif est confié à un Président de la République, nommé pour quatre ans par un collège spécial, formé des sénateurs, des députés et d'un nombre

égal de délégués spéciaux. Au-dessous de lui, le Vice-Président n'a aucune autorité, mais il est prêt à prendre sa place s'il vient à mourir ou à démissionner avant l'expiration de son mandat national.

Le premier président des États-Unis fut naturellement Georges Washington (1789 à 1793); réélu, il refusa en 1797 une troisième présidence et se retira dans sa propriété de Mount-Vernon, sur les bords du Potomac, non loin de la ville nouvelle qui porta son nom et fut choisie comme capitale fédérale. Il mourut en 1799 et l'on grava sur son tombeau cette courte épitaphe : « *Il fut le premier dans la guerre, le premier dans la paix, le premier dans le cœur de ses concitoyens.* »

« *De tous les grands hommes, il a été le plus vertueux et le plus heureux. Dieu n'a point, en ce monde, de plus haute faveur à accorder.* » C'est en ces termes que Guizot a caractérisé la vie du Cincinnatus américain, de l'homme qui a donné le plus grand exemple de simplicité et de désintéressement.

Les Etats-Unis se développèrent avec rapidité. Le Vermont (en 1791), le Kentucky (en 1792), le Tennessee (en 1796) portèrent le nombre des Etats de 13 à 16 et reculèrent les limites de cette nouvelle puissance jusqu'aux rives du Mississipi.

Au point de vue commercial, les Français tirèrent de grands avantages de leur alliance, mais les événements de la Révolution française leur fermèrent trop tôt ces débouchés nouveaux et les Anglais reprirent possession d'un marché qu'on aurait cru perdu pour eux. L'explication de ce fait étrange est fort simple : pendant longtemps l'outillage industriel de l'Amérique resta rudimentaire et, d'autre part, l'immigration anglo-saxonne, un moment interrompue, reprit dans des proportions colossales.

LES DOCTRINES ÉCONOMIQUES AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Aux approches de la Révolution, la France régnait dans le monde par ses penseurs, ses écrivains, ses artistes. Déchue militairement et politiquement, elle conservait la suprématie intellectuelle et morale acquise au siècle précédent.

Les philosophes : Montesquieu, Voltaire, J.-J. Rousseau, etc., précurseurs de la Révolution, s'occupaient moins alors de métaphysique et de psychologie que des moyens d'améliorer le sort des hommes ; ils combattaient l'idée d'autorité absolue et réclamaient pour les peuples la liberté politique, la fraternité sociale. Parmi eux, ceux qu'on appelle les encyclopédistes, les Diderot, les d'Alembert, s'attachaient à réhabiliter le travail manuel, à prouver sa noblesse. On se passionnait pour tout ce qui développe le bien-être, la richesse ; pour tout ce qui affranchit des lois tyranniques de la nature.

Enfin les économistes, ceux qui nous intéressent ici, recherchaient les moyens de rendre libres l'industrie et le commerce.

La *science nouvelle*, comme on appelait l'économie politique, date du dix-huitième siècle et est bien d'origine française. Jean Bodin, Fénelon, Boisguilbert, Vauban, Law et son secrétaire Melon avaient écrit des ouvrages sur certaines questions d'ordre économique, mais leurs théories étaient comme éparses et ne formaient pas un corps de doctrine. C'est dans les réunions mondaines du Club de l'Entresol et du salon de Mme Geoffrin, que de brillants causeurs, du genre de l'abbé Galiani, commen-

cèrent à discuter les inconvénients des règlements industriels et les dangers du monopole ou de la protection à outrance.

Un savant coordonna leurs réflexions : le docteur Quesnay, médecin de Louis XV et de la Pompadour, fut le véritable fondateur de l'économie politique.

Il publia en 1758 son *Tableau économique*, exposé de la physiocratie.

La société, y dit-il en substance, repose sur la propriété. La première de toutes les propriétés, la plus tangible, la plus certaine, celle qui est le mieux à l'abri des secousses politiques ou financières, c'est la propriété foncière. Seule, la terre est productive; l'industrie et le commerce ne font que transformer ou déplacer les richesses; la terre les crée. Donc l'État doit s'occuper avant tout de l'agriculture. Pratiquement, les physiocrates demandaient la liberté des cultures et des récoltes, la libre circulation des produits agricoles dans l'intérieur du pays et, par conséquent, la suppression des douanes provinciales, enfin l'abolition des privilèges et des monopoles. Cette doctrine de Quesnay, de Mercier et de Dupont de Nemours renfermait une erreur monstrueuse, puisqu'elle rangeait les industriels et les commerçants dans les classes improductives, *stériles;* d'autre part, elle réduisait tous les impôts à un seul, l'impôt foncier. Elle était donc et incomplète et parfois injuste.

Pour la corriger, l'intendant de commerce, Vincent de Gournay, fit l'observation suivante : « *Il y a des lois naturelles, fatales, par lesquelles toutes les valeurs existant dans le commerce se balancent entre elles et se fixent à une valeur déterminée, comme les corps abandonnés à leur propre pesanteur s'arrangent d'eux-mêmes suivant l'ordre de leur gravité spécifique.* » Il en déduisait que

l'homme ne doit pas troubler ces lois nécessaires par des lois arbitraires, d'où la formule : « *Laissez faire, laissez passer* », ce qui signifiait alors : plus de corporations, plus de douanes provinciales. Les ploutocrates tendaient la main aux physiocrates, mais après avoir revendiqué pour les industriels et les commerçants le titre qui leur était contesté de créateurs de la richesse publique.

Les uns et les autres aboutissaient au principe de la liberté du travail. Turgot, comme nous allons le voir, le dégagea, par l'expérience, des obscurités de la discussion. Il était réservé à un Écossais, le professeur Adam Smith, de démontrer que la vraie source de la richesse, c'est le travail, de quelque nature qu'il soit, manuel ou intellectuel.

Le travail crée le capital. Le capital active la production. Mais, pour que le travail, simple coopération de l'homme et des agents naturels, porte tous ses fruits, il faut qu'il soit libre. Liberté de l'agriculture, liberté de l'industrie, liberté du commerce, liberté de la pensée, liberté politique, toujours ce mot de liberté se retrouve dans les discours des hommes du dix-huitième siècle finissant ; il est le *Sésame, ouvre-toi !* de la société nouvelle.

TURGOT

On distingue dans l'histoire de l'ancienne monarchie, aux temps modernes, la *besogne* de Sully, l'*œuvre* de Colbert, les *réformes* de Turgot.

Sully, venant à une époque où rien ne favorisait le travail national, dut pourvoir au plus pressé. Colbert, ministre d'un roi tout-puissant, et assuré du lendemain,

eut tout loisir d'administrer et de fonder. Turgot, vivant dans des temps orageux, voulut éviter une Révolution grosse d'inconnu, en donnant satisfaction par une évolution pacifique et légale au besoin de réformes qui était alors général. Turgot est un réformateur, non pas un révolutionnaire. Il désirait ardemment sauver la tradition, mais il comprenait qu'il fallait sacrifier aux idées nouvelles et cela sans retards, sans atermoiements. Sans doute, s'il avait été écouté, on eût épargné à la France bien des catastrophes.

C'était au commencement du règne de Louis XVI, époque de réveil et d'espérance. Le premier ministre, de Maurepas, homme frivole mais intelligent, appela auprès de lui, pour le décharger des gros soucis, le comte de Saint-Germain, Miromesnil, Malesherbes et *Turgot* (1774). *Le plus léger des hommes,* dit Michelet, *avait choisi le plus austère.*

Jacques Turgot, fils d'un prévôt des marchands, était né à Paris en 1727. Destiné à l'Eglise, il reçut même les premiers ordres, mais il rentra dans la vie laïque vers 1752, et acheta une charge de conseiller au Parlement. Ses études de droit le conduisirent à l'étude de la *science nouvelle;* il fréquenta Quesnay et Gournay, dont il concilia les doctrines; il écrivit des brochures qui firent quelque bruit: une *Lettre sur le papier monnaie* et un *Tableau des progrès successifs de l'esprit humain;* il collabora à l'*Encyclopédie,* vaste répertoire des connaissances humaines. Son livre des *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1769) acheva de le classer parmi les premiers économistes du temps. Tout son système y est renfermé et tient en deux lignes: *La propriété est le fondement de la société, mais la société ne peut se développer que par la liberté.*

Il eut d'abord la faculté de l'expérimenter dans la généralité du Limousin, où il exerça treize ans les hautes fonctions d'intendant. Il supprima la corvée, fit construire des routes, développa certaines cultures, par exemple celle de la pomme de terre ou *parmentière,* établit la liberté commerciale, et, en un mot, rendit cette province, autrefois des plus misérables : *un petit Etat très heureux au milieu d'un grand Etat malheureux.*

Le succès de son administration provinciale lui valut d'être appelé au ministère de la marine d'abord, puis, quelques jours après, au contrôle général des finances. Les contemporains furent charmés de ce choix, et Voltaire, roi de l'opinion publique, écrivit à un de ses amis : *On dit que nous avons un ministre des finances aussi sage que Sully, aussi éclairé que Colbert.* Malheureusement, son ministère fut court : il dura dix-huit mois à peine (1774-1776). En si peu de temps, il ne put accomplir toutes les réformes qu'il méditait. Voilà pourquoi nous considérerons d'abord *ce qu'il a fait,* ensuite *ce qu'il voulait faire.*

1° **Ce qu'il a fait :** Talent supérieur, caractère ferme, volonté maîtresse d'elle-même, Turgot arrivait aux affaires publiques avec un programme financier et une devise : *Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts.*

Il commença par abolir l'abominable *pacte de famine,* société de spéculateurs qui ruinaient la France en créant la disette pour revendre à gros bénéfices les céréales accaparées par leurs agents. Il décréta la libre circulation des grains à l'intérieur de la France, et même, sous certaines réserves, leur libre importation de l'étranger. Cette mesure heurtait violemment les préjugés. Necker se pro-

nonça nettement contre elle dans son *Traité sur la législation des grains;* les paysans de l'Ile-de-France se révoltèrent: il y eut des troubles à Poissy, Pontoise, Saint-Germain, Versailles même; des habitants de la Normandie s'opposèrent au débarquement des blés et farines d'Angleterre; il fallut que Turgot employât la force et fît sortir des troupes. En huit jours, *la guerre des farines* fut terminée.

La liberté du commerce des vins et autres boissons fut le corollaire de la liberté du commerce des grains. Un édit abolit la fameuse *Caisse de Poissy,* intermédiaire entre les éleveurs de bétail et les bouchers de Paris, et qui prélevait un courtage de 6 °/₀.

Turgot pensa ensuite à débarrasser les cultivateurs de leurs entraves : il abolit l'odieuse solidarité de la taille, institution analogue à celle des *curiales* dans l'empire romain; il abolit la corvée royale; corvée des chemins et corvée militaire, ou droit de réquisition gratuite des bêtes de somme, et, conformément aux principes des physiocrates, il remplaça ces dures obligations par un impôt de de 11 200 000 livres à répartir entre tous les propriétaires fonciers.

L'audacieux novateur étendit les bienfaits de la liberté des travailleurs de la campagne à ceux des villes. Par un édit de février 1776, il proclama que le droit de travailler est un droit imprescriptible et inaliénable, qu'il n'appartient pas au roi, et, en conséquence, il prononça la dissolution de toutes les corporations, maîtrises et jurandes qui gênaient la libre concurrence dans l'industrie. Tous les métiers furent ouverts à tous les hommes, à l'exception de la pharmacie, de l'orfèvrerie et de l'imprimerie, où, pour des raisons de sécurité publique, certaines conditions restèrent exigées.

Les ouvriers ainsi rendus au droit commun devenaient responsables de leur conduite professionnelle devant les tribunaux ordinaires. Cependant, Turgot comprenait la nécessité d'une institution judiciaire spéciale, et il décida qu'à Paris, tout au moins, les affaires litigieuses entre patrons et ouvriers seraient jugées par le lieutenant de police, lorsqu'il s'agirait d'une somme inférieure à 100 livres.

Cette réforme, si simple, si logique, rencontra des adversaires acharnés.

Le Parlement de Paris refusa d'enregistrer l'édit sur les corporations. Il fallut, pour l'y obliger, que Louis XVI tînt un *lit de justice*, un *lit de bienfaisance*, suivant le mot de Voltaire.

Sans s'émouvoir, le grand ministre continua sa campagne de bienfaits. Il substitua autant qu'il le put le système de la régie à celui des fermes générales dans la perception des impôts; il ordonna la publicité des hypothèques par leur inscription sur un registre spécial; il créa la *Banque de Paris* et nomma 116 agents *de banque et de change;* il reprit en partie l'œuvre de Law et fit fonctionner une *Caisse d'Escompte du Commerce,* au capital de 12 millions de francs, où les industriels et les commerçants trouvèrent à emprunter à 4 %; il confia aux frères Trudaine, habiles ingénieurs, le soin de compléter le réseau des routes et des chemins; il fit étudier, par une commission de savants : d'Alembert, Condorcet, l'abbé Bossut, un projet de canalisation de la France; il répara des ports maritimes, des *turcies* le long de la Loire; il installa un service de messageries rapides, les *turgotines,* dont on se moqua d'abord, mais dont on se trouva bien par la suite. (Les turgotines abrégeaient les distances: on ne mit plus que six jours pour se rendre de

Bordeaux à Paris, au lieu de quatorze, et trois jours pour aller de Paris à Besançon, au lieu de neuf.)

Cette activité, ce libéralisme, cette grande honnêteté déplurent aux privilégiés : nobles, parlementaires, maîtres dépouillés de leur monopole, financiers. La Cour blâma le roi pour avoir dit : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. » On le pressa de renvoyer ce collaborateur compromettant. On s'attaqua d'abord à M. de Malesherbes, directeur de la librairie et du service des hôpitaux et des prisons ; il était l'ami de Turgot : on le força à démissionner. Puis on plaça sous les yeux du monarque faible et crédule une prétendue lettre de Turgot, inconvenante, satirique, et Louis XVI renvoya le contrôleur général des finances, le seul homme capable de sauver son trône (12 mai 1776).

Turgot ne devait plus revenir aux affaires. Il se consola de sa disgrâce par l'étude des belles-lettres, et mourut jeune encore en 1781. Sa chute avait chagriné les esprits sérieux, et Voltaire, interprète d'une minorité d'élite, lui avait adressé l'*Epître à un homme,* qui le remerciait de ses services et le vengeait de ses envieux.

Ce que Turgot avait fait n'est rien pourtant au prix de ce qu'il voulait faire. Sans insister sur ce second point, il nous faut indiquer les principales institutions qui auraient modifié les mœurs et régénéré la société.

2° **Ce qu'il voulait faire** : Frappé des inconvénients de la monarchie absolue, instruit par l'exemple de l'Angleterre, il se proposait d'innover la monarchie réglée, la monarchie constitutionnelle, sinon d'un seul coup, du moins par changements progressifs. Le peuple français, au sortir de la servitude, avait besoin de faire l'appren-

tissage de sa liberté politique : de là le régime préconisé des *municipalités*. Au premier degré, des *municipalités de paroisse,* composées de tous les propriétaires fonciers justifiant d'un revenu annuel de 600 livres à la campagne, de 1500 livres à la ville. Ces conseils répartiraient les impôts, veilleraient à l'exécution des travaux publics. Au-dessus d'eux, et par délégation, viendraient les *Municipalités de districts ou d'arrondissements;* puis des *Municipalités de provinces,* et enfin, couronnant l'édifice, une *Municipalité nationale,* semblable à la Chambre des Communes anglaises qui, sans pouvoir législatif, pourrait émettre des vœux de toute espèce et donner des avis aux ministres.

Turgot savait bien que pour faire fonctionner ce mécanisme, pour le perfectionner plus tard, il fallait instruire, éclairer le peuple, le rendre digne de la liberté. D'où un projet d'instruction publique que les assemblées révolutionnaires reprirent plus tard et qui n'a été exécuté entièrement que de nos jours. L'Etat *instituteur* dégagerait l'enseignement de toute idée confessionnelle, choisirait les maîtres parmi les laïques, ouvrirait une école dans chaque paroisse, reviserait les programmes des collèges et confierait à un Conseil pédagogique, dit d'*Instruction nationale,* les détails d'organisation.

Lorsque l'éducation aurait fait son œuvre, c'est-à-dire après quelques générations, Turgot espérait bien que les préjugés religieux, militaires, politiques et sociaux s'écrouleraient d'eux-mêmes et qu'alors seulement il serait possible d'établir l'égalité des citoyens. En attendant cette époque lointaine, il se contentait de réclamer le retrait des mesures de rigueur contre les protestants, la tolérance en matière de religion, l'adoucissement du code pénal, l'institution d'une armée nationale, la suppression

des privilèges fiscaux, une équitable répartition des charges, grâce à un impôt inspiré de la *Dîme royale* de Vauban, et qu'il appelait la *subvention territoriale*.

Les idées justes ont cet avantage qu'on peut les écarter d'abord, les combattre et triompher d'elles momentanément, mais qu'elles finissent toujours par s'imposer. Turgot succomba sous une coalition des intérêts qu'il menaçait: ses principes furent repris à leur insu par ses adversaires victorieux: c'est qu'au lieu d'être artificiels, ils tenaient à la nature des choses.

LES SUCCESSEURS DE TURGOT

En 1776, le nouveau contrôleur général des finances, de Clugny, s'empressa de défaire l'œuvre de Turgot. Il rétablit les Corporations, mais en en diminuant le nombre et les prérogatives; il rétablit aussi la Corvée royale. D'esprit fort simple, il n'avait trouvé pour faire face aux dépenses qu'un moyen puéril : la loterie royale; il fut bientôt remercié. Taboureau des Réaux, qui le remplaça, s'adjoignit un directeur des finances, dont on vantait les capacités, le banquier Necker, un étranger (il était né à Genève d'une famille d'origine anglaise) et un protestant (1778). Assez lourd d'allures, vaniteux et ambitieux, mais honnête et habile financier, Necker possédait une belle fortune. Le salon de Mme Necker était le rendez-vous de toutes les illustrations et comptait comme une véritable puissance. On rendait hommage aux sentiments philanthropiques du mari et de la femme : ils s'occupaient des malades (plusieurs améliorations furent, grâce à Necker, introduites dans les hôpitaux de Paris) et des pauvres (création du Mont de Piété). Necker était de

plus un économiste : son *Eloge de Colbert,* dirigé contre Turgot, l'avait mis en relief ; en réalité, il était plus libéral qu'il ne le croyait lui-même et, quand il fut au pouvoir, il en vint insensiblement à adopter les théories de celui qu'il avait combattu.

Necker fit des économies : il supprima plus de 600 charges inutiles et réduisit des trois quarts le nombre des receveurs généraux, *véritables sangsues,* dont l'avidité épuisait le pays sans enrichir le roi. Il racheta de nombreux péages, ce qui fut un soulagement pour le commerce (1779). Il employa la confiance qu'il inspirait personnellement à relever le crédit public, et, pour faire face aux dépenses de la guerre de l'Indépendance américaine, il émit divers emprunts facilement couverts, d'une valeur totale de 600 000 000 de livres.

Reprenant pour son compte, en le simplifiant, le plan des municipalités de Turgot, il convoqua à Bourges, à Moulins, à Montauban et à Grenoble, des *Assemblées provinciales,* formées de 12 représentants de la noblesse, de 12 du clergé et de 24 du Tiers État, pour répartir et lever les impôts directs, faire travailler aux routes et canaux, et diriger les *ateliers de charité.*

Malheureusement pour lui, il prétendit restreindre les frais de la Cour royale; il dénonça, encore qu'imparfaitement, les pensions, les gratifications, les *acquits au comptant* accordés par le roi à ses favoris. En 1781, il publia le fameux *compte rendu des finances* que Maurepas appela le *conte bleu* en jouant sur les mots et par allusion à la couleur de la couverture. Louis XVI céda encore une fois à la pression de son entourage : il tendit un piège à Necker et l'amena à offrir lui-même sa démission (1781). Cette retraite fut considérée par les partisans des réformes comme une calamité publique. La presse

regretta *ce bon Monsieur Necker*. La presse commençait alors à se répandre. En 1779, avait paru le premier en date de nos journaux quotidiens, le *Journal de Paris*, qui était consacré aux lettres, aux nouvelles administratives et judiciaires, sans qu'il négligeât les annonces et les réclames.

A partir de la chute de Necker, les événements se précipitent et la décadence de la monarchie, la faillite de l'ancien régime ne font plus de doute pour personne.

Joly de Fleury ne sut qu'augmenter la dette de 300000000 de livres. D'Ormesson, intègre et bien intentionné, perdit sept mois en efforts superflus. Vint le tour des ministres courtisans.

De Calonne, homme taré, criblé de dettes, mais beau parleur, brillant, spirituel, un *enchanteur*, disaient les dames de la Cour, prit pour maxime qu'il fallait dépenser beaucoup pour paraître riche et trouver à emprunter (1783). Il plaisait à la reine, Marie-Antoinette, et tenait pour elle caisse ouverte. A ses nombreuses demandes d'argent, il répondait : « *Si c'est possible, c'est déjà fait; si c'est impossible, cela se fera* », et, pour faire l'*impossible*, il empruntait, empruntait sans cesse. En quatre années (1783-1787), 477 nouveaux millions de dettes grevèrent le budget.

Lorsque le ministre dissipateur eut épuisé tout crédit et que la banqueroute devint évidente, il proposa, avec son impudence accoutumée, d'essayer des réformes de Turgot. Il parla d'abolir la corvée, les corporations, les douanes intérieures ; d'établir la *subvention territoriale* sur toutes les terres et d'organiser les municipalités de paroisse, de district et de province. A cet effet, il convoqua une Assemblée de notables. Celle-ci, composée de privilégiés conservateurs, se retourna contre lui et le fit tomber (1787).

La reine fit nommer un de ses protégés, Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, prélat débauché et incrédule, courtisan éhonté. De Brienne acheva d'obérer le Trésor, lutta contre les Parlements qui retrouvèrent alors un regain de popularité parce qu'on les regardait, à tort, comme les défenseurs de la bourgeoisie, et ne dura qu'un an (1787-1788). Louis XVI rappela Necker, dont la réputation n'avait fait que croître. La Révolution allait commencer.

SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE VERS 1789

La France de 1789 avait à peu près les mêmes dimensions qu'aujourd'hui, mais ses frontières ont varié, et quelques pays étrangers (principauté de Montbéliard, principauté d'Orange et comtat Venaissin) ont été absorbés dans les dernières années du dix-huitième siècle. Le duché de Savoie et le comté de Nice ne faisaient pas encore partie intégrante de son territoire, mais l'Alsace et la Lorraine (à l'exception de la principauté de Salm et de la ville libre de Mulhouse), les places fortes de Philippeville et de Marienbourg, dans les Pays-Bas autrichiens, compensaient amplement ces lacunes.

Au point de vue administratif, la France comprenait encore des pays d'élection (ancienne subdivision fiscale) et des pays d'États, sans que cette distinction eût rien d'absolu, puisque le Dauphiné, par exemple, pays d'États, était traité comme pays d'élection, ce qui amena les protestations de l'Assemblée de Vizille, en 1788, où quelques historiens ont voulu voir la préface des Etats généraux de 1789.

Les généralités ou intendances, correspondant à peu près aux anciennes provinces historiques, étaient au nombre de 34.

Elles portaient souvent le nom de leur ville principale. C'étaient donc les généralités de *Lille, Arras, Valenciennes* et *Cambrai,* d'Amiens, de Soissons, de Paris, de Rouen, Caen, Alençon, Rennes, Tours, Poitiers, la Rochelle, Bordeaux, Auch, *Pau* et *Bayonne,* Foix, Toulouse, Montauban, Limoges, Riom, Moulins, Bourges, Orléans, Tours, Châlons, les *Trois Évêchés* et la *Lorraine-Barrois,* l'Alsace, Besançon, Dijon, les *Dombes,* Lyon, Grenoble, Aix, Montpellier et Perpignan. La Corse était rattachée à la généralité d'Aix.

Le royaume était, après la Turquie, le pays le plus peuplé de l'Europe : 26 millions d'habitants environ sur un total de 186 millions, soit le septième.

Sous le rapport des revenus publics, il tenait le premier rang, avec un chiffre de 486 millions de livres; mais ses dépenses étaient bien supérieures à ses recettes : 614 millions.

155 millions étaient réservés aux armements, ce qui permettait d'entretenir des forces considérables, telles qu'aucune autre puissance ne pouvait en mettre sur pied : 200000 hommes de troupes régulières, 60000 de milices et une marine de 226 bâtiments de combat, inférieure seulement à celle des Anglais. Malheureusement, cette armée était mal recrutée et les équipages de la flotte souffraient de la rivalité entre les officiers *blancs* ou nobles et *bleus* ou roturiers.

Le gouvernement était mal défini, la justice inégale, les impôts mal assis et plus mal perçus; la noblesse privilégiée, le haut clergé trop riche, le bas clergé trop pauvre. L'agriculture souffrait de la taille, des corvées,

des droits seigneuriaux; l'industrie, des corporations; le commerce, des douanes intérieures, de la diversité des poids et mesures, de l'insuffisance des transports, des droits de douane et enfin, depuis 1786, du fameux traité anglo-français, dit de *sir Eden.*

C'est au cours du ministère de Calonne que ce traité, la première convention libre-échangiste de notre histoire, avait été signé.

Il fut négocié à Paris, par sir Eden, au nom du ministère Pitt et par Gérard de Rayneval, directeur des douanes, délégué par le contrôleur général des finances. Le diplomate français n'avait pas d'idées bien arrêtées et subissait l'influence contraire de ses deux conseillers, Boyetet et Dupont de Nemours, qui représentaient des écoles rivales. Il en résulta que la France fit un marché de dupe.

Les dispositions préliminaires portaient que le pavillon couvre la marchandise, sauf la contrebande de guerre; que, dans le cas où la France et l'Angleterre entreraient en lutte, les négociants des deux pays auraient un délai d'un an pour mettre ordre à leurs affaires : cela était juste et rationnel.

Les dispositions particulières étaient toutes à l'avantage des Anglais. Sir Eden exigea des dégrèvements considérables sur les produits de ses manufactures : le droit de douane *ad valorem* à l'importation ne pouvait plus dépasser 12 p. 100 pour les lainages et cotonnades, les faïences et autres poteries; 15 p. 100 pour les articles de sellerie; 10 p. 100 pour la quincaillerie, la tabletterie, les objets en fer ou en acier, etc. En retour, il consentit des réductions notables sur les marchandises françaises qui entreraient dans les Iles Britanniques. Les droits sur les vins furent diminués de 50 p. 100; les droits sur les

eaux-de-vie tombèrent à 120 p. 100 de leur ancienne valeur, les droits sur les vinaigres à 150 p. 100, ce qui était encore une charge trop lourde. Mais en même temps que sir Eden traitait à Paris, le gouvernement anglais remaniait le traité de sir Méthuen conclu autrefois (1703), avec le Portugal, et il favorisait les vins de ce pays en abaissant les droits d'entrée des deux tiers. Ainsi, les vins de France ne purent supporter la concurrence. La France du Midi ne gagna pas de débouchés et la France du Nord, déjà passablement industrielle, fut ruinée par le bon marché des articles anglais, produits dans de meilleures conditions.

Il n'est pas étonnant que les contemporains, témoins des désastres éprouvés par la Normandie, la Picardie, l'Artois et la Flandre, aient rendu le libre-échange responsable des tristes effets d'une politique maladroite et ignorante. De longues années se sont écoulées avant que l'on soit revenu de ces préventions.

Bien meilleur fut le traité de commerce conclu en 1787 avec la Russie; mais étant donné l'éloignement de ce pays, la difficulté des transports et le peu de sécurité dont on jouit jusqu'en 1793, époque de la rupture, les exportateurs français ne purent guère en profiter. Les meilleurs clients de la France étaient toujours l'Angleterre et l'Espagne.

Il y avait eu, au milieu du dix-huitième siècle, un réveil de l'industrie française qu'on ne saurait passer sous silence. Si la France restait avant tout une contrée agricole par sa grande production de blé, de vin, de bétail, de fruits, de légumes; si la culture de la pomme de terre, *la parmentière,* et des plantes tinctoriales y était surtout en honneur, elle s'était mise enfin à exploiter ses richesses minières. La houille commençait à être extraite du

bassin d'Anzin, des Cévennes et du Rouergue. L'usine métallurgique du Creusot débutait en 1742.

Un étranger, Bucher, apportait de Bohême l'art de tailler le cristal.

Marseille, Strasbourg, Rouen et Nevers fournissaient des faïences aussi belles, aussi recherchées, que celles de Delft.

Un obscur médecin de Saint-Yrieix, Darnet, découvrait, par hasard, le kaolin dans le sol du Limousin, et la préparation de la porcelaine faisait la fortune de Limoges. Mme de Pompadour créa la manufacture artistique de Sèvres.

Les meubles, la carrosserie, les papiers peints, les soieries, les broderies et dentelles, l'orfèvrerie de France continuaient d'être en vogue par toute l'Europe, excepté peut-être parmi les gens du bel air à Versailles et à Paris, où sévissait une première fois l'*anglomanie*.

Enfin, avant que James Watt eût perfectionné sa machine à vapeur destinée à changer les conditions économiques du monde entier, *Cugnot,* trop oublié de nos jours, proposait au gouvernement de Louis XV une voiture à vapeur, un *automobile,* pour le transport de l'artillerie (1770) et le marquis de Jouffroy lançait sur la Saône la première embarcation à vapeur, continuant ainsi la tradition créée par Denis Papin et précédant de plusieurs années l'Américain Fulton.

Le commerce extérieur de la France montait, aux approches de la Révolution, à 600 millions de livres dont 330 pour l'exportation. Les marchandises manufacturées : étoffes, modes, parures, entraient dans ce chiffre pour 159 millions contre 55 millions de produits agricoles et 98 millions de denrées coloniales. A l'importation, les

mêmes produits fabriqués représentaient à peine 40 millions contre 110 millions de matières premières. Ces chiffres peuvent faire illusion. Souvenons-nous que l'on croyait alors à la *Balance du commerce* et que l'on se réjouissait de l'excédent des *sorties* sur les *entrées*.

Dans ce mouvement, les colonies françaises faisaient bonne figure. Elles étaient cependant bien réduites. Le Sénégal, borné au territoire de Saint-Louis, les Mascareignes (île de France et île Bourbon), Mahé des Seychelles, les cinq comptoirs de l'Hindoustan, Saint-Pierre et Miquelon, Cayenne, la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Tabago et la meilleure partie de Saint-Domingue, voilà tout ce qu'on avait pu sauver de la défaite.

On aurait pu tirer parti de Madagascar : en 1750, la reine hova Béty avait cédé l'île de Sainte-Marie et épousé le caporal français La Bigorne, qui encouragea les relations avec les Mascareignes ; en 1774, un noble polonais, Béniowski, fonda le fort Choiseul; mais il fut tué par le gouverneur de Foulepointe qui le prenait pour un aventurier.

Sous Louis XVI, on faillit coloniser l'Annam. L'empereur Gia-Long, conseillé par l'évêque d'Adran, Pigneau de Béhaine, appela des officiers et des ingénieurs français et fit don au roi de France de l'île de Poulo-Condor et de la baie de Tourane (1787). Les événements politiques empêchèrent une occupation effective.

Les voyages maritimes de la Condamine, de la Vérandrye, d'Entrecasteaux, n'ajoutèrent rien à notre petit domaine. Bougainville fit le tour du monde en 1768 et découvrit Taïti, Samoa, les Nouvelles-Hébrides; l'infortuné La Pérouse suivit les côtes de la Sibérie et de l'île Sakhaline et se perdit en Océanie sur les récifs de

Vanikoro (1786-1788). De pareilles expéditions offraient un grand intérêt scientifique, mais elles ne pouvaient avoir de résultats pratiques.

ÉTAT DE L'EUROPE A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

La France, dont l'importance relative en Europe était supérieure à ce qu'elle est de nos jours, avait perdu sa prépondérance militaire et politique, mais son influence morale en faisait la reine du monde. Les idées françaises régnaient partout ; la langue française était parlée en tous lieux par les souverains, les diplomates, les savants. Tout essai de réformes à Versailles inspirait des réformes semblables dans les autres capitales. Les découvertes, les inventions, les théories ne prenaient une forme définitive qu'après avoir été éprouvées par le génie français et simplifiées, et, comme épurées.

La puissance matérielle était, au contraire, passée à l'Angleterre, à la Russie et à la Prusse.

1° **L'Angleterre.** — *Le trident de Neptune est le sceptre du monde,* chantait le poète Lemierre, et rien n'était plus vrai. L'Angleterre tenait l'empire des mers : l'effacement de la France, la disparition des grandes Compagnies commerciales de Hollande, l'accroissement de la marine anglaise expliquent cette nouvelle grandeur. Peuplée de 11 millions d'habitants, ayant un revenu de 312 millions de francs, dépensant chaque année 408 millions dont 90 pour l'entretien de son armée navale, la Grande-Bretagne gouvernait en Europe : Helgoland, le Hanovre, fief de ses nouveaux rois, Gibraltar, le Portugal,

véritable colonie de commerce ; en Afrique : la Gambie, la Sierra-Leone, l'Ascension et Sainte-Hélène; en Asie : l'Hindoustan presque entier; en Amérique : le Canada, les petites Antilles, la Guyane; en Océanie : la côte Est de l'Australie, où elle déportait ses *convicts,* soit à Botany-Bay, soit à Port-Jackson (la ville de Sydney fut fondée en 1788). Voilà son empire à la fin du dix-huitième siècle.

Ses marins exploraient l'océan Pacifique. Byron, Carteret et Wallis (de 1764 à 1767) avaient découvert les îles Mariannes et Salomon. L'amiral Cook (1768 à 1769) visita la Nouvelle-Zélande, le détroit de Torrès, les mers australes, la Colombie britannique et l'Alaska. Sur le continent africain, le voyageur Bruce parcourut l'Abyssinie (1769-1771). Ainsi se traçaient les fils, la trame du plus grand domaine colonial de l'histoire.

Parallèlement à cette main-mise sur l'univers, l'industrie et le commerce anglais prenaient leur essor. L'invention de la *Mull-Jenny,* métier à filer le coton, créait la richesse du Lancashire. Arkwright et Watt, l'immortel Watt, donnaient naissance au *machinisme* le plus formidablement outillé.

La prospérité de la Banque d'Angleterre suffirait à prouver celle de la nation. Elle décuplait son capital initial de 55 millions, émettait des *banknotes* et établissait le taux de l'escompte entre 6 °/₀ maximum et 3 °/₀ minimum. La Banque d'Angleterre qui remontait à 1694, d'un an par conséquent plus ancienne que la Banque d'Edimbourg, appliquait la première sur une vaste échelle les principes modernes de la circulation fiduciaire.

2° **La Russie.** — Comprise entre la mer Blanche et

la mer Noire, entre la Baltique et la Caspienne, la Russie commençait à s'étendre en Sibérie. En 1580, un cosaque, Yermak, avait conquis le royaume tartare de Sibir. De proche en proche, par le moyen des cours d'eau tantôt navigables, tantôt pris par les glaces, d'autres Russes : Dechnef, Proutchichef, Laptef, franchirent l'énorme distance qui sépare les monts Ourals de la mer d'Okhotsk. En 1742, Tchéliouskine atteignit en traîneau l'extrémité septentrionale de l'Asie. En 1729, Behring, Danois au service de la Russie, découvrit le détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique et, en 1731, il séjourna sur les côtes de l'Alaska qui devint colonie moscovite.

Sous Catherine II, la *Sémiramis du Nord,* femme supérieure qui exagéra les talents et les vices (de 1762 à 1796), l'Empire des tsars compta 24 millions d'habitants. Son budget militaire de 86 millions de francs fut employé à de grandes conquêtes sur les Turcs, sur les Polonais, sur les montagnards de la Ciscaucasie et les hordes errantes du Turkestan. Les villes de Vladicaucase, d'Iékatérinodar, de Kherson, de Nikolaïef et d'Odessa datent de cette période.

La souveraine, avide de réputation, réussit à tromper l'opinion publique en Europe par de prétendues réformes qui lui valurent, à tort, les éloges de Voltaire, de Diderot, de Marmontel. Elle affichait des idées de tolérance religieuse, de foi dans le progrès, et paraissait travailler à la diffusion de l'instruction publique dans ses États. En réalité, elle jouait une comédie indigne. Il y parut bien le jour où *l'amie des philosophes* se prononça avec fureur contre la Révolution française.

3° **La Prusse.** — La Prusse avait grandi en peu de temps. Royaume depuis 1700, elle ne comprenait encore

que des tronçons épars : duché de Prusse, électorat de Brandebourg, Poméranie ultérieure et citérieure, archevêché de Magdebourg, comté de Ravensberg, comté de la Mark, duchés de Clèves et Juliers sur le Rhin, comtés de Neuchâtel et Valengin en Suisse, lorsque Frédéric II, Frédéric *l'Unique,* ainsi que le surnomment les Allemands, *eut le bonheur d'avoir le malheur de perdre son père* et devint roi (1740). Les guerres de la succession d'Autriche lui donnèrent la Silésie (1742) ; les guerres de Sept ans ne lui rapportèrent que beaucoup de gloire, mais le premier partage de la Pologne fut plus fructueux. Frédéric II mourut en 1786. A son avènement la Prusse ne comptait guère que 2 millions et demi de sujets ; à sa mort il y en avait 6200000. C'est qu'il ne s'était pas contenté d'agrandir ses domaines, il les avait peuplés et enrichis.

Ce despote de génie qui rougissait de la barbarie de son peuple, qui vivait *à la française* et s'entourait de Français (Voltaire, Maupertuis, etc...), suivant un vers connu de Rivarol : *Méprisa ses sujets et les rendit heureux.*

Il fit appel à l'émigration allemande et subventionna à cet effet deux agences de colonisation à Francfort-sur-le-Mein et à Hambourg ; il attira aussi, par toutes sortes de faveurs, des paysans tchèques. Il fit dessécher les marécages de la Poméranie, distribuer des chevaux aux laboureurs, fixer les dunes de la Baltique au moyen de plantations de pins, creuser le canal Finow entre l'Elbe et l'Oder par la vallée du Havel, et le canal de Bromberg, entre l'Oder et la Vistule, par la vallée de la Netze. Il fonda à Berlin des institutions de crédit : une caisse hypothécaire, une caisse des dépôts et consignations, une banque royale. Disciple des *physiocrates français*,

il déclara que les paysans sont les pères nourriciers des hommes et il les défendit contre les rapines des gens de guerre, ce qui ne l'empêcha pas de maintenir soigneusement le *servage* en Prusse.

Il encouragea l'industrie en exploitant les mines, en créant des fonderies, des sucreries, des manufactures de lainages, de soieries, de toiles, de cuirs, de porcelaine. Il n'était point partisan de la liberté commerciale, car il gratifia une Compagnie de commerce maritime, qu'il avait fondée, du monopole sur les sucres, le café et le tabac.

Avec les revenus de ses fabriques et de ses douanes, il put consacrer chaque année une somme de 55 millions de francs à l'entretien d'une armée de 200 000 hommes, la plus disciplinée, la plus savante, la plus forte de l'Europe. C'est que, suivant le mot célèbre de Mirabeau, il n'ignorait pas que la guerre était et devait être l'*industrie nationale* de la Prusse.

En regard de ces grands États nouveaux, nous placerons trois anciens États jadis prépondérants en Europe orientale et qui déclinèrent à la fois : la Suède, la Pologne et la Turquie.

4° **La Suède.** — La Suède, non encore réunie à la Norvège, puisque ce dernier pays appartenait au roi de Danemark, avait dû céder ses provinces baltiques : Carélie, Ingrie, Esthonie, Livonie, aux Russes par le traité de Nystadt (1721). C'était la rançon des folies de Charles XII. Il ne lui restait, en dehors de ses frontières actuelles, que la Finlande et une partie de la Poméranie ultérieure. Un de ses monarques, Gustave III, élève et mi des philosophes français, ancien habitué du salon de

Mme Geoffrin, fit vers 1789 de grands changements dans l'ordre social de son pays. Ennemi des privilèges aristocratiques, il avait décidé que tous les Suédois seraient égaux devant la loi et admissibles aux fonctions publiques. Il avait aboli la torture, interdit la mendicité, organisé des maisons de travail pour les pauvres valides, proclamé la tolérance religieuse, encouragé les travaux publics, l'exploitation des mines de fer et de cuivre, et protégé les lettres et les arts. Il mourut tragiquement en 1792, victime d'une conspiration des nobles, que ces changements inquiétaient.

5° **La Pologne.** — La malheureuse Pologne figurait encore sur la carte de l'Europe en 1789, mais combien diminuée ! Sa population s'élevait encore à 9 millions d'habitants, mais le premier partage de 1772 lui avait enlevé toutes ses anciennes conquêtes. L'Autriche lui avait pris les palatinats de Cracovie et de Sandomir avec la majeure partie de la Podolie ; la Russie lui avait dérobé la Courlande et la presque totalité du palatinat de Minsk ; la Prusse enfin s'était attribué la Posnanie et toute la Poméréli e, à l'exception de Dantzig. Les deux autres partages de 1793 et 1795 allaient la faire disparaître du nombre des nations, mais non sans une héroïque résistance qui permit à la France, ne l'oublions pas, de prendre l'offensive contre la coalition des spoliateurs.

Voilà comment l'Europe chrétienne reconnaissait les services rendus au moyen âge par la Pologne, boulevard où s'étaient brisées les invasions mongoles. Sans frontières naturelles, sans gouvernement solide, l'infortunée patrie des Sobieski portait la peine de ses imprudences, de ses fautes, de son anarchie intérieure : dure leçon pour les États où règnent le trouble et la discorde !

6° **Turquie.** — Quant à la Turquie d'Europe, démembrée elle aussi à la paix de Carlowitz (1699) et à la paix de Passarowitz (1718), elle comprenait encore toute la péninsule des Balkans et la Grèce, sauf quelques districts vénitiens et le Montenegro ; elle débordait largement sur la rive gauche du Danube et occupait la Roumanie entière et la Bessarabie : le Dniester lui servait de limite de ce côté. Sa population était la plus forte de l'Europe : 50 millions d'habitants. Au dehors, elle régnait sur l'Asie Mineure, sur l'Egypte, et nominalement, dans le Maghreb ; toutefois cette grandeur était plutôt apparente que certaine. Restée asiatique plus qu'européenne, elle devait servir d'enjeu aux autres États qui s'occuperaient de la fameuse *question d'Orient.*

Nous compléterons ce tableau par quelques traits relatifs au *Saint-Empire germanique,* à l'Espagne et aux États secondaires.

7° **Le Saint-Empire romain.** — Morcelée à l'excès, comptant plus de 340 États rangés en dix cercles, la vieille Allemagne avait perdu toute force d'action. La Prusse et l'Autriche commençaient à s'y disputer l'influence. La qualité impériale conférée à l'élection par huit personnages dont trois ecclésiastiques : les archevêques de Trèves, Mayence et Cologne, et cinq laïques : le duc de Saxe, le roi de Bohême, le roi de Prusse, le comte palatin du Rhin, et l'électeur de Hanovre, n'avait cessé d'appartenir à l'antique famille des Habsbourg depuis 1272. Elle n'était que nominale. Heureusement pour l'empereur qu'il possédait des États héréditaires considérables, peuplés de 20 millions de sujets et fournissant un revenu militaire de 79 millions de livres ; ce qui lui permettait de surveiller ses possessions lointaines

d'Italie et des Pays-Bas flamands. En 1718, Charles VI avait privilégié la riche Compagnie d'*Ostende*, qui inquiéta un moment le commerce anglais dans les Indes.

Le noyau des domaines impériaux était l'archiduché d'Autriche. La Styrie, la Carinthie, la Carniole et le Tyrol s'y rattachaient, formant un premier groupe. Le royaume de Bohême et de Moravie constituait un second groupe; les pays de la couronne de Hongrie : royaume de Hongrie, royaume de Croatie, royaume de Slavonie et Confins Militaires, principauté de Transylvanie, un troisième. La conquête du banat de Temesvar sur les Turcs et l'annexion de la Galicie et de la Lodomérie complétaient cet ensemble imposant, auquel on pourrait encore ajouter les *villes forestières* de Souabe et le Brisgau.

A tout prendre, l'empereur d'Allemagne était redoutable. Depuis 1780 jusqu'en 1790, celui qui régna s'appelait Joseph II, le frère de Marie-Antoinette de France et de Marie-Caroline de Naples. Il a été un prince philosophe, bourgeois d'allures, autoritaire et chimérique. Son *despotisme éclairé* ne fut pas heureux. Il rêvait de créer un État *moderne, laïque* et *fortement centralisé*, mais il alla trop vite en besogne. Coup sur coup, il prétendit imposer la langue allemande à tous ses peuples si divers, supprimer les droits de la féodalité, fermer les couvents, abolir les douanes intérieures, accorder l'égalité à toutes les religions, faire supporter l'impôt par tout le monde, exiger de chacun le service militaire, etc. Pour ranimer l'industrie et le commerce, il fonda des manufactures, améliora les ports de Fiume et de Trieste, appliqua un système protectionniste à outrance. Toutes ses entreprises échouèrent ou n'eurent qu'une durée éphémère.

8° **L'Espagne.** — Comme le Saint-Empire, l'Espagne n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle ne se soutenait que par ses splendides colonies des *Indes occidentales*, c'est-à-dire la Floride, La Louisiane, le Mexique, l'Amérique centrale, les plus belles des Antilles (Cuba, Porto-Rico, la moitié de Saint-Domingue), toute l'Amérique du Sud, à l'exception du Brésil. Elle conservait en outre les Philippines en Océanie et quelques comptoirs en Afrique. Mais sa situation économique était lamentable. Les privilèges de la compagnie de la *Mesta*, propriétaire d'énormes troupeaux de moutons et de chèvres, ruinaient l'agriculture; l'industrie et le commerce, anéantis par l'expulsion des Morisques sous Philippe III, et par les tristes effets de l'exploitation des colonies, n'avaient pu refleurir, malgré les louables efforts des ministres de Charles III: d'Aranda, Florida-Blanca et Campo-Manès. On doit à ces réformateurs, élèves des philosophes français, la construction de quelques belles routes, l'ouverture du canal d'Aragon, la liberté du commerce des grains, l'unification des monnaies, la restriction du *droit d'asile* et des autres avantages d'un clergé trop puissant. Vers 1789, l'Espagne n'en était pas moins une puissance irrémédiablement déchue. Sa population était tombée à 8 millions et demi d'habitants, moins que celle de la Pologne. La Banque Saint-Charles à Madrid, fondée en 1782 par le Français Cabarrus, au capital de 78 millions, ne fit jamais que végéter.

9° **Le Portugal.** — Le petit Portugal qui avait repris en 1640, avec son indépendance, ses colonies du Congo, du Mozambique et du Brésil, ses comptoirs des Indes et de Macao en Chine, était loin d'avoir conservé l'avance qu'il avait prise au seizième siècle. Sous le règne de

Joseph I[er], le marquis de Pombal, *le Richelieu portugais*, fit en vain des réformes inspirées des réformes françaises. Il se servit de moyens violents et illégaux; il fit le bien *à coups de hache*. Il réorganisa l'armée et la marine, rebâtit Lisbonne, aux trois quarts détruite par le tremblement de terre de 1755, expulsa les Jésuites, diminua considérablement la puissance de l'Inquisition, éleva les tarifs d'entrée sur les marchandises anglaises, et voulut ainsi se soustraire à la tyrannie commerciale du traité de Méthuen. Bien peu de ces améliorations lui survécurent.

10° **La Hollande.** — Parmi les autres Etats secondaires, la Hollande, pas plus que l'Espagne et le Portugal, n'avait progressé; au contraire. Il lui restait bien de grandes et riches colonies : les Indes néerlandaises, une partie de la Guyane et quelques petites Antilles, l'île de Ceylan et le cap de Bonne-Espérance, mais les Anglais n'allaient pas tarder à lui prendre ces deux dernières.

11° **Le Danemark.** — Le Danemark uni à la Norvège, et plus grand qu'aujourd'hui de tout le Sleswig-Holstein, était avant tout un pays agricole. Le passage du Sund par les navires étrangers lui procurait d'assez beaux revenus. A la fin de la période des temps modernes, des réformateurs: Ernest Bernstorf, le célèbre Struensée et André Bernstorf, au nom de leur souverain, Frédéric V, avaient relevé la condition des paysans, organisé l'instruction publique, recréé la marine.

12° **L'Italie.** — Partagée entre diverses nations et plusieurs princes, la péninsule italique devait continuer à être le champ de bataille des Européens pendant la Révolution. Outre les Etats de l'Eglise, on y distinguait:

au nord, la vieille République de Venise, avec ses établissements de Dalmatie, des Iles Illyriennes et Ioniennes; le Milanais, appartenant aux Autrichiens ; les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, fief d'un Bourbon d'Espagne, l'infant don Philippe, qui avait pris des conseillers français : Du Tillet et le philosophe Condillac. Le duché de Modène, la république génoise sont également à citer. Formé du Piémont, de la Savoie, du comté de Nice et de l'île de la Sardaigne, le nouveau royaume dont Turin était la capitale, ne laissait pas prévoir quelles seraient ses glorieuses destinées : pour le moment, il n'était guère qu'une proie offerte aux Français dès leurs premiers mouvements offensifs en Italie. Dans le centre, la Toscane, administrée jusqu'en 1790 par Léopold, frère de Joseph II d'Autriche, à qui il devait succéder, connut une prospérité rare due à la politique libérale de son grand-duc. Léopold y mit en pratique les théories humanitaires exposées par l'immortel Beccaria dans le *Traité des délits et des peines,* un des plus beaux livres du dix-huitième siècle. Il abolit la peine de mort et adoucit les rigueurs du code pénal : signes heureux des temps nouveaux. Il diminua la gabelle, fit dessécher *la Maremme* et décréta la liberté du commerce.

Nous ne parlerons que pour mémoire d'Etats minuscules, tels que la république de Lucques, de la principauté de Piombino et de l'île d'Elbe, de la commanderie de Malte, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, depuis qu'ils avaient été chassés de Rhodes par les Turcs (seizième siècle).

C'est dans le sud de l'Italie que se trouvait l'Etat numériquement le plus important : le royaume des Deux-Siciles. Gouverné, lui aussi, par un Bourbon d'Espagne, il comptait 5 800 000 habitants, presque autant que la Prusse. Un ministre de ce Charles VII, qui fut plus tard

roi d'Espagne sous le nom de Charles IV, Tanucci, s'inspira des idées de Beccaria. Il ordonna la rédaction du *code Carolin,* expulsa les Jésuites, abolit la dîme ecclésiastique, soumit les prêtres à l'impôt, encouragea les beaux-arts, honora le créateur de l'histoire philosophique, Vico, et fit de Naples non seulement une ville de plaisirs, mais encore un des foyers intellectuels de l'Europe.

LE COMMERCE PENDANT L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

I. La Constituante, la Législative, la Convention nationale. — Les cahiers des Etats généraux, rédigés par les assemblées primaires de paroisses et résumant les vœux de 5 millions d'électeurs du Tiers, demandaient à peu près unanimement la libération de la terre, la liberté du travail, la suppression des péages et des douanes intérieures, l'unité des poids et mesures, l'adoption d'une politique protectionniste modérée et l'institution d'une Banque nationale. Tous ces changements furent opérés, à l'exception du dernier, par l'Assemblée nationale *constituante,* issue de la journée du Serment du Jeu de paume (20 juin 1789).

Avant la discussion de la Constitution, les privilégiés eux-mêmes, dans la séance de nuit du 4 au 5 août, sacrifièrent *sur l'autel de la patrie,* pour employer le style emphatique de l'époque, le servage, la corvée féodale, les droits de chasse, de colombier et de garenne, l'obligation du moulin et du four banal, les dîmes ecclésiastiques, et enfin les corporations, maîtrises et jurandes, et les grandes compagnies de commerce, moyennant une légitime in-

demnité qu'on accorderait à toutes les personnes lésées dans leurs intérêts.

Rien que pour compenser le préjudice causé aux patrons expropriés, une somme de 60 millions de livres fut votée : il est vrai qu'elle n'a pas été entièrement payée. A ce prix, chacun fut libre de choisir la profession qui lui plaisait, celles de pharmacien et d'orfèvre exceptées, en raison de leur nature spéciale. Mais les industriels et les commerçants furent soumis à l'impôt de la patente, calculé sur la valeur locative des magasins et des ateliers.

On assura le droit des inventeurs par la création des *Brevets d'invention*. Ils obtinrent la faculté d'exploiter leurs découvertes et de jouir seuls de leurs bénéfices pendant une durée de cinq, dix, ou quinze ans, à leur gré, et, contre le versement d'une somme de 300, 800, ou 1500 livres. Pour stimuler leur activité, un *Bureau de consultation des Arts et Métiers* fut institué : il devait distribuer des récompenses et des encouragements ; il était formé de quinze membres de l'Académie des sciences et de quinze grands industriels désignés par leurs pairs.

La Constituante reconnut la légitimité du prêt à intérêt, et, pour qu'on ne le confondît point avec l'usure, elle en fixa le maximum à 5 °/₀ en matière civile, et à 6 °/₀ en matière commerciale. Ces chiffres avaient le tort d'être arbitraires et invariables, au mépris de la loi souveraine de l'offre et de la demande. Il faut en dire autant du rapport de 1 à 15 que l'on établit entre la valeur de l'argent et celle de l'or.

Une loi du 30 octobre 1790 abolit les douanes intérieures ou traites, les péages, les droits de halles, de foires et de marchés, mais bientôt les municipalités furent autorisées à rétablir ces derniers sous d'autres formes et sous d'autres noms.

Pour régler les rapports internationaux, la Constituante dressa le *tarif de* 1791, empreint de libéralisme et de sens pratique, qui favorisait l'importation des matières premières et l'exportation des produits manufacturés.

L'étranger pouvait désormais envoyer en franchise, ou peu s'en faut, les bestiaux, la laine, les fers et les bois. Les articles de droguerie, les fruits et les légumes secs ne payaient plus qu'une taxe de 2,5 °/₀ à 5 °/₀; les épices, les beurres salés et les fromages, de 5 à 10 °/₀; les autres articles fabriqués, de 5 à 15 °/₀. Mais la prohibition fut maintenue des tabacs, confections, poudre de guerre et de chasse, cocons de vers à soie, houille et minerais.

L'œuvre économique de la première assemblée révolutionnaire comporte des lois autant politiques que sociales:

1° *L'abolition du droit d'aînesse* dans la famille, et, par conséquent, l'établissement d'un nouveau régime successoral propice au morcellement de la propriété et à une meilleure exploitation de la terre.

2° *Le rachat des biens de l'Eglise par l'Etat.* Ces biens représentaient à peu près le tiers du territoire et avaient une valeur de plusieurs milliards de francs. En déclarant ces biens *biens nationaux*, l'Etat prit à sa charge le traitement du clergé et les dépenses de l'Assistance publique. Il en mit immédiatement en vente pour 1 800 000 000 de livres, et ce fut le principe de la monnaie de papier dite *assignats*, véritables mandats hypothécaires. L'Assemblée législative ajouta à ces biens nationaux les propriétés confisquées sur les émigrés, qui reçurent la même destination.

3° *La nouvelle division administrative de la France en quatre-vingt-trois départements*, comprenant de nombreux *districts*. Cette division n'a subi depuis que de très petits changements. Trois départements, ceux de

Tarn-et-Garonne, de la Loire et de Vaucluse sont de création ultérieure.

L'œuvre économique de la Constituante était bonne. Jusqu'en septembre 1792, la France en bénéficia : la terre fut mieux cultivée en céréales, pommes de terre, vignes, garance, pastel, œillette, etc.; l'industrie manufacturière, surtout dans le Nord, profita du *tarif de* 1791, et le commerce suivit une marche ascensionnelle. Cette prospérité ne dura guère.

La République fut proclamée le 22 septembre 1792. La Convention nationale gouverna jusqu'en 1795. Nulle période de notre histoire n'a été plus malheureuse pour le commerce : les guerres étrangères, la guerre civile en Vendée, la *chouannerie* en Bretagne, le brigandage, l'émigration, une suite de mauvaises récoltes et de famines, les difficultés financières provenant du discrédit des assignats et de l'introduction, par les Anglais, de fausse monnaie fiduciaire, tout concourut à la rareté des denrées et à l'élévation des prix[1].

La Convention nationale considéra que, dans les circonstances tragiques où l'on se trouvait, il était patriotique de restreindre la liberté, et c'est au nom du *salut public* qu'elle prit des dispositions dictatoriales, telles que jamais roi absolu n'en aurait osé imaginer.

En septembre 1793, elle édicta la *loi du maximum,* suivie de la *liste des prix* ou tableau du maximum en 1794. Comme aux temps de Dioclétien ou de Charle-

1. Quelques-uns des Conventionnels confondaient volontiers ce qu'ils appelaient le *négociantisme* avec l'*égoïsme*, et menaçaient les grands commerçants coupables d'être riches. Garnier, de Saintes, envoyé en mission à Bordeaux, s'exprimait ainsi qu'il suit dans une proclamation : *Les négociants sont encore plus froids que l'or qu'ils manient. Ils voient sans s'émouvoir les larmes du peuple. Malheur à eux!*

magne, il fut interdit de vendre au delà d'un certain taux la viande, le beurre, le vin, la bière, l'eau-de-vie, le tabac, le bois à brûler, le charbon, le sel, le savon, le miel et le sucre, les métaux et les tissus. Les prix furent arrêtés à ce qu'ils étaient normalement en 1790, avec augmentation d'un tiers ; par contre, les salaires des ouvriers furent portés au double de ce qu'ils étaient à la même époque. On croyait ainsi soulager les souffrances du peuple, illusion généreuse qui se retrouve, accentuée encore, dans la loi sur les *accaparements*. Celle-ci, du 3 mai 1793, obligeait les marchands de blés et de farines à déclarer la quantité de marchandises qu'ils possédaient en magasin et à les vendre publiquement, sous la surveillance des municipalités, à un prix uniforme (environ 14 livres le quintal).

A l'extérieur, le traité de sir Eden fut dénoncé, et une loi punit de vingt ans de fer, celui qui achèterait ou vendrait quelque chose à l'une des puissances coalisées contre la France. La *course* fut rétablie, même au mépris du droit des neutres, et les capitaines de navires marchands purent saisir, en tous lieux, tout ce qui serait destiné à l'ennemi.

L'ancienne taxe de 50 sous par tonneau, qui remontait à Fouquet, fut perçue à nouveau sur les bâtiments étrangers, et le commerce de cabotage et la pêche côtière furent réservés aux nationaux. Telle fut la portée de l'*Acte de navigation* du 18 octobre 1793. Malheureusement, il resta lettre morte.

Les flottes françaises tombèrent successivement au pouvoir des Anglais ; les colonies furent confisquées une à une ; la contrebande sévit sur le littoral ; l'étranger riposta par des représailles et le commerce extérieur de la France fut anéanti.

C'était une conséquence fatale de la crise que l'on traversait. La *Convention nationale,* luttant contre la coalition et contre la réaction, sacrifiait la richesse publique à l'existence même du pays comme le capitaine d'un navire jette par-dessus bord sa cargaison pour sauver l'équipage. Elle n'en accomplissait pas moins, théoriquement, une œuvre admirable :

1° *Au point de vue social :* l'établissement du suffrage universel; la naturalisation de tout étranger qui épouserait une Française, adopterait un enfant ou nourrirait un vieillard; l'abolition de l'esclavage aux colonies; l'institution du droit au secours et à la subsistance pour tous les malheureux; l'amélioration du régime des hôpitaux; l'éducation des sourds-muets et des aveugles, l'adoption par la Patrie des enfants trouvés et des enfants des condamnés à mort.

2° *Au point de vue civil :* la création du grand-livre de la Dette publique, fondement d'un crédit public inébranlable (*œuvre de Cambon*); le projet de Code civil, auquel soixante séances de l'Assemblée furent consacrées; l'obligation de l'instruction primaire intégrale (œuvre de Condorcet, Lanthénas, Daunou et Lakanal); la fondation d'une école secondaire, dite *Centrale*, dans chaque département; la création des écoles supérieures spéciales (Polytechnique, École normale, École de Mars, École des Mines, des Ponts et Chaussées, des Langues orientales, de Médecine, etc.). N'oublions pas le Conservatoire des Arts et Métiers, le Muséum d'Histoire naturelle, le Bureau des Longitudes, la Bibliothèque nationale, les Archives, le Musée des monuments français, le Musée du Louvre, le Conservatoire de Musique, etc., et, pour couronnement de cet imposant édifice, l'organisation de l'*Institut de France*. Voilà le *vandalisme révo-*

lūtionnaire! Qu'on y ajoute la constitution de la *propriété littéraire et artistique,* assurée aux auteurs leur vie durant et à leurs héritiers pour dix années.

3° *Au point de vue économique :* le partage des biens communaux partout où le tiers des habitants le réclamerait; l'adoption du *calendrier républicain,* plus logique et plus poétique aussi que l'ancien calendrier grégorien; l'établissement du *système décimal* et de l'unité des poids, mesures et monnaies; l'organisation de voyages et missions scientifiques; l'emploi du télégraphe aérien de Chappe et de l'aérostation militaire, etc...

En somme, comme le dit le président Génissieux qui prononça la clôture le 26 octobre 1795, *la Convention avait bien rempli son mandat.*

II. **Le Directoire.** — Le premier gouvernement régulier de la France républicaine fontionna en vertu de la Constitution de l'an III, celle de l'an Ier ayant été reconnue impraticable. Ce fut le *Directoire,* chargé de l'exécution des lois que forgeaient le Conseil des Cinq Cents et le Conseil des Anciens (1795-1799).

Trop faible pour se faire obéir, le Directoire fut aux prises avec les plus graves difficultés financières. Pour en sortir, il décréta la *banqueroute des deux tiers,* il multiplia les assignats, puis les mandats territoriaux; il créa l'impôt des *portes et fenêtres,* des taxes nouvelles sur le tabac, les *octrois* et, enfin, il préleva un *emprunt forcé* de 100 millions, aggravé du principe de la *progression.* La guerre, les réquisitions militaires, la loi de conscription, dite *loi Jourdan* (5 sept. 1798), les excès des *chauffeurs* et des *compagnons de Jéhu* en province, achevaient de ruiner le commerce. L'argent devenait si rare, soit qu'il se cachât, soit qu'il passât à l'étranger, que le gouvernement

ne pouvait plus payer ses généraux et qu'il en était réduit à accepter les quelques millions prélevés sur les princes italiens par un chef militaire insubordonné (Bonaparte). Tout périclitait : beaucoup d'industries (soieries, dentelles, draps, toiles, carrosserie) étaient abandonnées malgré un secours de 6 millions de livres que votèrent les Conseils, ou transportées au delà des frontières à la suite des émigrés ; les routes n'étaient plus entretenues; les digues et les ponts s'écroulaient, faute de réparations; les ports de mer devenaient déserts; la grande pêche avait cessé ; les *Lombards*, comme on disait encore, ne prêtaient sur gages qu'à des taux formidables de 12 à 20 °/₀ par mois ! L'escompte commercial montait de 36 °/₀ par an et n'était plus consenti que pour les effets à courte échéance

Les remèdes ordinaires ne pouvaient rien atténuer de souffrances pareilles. Et cependant, le Directoire ne se décourageait pas. Il eut le mérite de supprimer, en 1797, le trop *fameux maximum* et de proclamer que *le commerce rendu à lui-même est seul en état de rétablir l'équilibre des prix dans les marchés.* En 1798, sur l'initiative d'un de ses membres, François de Neufchâteau, il organisa la première des *expositions industrielles.*

Cette exposition fut *nationale,* et non *universelle,* la France se trouvant alors en guerre avec l'Europe entière. Elle s'ouvrit au Champ de Mars, à Paris, le 1er vendémiaire de l'an VI, et dura *cinq jours* à peine.

L'inauguration se fit avec un grand déploiement de forces militaires, au bruit du canon. Des chœurs de musique exécutèrent les hymnes de Marie-Joseph Chénier; François de Neufchâteau, dans son discours d'ouverture, prononça l'éloge des arts mécaniques et glorifia les noms de Bacon et de Diderot. La foule se porta aux jeux publics, aux courses à pied, à cheval, en char, *renouvelées*

des anciens, et au gonflement d'un ballon captif. Un fastueux cortège de savants, d'artistes, de littérateurs, se forma au Jardin des Plantes, parcourut les boulevards de la rive gauche, promenant dans des chariots les statues, les tableaux enlevés à l'Italie par les soldats de Bonaparte.

La *Foire* de 1798 réunit les chefs-d'œuvre de 111 exposants, dont 12 seulement furent primés et obtinrent des médailles. Parmi eux, citons *Bréguet* (horlogerie de précision), *Conté* (crayons de couleurs), *Lenoir* (balances et instruments de mathématiques), *Didot* (imprimerie), *Payn*, de Troyes (bonneterie), l'usine du *Creusot* (acier), la fabrique de *Chantilly* (faïence blanche), la manufacture de *Cholet* (toiles fines), etc...

III. **Le Consulat.** — La révolution de 1789, faite par la bourgeoisie, avait renversé l'ancien régime. Celle de 1792, faite par le peuple, abattit la monarchie constitutionnelle. Il y en eut une troisième en 1799, faite par l'armée, qui détruisit la République démocratique et y substitua une dictateur militaire dont les formes successives ont été : le *Consulat décennal* (1799 à 1802), le *Consulat à vie* (1802-1804) et l'*Empire* (1804-1815).

A la fin du dix-huitième siècle, le gouvernement personnel du héros d'Italie et d'Egypte fut salué par les *honnêtes gens* de l'époque comme la fin de l'anarchie, le gage de la paix et de l'ordre. La reconnaissance publique donna au Premier Consul tous les pouvoirs, car ses deux collègues, Cambacérès et Lebrun, nommés pour cinq ans seulement et dotés d'un traitement inférieur (150000 francs chacun au lieu de 500 000 francs), n'étaient et ne pouvaient être que des comparses.

Nous n'examinerons pas le rôle politique et encore

moins le rôle militaire de l'auteur du coup d'État du 18 brumaire (novembre 1799).

Dans l'ordre économique, Bonaparte s'efforça de raviver la production nationale et les échanges. Il rapporta la loi sur l'*emprunt forcé;* il autorisa la rentrée conditionnelle des émigrés, fit cesser les persécutions contre les prêtres *insermentés* ou *réfractaires;* il remania l'administration dans un sens moins libéral que les gouvernements révolutionnaires qui avaient précédé le sien, mais plus favorable à l'unité du pays. Il fut avant tout un *centralisateur,* et les *préfets,* les *sous-préfets* qu'il plaça dans chaque département et dans chaque arrondissement, reçurent la mission de représenter plutôt les intérêts du pouvoir que ceux des administrés. La même préoccupation le guida lorsqu'il introduisit dans la machine de l'État des rouages nouveaux, tels que les Cours d'appel, ou lorsqu'il institua la régie pour la perception des impôts. Il réorganisa les Chambres de commerce, le corps des Agents de change et des courtiers en marchandises; il créa des Chambres consultatives d'Arts et Métiers.

Afin de consolider le crédit public ébranlé par la banqueroute du Directoire, afin aussi de récompenser les capitalistes qui l'avaient aidé de leur argent au 18 brumaire, il fonda la *Banque de France* (1800). Le financier Perregaux et deux autres directeurs, quinze *régents* furent mis à la tête de cet établissement qui escomptait les effets de commerce, émettait des billets de 500 francs chacun valables seulement à Paris, avec cours facultatif, et s'occupait de toutes spéculations sur l'escompte et la monnaie. Son capital était fixé à 30 millions.

En 1803, une loi changea le caractère et la destination de la Banque. Elle cessa d'être la propriété de quelques

particuliers; elle fut administrée par un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par le Premier Consul, reçut des fonds du Trésor et effectua les paiements de la rente publique.

A la même période se rattachent la rédaction du Code civil ébauché par la Convention, la promulgation du *Concordat* ou traité de réconciliation entre l'Église et l'Etat et la création de l'ordre de la Légion d'honneur, stimulant incomparable de toutes les énergies. La plupart de ces *Institutions* ont survécu et la France garde l'empreinte de l'homme de génie dont les erreurs mêmes ne sont pas sans noblesse.

Bonaparte attachait une grande importance aux travaux publics.

Il consacra plusieurs millions par an à la réfection des grands chemins de Paris à Lille, Strasbourg, Marseille, Bordeaux et Brest; il réprima le brigandage. Plus tard, il fit construire la route de Lyon à Tarare et celles des bords du Rhin, des Vosges, des Cévennes et des Alpes. Dans cette dernière contrée, où son armée avait tant souffert lors de la campagne de Marengo, il fit percer la Corniche, au bord de la mer, le col de Tende, le col du Mont-Genèvre, le col du Mont-Cenis, enfin le *Simplon.* Le génie militaire prêta son concours aux entrepreneurs civils ; le général Turreau s'établit à Domo d'Ossola pour protéger les travailleurs, du bord du lac Majeur aux rives du Rhône supérieur. En souvenir du passage du Grand-Saint-Bernard, des hospices furent édifiés aux défilés du Simplon et du Mont-Cenis pour y recueillir les voyageurs égarés. On évalue à 52000 kilomètres l'ensemble du réseau des voies terrestres exécuté sous le Consulat et l'Empire.

Une dizaine de canaux furent entrepris : le canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire; le canal de l'Ourcq, à Paris ; le canal de Nantes à Brest par le cours de l'Erdre, de l'Isac, de l'Oust et de l'Aulne, d'une si grande valeur stratégique; le canal de Saint-Quentin, prolongement du canal Crozat, entre la Somme et l'Escaut. Le canal de Saint-Quentin, commencé en 1801, ne fut terminé qu'en 1810. Il est l'œuvre de l'ingénieur Devic. Des soldats et des prisonniers de guerre y furent employés en grand nombre. On admira fort à cette époque les deux tunnels pratiqués à travers le plateau et dont l'un mesure près de six kilomètres de longueur; mais longtemps les bateliers hésitèrent à s'y engager et il fallut, pour les décider, promettre l'exemption des droits de parcours au premier qui serait assez hardi pour le traverser.

En 1801, le Premier Consul voulut fêter l'anniversaire de la proclamation de la République et saluer le siècle qui s'ouvrait, par une solennité industrielle et commerciale. Il donna l'ordre à Chaptal, son ministre de l'Intérieur, de préparer une Exposition nationale. Trente-huit départements répondirent à son appel. La cour du Louvre, choisie comme emplacement, fut aménagée par l'architecte Chalgrin qui éleva cent quatre portiques de bois rehaussés de faïences décoratives du plus bel effet.

L'exposition commença le 1er vendémiaire de l'an IX (22 septembre 1801) et dura dix jours. Deux cent vingt-neuf exposants y participèrent et concoururent pour l'obtention de 62 médailles (12 d'or, 20 d'argent, 30 de bronze). A la clôture, les lauréats furent reçus par le chef de l'État qui les retint à déjeuner. Parmi eux on remarquait les frères Didot, imprimeurs; les frères Jacob, fabricants de meubles d'art; Robert, fabricant de papiers peints imitant le velours ; Carcel, constructeur de lampes

à huile; Ternaux, fabricant de draps; Montgolfier, papetier; Desarnod, constructeur de calorifères; Jecker, inventeur de la balance dite *romaine*, etc...

A côté des productions de ces particuliers, les visiteurs avaient pu remarquer, pour la première fois, l'exposition collective des manufactures nationales : les Gobelins, Sèvres, la Savonnerie, Beauvais.

Le succès fut si considérable que Bonaparte renouvela son expérience l'année suivante, au même endroit, avec cinq cent quarante exposants (1802). Il fit les honneurs de l'ouverture à une délégation d'industriels anglais que conduisait le célèbre Fox.

Pendant le Consulat, Bonaparte, partisan sincère de la paix, profita de la trêve d'Amiens conclue avec l'Angleterre (1802) et de la libre circulation sur les mers, pour essayer de reconstituer l'empire colonial français. Il força le roi Charles IV qui n'osait rien lui refuser, à lui rendre la Louisiane accordée jadis à l'Espagne par Louis XV, et à lui vendre la partie orientale de l'île Saint-Domingue. Il eut le tort de rétablir l'esclavage des nègres en Guyane et aux Antilles. Les noirs de Haïti se révoltèrent sous le commandement de Toussaint-Louverture qui fut vaincu et mené captif en France, où il mourut. Dessalines le remplaça : sa résistance prolongée et la fièvre jaune triomphèrent de l'armée française confiée au général Leclerc, beau-frère de Bonaparte. Il fallut renoncer à Saint-Domingue et, dès la rupture de la paix d'Amiens, à toutes les colonies. C'est alors que le Premier Consul, désireux de soustraire la Louisiane à l'avidité des Anglais, la vendit aux Etats-Unis d'Amérique pour 80 millions de francs. Le marché ne fut conclu définitivement qu'en 1812.

LE PREMIER EMPIRE

S'il renonçait à l'empire des mers, Bonaparte, devenu Napoléon Ier, prétendait à la possession du continent européen et peu s'en est fallu qu'il n'ait réalisé ce rêve hautain. Empereur des Français, le 18 mai 1804; acclamé par un plébiscite qui lui donna 3572000 suffrages contre 2500; sacré par le Pape à Notre-Dame de Paris, ce parvenu justifia sa fortune inouïe par les victoires d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau et de Friedland. C'est vers 1810 que sa puissance atteignit son apogée. Alors, la France comprit 130 départements et compta 45 millions d'habitants. La confédération du Rhin, le grand-duché de Varsovie, la Suisse, le royaume d'Italie, le royaume de Naples, le royaume d'Espagne, le royaume de Portugal étaient ses feudataires ; tous les autres pays, ses alliés plus ou moins sincères, plus ou moins fidèles, à l'exception d'une ennemie irréductible, implacable, acharnée : la puissante Angleterre.

Du règne féerique de Napoléon Ier, nous ne retiendrons que deux faits essentiels intéressant le commerce : la naissance de la grande industrie française et le blocus continental.

Le machinisme. — La grande industrie, née en Angleterre, se développa sur le continent, en France particulièrement, sous l'influence de la nécessité, puisqu'il fallait se passer désormais des marchandises anglaises et des denrées coloniales, et grâce aux efforts des savants, aux encouragements officiels de l'Empereur. Aux inventions et aux découvertes de laboratoires répondit une

large production commerciale; l'emploi des machines suppléa à l'insuffisance des bras occupés à la guerre.

Depuis 1793 on avait trouvé le moyen de fabriquer en grand des matières indispensables : la soude, l'ammoniaque, le blanc de céruse, l'alun, la poudre. Sous l'Empire, *Adam* parvint à la distillation perfectionnée de l'alcool ; *Berthollet* réussit à employer le chlore dans le blanchiment des tissus de paille; *Marcgraf* et *Delessert* remplacèrent le sucre de canne par le sucre de betterave; *Philippe Lebon* inventa le *thermolampe*, appareil qui, par la distillation du bois, procurait à la fois de la chaleur et de la lumière (l'Empereur lui concéda une forêt en Normandie, celle de Rouvray, pour les besoins de son industrie) ; *Richard* et *Lenoir*, deux Normands associés, firent planter des cotonniers dans le royaume de Naples et installèrent les premières filatures de coton de Rouen et de sa banlieue (Napoléon leur avança une somme de 1 million et demi de francs). Un ancien émigré, le professeur *Philippe de Girard*, imagina la machine à filer le lin et devint un grand fabricant; on lui doit encore une machine à filer la laine et une machine à fabriquer les filets de pêche. Un modeste ouvrier lyonnais, *Jacquart*, dota sa patrie du métier à filer la soie : victime de l'ingratitude ou plutôt de l'ignorance et de la routine de ses concitoyens, il fut protégé par l'Empereur, qui lui accorda une pension viagère de 3 000 francs.

Soutenue par un million de baïonnettes et par une armée auxiliaire de douaniers, l'industrie française parvint à suffire aux besoins d'une énorme consommation. (Pasquier.) Napoléon ne négligeait rien de ce qui pouvait l'aider dans sa lutte contre les Anglais. Il décora de ses mains *Oberkampf*, qui avait créé la manufacture de toiles peintes de Jouy, près Paris.

A la même époque, *Ternaux* introduisit en France la fabrication des châles; *Lasteyrie* établit la première lithographie; *Carcel* popularisa une lampe à mouvement; *Bréguet* fit faire des progrès à l'horlogerie; *Prieur* (*de la Côte-d'Or*, l'ancien conventionnel) installa à Dijon une manufacture importante de papiers peints; *Derosne* organisa des ateliers pour la fabrication du matériel des sucreries : c'est l'origine des établissements métallurgiques *Cail*.

Comme les produits anglais n'arrivaient plus chez eux, les Français s'ingénièrent à travailler les tissus, le cuir et le caoutchouc.

Dans l'art de l'ameublement, dans le travail des bronzes, de la mosaïque, des camées, un style nouveau apparut, imité du style gréco-romain. Il porte dans l'histoire de l'art décoratif l'épithète de style *Empire* : il est caractérisé par l'emploi des colonnes torses et des ornements de cuivre ciselé.

On en vit des chefs-d'œuvre à l'Exposition de 1806 sur l'Esplanade des Invalides, à Paris. Plus de 1420 industriels ou commerçants prirent part à ces assises du travail.

Napoléon ne se contenta point de venir en aide à l'industrie: il voulut la réglementer, et, en cela, il n'eut qu'à suivre le courant de l'opinion publique. Dans son entourage, on le pressait de rétablir les corporations. Il s'y refusa, ou plutôt il s'en tint sagement à la résurrection de l'ancien ordre de choses pour quelques professions: notaires, huissiers, commissaires-priseurs, agents de change. S'il y assimila les imprimeurs, il se borna à exiger des boulangers et des bouchers certaines garanties peu gênantes.

Il est naturel que la politique impériale ait cherché à maintenir les ouvriers dans la discipline et l'obéissance.

Une loi de 1810 interdit les *grèves* et les *coalitions;* une autre loi institua le *livret,* par lequel l'artisan salarié se trouva à la merci de son patron. Des *conseils de prud'hommes,* on eut soin d'écarter tout prolétaire : pour en faire partie, il fallait être au moins contremaître ou *ouvrier patenté,* c'est-à-dire petit patron.

Le commerce intérieur acquit de l'importance, malgré les guerres et les levées incessantes de soldats. La fourniture des armées nécessitait un grand mouvement de marchandises. Le grand développement des voies de communication le facilitait encore.

En 1807, parut le *Code du Commerce,* un des plus beaux travaux législatifs des temps modernes, après le Code civil ou Code Napoléon.

La Banque de France élargit ses opérations. Son privilège fut prorogé jusqu'en 1843, et son capital initial fut triplé, porté à 90 millions de francs (1807). Alors s'ouvrirent les premières succursales de province, à Rouen et à Lyon. Le taux de l'escompte descendit à 4 °/₀. C'était un signe certain de la prospérité matérielle de l'Empire. Il en fut ainsi jusqu'à l'application du Blocus continental.

Le Blocus continental. — A la rupture de la paix d'Amiens (1803), le Premier Consul avait prohibé l'entrée des tissus anglais et élevé les droits de douane sur le café et le coton. Une guerre implacable commençait.

L'Angleterre l'avait provoquée. C'est elle qui, la première, viola toutes les règles du droit international. N'avait-elle pas détruit la flotte espagnole pendant la Révolution ? N'avait-elle pas bombardé Copenhague ? Ne s'était-elle pas jetée sur les colonies de l'Espagne et de la Hollande, sous le prétexte que ces pays avaient accepté

l'alliance française? N'avait-elle pas sommé les *neutres* de cesser toutes relations avec la France? En définitive, Bonaparte ne fit qu'user de représailles.

Tandis que se formait le camp de Boulogne, l'amirauté britannique déclara les côtes de l'empire, depuis Brest jusqu'à Hambourg, en état de blocus fictif, et, après Austerlitz, elle renouvela aux puissances du continent l'interdiction de commercer avec son ennemi (16 mai 1806).

Quelques mois après, Napoléon, vainqueur de la Prusse, entrait à Berlin. C'est de cette capitale conquise qu'il data son décret du *Blocus continental* (21 novembre 1806). En voici le dispositif:

1° Les Iles Britanniques sont déclarées en état de blocus.

2° Toute marchandise anglaise sera confisquée et détruite.

3° Aucun navire anglais ne sera reçu dans aucun port français ou *soumis* à la France.

La violence appelle la violence. L'Angleterre décida que tout Français capturé sur un navire marchand, sur un transport, sur un bateau de pêche serait traité en prisonnier de guerre; que tout vaisseau *des neutres* devrait se soumettre au *droit de visite,* et que, pour obtenir licence de naviguer sur l'océan, il serait tenu de faire escale à Londres, d'y payer une taxe et d'acheter ainsi sa *patente*.

L'empereur riposta par le décret de Milan (17 décembre 1807), qui aggrava le décret de Berlin.

Ordre est donné d'arrêter sur le continent et de traiter en captif tout Anglais voyageant pour ses affaires ou pour son agrément; défense est faite aux navires *neutres* de se soumettre aux exigences de la loi anglaise, sous peine d'être *dénationalisés* et qualifiés *de bonne prise*.

C'est sous ce régime de haine que le monde civilisé allait vivre jusqu'en 1815, mais au prix de quelles souffrances ! L'empereur *prétendait faire manœuvrer le commerce comme un bataillon*. Il se trompait : par sa nature, le commerce échappe aux combinaisons de la politique et il se dérobe quand on veut attenter à ses droits naturels.

L'Europe asservie et frémissante, la France docile, mais fatiguée, furent privées des denrées coloniales : café, sucre, thé, rhum, etc. A Paris, le sucre de canne coûta jusqu'à douze francs le kilogramme; le sucre de betterave, importé d'abord de Silésie, où on savait le fabriquer depuis un siècle, n'arrivait que par quantités insuffisantes. On dut renoncer au café, dans les classes moyennes, et le remplacer par la chicorée. L'industrie cotonnière faillit périr : la matière première tirée de quelques plantations de l'Italie méridionale ou de la Turquie, par la route de Bosnie, Carniole et Vénétie, atteignit des prix exagérés. Les lainages, les toiles, les bois, le fer et l'acier augmentèrent beaucoup de valeur, et il en fut ainsi jusqu'au jour où, pressés par la nécessité, les Européens apprirent à se passer des articles anglais et fondèrent leurs premières grandes usines. (Les *forges d'Essen*, par exemple, remontent à cette époque : 1810.)

La marine française, depuis Trafalgar, ne comptait plus. De rares navires de guerre pourrissaient dans les ports. Les quais de Marseille avaient perdu toute animation, et la population de cette ville était tombée de 120 000 à 80 000 habitants en moins de dix ans.

La Hollande, les villes hanséatiques étaient aussi douloureusement éprouvées. Les pays alliés, comme le Danemark, la Suède, la Russie, s'infligeaient la misère et

la ruine pour conserver la protection de Napoléon Ier; leur patience devait se lasser bientôt.

Sans doute, l'Angleterre fut frappée dans ses intérêts; sans doute, la production dut-elle s'y suspendre et l'encombrement des docks regorgeant de ballots, de caisses, de sacs, fit réfléchir les gouvernants, les inclina quelquefois à l'idée d'une paix ou d'une capitulation. Mais l'Angleterre trouva mille moyens pour forcer le blocus du continent.

Les Américains et les Grecs, *ces faux neutres*, lui servirent souvent d'intermédiaires auprès de l'Espagne, de l'Italie, de la Hollande. Des commerçants embusqués à Helgoland, à Gibraltar, à Palerme, à Malte, à Corfou se livrèrent à une contrebande dangereuse, mais lucrative. Ils avaient des complices parmi les douaniers chargés de de les surveiller et de les repousser.

De l'autre côté de l'Océan, les Anglais disposaient du grand marché des Etats-Unis, de sorte qu'en dernière analyse, le chiffre de leurs affaires, sinon celui de leurs bénéfices, s'accrut notablement. De 1 milliard 175 millions en 1807, le commerce extérieur anglais passa à 1 milliard 400 millions en 1811.

C'est que le blocus continental ne pouvait être observé dans toute sa rigueur. Napoléon lui-même dut se départir de ses principes soi-disant inflexibles. Après avoir, farouchement, ordonné de brûler toutes les marchandises saisies, il eut pitié de ses sujets ou honte de sa barbarie ou, plus simplement, conscience de ses propres intérêts. Dorénavant, il fit vendre aux enchères publiques et au profit du Trésor, les produits de l'industrie anglaise et les denrées coloniales. Vers 1810, il ferma les yeux sur l'origine des marchandises apportées par les *neutres* ou par ses corsaires, et les laissa pénétrer dans ses Etats ou chez

ses vassaux, moyennant le paiement d'une taxe de 50 %.

En 1809, il avait admis une autre dérogation à son fameux blocus; nous voulons parler des *licences*. Dans certains cas spécifiés, il consentit à laisser acheter aux Anglais de l'indigo, de la cochenille, des bois des Iles et des cuirs, pourvu que l'importateur s'engageât à exporter une contre-valeur égale de marchandises françaises : blé, bois, chanvre et même soieries, draps, vins et eaux-de-vie.

Ces licences ne pouvaient être accordées qu'à des Français. De là, l'irritation légitime des peuples alliés. De là, les justes remontrances qu'adressèrent à l'empereur la Russie et la Suède. En vain, redoubla-t-il de sévérité. En vain, fit-il procéder à des saisies brutales chez les Italiens, les Espagnols, les Suisses. En vain, stimula-t-il le zèle de ses soldats et de ses douaniers, leur attribuant, pour l'exécution de ses ordres, le *cinquième* des prises qu'ils feraient.

La Russie, qui ne pouvait plus écouler ni ses céréales, ni son lin et son chanvre, fut la première à dénoncer ses traités avec Napoléon, à rompre ouvertement le blocus continental (décembre 1810). L'Espagne et le Portugal ne s'y étaient jamais soumis que là où tenaient garnison des troupes françaises.

Pour faire respecter sa volonté, pour empêcher toute fissure dans son système de fermeture à outrance, pour provoquer une crise économique et sociale dans l'insaisissable Angleterre, pour forcer le Régent à demander la paix, le grand Conquérant multiplia les annexions et entreprit des guerres funestes. Il incorpora la Hollande à la France et détrôna son propre frère Louis, qui avait osé lui faire quelques timides observations; il menaça les Etats-Unis de rompre avec eux; il s'empara du grand-

duché d'Oldenbourg et des villes hanséatiques; il se brouilla avec la Suède. Enfin, les malheureuses campagnes de Portugal, d'Espagne et de Russie furent les dernières conséquences du blocus continental.

Peut-être, si l'empereur avait pu persévérer dans ses résolutions, s'il ne s'était pas laissé détourner de son but, peut-être, remarque Thiers, aurait-il, à la longue, eu raison de l'Angleterre dans ce duel à mort. Il était impossible de prévoir où s'arrêterait l'effet de ses redoutables mesures. Mais la guerre d'Espagne et la campagne de Moscou l'entraînèrent vers d'autres destinées.

Dès lors, les revers, les défaites, les désastres se succèdent rapidement. Les héroïques batailles de 1813 et 1814 n'empêchent pas l'invasion de la France, la reddition de Paris, et tant d'efforts n'aboutissent qu'au traité du 30 mai 1814 et à l'abdication de Napoléon Ier. L'empereur des Français devient l'empereur.... de l'île d'Elbe!

Après l'épopée des *Cent-Jours* (1815), l'Angleterre a le dernier mot : elle garde Napoléon découronné, captif, à Sainte-Hélène, où il mourra six ans après.

Le second traité de Paris (20 nov. 1815), préparé par le Congrès de Vienne, remania la carte de l'Europe et celle du monde.

La France retomba au rang des puissances secondaires. Elle rentra dans ses limites de 1790 du côté du nord-est, c'est-à-dire que si elle conserva la principauté de Montbéliard, enlevée au duc de Wurtemberg, elle perdit les territoires de Landau, de Sarrebruck et de Sarrelouis, en Alsace et Lorraine; de Bouillon, Marienbourg, Chimay, Philippeville et Quiévrain, en Belgique. La Savoie et le comté de Nice lui furent également repris. On daigna lui rendre quelques petites colonies : Saint-Pierre et Mique-

lon, la Guadeloupe et la Martinique, la Guyane, les comptoirs du Sénégal, l'île de la Réunion (anciennement Bourbon) et les cinq établissements des Indes; mais, pour la mettre dans l'impossibilité de se relever de longtemps, on la frappa d'une contribution de guerre de 700 millions de francs, dont 125 revinrent aux Anglais, et les réclamations particulières des princes d'Allemagne firent monter cette indemnité à plus d'un milliard (*recez général de Francfort,* 1819). En outre, la France devait subir pendant cinq ans la présence outrageante de 150000 soldats étrangers, payés et nourris aux frais du Trésor, et *équipés avec les produits des manufactures anglaises.* C'était la revanche du blocus continental.

L'Angleterre régna sans partage sur toutes les mers : sur celles d'Europe, par ses nouvelles acquisitions d'Helgoland, de Malte et des îles Ioniennes; sur celles d'Afrique, par la Gambie, la Sierra-Leone, l'île Sherboro, cap Coast, la colonie du Cap de Bonne-Espérance enlevée à la Hollande en 1806, l'île Maurice (ancienne île de France), les îlots Rodriguez, les Amirantes et les Seychelles.

En Asie, elle avait pris l'île de Ceylan depuis 1796, pour punir, disait-elle, la République batave, fille de la République française; elle avait presque achevé la conquête de l'Inde par l'annexion de Delhi (1803). En Océanie, la Tasmanie et la côte méridionale de l'Australie avaient été colonisées, ainsi que les îles Norfolk, Auckland, Campbell et Macquarie. Enfin, l'Amérique anglaise comprenait, outre le Canada, les îles Bermudes, le Honduras britannique, la Jamaïque, Barboude, Antigoa, Saint-Christophe, Nevis, Montserrat, la Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Barbade, les Grenadilles, Grenade, Tabago, la Trinité et la Guyane anglaise, depuis 1803.

Désormais, comme a dit un homme d'État anglais, *il ne pouvait plus se tirer sur l'Océan un seul coup de canon, sans la permission du cabinet de Saint-James.*

Le Congrès de Vienne, s'il condamna platoniquement la traite des noirs et s'il proclama la liberté de la navigation sur les grands fleuves, pour tout le reste, consacra le droit du plus fort.

Furent avantagées les puissances victorieuses de Napoléon : la Russie, l'Autriche, la Prusse et leurs alliés de la dernière heure : la Sardaigne, les Pays-Bas, la Suède.

La Russie s'agrandit du grand-duché de Varsovie ; elle avait déjà la Finlande et la Bessarabie (1812).

La Suède s'annexa la Norvège ; l'Autriche prit le royaume lombard-vénitien en Italie ; le royaume de Sardaigne s'étendit à Gênes et sur toute la Ligurie.

La Prusse reprit toutes ses anciennes possessions et menaça même l'indépendance de la Saxe. De la Pologne, il ne subsista que la petite république de Cracovie, prélevée sur la part de l'Autriche dans l'acte de 1795. Les Provinces-Unies de Hollande formèrent un nouveau royaume, auquel on joignit les Pays-Bas belges, des territoires enlevés à la France et le Luxembourg. La question d'Orient fut réservée, et la Confédération germanique, qui remplaça l'ancienne Confédération du Rhin, engloba le Sleswig-Holstein (au Danemark), le Mecklembourg, le Hanovre, toute la Prusse, le Luxembourg, la Saxe, la Bohême et la Moravie, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, l'archiduché d'Autriche avec le Tyrol, la Carinthie et la Carniole.

La Suisse, dont on n'avait pas respecté la neutralité dans les dernières campagnes de 1814 et 1815, recouvra les territoires annexés par Napoléon Ier. En Italie, les États de l'Église furent restaurés, ainsi que les duchés

de Toscane, de Modène et de Parme. Il n'y eut aucun changement dans la péninsule ibérique.

Les seules puissances coloniales, après l'Angleterre, furent la Russie, qui dominait déjà toute la Sibérie et l'Alaska, en Amérique; l'Espagne, qui conservait les Canaries, Cuba et Porto-Rico, le Mexique, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud à l'exception du Brésil (mais ces immenses régions étaient secouées par le mouvement insurrectionnel commencé en 1810), et dans l'océan Pacifique, les Mariannes et les Philippines. De même, le Portugal, ne perdit rien de son empire séculaire, jusqu'à l'affranchissement prochain du Brésil; et, le nouveau royaume des Pays-Bas, fortifié pour faire échec à la France, garda, outre les Indes néerlandaises, ses petits comptoirs d'Amérique, dont l'Angleterre n'avait pas voulu.

LE SYSTÈME PROTECTEUR EN FRANCE (1815-1848)

En France. — Les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche, débarrassés de l'*ogre de Corse*, en rendirent grâce à Dieu par le pacte mystique de la Sainte-Alliance (26 sept. 1815) et s'engagèrent à *maintenir la religion, la paix et la justice*, c'est-à-dire à étouffer l'esprit révolutionnaire, à soutenir les gouvernements monarchiques contre les réclamations de leurs sujets, leurs apirations à la liberté. A cause de ses origines et de sa nature même, le gouvernement anglais ne pouvait adhérer publiquement à cette coalition des rois absolus; mais, en secret, il lui donna son approbation et il accéda du moins à la

quadruple alliance qui allait faire la police de l'Europe.

Les Congrès de Vienne (1815), d'Aix-la-Chapelle (1818), de Carlsbad (1819), de Vienne encore (1820), de Troppau (1820), de Laybach (1821), de Vérone (1822), eurent pour effet heureux de faire régner une tranquillité relative, et de permettre aux nations meurtries de réparer leurs forces, de travailler en paix, de développer leurs ressources économiques. On ne cite, de 1815 à 1830, que deux expéditions militaires de quelque importance : celle d'Espagne (1823), entreprise dans un intérêt dynastique, et celle de Grèce (1827-29), sous la poussée violente de l'opinion publique, après le *regrettable malentendu* de Navarin.

Le caractère de cette période est assez facile à dégager, si l'on s'en tient à l'histoire commerciale. Les idées égoïstes prévalent alors; chaque nation tend à s'isoler, s'enveloppe de frontières douanières, *protège* son agriculture, son industrie, son commerce propres. Le système protecteur triomphe partout.

En France, la *Restauration* (Louis XVIII et Charles X) réserva aux classes dites dirigeantes les privilèges et les monopoles. Par application de la *charte*, la loi électorale de 1817 crée le régime censitaire, exige des électeurs (il n'y en eut pas plus de 90000) des conditions d'âge et de fortune (30 ans et 300 francs de contributions directes, la *patente* non comptée), et des éligibles, des conditions encore plus rigoureuses (40 ans d'âge et 1000 francs de contributions directes).

La Chambre des Députés élue suivant ce mode, appuyée par la Chambre des Pairs héréditaires, défendit les intérêts personnels de la minorité riche et influente

qu'elle représentait. Elle vota la loi de l'*échelle mobile*, en faveur des grands propriétaires, des maîtres de forges, des capitalistes (1822). Relativement aux céréales, au blé surtout, cette loi célèbre empêchait l'exportation et augmentait l'importation en cas de disette; elle obtenait les résultats contraires dans le cas de trop grande abondance. C'était une sorte de transaction entre la prohibition et la libre concurrence, un moyen d'avantager les producteurs nationaux et d'éviter aux consommateurs des prix par trop exagérés. Par exemple, le prix de l'hectolitre de blé français oscillant entre un minimum de 16 francs et un maximum de 23 francs, l'échelle mobile frappait d'un droit de 2 francs l'hectolitre de blé étranger, on le réduisait d'autant, suivant qu'il y avait surproduction ou pénurie.

Soit l'année 1820 : le prix moyen du blé était évalué à 19 francs. S'il descendait à 18 francs, on relevait le droit d'importation de 2 francs; s'il montait à 20 francs, on l'abaissait de 2 francs, et ainsi de suite pour chaque franc de variation au-dessus ou au-dessous de la moyenne. Pareillement les fers et les houilles de l'étranger pouvaient être grevés, à l'occasion, de droits *ad valorem* qui s'élevèrent jusqu'à 120 °/₀. Les taxes sur les laines brutes purent être doublées et, à certains moments, chaque tête de gros bétail dut acquitter un impôt de 50 francs à l'entrée.

Il s'ensuivit, d'une part, l'enrichissement des producteurs en gros; d'autre part, et inversement, une aggravation des difficultés de l'existence pour les classes pauvres, des crises particulièrement aiguës à partir de 1827.

La grande industrie poursuivait sa marche ascendante, celle des cotonnades, des soieries, du sucre de betteraves (inaugurée en Silésie au dix-huitième siècle), du fer, du

charbon de terre. L'agriculture usait de procédés, d'outils, de machines de plus en plus perfectionnés; à son tour, elle devenait une science. On semait la pomme de terre; on multipliait les prairies artificielles; on récoltait la garance et le pastel; on drainait ou l'on irriguait les champs; on substituait la pratique de l'assolement à celle de la jachère; on repeuplait les ruisseaux et les rivières. Mathieu de Dombasle, le savant agronome, donnait l'exemple dans sa ferme modèle de Roville (Meurthe). En 1821, la Société d'agriculture était fondée.

Le commerce intérieur était pourvu de nouveaux moyens de communication : routes, canaux de Bourgogne (de l'Yonne à la Saône, par l'Armançon et l'Ouche), du Rhône au Rhin (par la Saône, le Doubs et l'Ill); pont de Bordeaux, achevé en 1822. Le premier chemin de fer, destiné au transport des marchandises encombrantes, était inauguré en 1824, entre Saint-Étienne et Andrézieux.

En 1827, le chiffre du commerce extérieur atteignit 1 milliard de francs.

Le gouvernement de la Restauration essaya de mettre en œuvre les quelques colonies restituées par l'Angleterre en 1815 et, en 1830, dans ses derniers jours d'existence, il entreprit la conquête d'Alger (mois de juillet).

Plusieurs établissements très utiles prirent naissance : la première *Caisse d'épargne* à Paris (1818); la Bourse, définitivement organisée en 1826; l'Ecole spéciale de Commerce et d'Industrie, due à Brodart et Legrit, installée d'abord dans l'hôtel des Fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré (1820) et transférée bientôt dans l'hôtel de Sully, rue Saint-Antoine, où elle prit le nom d'Ecole supérieure du Commerce. Elle était florissante en 1830, sous le patronage d'hommes éminents qui travaillaient

au relèvement du commerce français : Ternaux, Chaptal, Laffite, J.-B. Say, C. Périer.

Trois expositions industrielles eurent lieu à Paris, en 1819, 1823 et 1827 ; à la dernière il y eut 1 795 exposants. La progression s'accentuait.

La Révolution de juillet 1830 ne changea rien à la politique protectionniste de la France. La Chambre des députés repoussa toute mesure favorable à la concurrence étrangère ; il en fut de même, à plus forte raison, à la Chambre des pairs. Là, à propos d'un projet de loi qui aurait abaissé le prix de la viande, en permettant l'entrée des bestiaux allemands et autrichiens, le maréchal Bugeaud s'écria : *qu'il préférerait une invasion de Cosaques.*

Les Chambres continuèrent à être l'expression d'une minorité jalouse de ses prérogatives. Leur recrutement s'était cependant quelque peu élargi, car la *Charte revisée* et la loi électorale de 1831 avaient réduit le *cens*. Pour être éligible à la Chambre basse, il suffisait désormais de payer 500 francs de contributions directes ; pour être électeur, de payer 200 francs et pour certaines catégories : les membres et correspondants de l'Institut, les médecins et les avocats, les professeurs de l'enseignement supérieur, les officiers jouissant d'une pension de retraite de 1 200 francs, pour ceux qu'on désignait sous l'expression de *capacités*, la somme de 200 francs était diminuée de moitié. Cette réforme porta le nombre des électeurs à 200 000 environ ; c'était bien peu encore pour un grand pays.

Quant à la Chambre haute, les pairs nommés directement par le roi cessaient d'être *héréditaires* et devaient être choisis parmi les grands propriétaires, industriels

et commerçants payant 5000 francs de contributions directes, *patente* comprise.

En résumé, le gouvernement parlementaire de Louis-Philippe Ier (1830-1848) fut un gouvernement de riches bourgeois, soutenu par la *garde nationale* ou garde bourgeoise, essentiellement *conservateur* et, au plus haut degré, partisan de la paix, *de la paix à tout prix*, disaient ses adversaires.

Les seuls dérivatifs qu'il donna aux instincts belliqueux des Français furent quelques guerres coloniales : la conquête de l'Algérie, ce *roman militaire d'un règne bourgeois;* l'annexion de Grand-Bassam et d'Assinie, du Gabon, de Mayotte et de Nossi-Bé, de la Nouvelle-Calédonie; l'établissement du protectorat sur les îles Marquises et Tahiti (affaire Pritchard).

En Algérie, on s'en tint d'abord à l'occupation restreinte de quelques ports : Oran, Arzeu, Mostaganem, Alger, Bougie, Bône. A partir de 1837, on soumit la Métidja et le Tell de la province de Constantine. La défaite d'Abd-el-Kader entraîna l'occupation de toute la région tellienne à l'exception de la Kabylie. Les Hauts Plateaux ne furent entamés que vers 1847.

Quelque opinion qu'on puisse avoir de Louis-Philippe et de ses ministres : Guizot, Thiers, le maréchal Soult, etc., on est forcé de constater que pendant ces dix-huit années de paix et de travail, le développement économique de la France a pris une allure rapide, des proportions considérables. C'est que la science, descendue des hauteurs sereines de la théorie, s'employa à la poursuite de résultats tangibles et pratiques ; c'est que les idées, l'opinion, dirigèrent les génies vers la recherche des moyens les plus propres à augmenter la production, à remplacer les

ouvriers par les machines dans les métiers fatigants et dangereux, à rapprocher ou à supprimer les distances, à vaincre la matière, à abaisser le prix des choses nécessaires à la vie, en un mot à accroître le bien-être et le luxe de l'humanité.

Récapituler les inventions, les découvertes de la première moitié du dix-neuvième siècle, serait dresser un inventaire des biens inestimables dont nous jouissons aujourd'hui.

Rappelons pour mémoire l'*éclairage au gaz*, étendu à Paris par le préfet *de Chabrol*, après l'expérience décisive du passage des Panoramas; la *daguerréotypie*, première forme de la photographie, due à Niepce et à Daguerre; les *machines à coudre* introduites d'Amérique dès 1840; la *dorure* et *l'argenture* par la pile (procédés Ruolz et Christofle); les *allumettes à friction;* les *cloches à plongeur;* les *phares à lentille* (système Fresnel); les *puits artésiens*, dans le genre de celui de Grenelle qui donne 4000 litres d'eau à la minute; etc... Et, au-dessus de tout : l'utilisation de la force motrice de la vapeur d'eau; enfin l'emploi merveilleux de l'électricité.

La première machine à vapeur construite en France, sur les données de Watt, figura à l'Exposition industrielle de 1806. Elle fut longtemps un objet de simple curiosité.

Cependant un Américain, *Olivier Evans*, avait, dès 1790, repris l'invention française de Cugnot et fait circuler quelques voitures automobiles sur routes ordinaires. Deux constructeurs anglais du comté de Cornouailles, *Trévithick* et *Vivian*, appliquèrent ce nouveau mode de locomotion sur des chemins nouveaux à rails de fer (1804). *Georges Stephenson* l'utilisa dans la région minière de Killingsworth (1812), et *Blackett*, en 1813,

imagina de donner plus de poids aux wagons pour éviter le glissement. Enfin, mettant à profit l'invention de la chaudière tubulaire destinée à augmenter la surface de chauffe, invention due à l'ingénieur français Seguin, d'Annonay, les deux frères Georges et Robert Stephenson lancèrent le premier train conduit par la locomotive *le Rocket*, de Manchester à Liverpool (1829), avec une vitesse de 24 kilomètres à l'heure, ce qui parut vertigineux. L'inauguration fut marquée par un accident : la mort de Huskisson.

Parallèlement avait pris naissance la navigation à vapeur. Ici, encore, nous retrouvons des Français : le marquis de Jouffroy, dont le courage ne s'était point lassé, et qui parvint, à l'occasion des fêtes du mariage du duc de Berry, à faire évoluer un bateau sur la Seine, au Petit-Bercy (1816); puis Dallery, facteur d'orgues à Amiens, et Sauvage, de Boulogne-sur-Mer, à qui l'on doit la découverte précieuse de l'hélice.

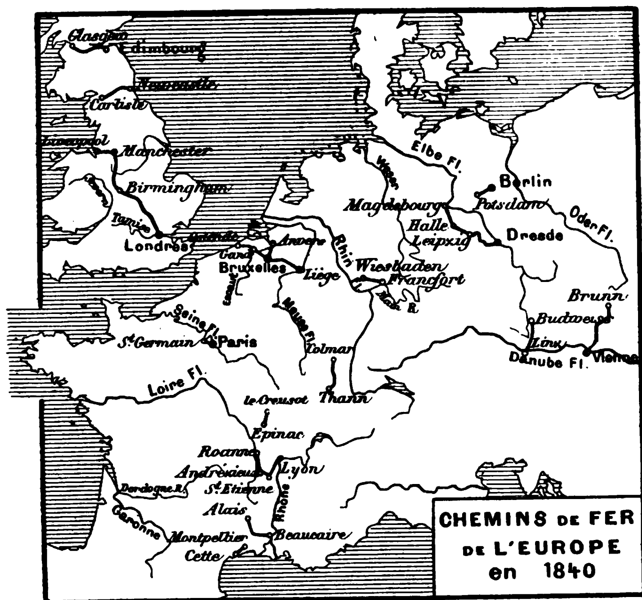
L'Américain Fulton, abandonné par Bonaparte[1], mais non découragé, était parvenu, après bien des études et des tâtonnements, à effectuer la traversée de l'Hudson, de New-York à Albany, sur son navire *le Clermont*, que les railleurs surnommaient *la Folie-Fulton* (1807). Les bateaux à vapeur portèrent la vie et le mouvement du commerce dans les régions du haut Mississipi et de ses affluents.

L'Europe suivit l'exemple : Dawson organisa un premier service de batellerie à vapeur, de Londres à Grave-

1. Bonaparte, en 1803, ne repoussa pas, comme on l'a prétendu, la découverte de Fulton. Il la fit examiner attentivement et songea à utiliser la navigation à vapeur qui pouvait, selon son expression, *changer la face du monde;* mais les événements militaires du camp de Boulogne le forcèrent à ajourner cette question et Fulton retourna en Amérique.

send (1818); et, bientôt, le capitaine Andriel tenta avec succès le voyage de Londres à Paris.

Vers 1840, la France possédait sa première flottille de paquebots à vapeur et les lignes étaient ouvertes qui conduisent du Havre à New-York, de Nantes et Bordeaux aux Antilles, de Marseille au Brésil.



Sur la terre ferme, la commodité et la rapidité des communications n'étaient pas moins souhaitables. Sous la poussée des idées saint-simoniennes, l'opinion publique réclamait la création de chemins de fer, véritable emblème de la civilisation moderne. Les tramways industriels utilisés dans la région de Saint-Etienne

ne servaient guère qu'au transport de la houille, mais n'avait-on pas l'exemple de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Angleterre et des Etats-Unis surtout, où la miraculeuse invention produisait déjà de magnifiques résultats?

Un disciple d'Enfantin, Emile Péreire, obtint la concession d'une ligne d'essai entre Paris et Saint-Germain (1835), et l'ingénieur Emile Flachat acheva les travaux en deux ans. Des compagnies locales exploitèrent les lignes de Paris-Versailles et de Cette-Montpellier; elles réussirent peu.

Le ministère Molé présenta au Parlement un projet d'ensemble, en 1838; il demandait 1 milliard de francs et mettait *toutes les dépenses* à la charge de l'Etat. Ce projet fut repoussé à la suite des critiques vives et injustes que lui adressa Arago.

Le ministère Guizot revint à la charge en 1842 et fut plus heureux. Il avait à choisir entre trois systèmes : le système du *monopole* appliqué en Prusse et en Belgique, celui de la liberté et de l'*initiative privée*, préféré par les Anglais et les Américains, enfin le système *mixte*, constituant des compagnies privilégiées sous le contrôle et la responsabilité de l'Etat.

La terrible catastrophe de Bellevue, où périrent cinquante personnes, parmi lesquelles l'amiral Dumont d'Urville, refroidit les enthousiastes sans décourager les gens sensés.

Malgré l'opposition de Thiers et d'Arago, qui traitaient les chemins de fer de jouets dangereux, bons tout au plus pour l'amusement des riches; malgré mille objections fantaisistes ou bizarres; malgré l'obstruction de députés ignorants et entêtés, une loi autorisant la construction de six lignes principales fut votée par 255 voix

contre 83 à la Chambre basse, par la presque unanimité des membres présents à la Chambre des pairs. C'est ce qu'on peut appeler la *Charte des chemins de fer* (1842).

On se mit aussitôt à l'œuvre avec entrain. Dès 1843 furent inaugurées les voies de Paris à Rouen et de Paris à Orléans. La même année parut une ordonnance relative à la police des voyageurs qui affirmait les droits de surveillance de l'Etat.

James de Rothschild constitua la Compagnie du Nord, et l'engouement devint si vif que, la spéculation s'en mêlant, on put craindre un moment pour l'avenir du réseau français. Mais les avantages du nouveau mode de locomotion étaient si évidents, les discussions et les rapports de Dufaure, de Duvergier de Hauranne, de Las Cases et de Charles de Rémusat les avaient si bien mis en lumière, que l'on ne voulait et que l'on ne pouvait plus reculer. A la fin du règne de Louis-Philippe 1800 kilomètres de chemins de fer étaient livrés à la circulation.

Les travaux scientifiques d'Ampère, d'Arago; les perfectionnements de Bréguet permirent simultanément d'installer des lignes télégraphiques. Une loi de 1845 autorisa, à titre d'expérience, le parcours de Paris à Rouen; mais le télégraphe ne devint d'un usage général qu'après 1850, sous le second Empire.

Le gouvernement de Juillet ne négligea point d'achever les canaux commencés sous la Restauration (canal de Bourgogne, canal du Centre, canal du Rhône au Rhin, canal de la Marne au Rhin) et de rendre navigables l'Escaut, la Moselle, le Rhin, la Loire, la Garonne (2000 kilomètres de voies nouvelles en dix-huit ans).

Toutes les branches du travail furent vivifiées par la

révolution économique du dix-neuvième siècle. La multiplication des voies de communication, en ouvrant de nouveaux débouchés, a servi les intérêts du commerce; les besoins des consommateurs ont grandi ; la vie matérielle est devenue plus confortable, sinon plus heureuse; les industries houillères et mécaniques, textiles et sucrières, ont pris un essor prodigieux ; le crédit s'est étendu, amplifié; les Expositions, quinquennales à partir de 1834, ont enregistré ces progrès (celle de 1839 réunit 5381 exposants). En 1847, le chiffre du commerce général de la France était de 1750 millions de francs dont 1 milliard pour l'importation.

Enrichissez-vous par le travail, par l'épargne et la probité, avait dit Guizot. Et une fièvre d'activité avait gagné chacun. Le gouvernement, soucieux de ses droits et de ses devoirs de tutelle, intervint à plusieurs reprises, soit pour réglementer le *travail des enfants et des femmes dans les manufactures* (loi de 1841), soit pour rendre exécutoire l'*usage du système métrique* (loi de 1837), soit pour supprimer la *loterie*, institution immorale (1839), soit pour organiser les *Caisses d'épargne* (1834-1837), l'*Assistance publique* et l'*instruction primaire publique* (loi Guizot, en 1833).

D'autres lois sur le *régime des aliénés*, sur l'admission en cour d'assises des *circonstances atténuantes*, sur l'*expropriation pour cause d'utilité publique* (1833 et 1841), sur la *limitation de la contrainte par corps* (1832), sur les *faillites* (1838), prouvent la sollicitude des gouvernants ou leur prudence pendant cette période.

Mais des maux inconnus autrefois surgissaient, causés par l'extension de la grande industrie, du *machinisme*, par l'exagération des agglomérations ouvrières. Le *prolétariat* et le *paupérisme* menaçaient l'avenir.

C'est la gloire de nobles esprits d'avoir abordé les questions sociales nouvelles; ils ont pu se tromper, leurs intentions étaient pures : elles étaient généreuses. Tandis que des économistes : Adolphe Blanqui (le directeur de l'école de commerce de Paris), Wolowski, Michel Chevalier, le spirituel Frédéric Bastiat attaquaient, au nom de la liberté et de la raison, le système protecteur, l'*échelle mobile*, d'autres hommes de talent encore plus hardis ou plus téméraires, mais de bonne foi et d'ardente conviction, s'en prenaient à l'ordre social établi. On peut ranger ces réformateurs en deux groupes : les *communistes* et les *collectivistes* (Saint-Simon, Bazard, Enfantin, Fourier, Cabet, Pierre Leroux, L. Blanc) et les *anarchistes* (Proudhon).

Les saint-simoniens rêvaient de supprimer la misère et de faire disparaître les inégalités sociales les plus choquantes. *Saint-Simon*, l'auteur du *Nouveau Christianisme*, pensait y arriver : 1° en effaçant toute concurrence par l'association universelle fondée sur l'amour; 2° en rendant la guerre désormais impossible, par une organisation rationnelle et équitable de l'industrie ; 3° en abolissant les héritages, le droit de succession, et en donnant à chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres.

Le Fouriérisme enseignait également les immenses avantages qu'offre aux hommes de bonne volonté la forme de l'association. *Il remplaçait*, a dit Daniel Stern, *la commune incohérente et morcelée par le phalanstère qui cultiverait, d'après un plan bien combiné, une étendue commune et serait administré par un conseil électif, chargé de la répartition des produits selon l'apport de chacun en capital, en travail et en talent. Le travail, étant une loi naturelle que nul ne viole sans*

souffrance, devait, si notre éducation et notre vie sociale ne nous rendaient rebelles aux vues de Dieu, être toujours attrayant et productif.

Chaque phalanstère aurait réuni environ dix-huit cents personnes. Tous les métiers, prétendait Fourier, y auraient été exercés librement, à la condition d'utiliser cette faculté qu'il appelle la *papillonne* et par laquelle les hommes aiment à changer d'occupations.

Un disciple de Fourier, Louis Blanc, posa en principe le *droit au travail*. Il soutint que la société doit fournir du travail à chacun de ses membres, que chacun de nous a le droit de l'exiger. A elle de nous le procurer.

Enfin Proudhon (de Besançon), renversant tous les systèmes antérieurs avec une dialectique enflammée, une éloquence farouche, voyait le salut dans la négation de toute autorité, dans le libre développement du *moi*. *La société idéale pour lui*, dit Fouillée, *est une association de travailleurs libres, indépendants, vivant en famille, sans autres capitaux que des instruments de production, sans épargne, en échangeant leurs produits entre eux selon un principe de mutualité aussi rigoureux que possible : égalité des salaires pour des temps égaux de travail employé.*

Donc : suppression de la propriété et, par conséquent, du fermage, du loyer, du prêt à intérêt ; suppression du commerce qui n'est que le mensonge avec son attirail d'usure, d'agiotage, de banqueroute ; suppression de l'autorité et triomphe de l'anarchie, c'est-à-dire absence de tout pouvoir.

Ces doctrines eurent un retentissement soudain : les émeutes, les insurrections de Lyon, de Toulouse, de Perpignan, de Strasbourg et la grande révolution parisienne de 1848.

L'ANGLETERRE, DE 1815 A 1850

En 1815, au lendemain de sa victoire, l'Angleterre eut à se préoccuper de la plus grave des situations financières : sa dette avait triplé depuis 1792 ; tous ses impôts avaient été augmentés ; un *stock* considérable de marchandises encombrait ses magasins et, sur le continent enfin rouvert, des industries se révélaient qui étaient nées du blocus continental et dont la concurrence était effrayante.

Les *tories*, représentant l'aristocratie terrienne, s'empressèrent de défendre les intérêts des grands propriétaires fonciers. La culture des céréales avait pris de grandes proportions pendant les guerres de l'Empire, tant que l'Angleterre avait été isolée de l'Europe; il était à craindre que la libre circulation des blés polonais et allemands ruinât les agriculteurs anglais. Le ministère *tory* fit voter la *corn-law*, la *loi sur le blé*, en vertu de laquelle toute importation de céréales était interdite lorsque le prix de l'hectolitre de blé indigène ne dépasserait pas 36 francs. Il en résulta que le pain coûta sensiblement plus cher en Angleterre qu'en France où fonctionnait l'*échelle mobile*. Ainsi, vers 1820, les Anglais payaient 29 francs ce que leurs voisins d'outre-Manche soldaient 19 francs !

Plusieurs libéraux, parmi lesquels lord Canning, se plaçant au point de vue des gens pauvres et de la classe moyenne, demandèrent l'abolition de la *corn-law* et l'adoption du système français, plus supportable. Leur motion fut repoussée, ce qui amena des troubles, des révoltes d'ouvriers dans les grands centres comme Londres, Birmingham et Manchester (1820).

Les *whigs* finirent par l'emporter, à la mort de George III, qui ne régnait plus que de nom, depuis 1810. Il était devenu fou et on lui avait nommé un tuteur : son propre fils, le *Régent*, qui lui succéda sous le nom de George IV et appela aux affaires *Canning* et *Huskisson*.

Lord Canning réserva au commerce anglais le marché illimité de l'Amérique espagnole, en reconnaissant, le premier en Europe, les républiques formées du démembrement de l'empire de Ferdinand VII. Son collègue, son ami Huskisson, disciple d'Adam Smith, nommé *président du bureau du Commerce*, fit adopter l'échelle mobile française pour le régime des grains, supprima tout impôt sur le sel, le café, le tabac, les épices, remplaça les prohibitions absolues qui existaient encore par des droits de douane et porta le premier coup à l'Acte de navigation de Cromwell, en permettant aux navires des puissances *amies* d'apporter en Angleterre toute espèce de produits autres que ceux des colonies anglaises et en admettant le principe de la *réciprocité* des droits de navigation.

Il fit abolir les lois sur les *coalitions* qui empêchaient les ouvriers de s'entendre entre eux (1824). C'est le point de départ des *trade-unions*.

Le succès des réformes d'Huskisson encouragea les novateurs. L'Irlandais O'Connell, avec l'appui de Robert Peel, parvint, au prix d'efforts incroyables, à obtenir l'émancipation des catholiques. En 1830, George IV mourut; Huskisson avait péri victime d'un accident de chemin de fer (1829).

Le nouveau souverain de la maison de Hanovre, Guillaume IV (1830-1837), était favorable aux whigs. Il comprenait la nécessité d'une politique prévoyante et libérale. L'aristocratie anglaise, plus avertie que la bourgeoisie fran-

çaise, fit elle-même la réforme électorale, de 1831 à 1832. Lord Brougham et lord John Russell étendirent le droit de vote à tous les Anglais propriétaires d'un bien rapportant 250 francs par an, ou locataires payant un loyer de même valeur et justifiant d'un an de résidence, à l'exception des domestiques et des employés qui ne posséderaient pas un logement indépendant. Par la même occasion, ils remanièrent les circonscriptions électorales, supprimèrent 56 *bourgs pourris*, comme le fameux Old-Sarum, et donnèrent aux villes industrielles de formation récente (Liverpool, Manchester, etc.) une représentation proportionnée à leur importance.

Deux ans après, l'Angleterre s'honora par une grande réforme humanitaire que la Convention nationale seule avait commencée : l'abolition de l'esclavage des noirs.

Le mérite de cette réparation envers toute une race méprisée revient en entier à un apôtre de la justice et de la fraternité, Wilberforce, qui, depuis 1787, menait une sublime campagne. La Convention l'avait honoré du titre de *citoyen français;* à sa mort, l'Angleterre l'avait jugé digne de la sépulture royale de Westminster, mais ses idées ne reçurent la consécration du fait qu'en 1834, sur l'initiative de lord Melbourne. Le bill d'*émancipation* fut rendu exécutoire dans toutes les colonies anglaises, et, pour en légitimer l'application, une indemnité de 500 millions de francs fut répartie entre les propriétaires d'esclaves.

Sans faire voter de loi analogue par le Parlement de France, Louis-Philippe Ier s'associa, dans la pratique, aux mesures de l'amirauté britannique qui avaient pour but la répression de la traite infâme et le châtiment des négriers. *Libreville*, dans le Gabon, fut peuplée des malheureux qu'on avait pu soustraire à leur abominable destinée (1839).

L'Angleterre changea encore de souverain en 1837.

Après Guillaume IV, commença le règne si long et si fécond de Victoria (1837-1901).

L'augmentation rapide de la population, la misère des ouvriers employés dans les *Indes Noires*, c'est-à-dire dans les mines de houille et dans les usines, l'élévation du prix du pain frappèrent l'esprit d'un riche manufacturier philanthrope, sir Richard Cobden, qui se posa en adversaire irréconciliable du système protectionniste. Il fonda, en 1838, la *Ligue de Manchester*, dans le triple but d'établir la paix universelle, la liberté politique et le libre-échange commercial. Par des articles de journaux, des conférences, des pétitions, des discours et des *meetings*, il demanda, pour parer au plus urgent, la suppression de tous droits sur les céréales. La section de l'*anti corn-law League* finit par vaincre au Parlement. Combattue par le premier ministre Robert Peel, elle trouva bientôt en cet homme d'Etat un partisan convaincu, un défenseur puissant. En vain, lui jeta-t-on à la tête les accusations ordinaires d'*apostasie* et de *trahison*, Robert Peel réussit à faire admettre, à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords, l'abolition de tous droits sur les viandes, immédiatement; celle des taxes sur les céréales dans un délai de trois mois, et la modification de sept cent cinquante articles du tarif général des douanes (1846).

Quatre ans après, il déchira l'*Acte de navigation dit de Cromwell*, déjà entamé par Huskisson. Les ports anglais s'ouvrirent à tous les navires du monde; les colonies anglaises purent commercer avec n'importe quel pays; la liberté de la concurrence était désormais entière.

Formidablement outillées, préparées de longue date à cette révolution, les Iles Britanniques en recueillirent tous les avantages matériels et moraux, sans avoir à souf-

frir de la crise qui accompagne ordinairement toute grande transformation.

Du reste, ces réformes coïncidaient avec l'expansion coloniale et l'émigration les plus fortes des temps modernes. La race anglo-saxonne débordait aux Etats-Unis, aux Indes, au Cap, en Australie. D'excellentes positions maritimes: Malacca, Singapour, Socotora, Aden, les îles Bahrein, Hong-Kong étaient occupées (cette dernière, à la suite de la fameuse guerre de l'*opium*, contre la Chine, 1841).

Dans l'Inde, la compagnie de commerce souveraine soumettait l'Aracanie et le Tenasserim (Indo-Chine); l'Assam (1826), la région des Mahrattes, le Sindh (1843); le Pendjab (1848).

En Australie, se fondaient les colonies de l'Australie occidentale (1829) et de l'Australie méridionale (1834).

LE ZOLLVEREIN

Avant d'être renversé par le libre-échange, le système protecteur que nous venons de voir gouverner en France et longtemps dominer en Angleterre, de 1815 à 1848, régna aussi sans partage dans la plupart des Etats civilisés.

Pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, l'Autriche s'enferma dans une barrière de droits quelquefois prohibitifs; le Danemark maintint le péage onéreux du Sund; la Hollande s'enrichit par l'application du système de *Van der Bosch*, à Java et dans ses autres colonies océaniennes; l'Espagne s'obstina à pratiquer le *Pacte de l'Exclusif*, ce qui lui valut la perte de ses colonies d'Amérique; l'Egypte de Méhémet-Ali devint la propriété per-

sonnelle de ce *Bonaparte de l'Orient*, qui se déclara seul agriculteur, seul industriel, seul marchand dans sa vice-royauté, et qui permit à un saint-simonien, Lambert-bey, d'étudier un tracé de canal interocéanique à travers l'isthme de Suez.

La liberté du commerce était niée partout, excepté en Angleterre et en Allemagne. Ici se place la formation du célèbre Zollverein.

Le Zollverein a pour origine l'association allemande du commerce et de l'industrie, fondée par l'économiste List, à Francfort, en 1819. De nombreux congrès commerciaux qui suivirent amenèrent un accord entre la Bavière et le Wurtemberg (1828). Par intérêt politique, la Prusse conclut un traité de commerce et de douanes analogue avec la Hesse-Darmstadt et les deux principautés d'Anhalt; puis elle s'unit avec les deux premières parties contractantes (1833). Le Zollverein naissant se grossit de la Saxe et de l'*Union de Thuringe*, c'est-à-dire des nombreux duchés saxons et des principautés de Schwartzbourg. Restait en dehors, le *Steuerverein* ou ligue commerciale du Hanovre, fief anglais, de l'Oldenbourg, des deux Mecklembourgs et des trois villes hanséatiques : Lubeck, Hambourg et Brême.

Le Zollverein, tel qu'il fut définitivement constitué en 1841, reposait sur les principes suivants:

1° Suppression des douanes intérieures;

2° Etablissement d'une ligne enveloppante de douanes;

3° Abolition de toute prohibition et abaissement des tarifs sur la frontière commune;

4° Partage proportionnel des recettes.

L'administration de l'Union était confiée à une *Diète* qui se tiendrait chaque année dans une capitale différente,

qui réglerait les contraventions, répartirait les fonds et voterait les modifications nécessaires, mais seulement à l'unanimité des voix. Le pacte était valable pour une durée de douze ans et indéfiniment renouvelable.

Tour à tour, les nombreux Etats allemands furent sollicités d'y adhérer. La Prusse offrit au Hanovre des avantages considérables. En 1851, le Steuerverein se fondit dans le Zollverein; le Luxembourg suivit cet exemple.

Quant à l'Autriche, malgré ses démarches, ses instances, elle fut tenue à l'écart. La diplomatie du jeune Bismarck, membre de la Diète, sut l'évincer tout à fait.

Ainsi la Prusse réalisa à son profit l'unité économique de l'Allemagne nouvelle (25 millions d'habitants). C'était la préface à son hégémonie politique. En 1871, l'organisation du Zollverein allait servir de cadre à l'empire fédéral.

Indépendamment de ces conséquences morales, l'*Union douanière* avait fait doubler le chiffre des importations et des exportations, ainsi que les revenus des douanes.

Un fait peu connu, c'est que, menacée par le voisinage du Zollverein, la Belgique songea à négocier un arrangement de même nature avec la France. On était en 1842. Les industriels des départements du Nord et du Pas-de-Calais repoussèrent avec force l'éventualité de la concurrence des produits flamands, et d'ailleurs Robert Peel rappela à Guizot que la Belgique, étant *neutre*, n'avait pas le droit d'aliéner son indépendance, même volontairement. Les affaires en restèrent là : il n'y eut point de Zollverein français.

LA FRANCE, DE 1848 A 1870

La deuxième République et le second Empire. — Nous irons à grandes enjambées dans la dernière période de l'histoire contemporaine et nous nous contenterons d'exposer les faits principaux, sans prétendre à les juger. Aussi bien sont-ils innombrables, difficiles à démêler, et ils n'ont pas tous, il s'en faut, produit leurs dernières conséquences.

En établissant, sur la proposition de Ledru-Rollin, le suffrage universel dont Raspail avait été l'infatigable promoteur, la République de février 1848 changea les conditions du travail et imprima aux lois économiques un caractère démocratique plus conforme aux progrès de la science et au développement de la civilisation.

A la même époque, la découverte et l'exploitation des mines d'or de la Californie et de l'Australie permirent, en augmentant sensiblement la masse du numéraire, de donner au *Commerce* plus d'extension : de local, de régional, de national qu'il avait été successivement, il devint cosmopolite, universel.

Il reste quelques créations de la deuxième République. Le gouvernement provisoire abolit l'esclavage des nègres aux colonies, supprima l'impôt du sel et, à Paris, les droits d'octroi sur le vin et la viande de boucherie. La Banque de France étendit son monopole sur le territoire entier, à l'exception de l'Algérie où fonctionna une banque particulière. Une loi abaissa le prix du port des lettres à $0^{fr},20$, uniformément, et, en 1849, furent émis les premiers timbres-poste français. Le *Comptoir d'escompte* a

été alors institué sous sa forme définitive. Le système anglais des Magasins généraux et l'usage des *warrants* ont été adoptés. Nous ne parlons que pour mémoire des fameux *ateliers nationaux*. Le ministre Marie, adversaire de Louis Blanc, qui les ouvrit, espérait bien qu'ils échoueraient et ne serviraient qu'à démontrer la fausseté des théories socialistes.

Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon Ier, exerça la dictature sous le nom de Prince-Président de la République et un an plus tard, jour pour jour, il prit le titre d'*Empereur* des Français.

Le nouveau souverain, Napoléon III (1852-1870), aimait à étudier les questions économiques. Dans sa jeunesse, il avait écrit un livre où il recherchait les moyens d'éteindre le paupérisme. Une fois maître absolu de la France, autant pour consoler le pays de la confiscation de ses libertés que pour légitimer son usurpation, il provoqua de grandes entreprises industrielles, patronna de nombreuses sociétés financières, rêva d'unir la gloire de l'administrateur à la gloire du capitaine.

Il rendit aux ouvriers le droit de coalition et de grève (1864), autorisa les premiers syndicats, créa une caisse de retraites pour la vieillesse.

L'agriculture fut encouragée officiellement par celui qui avait dit à Bordeaux : « l'Empire c'est la paix ! » Comices agricoles et concours régionaux, expositions spéciales de fruits, de fleurs, de légumes, d'animaux domestiques, permirent de se rendre compte des efforts des paysans. La culture de la terre, sous l'influence des théories du chimiste Liebig, sortit de la routine et utilisa les découvertes de la science.

Mêmes progrès en industrie. Vers 1854, commença la

grande fabrication de l'acier, d'après le procédé Bessemer. Les manufactures de soieries, de toiles, de lainages, de papier et de sucre, renouvelèrent leur outillage. Un moment compromise par la guerre de Sécession, l'industrie cotonnière se développa en Alsace et en Normandie, alimentée de matière première par de nouveaux pays producteurs : les Indes et l'Egypte. De grandes cités surgirent, comparables à celles de l'Amérique ou de l'Angleterre : Saint-Etienne, le Creusot, Roubaix, Saint-Quentin, etc...

Le commerce tira parti des chemins vicinaux ou départementaux aussi bien entretenus que les routes impériales, et l'achèvement du grand réseau des voies ferrées fut poussé activement. En 1870, il y avait en France 17000 kilomètres de chemins de fer, dix fois plus qu'à la chute de la royauté.

De puissantes compagnies de navigation à vapeur, par exemple la Compagnie transatlantique des frères Péreire (1862) et les Messageries maritimes, rivalisèrent avec celles de l'étranger, affranchirent le pays d'une sujétion dangereuse. Un câble sous-marin fut immergé de Brest à Saint-Pierre (près Terre-Neuve) en 1869.

Le crédit prit une envergure prodigieuse. On renouvela jusqu'à l'année 1897 le privilège de la Banque de France et cet établissement put désormais émettre des billets de 100 et de 50 francs, avec cours facultatif.

Le Crédit foncier, banque de la propriété immobilière, le Crédit mobilier qui finit si tristement, le Crédit agricole, la Société générale pour le développement du commerce et de l'industrie, le Crédit Lyonnais, beaucoup plus heureux, datent respectivement de 1852, de 1853, de 1860, de 1864 et de 1865.

Paris se transforma, s'embellit sous l'habile adminis-

tration du préfet de la Seine, Haussmann. A l'image de la capitale, toutes les grandes villes de province : Lyon, Bordeaux, Marseille, s'*haussmannisèrent*. Trop souvent la spéculation et l'agiotage s'emparèrent de ces immenses opérations. Il y eut une fièvre de l'*argent*, une corruption des mœurs, un amour du luxe et des raffinements qui causèrent plus d'un scandale; il y eut des crises pénibles, en 1857 par exemple, quand la Banque de France dut élever le taux de son escompte jusqu'à 10 p. 100.

La dépréciation de l'or, causée par la surproduction des mines de Californie et d'Australie (plus de 700 millions de francs de 1851 à 1860), entraîna la sortie de la monnaie-argent qui faisait prime à l'étranger et le gouvernement impérial décida la réduction à 835 millièmes du titre des pièces divisionnaires; il s'entendit à ce sujet avec la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Grèce et forma l'*Union latine* (1865).

La hausse des prix, celle des salaires, produisirent également des perturbations. C'est la rançon de toutes les révolutions économiques, de tous les grands mouvements sociaux. Il est indéniable toutefois que le second Empire a été une époque de prospérité matérielle. Trois faits capitaux vont le prouver.

1° **Traité de commerce de 1860.** — Le journal *le Libre-Echange* de Bordeaux, le livre de *Cobden et la Ligue,* rédigés par Frédéric Bastiat, avaient initié les Français aux avantages de la liberté commerciale. Un ancien saint-simonien, Michel Chevalier, propagea les idées nouvelles et les professa officiellement au Collège de France. Cet économiste fit même le voyage d'Angleterre et se rencontra à Manchester avec Richard Cobden. A son tour, Cobden, poussé par Gladstone, vint à Paris

et, sous le prétexte d'une souscription en faveur d'une statue à élever à Robert Peel, il eut avec Napoléon III plusieurs entretiens particuliers.

L'Empereur cherchait à resserrer son alliance avec le gouvernement de Victoria (alors le ministère Palmerston), que les événements de la guerre d'Italie avaient inquiété. Il saisit cette occasion de réaliser quelques-unes des réformes socialistes qui avaient été les rêves, la chimère de sa jeunesse ; il crut plaire à la majorité des Français et consolider sa monarchie, en abaissant, d'un trait de plume, le prix des objets indispensables à la vie. Telle est l'origine de son *coup d'Etat économique*.

Le *sénatus-consulte* du 25 décembre 1852 lui reconnaissait le droit de signer des traités de commerce sans avoir besoin de l'agrément des Chambres : Corps législatif et Sénat; mais, dans la pratique, on croyait qu'il n'userait jamais de cette prérogative. Grand fut l'étonnement, intense l'émoi de la majorité protectionniste lorsqu'elle apprit, le 23 février 1860, qu'un traité libre-échangiste avait été conclu avec l'Angleterre. Les maîtres de forges et les filateurs, atteints dans leurs intérêts, poussèrent les hauts cris. Pouyer-Quertier, leur porte-parole, fit retentir la tribune de ses violentes protestations : il fit observer que les négociations mystérieuses de Baroche et de Rouher avec Cobden et lord Cowley aboutissaient à la résurrection de l'ancien traité d'*Eden*. C'était également l'avis de Thiers, actionnaire de la Compagnie d'Anzin, et de Saint-Marc Girardin.

Et, en effet, le traité de 1860 abolissait toute prohibition, abaissait le droit de douane *ad valorem* sur les marchandises anglaises autrefois prohibées, à 30 p. 100 maximum, réductible à 25 p. 100 dès l'année 1864. Tous les anciens tarifs étaient diminués et fixés de 8 à 10 p. 100

sur les tissus filés, à 15 p. 100 sur les tissus bruts avec dégrèvement de 5 p. 100 quatre ans plus tard. La taxe sur les fers descendait à 7 francs par quintal, et le reste à l'avenant. Peut-être l'Empereur était-il allé trop loin dans cette voie, mais il avait commis des imprudences de langage et il s'était engagé à fond.

De son côté, l'Angleterre accordait des compensations. Le droit d'importation sur les vins français, qui était de 158 francs par hectolitre, tombait à 56, 28 et 22fr,50 suivant le degré d'alcool; le droit qui pèse sur les eaux-de-vie passait de 619 francs l'hectolitre à 218 francs; toute charge d'entrée était supprimée au profit des soieries, des articles de Paris, de la bijouterie, des modes et confections.

Le contrat, valable pour dix ans, contenait en outre la clause de *tacite reconduction*. Il eut un immense retentissement et fut suivi de traités analogues entre la France et la Belgique, le Zollverein, l'Italie, la Suisse et même le Pérou.

Par là tombaient d'un seul coup et l'*Echelle Mobile* et le vieux système de la protection à outrance; par là disparaissait l'odieux pacte colonial; par là fléchissaient les prix du café, du sucre, des épices. Les consommateurs couvrirent de leurs applaudissements les plaintes souvent fondées des producteurs et, loin de décroître, le commerce extérieur suivit une marche ascendante. De 2 550 000 000 de francs qu'il était en 1850, il dépassa 8 milliards en 1869.

2° **Les Expositions universelles.** — L'Angleterre avait donné la première l'exemple d'une Exposition ouverte à tous les peuples et non plus seulement nationale (1851). Le prince Albert, qui l'avait conseillée, ren-

contra une opposition passionnée à la Chambre des Communes : le succès du *Palais de Cristal* l'en dédommagea largement. Malgré les sinistres prophéties de quelques-uns, la France ne voulut pas demeurer plus longtemps en arrière et son Exposition universelle du Palais de l'Industrie à Paris (1855) effaça l'éclat de celle de Londres. Tandis que celle-ci n'avait attiré que 17000 industriels, dont 1700 Français, qui obtinrent à eux seuls le tiers des récompenses décernées, l'Exposition française en réunit 24000 : il en était venu même d'Australie et de l'Extrême-Orient.

Plus belle, plus fastueuse encore fut l'Exposition de 1867, au Champ de Mars. 42000 personnes y prirent part. Le nombre des visiteurs doubla ; les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Grèce, de Portugal, de Belgique, de Suède et de Prusse ; le vice-roi d'Égypte et le Sultan ; les empereurs d'Autriche et de Russie y vinrent, et Napoléon offrit à ces hôtes illustres des fêtes qui ont passé longtemps pour inimitables.

De ces tournois pacifiques, où rivalisent les nations, chacun retira quelque profit. Les esprits observateurs purent faire en 1867 une double constatation : la France l'avait emporté dans tout ce qui touche aux industries d'art, mais l'Angleterre, l'Allemagne du Nord et la Belgique affirmaient leur supériorité dans tout ce qui concerne la production des articles communs et à bon marché.

3° **Le canal de Suez.** — L'œuvre gigantesque du règne de Napoléon III, celle qui frappe le plus l'imagination, est le percement de l'isthme de Suez, pour mettre en communication directe l'Europe et l'Asie méridionale. Elle est due aux talents et à l'énergie de Lesseps, *le grand Français*.

De Lesseps (Ferdinand), né à Versailles, était un diplomate qui obtint du vice-roi d'Égypte l'autorisation de reprendre les études préliminaires de Lambert-pacha. Il se heurta à la prévention entêtée du Sultan et à la sourde hostilité de l'Angleterre. Il surmonta les dangers physiques et les difficultés financières et parvint, en 1858, à constituer une société anonyme au capital de 200 millions de francs. Les travaux commencèrent en 1859 et durèrent dix ans. C'est le 15 août 1869, en la présence de l'impératrice Eugénie, qu'eut lieu l'inauguration du canal maritime.

On sait que ce canal a une longueur de 164 kilomètres, une largeur de 60 à 100 mètres, une profondeur de 8 à 9 mètres. Il s'ouvre à Port-Saïd sur la Méditerranée pour aboutir à Port-Tewfick sur la mer Rouge, non loin de Suez. A peu près au milieu de son parcours, près des lacs Amers, s'élève la ville moderne d'Ismaïlia.

La traversée dure environ 24 heures. Elle est soumise à des droits de passage qui peuvent s'élever jusqu'à 40000 francs pour un gros navire (10 francs par tonne), mais l'économie de temps qui en résulte et même l'économie de frais de transport la font préférer de beaucoup à la navigation autour de l'Afrique. Elle abrège singulièrement la route d'Europe aux Indes : 1858 lieues et non plus 5658!

L'Angleterre surtout se sert du canal qu'elle prétendait, à l'origine, menaçant pour ses intérêts. En 1892, sur un total de 3559 navires qui ont emprunté cette voie, on a compté 2581 bâtiments britanniques contre 174 français!

Politique coloniale du second Empire. — Cette politique manqua d'esprit de suite, de fermeté, fut livrée au hasard. L'opinion ne lui était pas favorable : on confondait volontiers une entreprise désastreuse, la folle

expédition du Mexique, par exemple, avec l'heureuse conquête de la Cochinchine.

La *France africaine*, l'Algérie, pouvait être considérée comme définitivement annexée. Le maréchal Randon y mit à l'essai le système de la vente des lots de terre aux particuliers et aux compagnies de colonisation. Une loi de 1851 accorda aux produits algériens l'entrée en franchise dans les ports de la métropole.

Au Sénégal, le chef de bataillon Faidherbe triompha des Maures, s'avança jusqu'à Médine et opéra la reconnaissance des régions du Fouta-Djallon.

Le lieutenant de vaisseau Serval fit la première exploration de la vallée de l'Ogooué (1862). La même année, on achetait le territoire d'Obock.

En Asie, le massacre de missionnaires espagnols et français fut suivi d'une répression énergique. L'amiral Rigault de Genouilly occupa Saïgon (1858); l'amiral Charner, de retour de la campagne de la Chine, s'empara du delta du Mékong (1862-1868). Le Cambodge se plaça de lui-même sous le protectorat de la France.

Doudart de Lagrée et Francis Garnier remontèrent le cours du grand fleuve indo-chinois, depuis les rapides de Kratié, et effectuèrent, sur une distance de 10000 kilomètres, un magnifique voyage jusqu'au cœur de la Chine, jusqu'à Han-Keou.

A la fin de l'Empire, le domaine colonial français comptait 700000 kilomètres carrés de superficie et une population de 6 millions de sujets : c'était peu encore!

Politique extérieure du second Empire. — La politique extérieure de Napoléon III n'a abouti qu'à des mécomptes et des désastres. Toutes les guerres du second Empire, si l'on en excepte les guerres coloniales,

ont eu comme effets de désorganiser les finances, d'aliéner des sympathies au pays, sans fortifier l'armée.

L'Empereur intervint dans la question d'Orient. C'était pour arrêter le démembrement de la Turquie. La guerre de Crimée (1854-56), faite de concert avec l'Angleterre et le Piémont contre la Russie, se termina par le traité de Paris qui neutralisait la mer Noire, ouvrait à tous les pavillons le cours inférieur du Danube, abolissait la pratique barbare de la *course* et consacrait les principes modernes du blocus effectif et du respect des puissances neutres sur mer. Le tsar abandonna le protectorat des provinces danubiennes, mais garda rancune à la France.

Napoléon III fut-il mieux inspiré lorsqu'il travailla à chasser les Autrichiens de la vallée du Pô et à faciliter l'unification de l'Italie?

Circonvenu par le comte de Cavour à l'entrevue de Plombières (1858), il aida puissamment Victor-Emmanuel II par ses victoires de Montebello, de Magenta et de Solférino (1859). Le traité de Zurich donna au roi de Piémont-Sardaigne toute la Lombardie.

Un an après, les duchés de Parme, de Modène, de Toscane, la Romagne, les Marches et l'Ombrie s'agglomérèrent à l'État nouveau de la maison de Savoie.

Napoléon exigea alors le prix de son concours : il reçut la Savoie et le comté de Nice, et Victor-Emmanuel se crut, par là, dégagé de toute reconnaissance. En 1866, il s'allia à la Prusse et en obtint la Vénétie que Napoléon III s'était refusé à lui faire céder par l'Autriche vaincue. En 1870, profitant de la situation critique des Français, il envahit les États de l'Église, et s'installa au cœur de Rome, au Quirinal, tandis que le Souverain Pontife, déchu de son pouvoir temporel, s'enfermait dans le Vatican. L'unité de l'Italie était un fait accompli.

L'unité de l'Allemagne est un événement récent dont la France souffrit encore davantage. Napoléon III n'a pas su l'empêcher. Nous n'avons pas à raconter ici ni la guerre des Duchés (1864), ni la guerre de Bohême (1866), ni la guerre de 1870-71, toujours présente à la mémoire des hommes de notre génération, toujours douloureuse et instructive à rappeler. Qu'il nous suffise de constater que l'Empereur, ayant gaspillé ses ressources, ne put s'opposer en temps utile aux empiétements de la Prusse en Allemagne et que, lorsqu'il voulut se mettre à la traverse, il fut culbuté. Son trône croula à Sedan : la liberté même lui fut ravie (septembre 1870).

La Révolution du 4 septembre rétablit la République. Gambetta sauva l'honneur national : c'était tout ce que l'on pouvait espérer dans les circonstances tragiques où l'on se trouvait. Le roi de Prusse prit, au palais de Versailles, le titre d'Empereur d'Allemagne et Paris capitula. Enfin, le traité de Francfort-sur-le-Mein (10 mai 1871) imposa à la France l'abandon de l'Alsace-Lorraine, le paiement d'une indemnité de 5 milliards de francs et une convention commerciale, où le vainqueur fit inscrire, à son avantage, la clause de *la nation la plus favorisée.*

Hors de France, si nous voulons mentionner les faits qui nous semblent devoir surgir de la foule des événements dans cette période de 1848 à 1870, notre embarras est extrême.

A l'histoire économique appartiennent en propre :

1° *Le rachat du péage hollandais à l'embouchure de l'Escaut*, mesure qui a contribué à la prospérité d'Anvers et de la Belgique entière, et *le rachat du péage du Sund*, moyennant 38 millions de francs versés au Danemark.

2° *Les progrès de la colonisation anglaise.* — De 1846

à 1870, 4600000 personnes quittèrent les Iles Britanniques pour aller s'établir au Canada, aux États-Unis et en Australasie. Dans les terres de la Couronne, la vente de lots aux émigrants ou à des compagnies fermières, d'après le *système de Wakefield*, donna d'excellents résultats.

3° *L'abolition du système de Van der Bosch, dans les colonies hollandaises.* — La Hollande, sacrifiant des revenus considérables à un principe de justice, renonça à imposer aux indigènes des Indes Néerlandaises les *corvées de culture.*

4° *La suppression du servage en Russie* (1861). — Cette réforme est à l'honneur du tsar Alexandre II. Elle se fit progressivement : d'abord furent affranchis les serfs de l'État, puis les serviteurs attachés à la personne, les *dvorovye*, enfin les paysans soumis jadis à l'*obrok* ou redevance rurale. On estime à 23 millions le nombre des malheureux qui furent ainsi promus à la dignité d'homme.

5° *La libération des nègres aux États-Unis.* — Cette œuvre humanitaire résulte de la *Guerre de Sécession* (1861-1865).

Une lutte colossale, où 2600000 hommes prirent les armes, s'engagea entre les Etats atlantiques de l'Amérique du Nord, que sépare la baie de Chesapeake. L'Europe en ressentit le contre-coup et fut privée de coton, de bois, de goudron, etc. On évalue à 20 milliards de francs les dépenses des belligérants pendant cette guerre fratricide. Les *abolitionnistes* l'emportèrent enfin sur les *esclavagistes*, et la grande république, reformée depuis la présidence du général Grant, répara promptement ses pertes. En 1869, fut achevée la première des lignes ferrées transcontinentales, celle du Central Pacifique, de New-York à San Francisco, longue de 5412 kilomètres.

6° *L'exploitation des mines d'or.* — En 1848, la Californie avait exploité ses *placers*. En 1851, l'Australie du Sud appela les aventuriers de toutes les nations dans ses champs d'or du Murray, à Bathurst et à Ballarat. La quantité d'or fin en circulation sur les marchés d'Europe était, avant 1848, de 24000 kilogrammes; elle dépassait 250000 kilogrammes, dix ans plus tard.

Sans doute, les riches gisements étaient épuisés dès 1855 dans l'un comme dans l'autre de ces pays aurifères, mais, à San Francisco comme à Melbourne, les mineurs venus d'Europe travaillèrent la terre, construisirent des manufactures, tracèrent des routes, se firent naturaliser citoyens et peuplèrent des espaces, la veille, déserts.

7° Et ailleurs, que d'autres spectacles grandioses:

C'est *l'entrée en scène des républiques de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale,* anciennes colonies de l'Espagne ou du Portugal: les révolutions, les *pronunciamientos* arrêtèrent parfois leur essor; *c'est l'achèvement de l'annexion de la fourmilière hindoue* par l'Angleterre, après la terrible révolte des Cipayes et la suppression de la Compagnie des Indes; *c'est la Chine entamée par la guerre de l'opium* (1841), et par des expéditions française et anglaise; *ce sont les efforts des Russes* dans le Turkestan, la Transcaucasie et la Sibérie; *c'est enfin*, et pour nous borner, *la révolution japonaise de* 1868, qui a ouvert l'ère ou *nengo* du Meidji.

Partout le réveil ou l'éclosion! Le monde s'élargit. L'expansion de la civilisation européenne est le phénomène le plus visible, le plus palpable de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Il ne nous reste plus qu'à l'observer dans les années qui suivent 1870.

LE MONDE CONTEMPORAIN (1870-1901)

Le monde a changé d'aspect dans ces trente dernières années: s'il n'est point exact de dire que la France et l'Angleterre, jadis prédominantes, aient ralenti leurs progrès; si toutes les nations ont traversé les mêmes crises, subi les mêmes maladies, il n'en est pas moins vrai que des puissances commerciales nouvelles se sont élevées: en Amérique, les Etats-Unis; en Europe, l'Allemagne audacieuse, patiente et tenace.

Depuis ses victoires de 1866 et 1870, l'empire germanique, tout en se condamnant lui-même et en condamnant ses voisins au régime de la *paix armée*, a développé avec fougue ses ressources industrielles. L'exploitation de ses mines de houille, dont la production atteint 100 millions de tonnes, de ses mines de fer qui donnent 15 millions de tonnes, les travaux méthodiques de ses savants, de ses chimistes principalement, lui ont valu de prendre le premier rang dans toutes les industries mécaniques et électriques.

L'étendue de ses voies navigables dépasse 15000 kilomètres; peu de pays ont, relativement à leur superficie, un plus grand nombre de chemins de fer. Sa flotte de commerce a quadruplé : elle compte 778 navires à vapeur, les plus grands, les plus somptueux, propriété des plus riches compagnies de messageries du monde entier : la *Hamburg-Amerika* et le *Norddeutsche-Lloyd,* de Brême.

D'après les plus récentes évaluations, le total du commerce extérieur allemand serait de 11 milliards 600 mil-

lions de francs (année 1898), supérieur à celui de tous les autres pays, l'Angleterre exceptée.

La population de l'Allemagne, qui était inférieure à celle de la France avant le traité de Francfort, dépassait 57 millions d'habitants au recensement de 1900, et cependant une forte émigration aurait semblé devoir l'appauvrir. De 1830 à nos jours, il est sorti, dit-on, 4510000 Allemands des ports de Brême et de Hambourg.

Cet essaim ne s'est point dirigé uniquement sur les colonies de l'empire, colonies trop neuves et à peine délimitées : le *Togoland* et le *Camerouns*, fondés par le docteur Nachtigal, en 1884 ; le *Luderitzland*, qui porte le nom de Luderitz, négociant de Brême (1890) ; la *Deutsche ost Africa*, région de pénétration occupée par le docteur Rohlfs, en 1885 ; la baie de *Kiao-Tcheou* en Chine, dans la presqu'île de Chantoung (1898) et les établissements de l'Océanie : partie orientale de la Nouvelle-Guinée, îles Marschall et Bismarck, enfin les Carolines et les Mariannes, achetées à l'Espagne en 1899, « débris d'un édifice écroulé qui seront, disait le ministre Bülow, les piliers et les contreforts d'un nouvel édifice majestueux ».

En plus grand nombre, des colons libres se sont rendus et se rendent incessamment aux Etats-Unis, au Brésil, au Chili, etc.

L'agitation socialiste des disciples de Lassalle et de Karl Marx n'entrave aucunement cette expansion, et l'Allemagne nouvelle alarme même les Anglais qui se croyaient les maîtres éternels des marchés du monde.

Les Iles Britanniques, dont la population commence à dépasser celle de la France (40 millions d'habitants), commandent à un empire de 38 millions de kilomètres carrés, soit près de quatre fois l'Europe, et à 350 millions

d'hommes. Sous le règne de Victoria (1837-1901), avec des ministres tels que Gladstone, Disraëli, lord Salisbury, elles ont fourni plus de 10 millions de colons énergiques, avisés et orgueilleux; elles ont pris possession des meilleurs postes stratégiques et commerciaux. Chaque année, plus de 100 000 Anglais quittent leur patrie, sans esprit de retour, décidés à conserver leur langage, leurs mœurs, leurs habitudes, à façonner les autres peuples à leur image, bien convaincus de la nécessité d'une *plus grande Angleterre*, pleins de foi dans l'avenir de leur race.

Le Royaume-Uni est, avant tout, une puissance maritime et capitaliste. Il possède 5 709 navires marchands à vapeur (dix fois plus que la France) et une flotte de guerre proportionnée. Son commerce international est monté à 18 milliards 625 millions de francs, en 1897.

Toutefois, dans ces derniers temps, les exportations ont fléchi : de 8 milliards en 1887, elles sont tombées à 7 milliards en 1898. La concurrence allemande est pour beaucoup dans ce recul. Stanley la dénonçait récemment en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Canada; il s'effrayait de l'infériorité relative des grandes compagnies de paquebots, la *Compagnie Cunard* et la *White-Star Line*, vis-à-vis de leurs rivales d'Allemagne.

Aussi l'Angleterre, confiante dans ses propres forces, sans effroi de son *splendide isolement*, vient-elle d'adopter une politique de défense, d'empiétements et d'annexions, une politique *impérialiste* dont nous voyons les effets au Transvaal (1900-1901).

On peut distinguer dans l'empire colonial anglais quatre sortes de pays : les colonies de la Couronne (Gibraltar, Malte, Chypre); les colonies à institutions représentatives, où le pouvoir exécutif appartient à un gouverneur assisté d'un conseil de fonctionnaires (les

Indes, les Antilles); les pays de protectorat (Egypte, Afghanistan); et les colonies *à Parlements*, véritables républiques autonomes mais présidées par un Anglais (le Dominion of Canada, Terre-Neuve, le Cap, l'Australie). Dans ces dernières, la plus grande liberté est laissée aux immigrants et aux commerçants. Ici, des compagnies à charte, dans le genre de la fameuse *Rhodesia* sur les bords du Zambèze ou de la Compagnie royale du Bas-Niger, ont souvent préparé l'occupation officielle; là, en Nouvelle-Zélande notamment, les habitants venus d'Europe appliquent dans toute son ampleur le système du *self-government*, font preuve d'initiative hardie, se donnent des lois instituant les droits politiques de la femme, la journée de huit heures et l'impôt progressif.

Plus d'une fois, la métropole les suit dans la voie des réformes sociales. Restée fidèle à ses origines parlementaires, l'Angleterre est parfois plus libérale que bien des Républiques. En 1871, Gladstone a accordé la personnalité civile aux *trade-unions* et accepté leur formule : « un juste salaire pour un juste travail »; le *Home-Rule* a été proposé, au bénéfice de la malheureuse Irlande (1886); les droits de la femme ont été reconnus en grande partie au point de vue civil et même au point de vue politique, puisque les Anglaises sont désormais éligibles dans les conseils de paroisses et de comtés, en attendant qu'elles forcent l'entrée de la Chambre des Communes; enfin, le règne d'Edouard VII (1901) vient d'être inauguré par le vote de la journée de huit heures dans tous les métiers.

L'esprit pratique des Anglo-Saxons, leur intelligence des affaires, leur respect de la dignité humaine, inspireront encore plus d'un progrès et plus d'un exemple.

Russie. — La Russie, jeune et ardente, ne se laisse

émouvoir ni par les gains de l'Allemagne ni par la fortune acquise des Anglais. A son tour, elle prend position comme puissance productrice, et, céréales, lin et chanvre, minéraux qu'elle tire de son sein, viennent alimenter un commerce important. Les Russes ont emprunté des capitaux à l'étranger et, avec ces capitaux, ils ont construit 40000 kilomètres de chemins de fer.

Les régions désertiques du Turkestan et de la Sibérie ont recueilli depuis 1870 plus de 676000 de leurs nationaux. La culture de la vigne et du mûrier; l'exploitation des sources de pétrole en Transcaucasie; l'irrigation, au moyen d'*aryks* (canaux), des oasis du Syr et de l'Amou-Daria où croissent le cotonnier, la vigne et le tabac; le tracé, par le génie militaire, d'un chemin de fer qui va de Mikhaïlow, sur la Caspienne, à Andidjan, au pied des montagnes de l'Asie centrale; l'achèvement prochain du Transsibérien; le détournement vers l'île Sakhaline des convois de forçats autrefois acheminés vers les districts miniers de l'Altaï et du Sayansk; la marche des armées du côté de l'Afghanistan du nord; la conquête probable de la Mandchourie; la fondation de Dalny, la *ville lointaine*, sur le territoire de Talien-Ouan, au point terminus d'une voie ferrée longue de 7500 kilomètres; les derniers succès remportés sur les Turcs, reconnus par les préliminaires de San Stefano et consacrés par le traité de Berlin; les agitations de la péninsule des Balkans où, comme en Perse, les Roumains, les Bulgares, les Serbes subissent l'influence russe; tous ces faits présagent des destinées grandioses.

L'alliance franco-russe, jetée en contrepoids à la triple alliance de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche, nous permet, au point de vue patriotique, de ne pas nous en inquiéter ou plutôt de nous en réjouir. Mais la question d'Orient reste pendante : le démem-

brement de l'Empire ottoman, demeuré réfractaire aux réformes et dans un état économique lamentable, le dualisme de l'Autriche et de la Hongrie, les luttes sociales, religieuses et politiques des peuples de la vallée du Danube, rendent, de ce côté, l'avenir trouble et incertain.

Que dire maintenant des États secondaires de l'Europe? Quelles assertions avancer, sous peine de paraître vouloir prophétiser?

On ne peut qu'enregistrer le réveil de l'Italie. Trop d'ambition, une précipitation fébrile lui ont nui toutefois. Cette nation a éprouvé des déceptions en Tunisie et dans sa colonie de l'Erythrée où la Compagnie Rubattino s'était installée dès 1869. L'occupation de Massouah, en 1885, ne lui ayant pas suffi, l'Italie avait rêvé la conquête de l'Abyssinie; mais le désastre d'Adoua (1895-96) a été une rude leçon.

En ce moment, le royaume de Victor-Emmanuel III cherche à réorganiser ses finances et à vivre en paix avec ses voisins. Après une courte lutte commerciale contre la France, les Italiens ont reconnu leur erreur et ont signé un nouveau traité raisonnable dont tout le monde se trouvera bien (1898).

A défaut de colonies, ils vont peupler l'Amérique latine, et l'on évalue à 2 300000 le nombre de Piémontais, Calabrais et Napolitains qui, en vingt-cinq ans, se sont embarqués à Marseille, au Havre, à Hambourg.

Plus douteuse est la régénération tant souhaitée de l'Espagne.

Là, les guerres civiles, le régime prétorien, l'ignorance et le fanatisme religieux ont causé des ruines. Les seuls progrès économiques y ont été accomplis par des étran-

gers. La vieille et noble Espagne a perdu presque toutes ses colonies. Rien d'étonnant donc si la péninsule se vide, si 450000 émigrants, depuis 1870, ont passé les frontières de mer ou de terre pour se réfugier en France et en Algérie principalement.

Même spectacle douloureux en Portugal. Des crises financières répétées, la fièvre des spéculations, l'amitié dangereuse de l'Angleterre expliquent partiellement cette décadence. Péniblement, le Portugal défend les débris de son antique empire colonial. En 1891, il a perdu le Manica qui convenait aux Anglais; il n'est plus le maître dans les territoires du Mozambique touchant au Transvaal.

Dans le nord de l'Europe, au contraire, de petites nations vigoureuses maintiennent leur indépendance et augmentent leur fortune.

La Suisse industrieuse, que protègent ses montagnes et la fierté de ses citoyens; la Belgique, si active et si peuplée, à qui est lié le sort de la vaste colonie du Congo, productrice de caoutchouc et d'ivoire, depuis que la France a renoncé — en sa faveur seulement — au droit de *préemption* (1895); la Hollande, libre-échangiste et libérale, maîtresse des Indes néerlandaises; la Suède et la Norvège, le minuscule Danemark, qui envoient des émigrants dans toutes les parties du monde, en nombre plus considérable que la France et qui doublent leur marine marchande, tous ces États font preuve d'une vitalité surprenante et réussissent à se faire respecter des monarchies les plus envahissantes.

Hors d'Europe, peu de contrées échappent aux attaques des grandes puissances commerciales, les États-Unis d'Amérique exceptés.

C'est aux États-Unis que le génie des affaires, *business*,

s'épanouit magnifiquement. Houille, fer, cuivre, pétrole, blé, maïs, coton, etc., y sont produits par quantités énormes et accaparés par les rois de l'argent, les milliardaires.

La République d'*outre-mer* prétend pouvoir se passer de la vieille Europe et l'évincer en plusieurs endroits. C'est elle qui a rouvert, en 1892, la période du système protectionniste. Le bill Mac-Kinley de 1890, légèrement atténué en 1894 par le bill Wilson, a frappé à l'importation les objets manufacturés, comme les lainages, de taxes exagérées et contraint ses rivales à des représailles. Maintenant, l'industrie américaine veut s'assurer des débouchés par le commerce et la guerre. La doctrine de Monroë : « Toute l'Amérique aux Américains » gagne du terrain. Une ère de conquêtes s'est annoncée par l'occupation de Cuba, de Porto-Rico, des Philippines et par la main-mise sur les îles Hawaï. Où s'arrêtera l'*impérialisme* nouveau? Jusqu'à quel point cette concurrence d'un peuple hardi, nombreux, peu scrupuleux, compromettra-t-elle la fortune des nations de l'Ancien Continent? Quels avantages matériels et moraux le monde en retirera-t-il? Ce sont autant de questions à réserver, mais que l'on doit suivre avec vigilance.

Tard venue dans la civilisation moderne, l'Amérique du Sud dispose de ressources considérables en métaux précieux, cuivre, nitrates, guano, café, cacao, bétail, etc.; mais elle est trop morcelée, et les diverses parties du Brésil et de la République Argentine ont trop de tendance à se séparer les unes des autres. Le goût des aventures, l'incertitude de la monnaie de papier dont on a fait un abus regrettable à Buenos-Ayres, les dépenses ruineuses des chemins de fer du Pérou, la guerre du *Pacifique,* soutenue victorieusement par le Chili contre le Pérou et la Bolivie

(1879-1884), les contestations de territoires aux frontières, ont retardé souvent l'épanouissement de ces peuples, nés d'hier seulement à la liberté. Cependant, le Brésil, où fut supprimé l'esclavage, de 1871 à 1888, et où fut proclamée la République, en 1889; le Mexique, sorti de ses convulsions intérieures et des *pronunciamientos*, semblent regagner le temps perdu.

Dans la vieille Asie, la Perse et l'Afghanistan sont disputés entre l'influence russe et l'influence anglaise. La Corée est épiée par les Japonais. La Chine enfin, d'où paraissait poindre le *péril jaune*, la Chine excite la convoitise universelle, et des événements qui s'y déroulent lentement à l'heure présente, nul ne peut prévoir ce qui résultera. Seul, le Japon se montre vigoureux. Il a résolument adopté le machinisme ; il a outillé ses manufactures de soieries, de papier; il a ouvert des chantiers de constructions navales ; il s'est donné une flotte de guerre formidable ; il a triplé sa marine à vapeur; il a essayé son armée contre les Chinois ; il a conquis l'île Formose ; il a pris rang parmi les nations avec lesquelles il faut compter. En 1896, il vient de conclure un traité de commerce avec nous.

Et la France, que devient-elle, environnée de rivaux? Quelle est sa situation économique? Où sont les dangers? Comment supporte-t-elle la concurrence étrangère?

Gardons-nous ici de toute exagération. Ni follement alarmistes, ni imprudemment contents de nous-mêmes, conservons notre sang-froid et laissons parler les faits eux-mêmes.

Surchargée d'impôts depuis la fatale guerre de 1870, grevée d'une dette de plus de 30 milliards, obligée de demander à ses enfants le service militaire de cinq ans

(loi de 1872), réduit à trois ans (loi de 1889), la France a éprouvé une perte de 10 milliards de francs, rien que du fait de l'invasion de ses vignobles par le phylloxera. Le développement de la culture du blé, du lin et du chanvre aux Etats-Unis ou en Russie, a réduit les bénéfices de ses agriculteurs; l'afflux des laines d'Australie, de l'Argentine et du Cap a ruiné ses éleveurs de moutons. Sa population agricole, attirée dans les grandes villes, a diminué; la valeur de ses propriétés foncières a sensiblement baissé.

Cependant elle a vaillamment affronté les orages. Elle a reconstitué ses belles plantations de vignes; elle a étendu la culture de la betterave; elle a augmenté ses troupeaux de gros bétail, compensé la diminution du nombre de bras par un outillage agricole plus perfectionné; elle a demandé à ses pauvres mines de houille et de fer leur maximum de production; elle a renouvelé ses industries textiles et, tout en maintenant ses traditions de goût et d'art, elle s'est ingéniée à produire à aussi bon marché que d'autres pays mieux dotés par la nature. D'autre part, elle a tenu à honneur d'exécuter le programme de MM. Freycinet et Krantz, en ce qui concerne les chemins de fer (42 000 kilom.), les canaux, les ports de commerce. Pour enrayer la décroissance de sa marine marchande (à peine 1 400 navires à voiles et 547 à vapeur), elle a essayé — vainement du reste — une combinaison de primes aux constructeurs et aux armateurs.

Malgré tout, son commerce extérieur périclite. Les fluctuations de la politique douanière et aussi les prétentions exagérées des ouvriers, l'élévation des salaires, les grèves de plus en plus nombreuses et meurtrières, les habitudes de luxe, bien d'autres causes sociales ou mo-

rales seraient à examiner, si l'on voulait dresser le bilan du dernier quart de siècle écoulé.

Le commerce spécial, qui dépassait 10 milliards de francs, de 1880 à 1883, est descendu brusquement à 7 milliards et demi en 1892, dès le rétablissement du système protecteur. La loi *Méline* établit alors un tarif *maximum* pour les pays qui n'avaient pas de conventions avec la France et un tarif *minimum* pour les autres : elle engendra une guerre commerciale très complexe et très hasardeuse. La loi du *cadenas*, votée en 1897, pour relever les droits sur les céréales, les vins et les bestiaux, suivit de près.

On constate une légère amélioration depuis 1898, mais la diminution du chiffre des exportations ne laisse pas que d'inquiéter. Sur un total de 8 milliards 671 millions de francs en 1899, dernières données de la statistique, l'exportation entre pour 4 milliards 153 millions seulement.

De tous côtés, on a cherché des remèdes à ce mal; ils paraissent encore bien imparfaits.

Conclure avec nos principaux clients : l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, les États-Unis, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, etc., des arrangements qui ne soient pas des marchés de dupes, mais tout au moins des *modus vivendi* acceptables : augmenter la facilité des communications en perçant de tunnels au mont Blanc, aux ports de Salau et de Canfranc, les Alpes et les Pyrénées; améliorer les voies navigables comme la Loire et le canal du Midi, et en créer d'indispensables sur les flancs du Massif Central; rendre le crédit plus abordable et retenir les capitaux en France même, au lieu de les dissiper à l'étranger dans des entreprises dont on se repent vite; combattre les fléaux de la débauche, de l'alcoolisme, de la tuberculose; préparer une renaissance morale qui

relèvera le nombre des mariages et des naissances; modifier l'enseignement public et l'adapter aux besoins de la société moderne; engager les jeunes gens à délaisser les professions libérales trop encombrées et le *fonctionnarisme* trop stérile, voilà ce que tentent de réaliser des hommes clairvoyants, des associations hautement patriotiques.

Voilà la noble tâche de l'*Alliance française* pour la propagation de la langue nationale à l'étranger et dans les colonies; de la *Société de géographie commerciale de Paris*, fondée en 1873, au lendemain de nos désastres, dans une pensée de relèvement; du *Comité Dupleix;* de l'*Office colonial;* de la *Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation*, de dix autres encore.

Le champ d'action est largement ouvert à la race française.

Ce sera l'éternelle gloire de la troisième République d'avoir réparé et agrandi notre empire colonial. L'État a fait son devoir : aux particuliers aujourd'hui de faire le leur. Qu'ils aillent courageusement prendre possession de leur domaine; il est huit fois plus étendu que la France même; il est peuplé de 50 millions d'êtres humains, mais il n'entretient qu'un mouvement d'affaires de 757 millions de francs avec la métropole; il n'a reçu jusqu'à ce jour que 400000 Français, dont 270000 en Algérie et 52000 en Tunisie.

Est-ce pour en rester là que nos vaillants officiers auront arrosé de leur sang les oasis du Sahara, les rives du Sénégal et du Niger, les bords du lac Tchad? Est-ce pour un si maigre résultat que nos intrépides explorateurs auront parcouru les déserts de l'Afrique mystérieuse; que des milliers de marins et de soldats seront tombés sous

les balles ou sous les étreintes de la fièvre au Dahomey, à Madagascar, en Indo-Chine? Est-ce pour nourrir quelques fonctionnaires de plus que de grands commerçants, les Verdier (de La Rochelle), les Verminck et les Pastré (de Marseille), l'héroïque Jean Dupuis (de Han-Kéou), Henri Brenier, le chef de la mission lyonnaise en Chine, auront conservé à la France d'anciennes possessions, conquis le Tonkin ou parcouru le Yunnan et le Sé-Tchouen? Non, la France que :

> « ...Dieu mène par le monde
> A l'accomplissement de quelque grand dessein[1]. »

n'a pas dit adieu aux *longs espoirs et aux vastes pensées*, et une jeunesse frémissante, instruite par les leçons de l'histoire, brûle de s'élancer dans la mêlée pacifique où se remportent les victoires *sans larmes*.

CONCLUSION

La civilisation européenne, dont il y a à dire beaucoup de mal et encore plus de bien, est douée d'une force d'expansion prodigieuse. On peut la définir: le progrès matériel de l'humanité (augmentation du bien-être, embellissement de la vie) et le perfectionnement intellectuel et moral de l'individu. Justice, liberté, solidarité, voilà sa formule.

Lecommerce occupe une place d'honneur dans l'histoire contemporaine: il en occupera une plus grande encore dans l'histoire en formation, celle de demain. N'est-ce pas lui, en effet, qui est le meilleur agent de la

1. François Fabié : *la Terre de France*.

paix? Ses intérêts n'inspirent-ils pas les congrès, comme ceux de Berne, pour l'unification des tarifs postaux et télégraphiques, pour l'adoption d'un système uniforme de poids et de mesures, et les arbitrages qui évitent les guerres, et les traités de commerce, plus importants de nos jours que les traités politiques?

Le commerce a modifié la physionomie de la terre. Il a sillonné le globe de routes, de canaux, de voies ferrées (plus de 700 000 kilomètres), telles que le Canadian Pacific, qui réduit de vingt-deux jours le voyage de Liverpool à Hong-Kong, le Transcaspien, le Transsibérien, commencé en 1889 et qui sera achevé en 1905, de Tchéliabinski à Port-Arthur, le Transandin, etc.

Il l'a recouvert d'un réseau aérien de fils télégraphiques (1 200 000 000 de kilomètres), de fils téléphoniques (500 000 kilomètres, rien qu'aux Etats-Unis !). Il a jeté dans les profondeurs de l'océan 293 000 kilomètres de câbles sous-marins; il a percé des isthmes (Suez, Kiel, Corinthe; bientôt, sans doute, Panama où le Nicaragua); il a réuni les grands ports maritimes : Londres, Liverpool, New-York, Hambourg, Anvers, Marseille, etc., par d'innombrables lignes de paquebots.

Il a su grouper les hommes, sans distinction de classes ni de nationalités, pour mener à terme les travaux les plus gigantesques: ponts colossaux, tunnels de 12, 14 et, sous peu, 21 kilomètres (col de Fréjus, Saint-Gothard, Simplon), tours hautes de 300 mètres, puits profonds de 1 kilomètre.

Il a mis à profit les découvertes de la science en géographie, en physique, en chimie, en mécanique. Il a provoqué les combinaisons les plus ingénieuses du crédit: compagnies puissantes, sociétés par actions, banques, bourses, *Clearing-houses* ou chambres de compensation.

Il a porté les réserves monnayées des Etats à 20 milliards d'or et à 20 milliards d'argent, sans compter plus de 13 milliards de monnaie fiduciaire.

Il a inspiré la révolution sociale à laquelle nous assistons : développement de la mutualité, naissance des syndicats professionnels, des sociétés coopératives de production et de consommation dans le genre du Vooruit de Bruxelles, assistance gratuite, extension des droits de chacun, affranchissement de la femme, diffusion de l'instruction, guerre aux abus, lutte féconde contre les misères de la vie et les menaces de la mort.

Partout, grâce à lui, une activité dévorante! 50 millions de chevaux-vapeur font, dans les usines, le travail de 1 milliard d'ouvriers. Les échanges s'élèvent à 300 milliards de francs, dont 95 milliards rien que pour le commerce extérieur.

Les merveilles de l'industrie, par ses soins, s'étalent et se confrontent dans les musées commerciaux, dans les Expositions universelles, écoles où tous peuvent apprendre, assises internationales où se manifeste la puissance de l'homme. Vienne en 1873, Philadelphie en 1876, Melbourne en 1880 et 1888, Chicago en 1892, ont convié les nations à ces fêtes du travail. Mais c'est Paris, surtout, qui attire les visiteurs, moins par la magnificence de ces palais provisoires où les yeux sont éblouis, que par la somptuosité de son décor, la magie de ses souvenirs, la séduction de ses plaisirs, les délicates jouissances qu'il offre aux lettrés, aux savants, aux artistes.

Il y eut 16 millions d'entrées à l'Exposition de 1878, 28 millions à celle de 1889, 45 millions à la dernière, celle de 1900.

L'évolution, loi souveraine de la nature, gouverne le

commerce et lui dicte la transformation de ses procédés, de ses méthodes. De là, la constitution des *grands magasins,* si commodes et si attrayants; de là, l'ouverture de ces boutiques à la fois luxueuses et artistiques; de là, ces habitudes des voyages qui rendent les hommes plus intelligents et plus tolérants.

Et ce progrès n'est point l'apanage de telle ou telle race. Chaque peuple y participe, sans rien abdiquer de ses traditions, de son esprit, de son originalité. Le commerce est cosmopolite, il est vrai: cependant, il n'a rien à sacrifier jamais des ambitions légitimes de la patrie.

Voilà pourquoi il faut honorer le commerce, pourquoi il faut relever dans l'opinion publique le rôle du commerçant.

Le commerçant, de nos jours, doit être, d'abord, un homme instruit. Il doit se préparer de bonne heure à sa profession, en sentir toute l'utilité et toute la noblesse.

Dans des écoles spéciales, comme les *vingt écoles pratiques* et les *treize écoles supérieures* de France, il puisera une connaissance complète de ses devoirs professionnels. Il sera aussi élevé moralement: il y apprendra qu'il est un Français mieux placé que personne pour faire aimer la France au dehors, répandre avec ses produits la langue et le génie nationaux; qu'il est enfin le *commis-voyageur* de la civilisation, celui par qui doivent s'éteindre les préjugés, les rivalités injustes, les haines nuisibles; par qui doivent triompher les principes de solidarité, sans lesquels l'humanité, dépourvue d'idéal, ne serait qu'une coalition d'intérêts mercantiles et une collection de forces aveugles.

Parvenu au terme de sa course à travers les âges, à

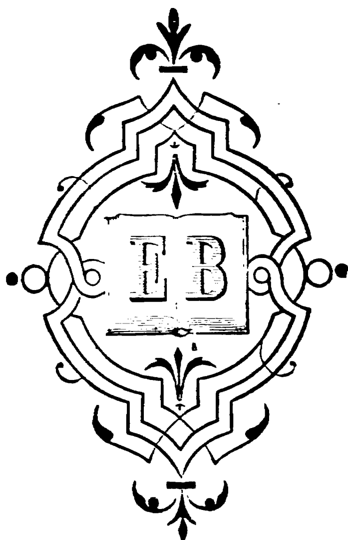
travers le monde, l'historien peut jeter un regard satisfait sur le présent. Il aperçoit bien encore des concurrences déloyales, des conflits douloureux, des abus de la force, dernières convulsions de la bestialité ancestrale qui expire, mais une lueur d'aurore éclaire l'avenir.

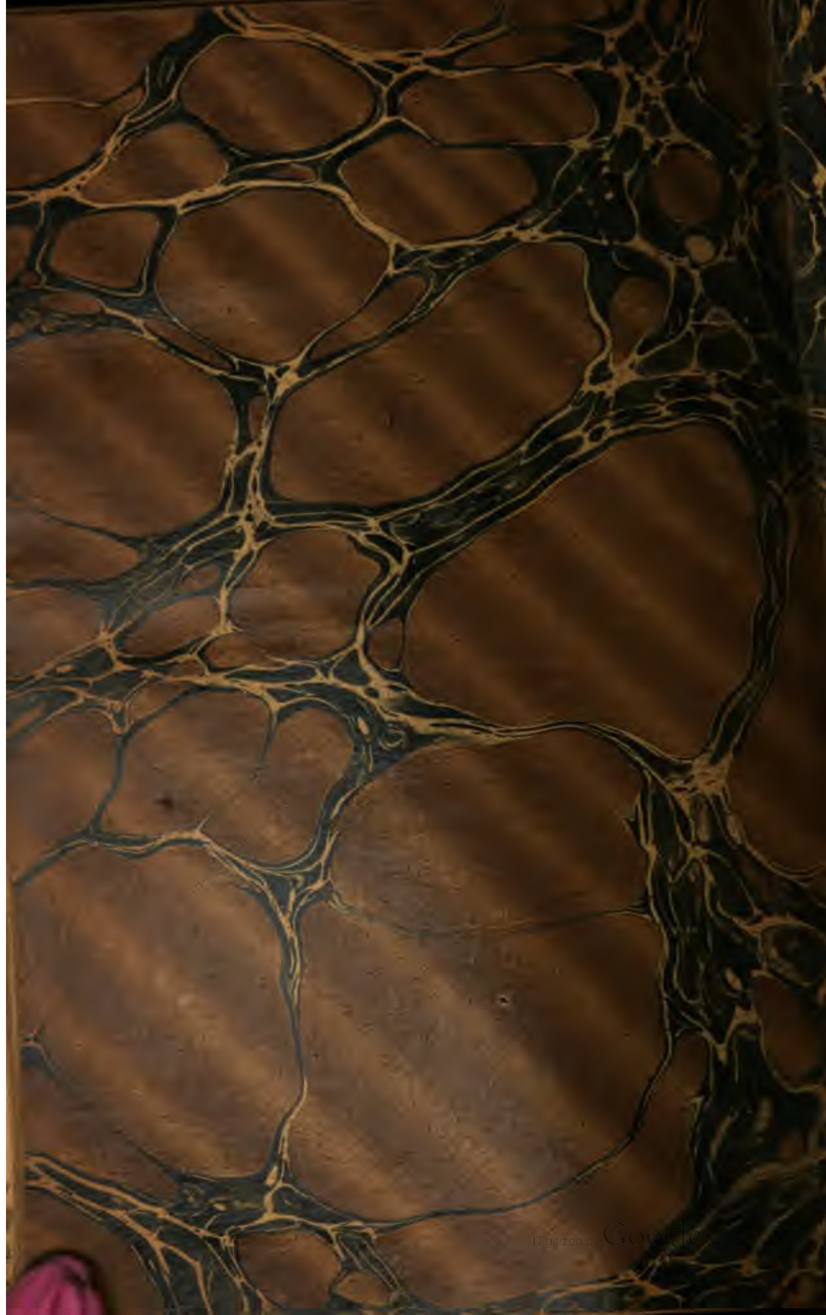
Soldats, marins, savants, artistes, industriels, commerçants, tous travailleurs, tous producteurs, s'avancent, portant la parole de vie, éveillant la conscience des peuples encore arriérés, les invitant à collaborer à l'œuvre universelle. Il faut bien qu'un jour tous les hommes se connaissent, qu'ils s'entr'aident, qu'ils se soutiennent, qu'ils s'aiment surtout !

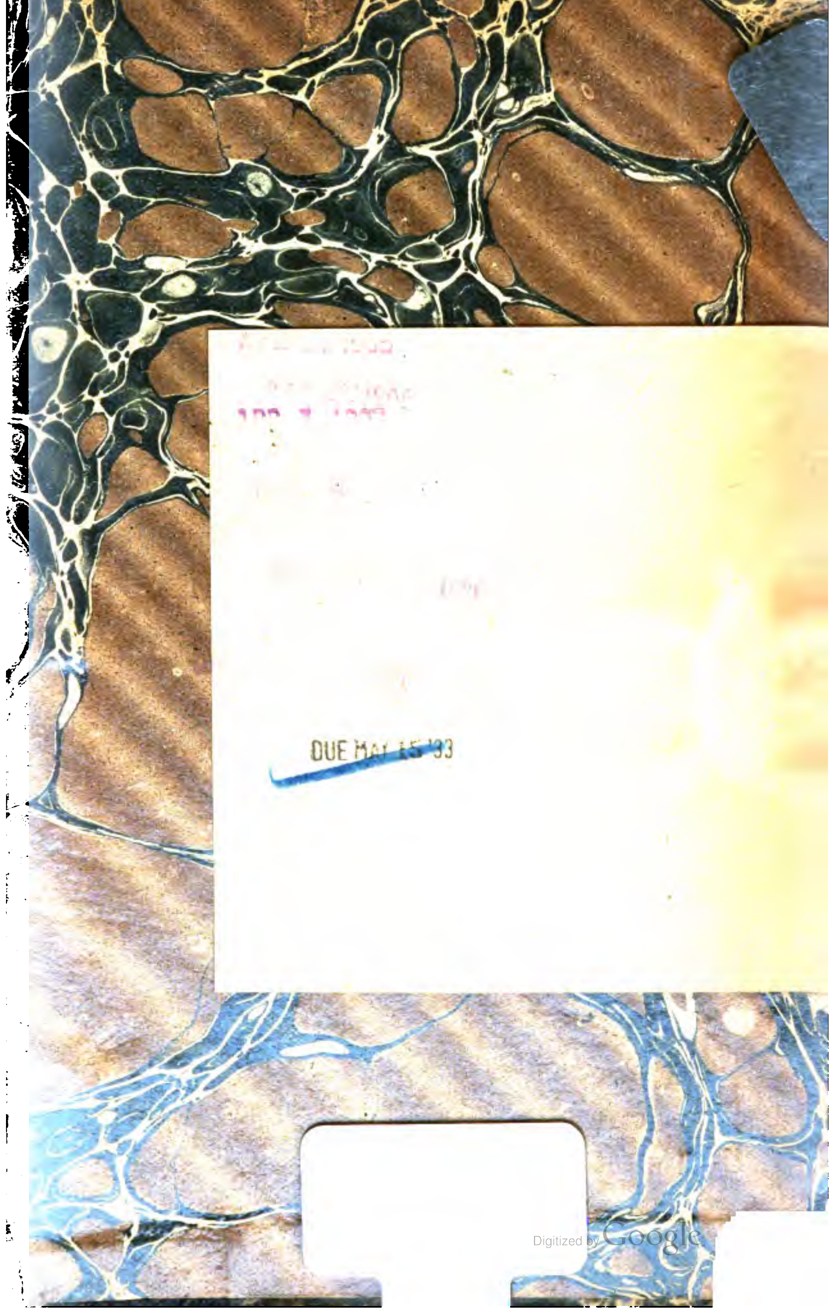
Les barrières sont tombées entre les cantons d'une même province, entre les provinces d'un même Etat. Est-il présomptueux de prédire qu'elles s'abaisseront aussi entre les nations? L'ignorance et la routine, le mal ne sont pas éternels, puisque déjà ils ont diminué ; et, malgré les démentis passagers des réactions, en dépit de certains reculs déconcertants, nous voulons croire à une humanité toujours plus juste, toujours meilleure, toujours plus belle.

TABLE DES MATIÈRES

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.


EB




DUE MAY 15 '33

